~~A-D~~ X

LIBRARY
OF THE
Museum of Comparative Zoölogy.
N°7816.
30 Aug. 1881.

HISTOIRE NATURELLE

[illegible]

[illegible] ET DES [illegible]

~~A-D~~

HISTOIRE NATURELLE

DES

TANGARAS,

DES MANAKINS ET DES TODIERS.

DE L'IMPRIMERIE DE L.-É. HERHAN.

7531
721

HISTOIRE NATURELLE

DES

TANGARAS,

DES MANAKINS ET DES TODIERS,

PAR ANSELME-GAËTAN DESMAREST;

Avec figures imprimées en couleur, d'après les dessins de Mademoiselle
Pauline de Courcelles, élève de Barraband.

PARIS,

GARNERY, RUE DE SEINE;

DELACHAUSSÉE, RUE DU TEMPLE, N.o 37.

Sm XIII. = 1805.

AUG 30 1881

MCZ LIBRARY
HARVARD UNIVERSITY
CAMBRIDGE, MA USA

À GEOFFROY SAINT-HILAIRE,

MEMBRE DE LA LÉGION D'HONNEUR,

PROFESSEUR DE ZOOLOGIE AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE,

DE L'INSTITUT D'ÉGYPTE,

DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATIQUE, etc.

Hommage au mérite.

Pauline de Courcelles.

Anselme-Gaëtan Desmarest.

A

HISTOIRE NATURELLE

DES TANGARAS.

Les Tangaras sont de très beaux oiseaux qui appartiennent à l'ordre des Passereaux, et dont le caractère est d'avoir le bec conique, pointu, presque triangulaire à sa base, la mandibule supérieure plus ou moins convexe et un peu échancrée vers l'extrémité. Par l'ensemble général de leurs formes, ils ont beaucoup de rapports avec les Pie-grièches, les Grives, les Loriots, les Gobe-mouches, les Manakins, les Cotingas, etc.

Cependant il existe entre eux et les oiseaux de la plupart de ces genres des différences assez saillantes pour qu'on les en ait séparés avec raison. Les Cotingas ont le bec plus court, plus large à la base et plus déprimé, quoique également échancré vers l'extrémité. Les Pie-grièches, les Grives et les Loriots, qui présentent aussi cette échancrure, ont le bec plus comprimé par les côtés; néanmoins nous verrons bientôt que plusieurs Tangaras se rapprochent beaucoup de ces oiseaux. Les Gobe-mouches ont le bec encore plus aplati que les Cotingas, et presque autant que les Hirondelles et les Engoulevents, dans lesquels il est très entier.

La petite échancrure de la mandibule supérieure des Tangaras ne se retrouve pas dans les genres Mainate, Corbeau, Rollier, Paradis, Calao et Troupiale.

Les Gros-becs, qui ressemblent le plus aux vrais Tangaras, après les Moineaux et les Bruants, en diffèrent, ainsi que ces derniers, par le manque d'échancrure à la mandibule supérieure, et parceque cette mandibule n'est pas arquée à l'extrémité. D'ailleurs, tous ces oiseaux ont le bec parfaitement conique, plus ou moins renflé, tandis que celui des Tangaras est presque triangulaire à sa base.

Les Colious, qui ont le bec gros et très arqué, ne l'ont pas échancré vers l'extrémité comme les Tangaras. Ceux-ci se distinguent encore des Mésanges, des Alouettes, des Sylvains et des Bergeronettes, par la forme de leur bec, qui n'est pas, comme celui de ces oiseaux, grêle et semblable à une alène ou à un poinçon. Ils ne l'ont pas non plus long et pointu comme celui des Sittelles, des Grimpereaux, des Colibris, des Oiseaux-mouches, des Promerops et des Guèpiers, fort et dentelé en scie comme celui des Momots, droit et pointu comme celui des Martin-pêcheurs, long et aplati comme celui des Todiers.

Les Tangaras à queue courte, ou Tangaras *Euphones,* l'ont à peu près semblable à celui des Manakins proprement dits; cependant ces oiseaux diffèrent entre eux par la forme de leurs pates.

Comme tous les Passereaux, les Tangaras ont trois doigts en avant et un seul en arrière, et, comme dans la plupart de ces oiseaux, les deux doigts externes ne sont réunis que jusqu'à la première phalange, et non jusqu'à la seconde, comme on le remarque dans les Manakins.

La taille de ces oiseaux ne surpasse pas celle des Merles, et lui est presque toujours inférieure. Leurs couleurs, sur-tout celles des mâles, sont tranchées, très vives, très brillantes, et cependant ne présentent jamais de reflets métalliques : les femelles et les jeunes sont presque toujours très différents des mâles adultes, et n'ont le plus souvent que des couleurs plus ou moins ternes.

Le genre des Tangaras est composé d'un grand nombre d'espèces, se convenant toutes, plus ou moins, par les caractères que nous avons detaillés ci-dessus, et n'ayant encore été trouvées que dans le nouveau continent. Nous avons cru devoir rejeter, comme très douteuses, les espèces de Sibérie, de Chine, du cap de Bonne-Espérance[1], etc., décrites par Latham et par Sparmann, parceque nous n'avons pu encore examiner les dépouilles d'aucune d'entre elles, et que d'ailleurs il n'est pas certain, par les descriptions qu'en ont données les auteurs que nous venons de citer, qu'elles appartiennent au genre des Tangaras.

D'un autre côté, nous nous sommes assuré que le Verderoux de Buffon (T. *guyanensis* de Gmelin), appartient au genre Pie-grièche; que le Tangavio (T. *bonariensis* Gm.) est un Troupiale, et que le Jacarini (T. *jacarina* Gm.) doit être rangé parmi les Bruants.

Il n'est pas douteux non plus que l'Esclave (T. *dominica* Gm.) ne soit un Gobe-mouche, et que le Tangara ou Cardinal brun de Brisson (T. *militaris* Gm.) ne doive être rapporté au genre Troupiale.

Jusqu'à ce moment n'ayant pas eu occasion de constater l'existence de certaines espèces, nous nous abstiendrons d'en parler. Ainsi, le Tangara variable de Latham (T. *variabilis* Gm.); l'Olivet de Buffon (T. *olivacea* Gm.); le Tangara à bec blanc,

---

[1] Ces espèces, que nous croyons devoir éloigner, se rapportent à celles des Tangaras : *sinensis*, n.° 37; *melanictera*, n.° 41; *sibirica*, n.° 42; *capensis*, n.° 46; *amboinensis*, n.° 35. T. *atrata*, n.° 9, du *Systema naturæ*, édit. de Gmelin.

Lath. (T. *albirostris* Gm.); le Tangara à collier roux, Lath. (T. *ruficollis* Gm.); le Tangara à tête blanche du Brésil de Brisson (T. *leucocephala* Gm.); le Tangara jaune de Brisson (T. *flava* Gm.), nous sont trop peu connus pour que nous puissions nous former une opinion à leur égard.

En éloignant avec certitude quelques oiseaux placés à tort dans le genre des Tangaras de Gmelin, et en répandant des doutes sur quelques autres que nous ne connoissons pas, nous devons aussi détruire plusieurs doubles emplois faits par Latham et par Gmelin. Ainsi, le Scarlatte, regardé par ces auteurs comme n'étant qu'une variété du Tangara du Canada, doit en être distingué et rapporté à l'espèce qu'ils ont nommée Tangara du Brésil; le Preneur de mouches rouge (T. *æstiva* Gm.), n'est autre que le Tangara de Mississipi (T. *mississipensis* Gm.); le Tangara chlorotique, regardé comme variété du Téité (T. *violacea*), doit former une espèce distincte; enfin l'Organiste *(Pipra musica* Gm.) appartient autant au genre Tangara de Gmelin, que le Téité, le Nègre et le Tangara chlorotique.

Nous avons dit ci-dessus que quelques oiseaux, placés par les auteurs dans le genre des Tangaras, ne se rapportoient pas fort exactement, par leurs caractères, à la définition de ce genre. Après avoir écarté ceux d'entre eux qui s'en éloignoient bien évidemment, nous ne pouvons dissimuler cependant qu'il reste encore, parmi les Tangaras que nous conserverons comme tels, des espèces qui ne présentent pas toutes les caractères communs assignés à ce genre. Ces espèces sont pour ainsi dire intermédiaires entre celles qui doivent seules garder le nom de Tangara, et celles qui appartiennent aux différents genres, dans lesquels leur conformation ambiguë pourroit les faire placer. C'est remédier, en quelque sorte, au défaut de classification, presque inévitable, que nous reconnoissons, dans cette partie de notre travail, que d'établir des sous-divisions, sur des caractères solides, parmi les nombreuses espèces du genre des Tangaras de Gmelin.

On peut donc diviser les Tangaras, ou plutôt les oiseaux regardés comme tels, en cinq sections principales.

* La première, ou celle des *Tangaras* proprement dits, comprend les oiseaux qui ont plus que les autres les caractères génériques; leur bec, sans être très fort, est conique, un peu arqué et très légèrement échancré à l'extrémité; leurs pates ne sont pas à beaucoup près aussi longues que la queue. Exemples: le Septicolor (T. *talao*), le Tricolor (T. *tricolor*), le Diable-enrhumé (T. *mexicana*), le Passe-vert (T. *cayana*), le Rouge-cap (T. *gularis*), l'Évêque (T. *episcopus*), le Rouverdin (T. *gyrola*) [1], etc. etc.

** La seconde, ou celle des *Tangaras Euphones,* renferme les espèces dont le bec est court et assez semblable à celui des Manakins, dont les doigts sont divisés comme ceux des Tangaras, et dont les pates sont aussi longues que la queue. Exemples : l'Organiste (T. *musica*), le Téité (T. *violacea*), le Tangara chlorotique (T. *chlorotica*), et le Nègre (T. *cayennensis*) : ces oiseaux doivent former un genre particulier.

*** Les Tangaras de la troisième section, ou *Ramphocèles,* sont les Tangaras bec-d'argent et scarlatte. Ils ont les pates plus courtes que la queue et conformées comme celles des Tangaras proprement dits; leur caractère essentiel est d'avoir la mandibule inférieure très prolongée sous les yeux et renflée de chaque côté : ils doivent aussi former un genre nouveau.

---

[1] Nous ne prétendons pas indiquer ici le nombre des espèces, ni fixer l'ordre dans lequel elles doivent être rangées : nous terminerons cet ouvrage par une table dont l'objet principal sera de marquer la place que chacune doit occuper.

**** La quatrième section comprend les Tangaras *Colluriens,* ou ceux dont le bec ne diffère de celui des Pie-grièches qu'en ce qu'il est plus conique, plus gros à sa base et moins crochu à l'extrémité. Ce sont les Tangaras du Canada (T. *rubra*), le grand Tangara (T. *magna*), le Tangara du Mississipi (T. *mississipensis*), l'oiseau silencieux (T. *silens* Lath.), etc. Ces oiseaux, à la rigueur, doivent être éloignés du genre des Tangaras. Le Camail (T. *atra*), le Mordoré (T. *atricapilla*), et le Verderoux (T. *guyanensis*), se rapportent, encore plus que ces premières espèces citées, au genre des Pie-grièches.

***** Enfin la cinquième section renferme deux espèces seulement, qui, par la forme de leur bec et la disposition de leurs couleurs, se rapprochent beaucoup du genre des Loriots. Ce sont le Tangara noir (T. *nigerrima*), et la Houpette (T. *cristata*).

Après avoir ainsi déterminé la marche de notre travail sur les oiseaux que nous comprendrons, d'après Gmelin, sous le nom générique de Tangaras, nous allons rapporter ce que nous connoissons sur les habitudes de ces oiseaux.

Quoique les Tangaras habitent l'Amérique depuis le Brésil jusqu'au Canada, il est à remarquer qu'ils sont beaucoup plus nombreux en espèces et plus variés en couleurs dans les contrées méridionales que dans les septentrionales.

Les Tangaras proprement dits, ou ceux de la première section, ressemblent beaucoup aux Moineaux, autant par leurs habitudes naturelles que par leurs formes extérieures. Quoiqu'ils n'établissent jamais leurs nids dans les habitations des hommes, ils ne s'en éloignent pas beaucoup. Les lieux secs et découverts leur plaisent plus que les endroits ombragés et humides; ils fuient les pays marécageux. Les Tangaras des deux dernières sections ne se réunissent pas en troupes comme ceux des trois premières; ils vivent solitaires et par couples.

Les vrais Tangaras, et les Tangaras Euphones, sont essentiellement granivores; cependant plusieurs d'entre eux mangent aussi des insectes. La plupart se nourrissent indifféremment de plusieurs sortes de graines; quelques uns, tels que le Septicolor et le Rouverdin, qui ne recherchent que les baies d'un petit nombre de plantes, sont, à ce que l'on dit, obligés de changer de pays, selon la saison de maturité de ces baies. Le Passe-vert, le Téité, le Tangara chlorotique, le Nègre et l'Organiste, font quelquefois beaucoup de tort aux champs de riz. Le Tangara du Mississipi, quoiqu'assez voisin des Pie-grièches, fait, au rapport du voyageur Dupratz, des provisions de graines pour l'hiver. Enfin le Bec-d'argent ne se contente pas de petits fruits et de semences, il attaque aussi les fruits pulpeux des Goyaviers et des Bananiers.

Les Tangaras proprement dits, quoique monogames, sont très sociables entre eux; ils se réunissent par familles sur un même arbre pour y faire leur nid. Ce nid est composé d'herbes sèches et de feuilles; la femelle seule le construit. Elle fait chaque année plusieurs pontes, composées de deux ou trois œufs alongés, blancs et plus ou moins tachetés vers les bouts.

Le vol des Tangaras est comme celui des Moineaux, très court et peu élevé. Dans le plus grand nombre des espèces de ce genre, la voix est peu agréable; cependant les Tangaras Euphones se font remarquer par l'étendue et la variété de leur chant.

Ces oiseaux sont peu rusés et assez faciles à prendre. Tout semble indiquer qu'il seroit très aisé de les élever dans nos volières, dont ils feroient le plus bel ornement par la beauté de leurs couleurs. M. Mauduyt a donné, dans l'Encyclopédie, la méthode la plus convenable pour les acclimater en France.

Avant d'entrer dans le détail des espèces, nous devons dire que nous nous contenterons de décrire celles que nous aurons vues, et celles dont nous pourrons donner des figures. Nous chercherons à discuter et à éclaircir, s'il est possible, la synonymie des auteurs à leur égard; et si nous sommes assez heureux pour parvenir à ce but, nous aurons rempli la tâche que tout naturaliste zélé doit se proposer.

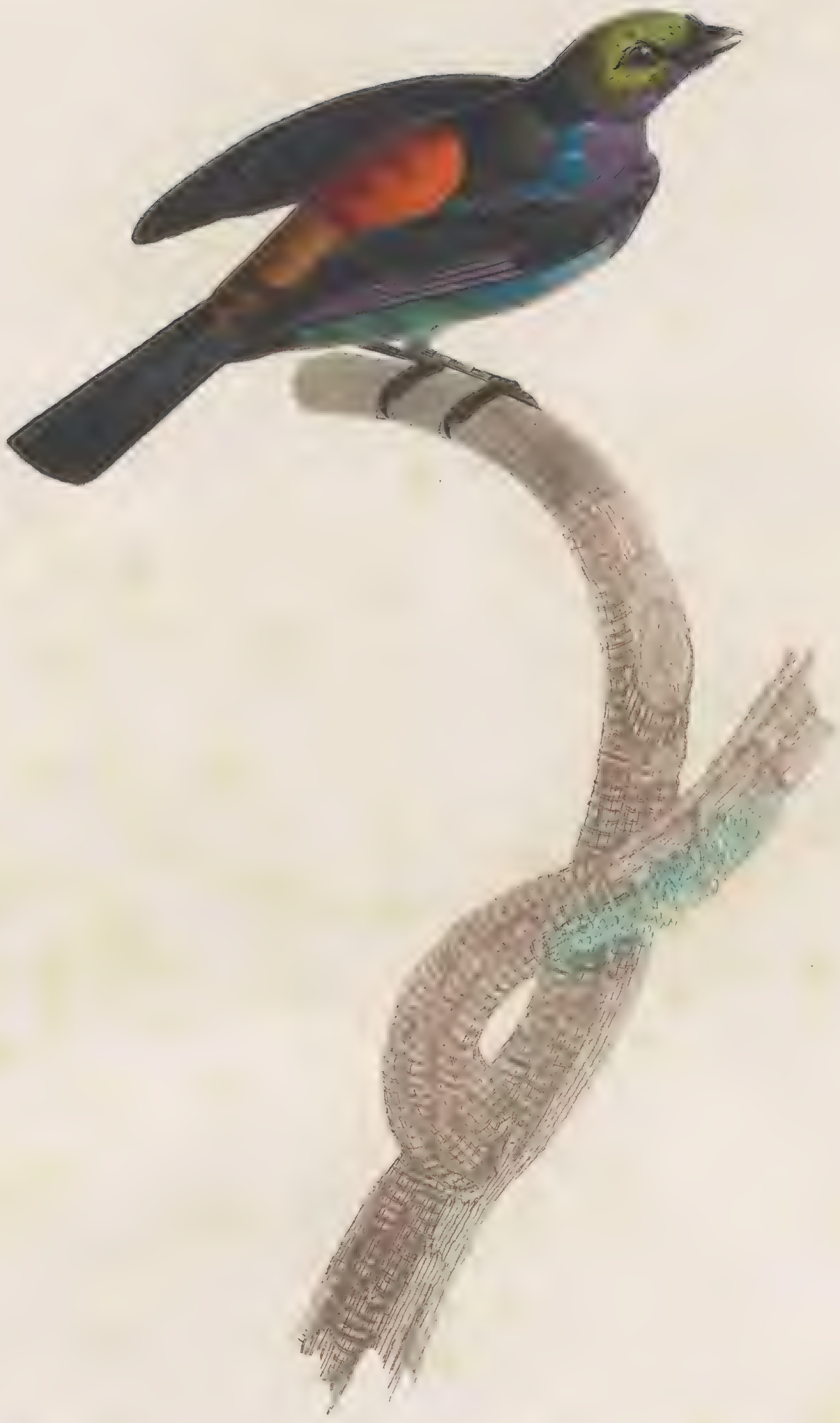

Tangara Septicolor mâle.

Pauline Decourcelles pinx.t De l'Imprimerie de Rousset. Gremilliet sculp.t

TANGARA SEPTICOLOR

Tanagra Talao. GMEL.

*

TANGARA noir, tête verte, bas du dos d'une couleur de feu très éclatante, croupion jaune-orangé, ventre vert de béril, poitrine violette (mâle); — bas du dos et croupion en dessus d'un jaune-orangé (femelle et jeune mâle.)

TANAGRA *nigra, capite viridi, dorso inferiori flammeo, uropygio flavo-aurantiaco, abdomine beryllino, pectore violaceo* (mas); — *dorso inferiori et uropygio flavo-aurantiis* (fœmina et mas junior.)

Tanagra prima Brasiliensibus, MARCGR. Hist. nat. bras. p. 214.
—JONSTON, Av. p. 47.
—WILLUBG, Ornith. p. 177.
Tangara, BRISS. Ornith, t. 3, p. 3, pl. 1, fig. j.
Tit mouse of paradise, Edw. GLEAN. p. 289, pl. 349.
Le *Septicolor,* BUFF. Hist. nat. des oiseaux, t. 4, p. 278, pl. enlum. n.° 7, fig. j; et 127, fig. ij.
Paradise tanager, LATH, Syn. ij, 1, p. 236, n.° 32; Syst. ornith. genr. 37, sp. 30.
Tanagra talao, GM. Syst. nat. éd. 13, t. 1, p. 893, sp. 11.

LE nom de Septicolor a été donné à cet oiseau parcequ'en effet son plumage est varié de sept couleurs; mais six de ces couleurs seulement sont bien distinctes. Les nombreux individus que renferment les collections des naturalistes ont la tête recouverte de petites plumes écailleuses d'un vert-jaune; le dos, le derrière du cou, les pennes des ailes et de la queue, sont d'un beau noir, le bas du dos d'une couleur de feu très éclatante, le croupion d'un jaune-orangé en dessus, la poitrine d'un bleu-violet, le ventre et les petites couvertures supérieures des ailes d'un beau vert-d'eau ou de couleur d'aigue-marine, le dessous des pennes de la queue d'un gris foncé ou d'un noir moins beau que le dessus.

Selon Buffon, cette description convient au mâle seulement; les jeunes n'ont pas la belle couleur de feu que l'on remarque sur le bas du dos des adultes; et les femelles, qui n'acquièrent jamais cette teinte, ont aussi les couleurs moins vives et moins tranchées que les mâles.

Nous donnerons la figure du Septicolor mâle.

Les Septicolors se réunissent en troupes comme les Moineaux; mais ils ne restent pas comme eux toujours dans le même canton. A certaines époques de l'année, on les voit arriver de l'intérieur des terres à la Guiane et aux environs de l'île de Cayenne. On prétend que, selon les saisons, ils changent de pays, afin de trouver en maturité les graines dont ils font leur nourriture principale. Leur cri est bref et aigu.

BLANK
PAGE

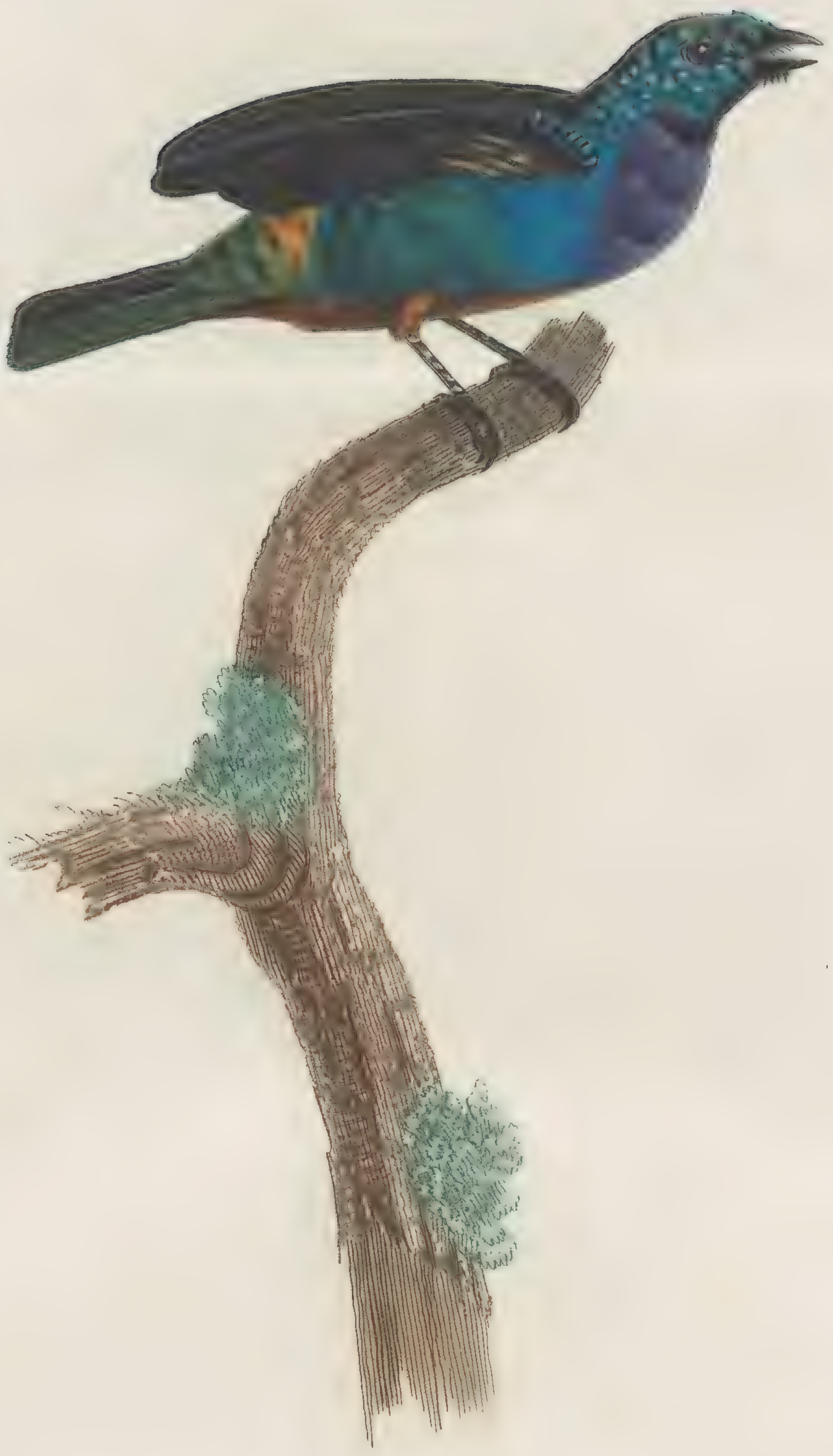

Tangara varié.

Pauline Decourcelles pinx.t De l'Imprimerie de Rousset. Gremillet sculp.t

TANGARA VARIÉ

Motacilla velia. Gmel.

*

TANGARA noir, dessus de la tête noir, joues vertes, poitrine violette, pennes hypocondriaques d'un vert de béril, bas du dos et du croupion jaunâtres, partie inférieure du ventre fauve.

Tanagra *nigra, vertice nigro, genis viridibus, pectore cærulescente-violaceo, hypocondriis beryllinis, dorso inferiore et uropygio superiore flavescentibus, ventre fulvo.*

Red belly'd blue-bird, Edw. Hist. of. birds, p. 22.
Luscinia ex cæruleo et rubro varia, Klein, Av. p. 75, n.° 15.
Sylvia Surinamensis cærulea, Briss. Ornith. t. 3, p. 536.
Motacilla velia, Linn. Syst. nat. édit. 12, p. 336, n.° 73.
— Gmel. Syst. nat. éd. 13, p. 991, sp. 41.
Pitpit varié, Buff. Hist. nat. des oiseaux, édit. orig. t. 5, p. 341.
Pitpit bleu de Surinam, Buff. pl. enlum. n.° 669, fig. iij.
Sylvia velia, Lath, Syst. ornith. genr. 43, sp. 146; Syn. ij, p. 504, n.° 141.

C'est à tort que Buffon a rapproché cet oiseau des Pitpits, qui sont de véritables Figuiers. Son bec est exactement conforme à celui des Tangaras proprement dits, tels que le Septicolor, le Rouverdin, le Tricolor, etc., c'est-à-dire qu'il est médiocrement renflé, triangulaire à sa base et légèrement arqué et échancré à l'extrémité. Il n'est pas allongé, grêle et en forme d'alène comme celui des espèces qui composent le genre des Sylvains ou Motacilles, dans lequel les naturalistes qui nous ont précédés ont cru devoir placer l'oiseau dont nous faisons ici l'histoire.

Nous avons eu occasion d'examiner trois individus de cette espèce, dont deux appartiennent à M. Dufresne, et le troisième à la collection nationale. Ces trois individus ne présentent entre eux aucune différence bien sensible; et nous ne saurions dire exactement à quel sexe ils appartiennent.

Celui qui nous a paru le mieux conservé, et d'après lequel nous rédigeons notre description, est à peu près de la taille du Septicolor. Le dessus de sa tête, le derrière de son cou, la partie supérieure de sa queue et les grandes pennes de ses ailes sont d'un noir foncé; le bas du dos est couvert de plumes de couleur jaunâtre, presque changeante, et passant au vert, au roussâtre et au bleu près de la queue; les joues et le dessous du cou sont verts; le front est d'un vert d'aigue-marine, le toupet d'un bleu-noirâtre, la gorge noire, la poitrine d'un bleu-violet; les pennes hypocondriaques sont d'un vert d'aigue-marine; le milieu du ventre et le dessous du croupion sont fauves.

Les petites couvertures des ailes sont, comme dans le Septicolor, d'un bleu-verdâtre; les couvertures inférieures sont blanches, et les grandes pennes sont bordées de vert à l'extérieur; les plumes des joues sont écailleuses, mais beaucoup moins que celles qui recouvrent la tête du Septicolor.

La mandibule supérieure est d'un brun plus foncé que l'inférieure; les pieds sont d'un brun-cendré.

L'individu que nous figurons appartient à M. Dufresne.

Le Tangara varié se trouve à Cayenne et à Surinam. Ses habitudes ne nous sont pas connues.

BLANK
PAGE

A

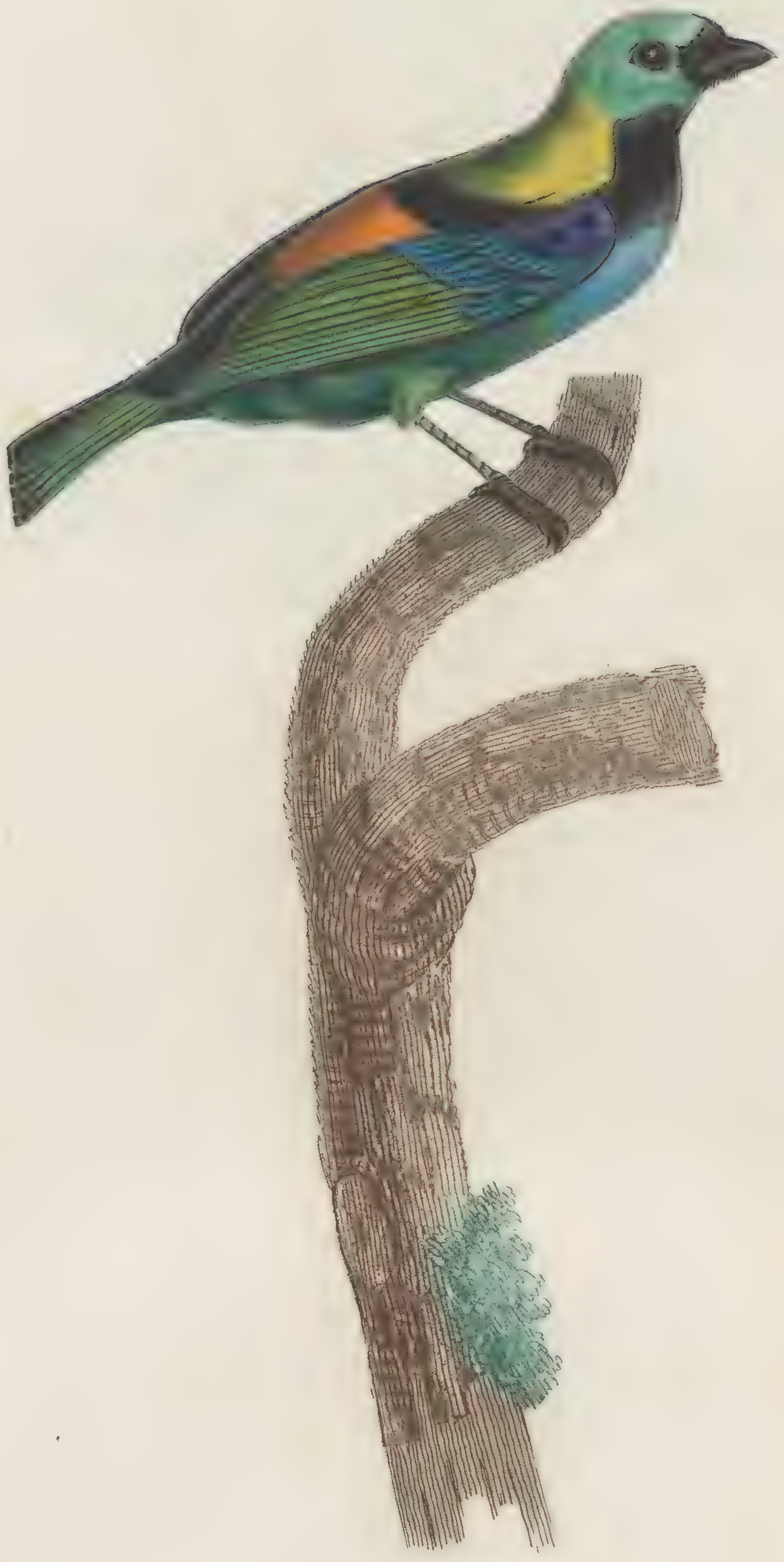

Tangara tricolor mâle.

Pauline Decourcelles pinx. De l'Imprimerie de Rousset. Gremilliet sculp.

BLANK
PAGE

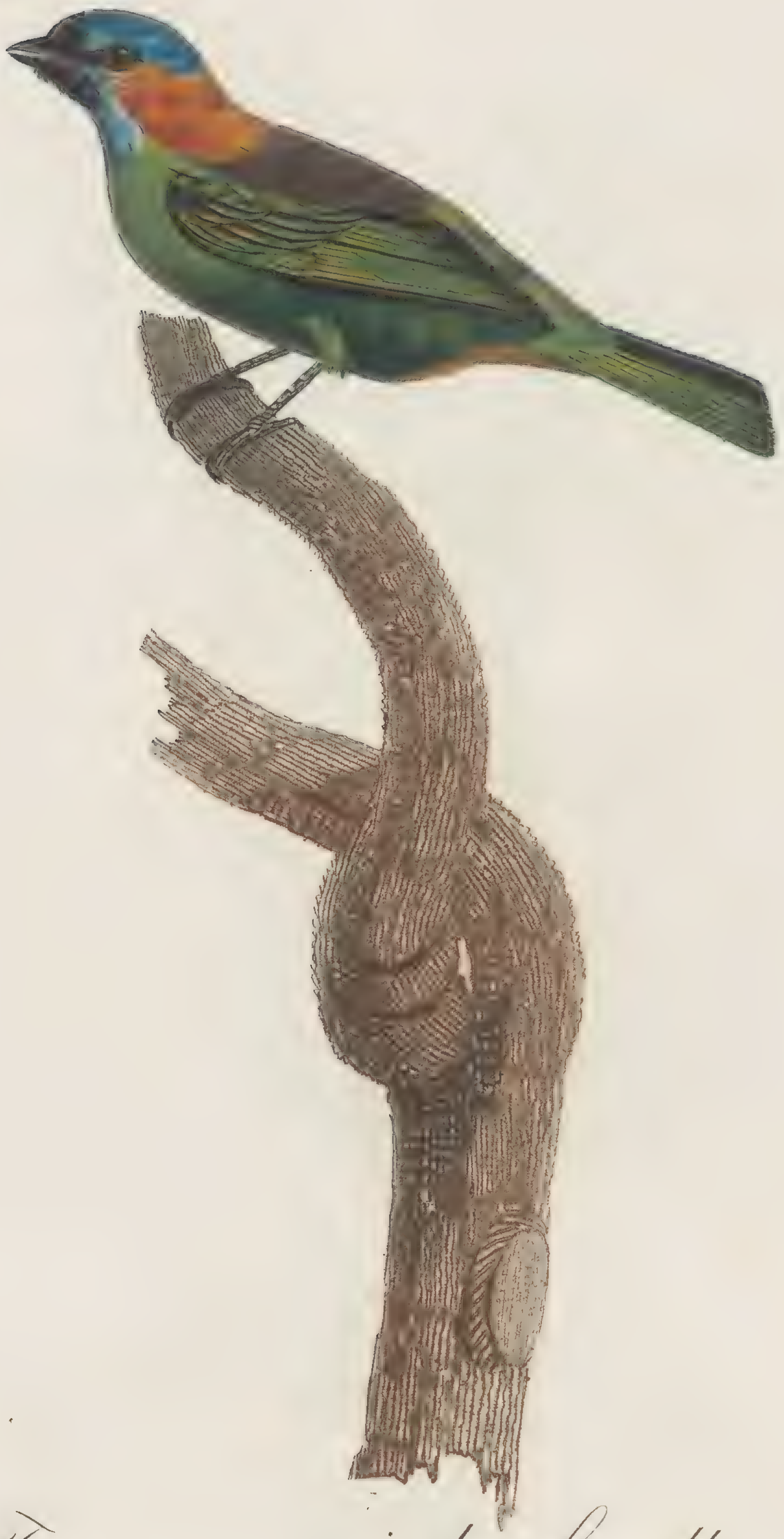

Tangara tricolor femelle?.

Pauline Courcelles pinx.
De l'Imprimerie de Rousset.
Gremilliet sculp.

TANGARA TRICOLOR

Tanagra tricolor. Gmel.

*

TANGARA à tête verte, derrière de la tête et côtés du cou d'un vert-doré, plumes du tour du bec et tache sur la gorge noires, poitrine d'un vert de béril, dessous du ventre d'un vert-jaunâtre, bas du dos, dessus du croupion, d'un jaune-orangé, petites couvertures des ailes d'un bleu-violet (mâle); — T. à tête et gorge d'un vert-bleuâtre, dessus du cou et joues d'un orangé-rougeâtre, plumes du tour du bec noires, poitrine et ventre d'un vert-jaunâtre (femelle.)

Tanagra *viridi-splendens, capite viride, cervice collique lateribus viridi-aureis, gula macula magna et capistro nigris, pectore beryllino, dorso infimo et uropygio superiore luteo-aurantiacis, ventre viridi-flavescente, tectricibus alarum violaceo-cœruleis* (mas); — T. *viridi-flavescens, capite superiore et gutture viridi-cœruleis, genis et collo superiore rubro-aurantiacis, capistro nigro* (fœmina.)

Tricolor, Buff. Hist. nat. des oiseaux, t. 4, p. 276.
Tangara varié à tête bleue de Cayenne, pl. enlum. n.° 33, fig. ij.
Tangara varié à tête verte de Cayenne, pl. enlum. n.° 33, fig. j.
Tanagra Cayennensis, Briss. Ornith. append. p. 59, t. 4, fig. j, et p. 62, t. 4, fig. ij.
Tanagra tricolor, Linn. Syst. nat. édit. Gm. t. 1, p. 891, sp. 29.
— Latham, Syst. ornith. genr. 37, sp. 29.

Buffon regarde son *Tangara varié à tête bleue* et son *Tangara varié à tête verte* comme ne faisant qu'une simple variété de la même espèce, et peut-être ne différant que par le sexe.

Nous avons trouvé dans la collection du Muséum d'Histoire naturelle les deux individus qui ont servi à la description de Buffon, et nous nous sommes assurés qu'ils se ressemblent parfaitement par la taille, les proportions des pates, des ailes et de la queue, ainsi que par la disposition générale des couleurs.

Tous deux sont adultes et hors de l'état de mue, car leurs plumes, entièrement développées, sont ornées de couleurs bien déterminées.

Nous avons aussi remarqué que ces couleurs, quoique presque également vives dans l'un et dans l'autre, le sont cependant un peu plus dans le *Tangara à tête verte* que dans le *Tangara à tête bleue;* ce qui fait que ces oiseaux sont entre eux, sous ce rapport, comme l'Organiste mâle est à l'Organiste femelle.

Si, d'après Viellot, nous regardons ces deux oiseaux comme ne différant que de sexe (et cette opinion, quoique hasardée, est celle qui présente le plus de probabilité), le *Tangara à tête verte* sera le mâle, et celui *à tête bleue,* la femelle.

Le premier a la tête d'un vert assez brillant et sans mélange de jaune; les côtés et le derrière du cou d'un vert-jaunâtre-doré (sans reflets métalliques); une tache noire sur la gorge; le ventre et la poitrine d'un vert de béril; le croupion, en dessous, et le bas du ventre d'un vert-jaunâtre ou vert-pré; la partie postérieure du dos et le croupion, en dessus, d'un jaune-orangé; les grandes pennes des ailes et de la queue noires et bordées de vert; les petites couvertures supérieures des ailes d'un très beau bleu-violet; le dessous des pennes de la queue d'un gris-bleu, et le dessous de celles des ailes d'un gris-cendré.

L'autre a le dessus de la tête d'un vert-bleuâtre; les côtés et le derrière du cou d'un orangé-rougeâtre; le dos d'un gris-verdâtre; la gorge d'un bleu un peu différent de celui de la tête; la poitrine et le ventre d'un vert de béril; les grandes pennes de la queue et des ailes noires dans leur plus grande partie, et bordées de vert-jaunâtre; les plumes des couvertures supérieures des ailes également noires et bordées de vert; le dessous des ailes gris, et la partie inférieure de la queue d'un gris-bleuâtre.

Le bec et les pates sont noirâtres.

Ces oiseaux, qui appartiennent à la division des Tangaras proprement dits, se trouvent à Cayenne, mais très rarement; ils sont plus communs au Brésil.

On ne sait rien sur leurs habitudes naturelles.

BLANK
PAGE

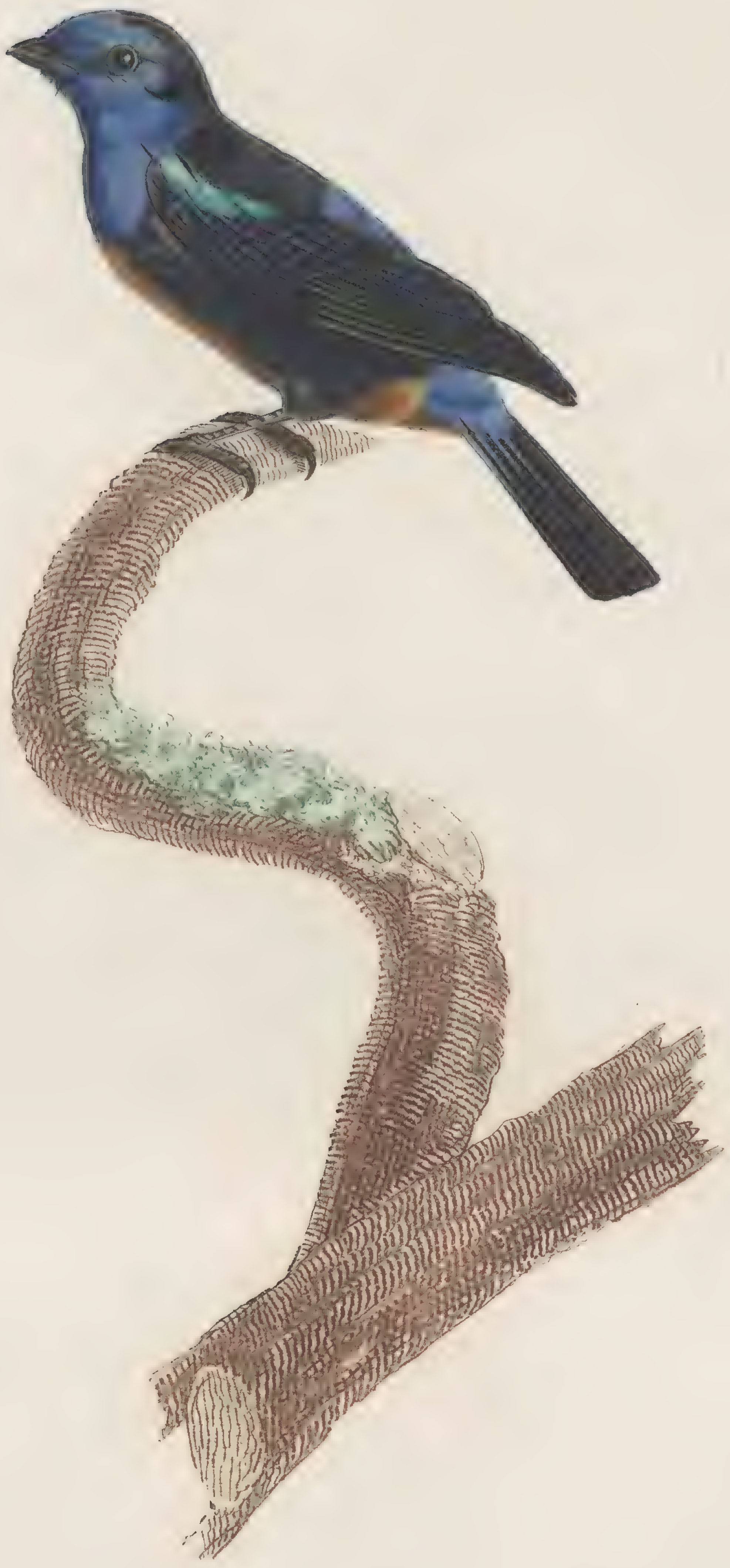

Tangara, Diable-enrhumé.

Pauline Decourcelles pinx.t de l'Imprimerie de Millevoy. Gremilliet sculp.t

TANGARA DIABLE-ENRHUMÉ.

Tanagra Mexicana. GMEL.

*

TANGARA noir brillant en dessus, jaunâtre en dessous, front, joues, gorge, poitrine et croupion en dessus d'un bleu-violet, côtés du corps bleus tâchetés de noir.

TANAGRA *supra splendidè nigra, subtus albo-flavicans, fronte, genis, gula, pectore et uropygio violaceo-cœruleis, lateribus nigris cœruleo-maculatis.*

Tanagra Cayennensis cœrulea, BRISS. Ornith. t. 3, p. 6, n.° 2, fig. iij.
Teoanthotolt, FERNANDEZ, Hist. nov. Hisp. cap. 198, p. 52.
— HERNANDEZ, Mexic. 52.
— RAY, Avium, p. 170.
Tangara tacheté de Cayenne, BUFF. pl. enlum. n.° 290, fig. ij.
Tangara Diable-enrhumé, BUFF. Hist. nat. des oiseaux, t. 4, p. 270, (édit. originale.)
— Ejusd. édit. SONNINI, t. 48, p. 314.
Black and blue Titmouse, EDW. Glean, pl. 350.
Black and blue Tanager, LATH. Syn. av. II, I, p. 230, n.° 24; Syst. ornith. genr. 37, sp. 23.
Tanagra Mexicana, GMEL. Syst. nat. edit. 13, t. I, pars 2, p. 893, sp. 10.
Tangara Diable-enrhumé, VIELLOT, nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 21, p. 388.

CET oiseau se rapproche des Tangaras de la première division, ou Tangaras proprement dits, par les formes de son bec et de ses pates, par ses diverses proportions et par ses brillantes couleurs.

Il est de la taille du Septicolor; le derrière de sa tête, le dessus de son cou, et la partie antérieure de son dos, sont d'un beau noir foncé. Les grandes pennes des ailes sont d'un noir-brun et bordées, du côté extérieur, d'une couleur mélangée de vert et de bleu. Les grandes pennes de la queue sont aussi d'un noir-brun, mais elles sont bordées de bleu-violet; les petites couvertures des ailes sont d'une belle couleur de béril. Le front, le tour des yeux, les joues, le dessous du cou, la gorge, la poitrine, le bas du dos et le croupion en dessus, sont bleu-violets, sans aucun mélange de noir. Le ventre, le bas-ventre et les petites couvertures inférieures de la queue, sont d'un jaune sale très clair. Les côtés du ventre et la partie extérieure des cuisses sont couverts de plumes noires terminées de bleu-violet. Quelques unes des plumes jaunâtres du ventre sont tachées de noir à l'extrémité. Le bec et les pates sont noirs.

Cet oiseau se trouve à Cayenne, où il a reçu des créoles le nom de *Diable-enrhumé*. Il est assez commun dans les collections, et ne paroît pas sujet à varier dans ses couleurs; car tous les individus que nous avons eus sous les yeux étoient parfaitement semblables entre eux, et se rapportoient en tous points à la description que nous venons de donner.

Cependant quelques auteurs ont cru distinguer plusieurs variétés dans cette espèce. Ainsi Latham et Gmelin ont rapporté à l'histoire du *Tanagra Mexicana* la notice que Seba a donnée sur son *Passer Americanus* (Mus. 1, p. 104, pl. 67, n.° 3.) Buffon regarde ce même oiseau comme un véritable Tangara; mais il en fait, sous le nom de *Tangara bleu*, une espèce distincte de celle du Diable-enrhumé. Cependant nous devons convenir que cet illustre naturaliste se décide un peu légèrement, puisque Seba n'a donné aucune description particulière du bec de son *Passer Americanus* qui puisse faire apercevoir quelque analogie entre ce bec et celui des Tangaras proprement dits, et qu'il n'y a d'ailleurs aucune raison suffisante pour ranger cet oiseau plutôt dans le genre des Moineaux que dans celui des Tangaras.

Quoi qu'il en soit, le *Passer Americanus* de Seba est de la Barbade, et le Diable-enrhumé est de Cayenne : cependant ils paroissent se trouver tous les deux dans ce dernier pays. Ces deux oiseaux ne diffèrent pas par la taille, et ne présentent que des variétés si légères dans les couleurs du plumage, que si l'on admet, comme le font Buffon et Brisson, qu'ils soient du même genre, on peut aussi admettre qu'ils appartiennent à la même espèce, et qu'ils ne sont que de simples variétés d'âge ou de sexe : c'est ce dont on pourra s'assurer, en comparant la description que nous venons de donner du Diable-enrhumé à celle que Buffon donne de son Tangara bleu. « Cet oiseau a, dit-il, la tête, la gorge et le dessous du cou d'une belle couleur bleue; le derrière de la tête, le dessous du cou, le dos, les ailes et la queue noirs; les couvertures supérieures des ailes noires et bordées de bleu; la poitrine et le ventre d'un beau blanc [1]; on voit en effet que la couleur du dessous du corps est la seule différence notable.

C'est avec une présomption mieux fondée que Brisson a pensé que le Teoanthotolt de Fernandez étoit de l'espèce du Diable-enrhumé; mais, ainsi que l'observe Buffon, Fernandez ayant dit seulement que cet oiseau est de la grandeur d'un Moineau, qu'il a le bec court, le dessus du corps bleu, et le dessous d'un blanc-jaunâtre avec les ailes noires, il n'est guère possible, d'après une description aussi incomplète, de décider si le *Teoanthotolt* est le même oiseau que le Diable-enrhumé.

Cependant on voit que cet oiseau a une ressemblance de plus que le Tangara bleu de Buffon, ou *Passer americanus* de Seba, avec le Tangara *Diable-enrhumé,* dans la couleur des parties inférieures du corps.

Le Teoanthotolt se trouve au Mexique, dans les montagnes de Tetzocan. Son chant n'est pas agréable; sa chair n'est pas bonne à manger.

Parmi les figures du *Tangara Diable-enrhumé* que l'on a publiées jusqu'à ce jour, on doit remarquer celle d'Edwards, qui est très fidèle sous le double rapport du dessin et du coloris. La planche enluminée de Buffon, quoique assez bien faite pour qu'on puisse reconnoître l'oiseau au premier coup d'œil, offre cependant plusieurs inexactitudes dans la disposition des couleurs. On sauroit avoir beaucoup de confiance dans la figure du *Tangara*

---

[1] Buffon, Tangara bleu des Barbades, Hist. nat. des oiseaux, tom. 4, pag. 282, pl. enlum. n.° 155, fig. j. — Édition de Sonnini, t. 48, p. 334.

— *Tangara Barbadensis cærulæa* de Brisson, Ornith. tom. 3, pag. 8, n.° 3. Ce Tangara des Barbades n'est en effet que le *Passer Americanus de Seba,* ainsi qu'on peut s'en assurer par la comparaison des descriptions. Cependant M. Brisson paroît avoir amplifié arbitrairement la description de Seba, puisqu'il n'a pas vu l'oiseau qui en est le sujet, et qu'il ne cite pas les personnes qui peuvent lui avoir donné connoissance des caractères qu'il ajoute. Nous allons rapporter la description de M. Brisson, en faisant remarquer les parties qui ne sont pas communes à celle du *Passer Americanus* de Seba. — *Tanagra supernè nigra infernè alba capite et collo inferiore et pectore cæruleis*, tectricibus caudæ superioribus saturata viridibus; *remigibus retricibusque splendidè nigris* oris exterioribus dilutè purpureis.

bleu (pl. enlum. 155, fig. j), parcequ'elle paroît faite avec beaucoup de négligence.

Le Tangara Diable-enrhumé est assez commun dans les collections d'Histoire naturelle. Le Tangara bleu de Buffon y est au contraire fort rare, et nous n'avons pu encore en rencontrer un seul individu.

BLANK
PAGE

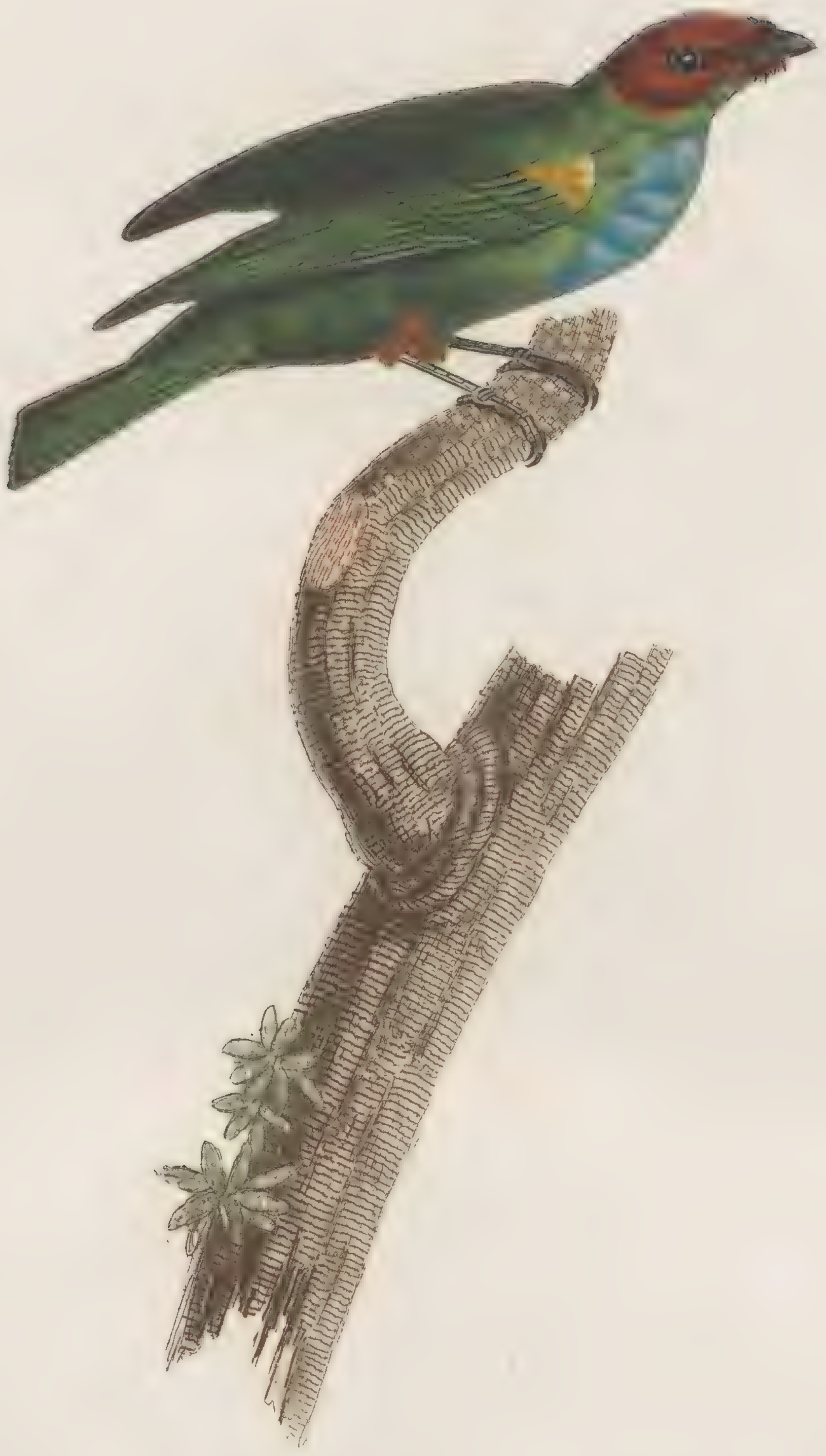

Tangara Rouverdin mâle.

Pauline de Courcelles pinx.

de l'Imprimerie de Millevoy.

Gremilliet sculp.

BLANK
PAGE

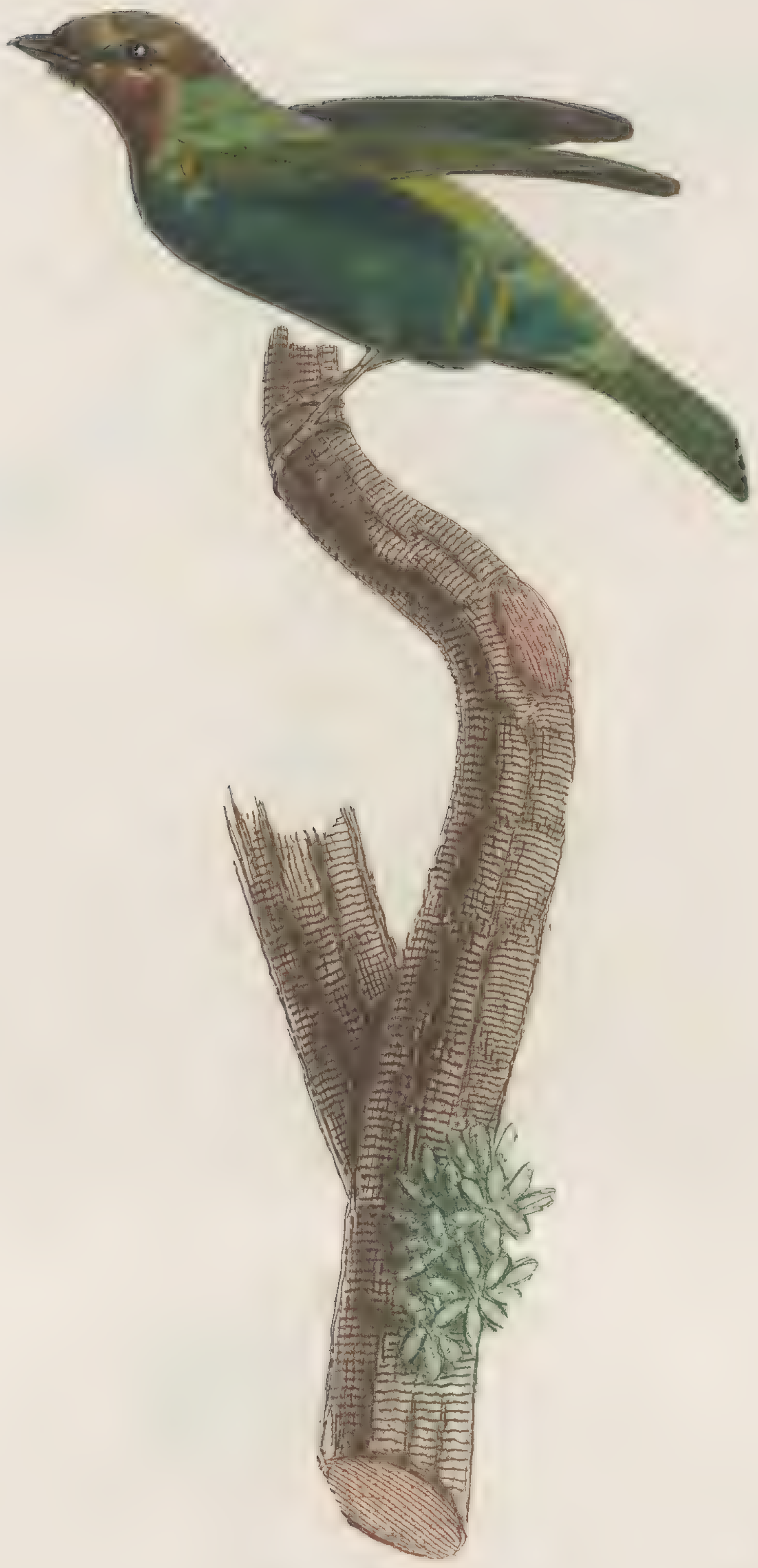

Tangara Rouverdun femelle

Pauline de Courcelles pinx t. de l'Imprimerie de Millevoy. Gremilliet sculp t.

TANGARA ROUVERDIN.[1]

Tanagra gyrola. Gmel.

*

TANGARA vert à tête rousse, poitrine bleue, et base de l'aile marquée d'une tache jaune (mâle); — T. tout vert, tête d'un vert brun (femelle.)

Tanagra *viridis, capite rufo, pectore cœruleo, alis supra macula alba notatis* (mas); — T. *viridis, capite viridi-fuscescente* (fœmina.)

MÂLE.

Tangara Peruviana viridis, Briss. Ornith. 3, p. 23, n.° 13, pl. 4, fig. j.
Fringilla gyrola, Linn. Syst. nat. ed. 10, p. 181, n.° 12.
Fringilla viridis capite spadiceo, Koelrenter, nov. com. petrop. 11, p. 432, n.° 4, pl. 15, fig. iv.
Rouverdin, Buff. Hist. nat. des oiseaux, t. 4, p. 286.
— Édit. de Sonnini, t. 48, p. 342 (note.)
Tangara du Pérou, Buff. pl. enlum. n.° 133, fig. ij.
Red-headed greenfinch, Edw. Av. pl. 23.
Red-headed Tanager, Lath. Syn. 2, 1, p. 233, n.° 27.
— Lath. Syst. ornith. genr. 37, sp. 26.
Fringilla pectore cœruleo, Klein, Av. p. 98, n.° 12.
Tanagra gyrola, Linn. Syst. nat. edit. 12, t. 1, p. 315.
— Gmel. Syst. nat. edit. 13, t. 1, pars 2, p. 891, sp. 7.

FEMELLE.

Tangara tacheté de Cayenne, pl. enlum. n.° 301, fig. j.
Syacou femelle, Buff. Hist. nat. des oiseaux, t. 4, p. 288.
Tanagra Sayaca, Gmel. Syst. nat. edit. 13, t. 1, pars 2, p. 897, sp. 20.

Le Tangara Rouverdin est à peu près de la taille du Septicolor, auquel il ressemble d'ailleurs beaucoup. Par ses couleurs, il se rapproche assez des Tangaras Passe-vert, Péruvien et Syacou. Tout le dessus de son corps, son ventre, et la partie extérieure des grandes pennes de ses ailes et de sa queue, sont d'un beau vert : le dessus de sa tête est d'un roux brillant; et cette couleur, qui renferme les yeux, ne descend pas plus bas que l'occiput, et passe à peine sous le gosier; on voit quelques plumes noires près de l'ouverture des narines, et quelques autres plumes un peu moins noires entre l'œil et la base du bec; le roux du dessus de la tête est bordé en arrière par une ligne très étroite d'un jaune fauve, et qui forme une espèce de demi-collier.

---

[1] C'est par erreur que les planches qui accompagnent ce texte ont pour titre *Tangara Rouverdun*; il faut lire *Tangara Rouverdin*.

Sur la poitrine, la couleur verte du corps prend une teinte bleue assez éclatante. On remarque sur la base de chaque aile une tache d'un jaune assez pur. Les plis des jarretières sont un peu rousseâtres. La partie interne des grandes pennes des ailes et de la queue est d'un gris-brun; le bec, les pates et les ongles sont bruns.

Dans quelques individus, et notamment dans celui décrit par Edwards, la petite bande d'un jaune fauve qui borde en arrière la couleur rousse de la tête manque tout-à-fait. Buffon n'a pas tenu compte de cette petite bande, qui à la vérité est très peu apparente.

Nous avons trouvé dans les galeries du Muséum d'Histoire naturelle, un oiseau qui nous paroît être celui décrit par Buffon comme étant le mâle du Tangara Syacou, et dont ce naturaliste a donné une figure sous la dénomination de *Tangara tacheté de Cayenne* (pl. enluminée, n.º 301, fig. 1). Cet oiseau ne ressemble pas, autant que le dit Buffon, au Tangara Syacou, et tout nous porte à croire qu'il appartient plutôt à l'espèce du Tangara Rouverdin.

En effet, il est d'un beau vert comme le Tangara Syacou; mais, quoiqu'il porte l'épithète de *tacheté,* il est d'une couleur uniforme; ce qui se rapporte beaucoup plus au Rouverdin qu'au Syacou, dont le caractère spécifique le plus tranché est de présenter des taches noires disposées à recouvrement. De plus, il a la même taille et les mêmes formes que le Rouverdin; la couleur verte de son plumage est à peu de chose près du même ton que celle du Rouverdin; mais l'on ne retrouve ni la tache jaune de la base des ailes, ni la teinte bleue que l'on voit sur la poitrine du Rouverdin; la tête ne présente pas non plus la belle couleur roux-marron qu'on observe sur celle de cet oiseau. Mais à la même place, et ce caractère est le plus important, on remarque que la couleur verte est moins pure et prend un teinte brune; et, en regardant avec attention, on voit sur le front, près de la base du bec, plusieurs petites plumes rousses. Cette disposition semblable des couleurs dans les deux oiseaux donne une présomption assez bien fondée pour croire que ces deux oiseaux, tous deux adultes, appartiennent à la même espèce, et qu'ils ne diffèrent que par le sexe. Nous regarderons donc le plus brillant en couleur comme le mâle, et celui dont le plumage a moins d'éclat comme la femelle. Nous ne tenons cependant pas absolument à notre opinion, ces oiseaux nous étant trop peu connus pour que nous puissions rien affirmer sur les différences qui existent entre leur sexe.

L'espèce du Tangara Rouverdin est confinée, comme toutes celles de la division des Tangaras proprement dits, dans l'Amérique méridionale, et principalement à Cayenne, à Surinam et au Brésil. Ces oiseaux se réunissent en troupes et paroissent voyager, car on ne les voit pas constamment toute l'année dans la même contrée; ils se tiennent éloignés des endroits habités, et semblent préférer les grandes forêts aux lieux découverts M. de Sonnini, qui a communiqué à Buffon un grand nombre d'observations sur les animaux de la Guiane et de Cayenne, et particulièrement sur les oiseaux du genre des Tangaras, a remarqué que « les Rouverdins arrivent dans les forêts de la Guiane deux ou trois fois par an, pour manger le fruit d'un grand arbre sur lequel ils se perchent en troupes, et qu'ils s'en retournent ensuite dès que cette nourriture vient à leur manquer. »

Ces oiseaux, peu communs dans leur pays natal, sont aussi très rares dans les collections. Les deux seuls individus que nous ayons vus et décrits appartiennent au Muséum national d'Histoire naturelle.

Toutes les figures du Rouverdin que l'on a publiées jusqu'à ce jour sont peu exactes, et ne donnent qu'une idée imparfaite de ce joli Tangara. La meilleure de toutes cependant est celle d'Edwards.

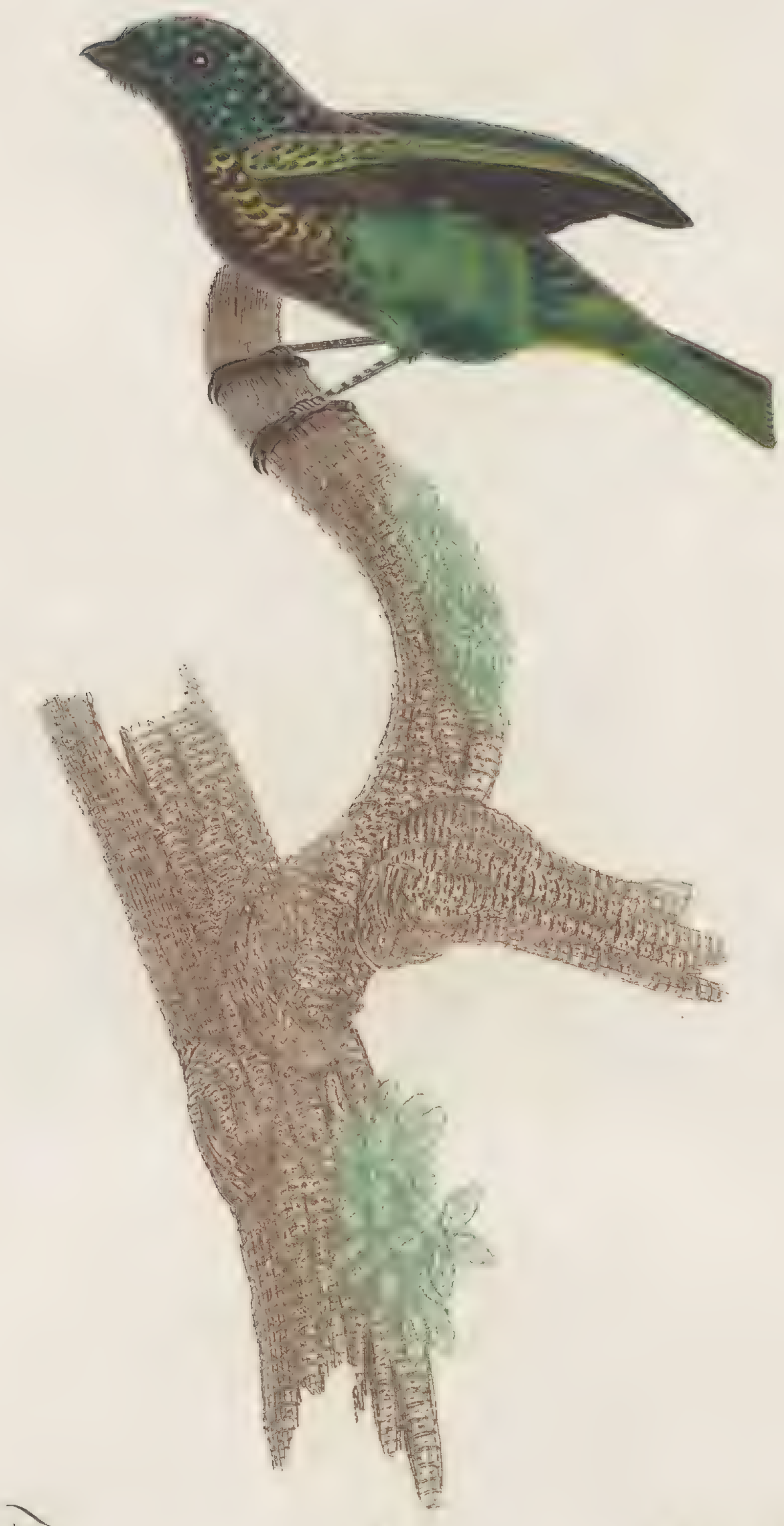

Tangara Syacou. Adulte.

Pauline Decourcelles pinx.t de l'Imprimerie de Rousset. Gremillet sculp.t

BLANK
PAGE

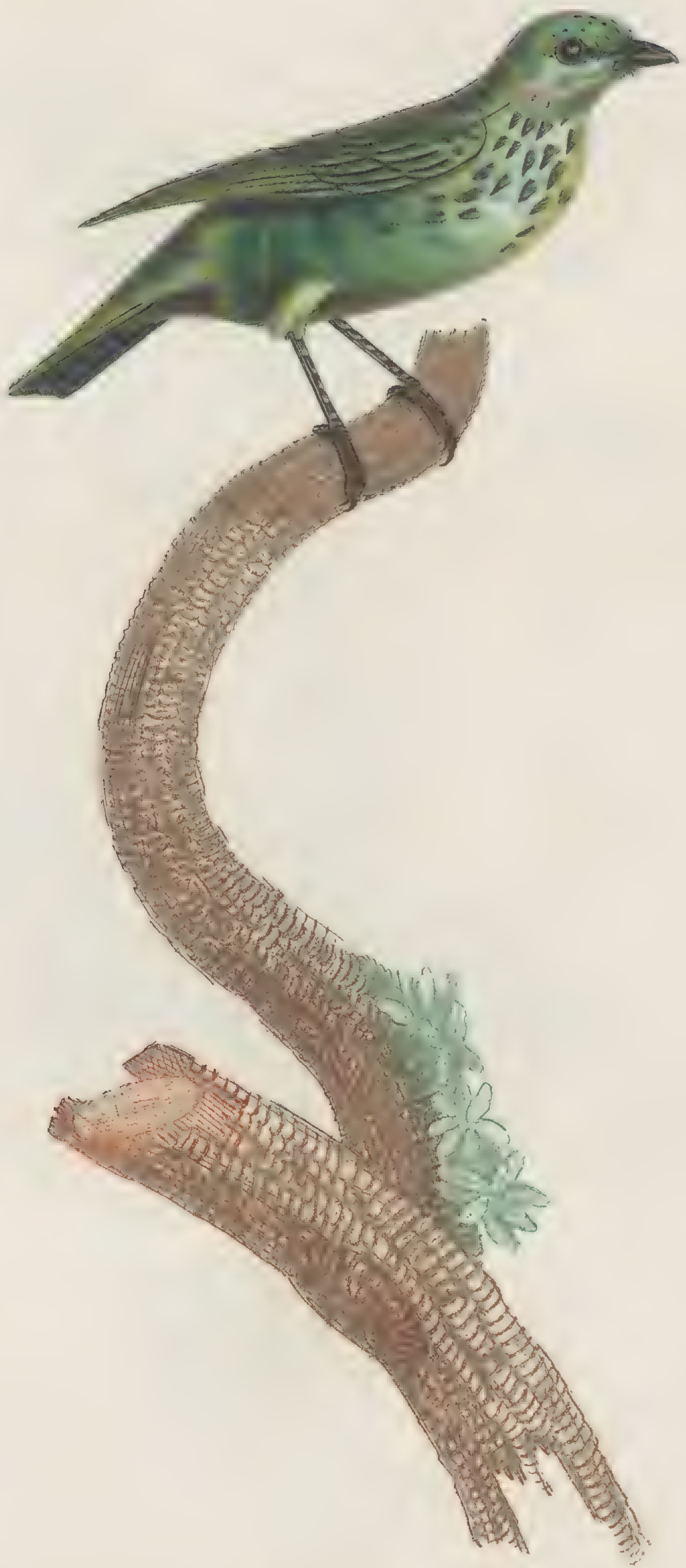

Tangara Syacou jeune àge.

Pauline Decourcelles pinx.t de l'Imprimerie de Rousset. Gremilliet sculp.t

TANGARA SYACOU.

Tanagra punctata. GMEL.

*

TANGARA vert, à taches noires, d'un blanc-jaunâtre aussi tacheté de noir en dessous (mâle); — ventre blanc à taches écartées (jeune âge.)

TANAGRA *nigro-punctata, supra viridis, subtus flavescente-albida* (mas); — *ventre albo, maculis nigris remotis* (junior.)

Tanagra viridis Indica punctata, BRISS. Ornith. t. 3, p. 19, n.° 11, pl. 4, fig. ij.
Syacou, BUFF. Hist. nat. des oiseaux, t. 4, p. 288.
Tangara tacheté des Indes, pl. enlum. n.° 133, fig. j.
Spotted green Titmouse, EDW. Glean, pl. 262.
Spotted Tanager, LATH. Syn. t. 2, 1, p. 228, n.° 20.
Tanagra punctata, GMEL. Syst. nat. édit. 13, t. 1, pars. j, p. 897, sp. 21.

LE Syacou est de la taille du Septicolor : toutes les plumes dont il est couvert sont noires dans leur milieu et entourées d'une petite bordure de différente couleur, ce qui donne à son plumage un aspect particulier, et comme s'il étoit formé d'écailles à recouvrement, dont chacune seroit marquée d'une tache noire vers sa base. Sur le sommet de la tête, le bord de ces plumes écailleuses est d'un vert-bleuâtre; sur le dos, d'un vert plus pur; sur la poitrine et le dessous du cou, d'un assez beau blanc; vers la base de l'aile, d'un vert-jaunâtre, etc. Les plumes des côtés du corps sont les seules qui ne présentent pas de taches noires, du moins à l'extérieur, car leur base est aussi de cette couleur; elles paroissent d'un vert-jaunâtre uniforme. Le dessous du croupion est jaune; les pennes des ailes sont noires, et toutes, à l'exception de la première, sont extérieurement bordées de vert; celles de la queue le sont aussi, si l'on en excepte les deux supérieures qui sont d'un vert obscur uniforme.

Le bec et les pieds sont bruns.

Tels sont les individus adultes. M. Becqueur nous a prêté un oiseau de cette espèce qui nous paroît être un jeune, du moins si nous en jugeons par sa petite taille : il diffère principalement de l'adulte en ce que son ventre et sa poitrine sont d'un assez beau blanc, et que les taches noires y sont beaucoup plus rares et plus écartées.

Buffon pense, d'après Sonnini, que l'oiseau que nous venons de décrire dans deux âges différents n'est qu'une variété ou bien une simple différence de sexe de son *Tangara tacheté de Caïenne*, qui est entièrement vert, et dont les parties supérieures du corps sont légèrement mêlées de bleuâtre. Nous ne pouvons adopter cette opinion, car nous avons eu entre les mains l'individu, peut-être unique dans les collections, qui a servi à la description que Buffon a donnée de son Syacou mâle, et nous nous sommes assurés qu'il appartient à l'espèce du Rouverdun, dont il ne diffère qu'en ce que sa tête est d'un vert semblable à celui du corps : cependant on aperçoit autour du bec de petites plumes rousses qui semblent indiquer que cet oiseau est un jeune qui n'a pas encore subi sa dernière mue.

Quand au *Sayacu* de Marcgrave, de Willulghby, de Raj et d'Edwards, il nous paroît qu'il ne diffère pas du Tangara Évêque.

La planche enluminée 133, fig. j, donne une idée assez exacte du Syacou; mais elle représente les pieds et le bec de couleur jaunâtre, tandis qu'ils sont bruns.

La figure d'Edwards est très défectueuse quant aux formes; du reste les couleurs sont assez bien rendues.

BLANK
PAGE

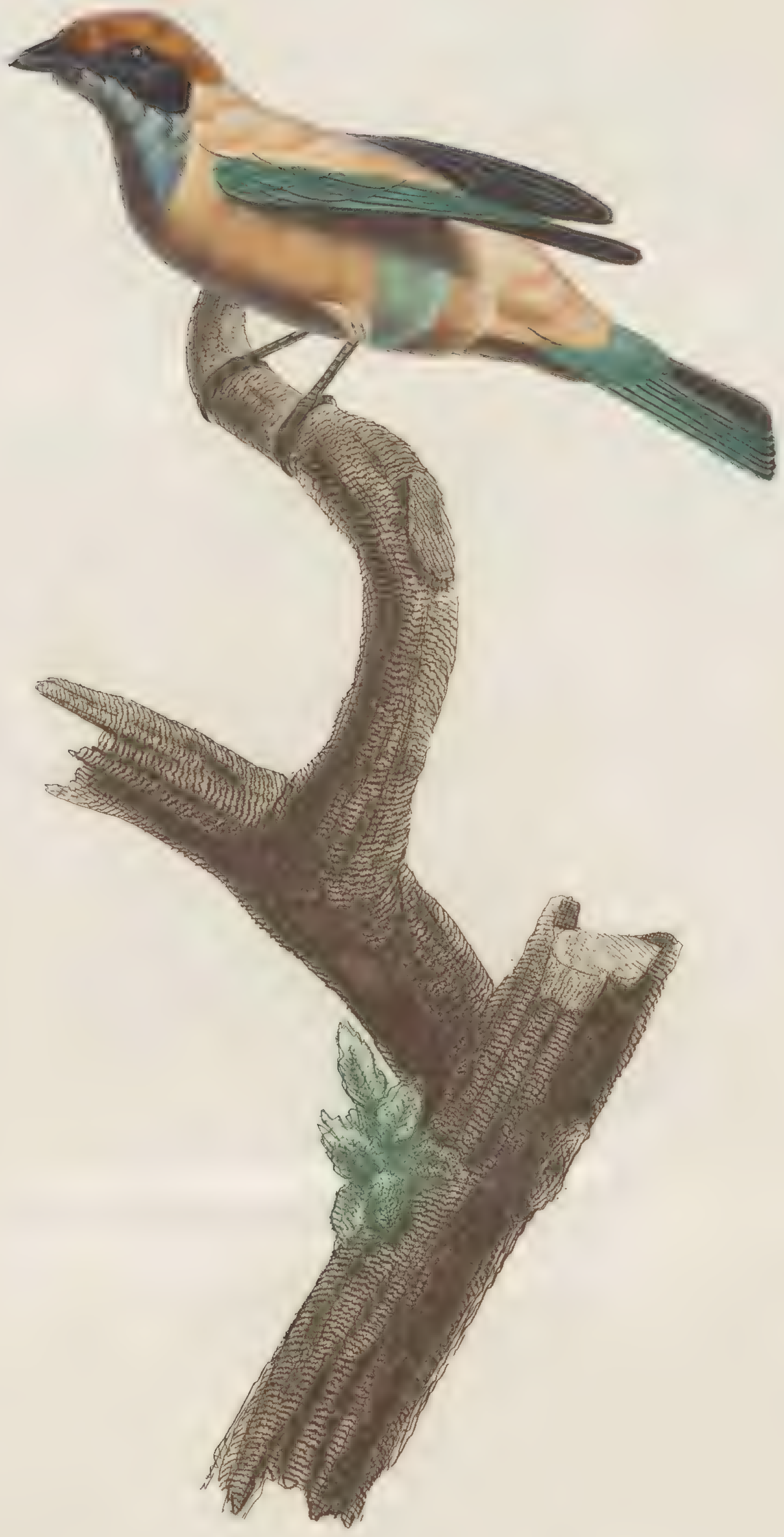

Paſse-vert femelle.

Pauline de Courcelles pinx. de l'Imprimerie de Millevoy. Gremilliet sculp.

TANGARA PASSE-VERT.

Tanagra Cayana. GMEL.

*

TANGARA d'un jaune pâle avec des reflets verts, dessus de la tête roux, joues noires, ventre gris mêlé de bleu pâle (mâle.)

TANAGRA *pallide-lutea, pileo rufo, genis nigris, ventre griseo cœruleo confuse mixto* (mas.)

Acanthis amethistina leucocephalos, Serin sauteur, BARRÈRE, France équinoxiale, p. 121.
Tangara Cayennensis viridis, BRISS. Ornith. t. 3, p. 21, n.° 12, pl. 4, fig. iij.
Passe-vert (espèce de Friquet), BUFF. Hist. nat. des oiseaux, t. 3.
Passe-vert (Tangara), BUFF. Hist. nat. des oiseaux, t. 4, p. 494.
— Édit. de SONNINI, t. 48, p. 319, et 47, p. 168.
Moineau à tête rousse de Cayenne, BUFF. pl. enlum. n° 291, fig. ij.
Tangara à tête rousse de Cayenne, pl. enlum. 290, fig. j.
Rufous-headed Tanager, LATH. Syn. av. II, I, p. 231, n.° 26; Syst. ornith. gen. 37, sp. 25.
Tanagra Cayana, GMEL. Syst. nat. edit. 13, t. 1, pars. 2, p. 892, sp. 8.

Tangara, LINN. collect. acad. t. 3, acad. de Suède, p. 59, pl. III.
Tanagra Cayana, var. B. GMEL. Syst. nat. edit. 13, t. 1, pars. 2, p. 892, sp. 8.
Passe-vert à tête bleue, BUFF. Hist. nat. des oiseaux, t. 4, p. 275.
Rufous-headed Tanager, var. B. LATH. Syst. ornith. gen. 37, sp. 25, var. B.

CET oiseau, dont nous donnons la figure sous le nom de *Passe-vert femelle,* diffère assez du Tangara péruvien, avec lequel nous l'avions d'abord confondu, pour devoir être considéré comme appartenant à une espèce distincte de celle de cet oiseau.

En effet, il est d'un tiers plus petit; sa queue est plus longue à proportion; son plumage n'est pas à beaucoup près aussi riche en couleurs, et les couleurs sont différentes, si ce n'est celle qui couvre la tête, qui est rousse dans les deux oiseaux; mais elle s'étend jusqu'à la base du cou dans le Tangara péruvien, tandis qu'elle ne forme qu'une petite calotte sur le *vertex* du Tangara Passe-vert proprement dit. Pour compléter l'énumération des différences que l'on remarque entre ces oiseaux, il faut encore dire qu'ils habitent des pays différents, et que l'un des deux est aussi rare dans la collection que l'autre y est commun.

Il ne faut donc avoir aucun égard aux titres placés au bas des deux planches que nous donnons sous les noms de *Tangara passe-vert mâle* et *Tangara passe-vert femelle.* La première de ces planches représente le *Tangara péruvien,* mais nous ne savons de quel sexe; la seconde, qui représente le *Tangara passe-vert,* paroît avoir pour sujet une femelle de cette espèce : du moins le peu de vivacité des couleurs semble confirmer cette conjecture.

Buffon a décrit deux fois le Passe-vert; la première, comme étant un Moineau voisin de l'espèce du Friquet; la seconde, comme étant un véritable Tangara. Il a été induit en erreur, ainsi qu'il le dit lui-même, par les noms qu'il avoit fait mettre au bas de ses planches enluminées.

Par la forme et les proportions de son bec et de ses pates le Passe-vert appartient à la première division des Tangaras ou à celle des Tangaras proprement dits; sa taille est à peu près celle du Septicolor. Le dessus de son cou, son dos et son croupion sont d'un jaune-pâle-doré, brillant comme de la soie crue, et qui laisse apercevoir quelques reflets verts. Ce sont ces reflets verts qui ont fait donner à cet oiseau, par Buffon, le nom de Passe-vert, qui n'est qu'une contraction de *Passereau-vert.*

Le dessus de la tête est d'un roux-marron bien moins foncé que dans le Tangara péruvien. La partie des joues située au-dessous de l'œil est couverte de petites plumes noires comme dans le Tangara péruvien; les plumes scapulaires, les petites couvertures des ailes et celles de la queue sont d'un vert assez prononcé.

La couleur jaune-pâle-dorée que l'on remarque sur le dos de cet oiseau se voit aussi en-dessous, mais elle est beaucoup moins niteuse : sous la gorge elle se change en un gris-bleu; sous le ventre elle forme un fond changeant en roux ou en gris-bleu, selon la position où l'on se trouve relativement à l'oiseau. Les grandes pennes des ailes et de la queue sont obscures et bordées de vert-bleuâtre ou de vert-d'eau; la queue en-dessous, le bec et les pates sont noirâtres.

Buffon dit que dans quelques individus de cette espèce le roux du sommet de la tête descend beaucoup plus bas sur le cou que dans d'autres: cette couleur s'étend d'une part sur la poitrine et le ventre, et de l'autre sur le cou et tout le dessus du corps, et le vert des plumes des ailes est changeant en bleu. Nous avons quelques raisons de croire que ce naturaliste célèbre a confondu l'espèce du Passe-vert avec celle du Tangara péruvien.

Encore, selon Buffon, la femelle, dans l'espèce du Passe-vert, diffère du mâle en ce qu'elle a le dessus du corps vert et le dessous d'un jaune obscur avec quelques reflets verdâtres. Il renvoie à ses planches enluminées pour faire saisir les différences qu'il annonce; mais ces planches ne diffèrent pas sensiblement entre elles, et paroissent avoir été faites d'après des oiseaux très semblables entre eux, si même elles n'ont pas été faites d'après un seul individu.

Tous les ornithologistes s'accordent à regarder comme une simple variété de l'espèce du Passe-vert le Tangara dont Linnée a donné la description suivante dans la collection académique :

« Ce Tangara est gros comme une Lavandière. Sa tête est d'un bleu très vif; le devant de son cou, sa poitrine et son ventre sont d'un jaune-doré; son dos est d'un jaune-verdâtre, ses ailes et sa queue vertes sans mélange de jaune lorsqu'elles sont fermées, noires en dessus et en dessous lorsque les plumes se recouvrent. Les couvertures supérieures de la queue sont d'un vert jaunâtre. Son bec est noir, pointu, un peu arrondi, et a cinq à six poils à sa base. »

Nous pensons que cet oiseau appartient à une espèce différente de celle du Passe-vert, et nous sommes assez fondés à croire que ce n'est que la femelle de l'Euphone organiste.

Le Passe-vert habite les endroits découverts et les environs des habitations de Cayenne. Sa nourriture consiste en bananes goyaved et autres fruits. Il fait presque autant de tort aux rizières que nos Moineaux domestiques en font aux champs de blé. Ils vont par paire ou par ménage, et ne se rassemblent jamais en troupes. Leur voix est un cri bref et aigu.

Les Créoles donnent à ces oiseaux le nom de *Dauphinois*.

Les Passe-verts sont très communs dans les cabinets d'Histoire naturelle.

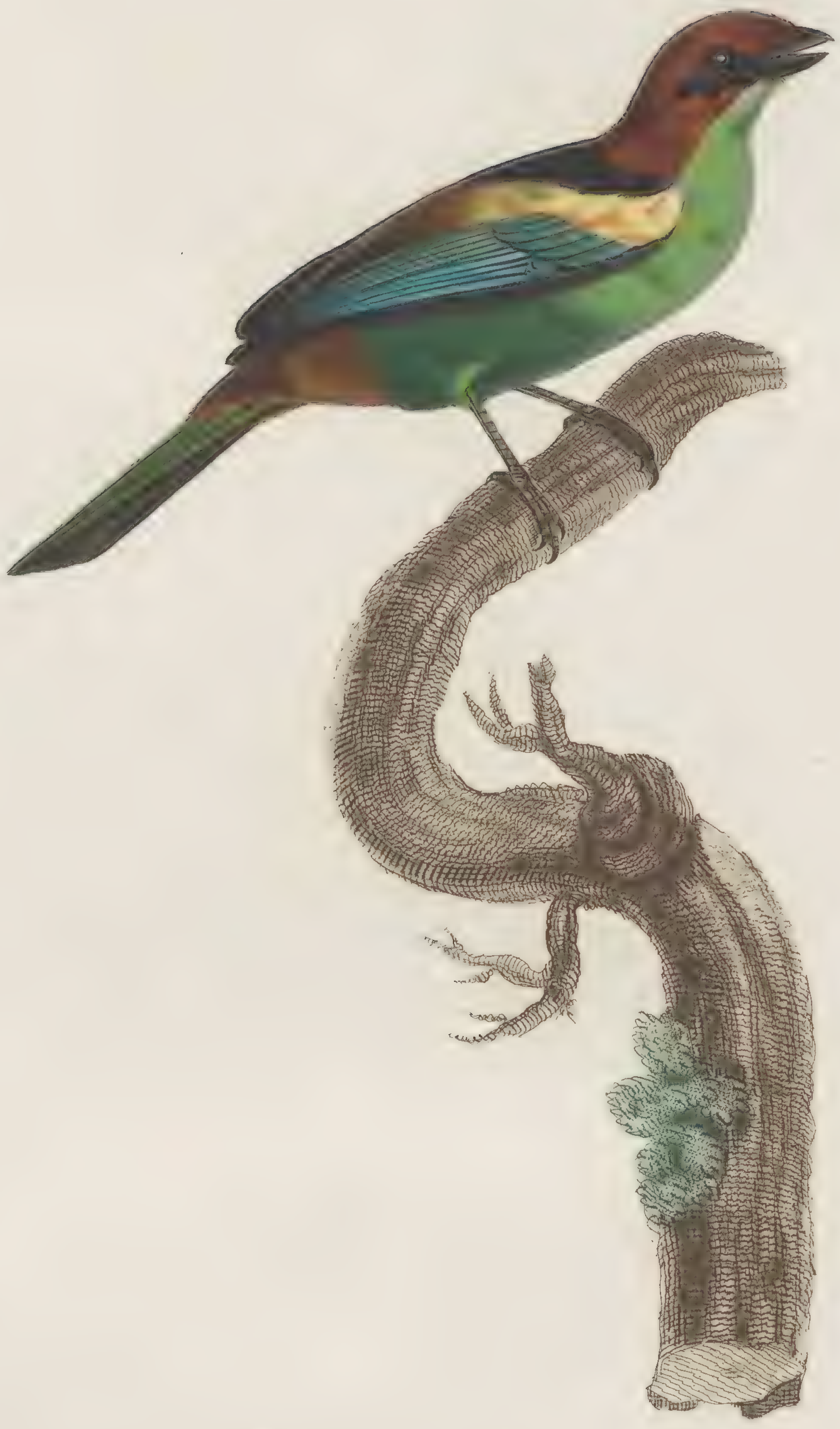

Paſsé-vert mâle.

Pauline de Courcelles pinx

de l'Imprimerie de Millevoy.

Gremilliet sculp.

TANGARA PÉRUVIEN.

Tanagra peruviana. Nob.

*

TANGARA à tête et cou d'un roux-fauve en dessus, à gorge, poitrine et côtés du corps d'un vert de béril, plumes interscapulaires noirâtres, petites couvertures des ailes, bas du dos et croupion d'un jaune-pâle avec des reflets verts et des reflets dorés.

Tanagra *pileo et collo superiore fulvo-rufescentibus, gula, pectore hypochondriisque beryllinis, dorso superiore nigricante, tectricibus alarum, dorso infimo et uropygio flavescentibus.*

Cet oiseau ressemble beaucoup au Tangara Passe-vert par les teintes de son plumage; mais il en diffère cependant en ce que sa taille est plus forte que celle de cet oiseau, que ses couleurs sont autrement disposées, et que sa queue est comparativement plus longue.

Nous l'avons pris d'abord pour le *mâle du Passe-vert,* et nous avons fait graver ce nom sous la planche qui le représente; mais depuis peu, nous nous sommes assurés qu'il appartient réellement à une espèce distincte. [1]

Ce Tangara a été rapporté du Pérou par Dombey. On ne le trouve pas à Cayenne, où l'espèce du Passe-vert est très commune.

---

[1] Le tirage et les retouches de cette planche étant achevés lorsque nous nous sommes aperçus de cette légère erreur, nous n'avons pas cru devoir supprimer les épreuves tirées. Nous nous bornerons à avertir le relieur qu'il doit placer, avec l'article du Tangara péruvien, la planche intitulée, *Tangara Passe-vert mâle.*

Cet oiseau a le dessus de la tête et du cou d'un roux-fauve; la gorge, la poitrine et les côtés du corps d'un vert de béril clair. Les plumes interscapulaires sont noirâtres; les petites couvertures supérieures des ailes et le bas du dos sont d'un jaune-pâle avec des reflets verts dorés. Les grandes pennes des ailes et de la queue sont brunes et bordées à l'extérieur de bleu-verdâtre avec des reflets dorés; les pates et le bec sont bruns.

L'individu que nous avons décrit appartient à la collection nationale.

BLANK
PAGE

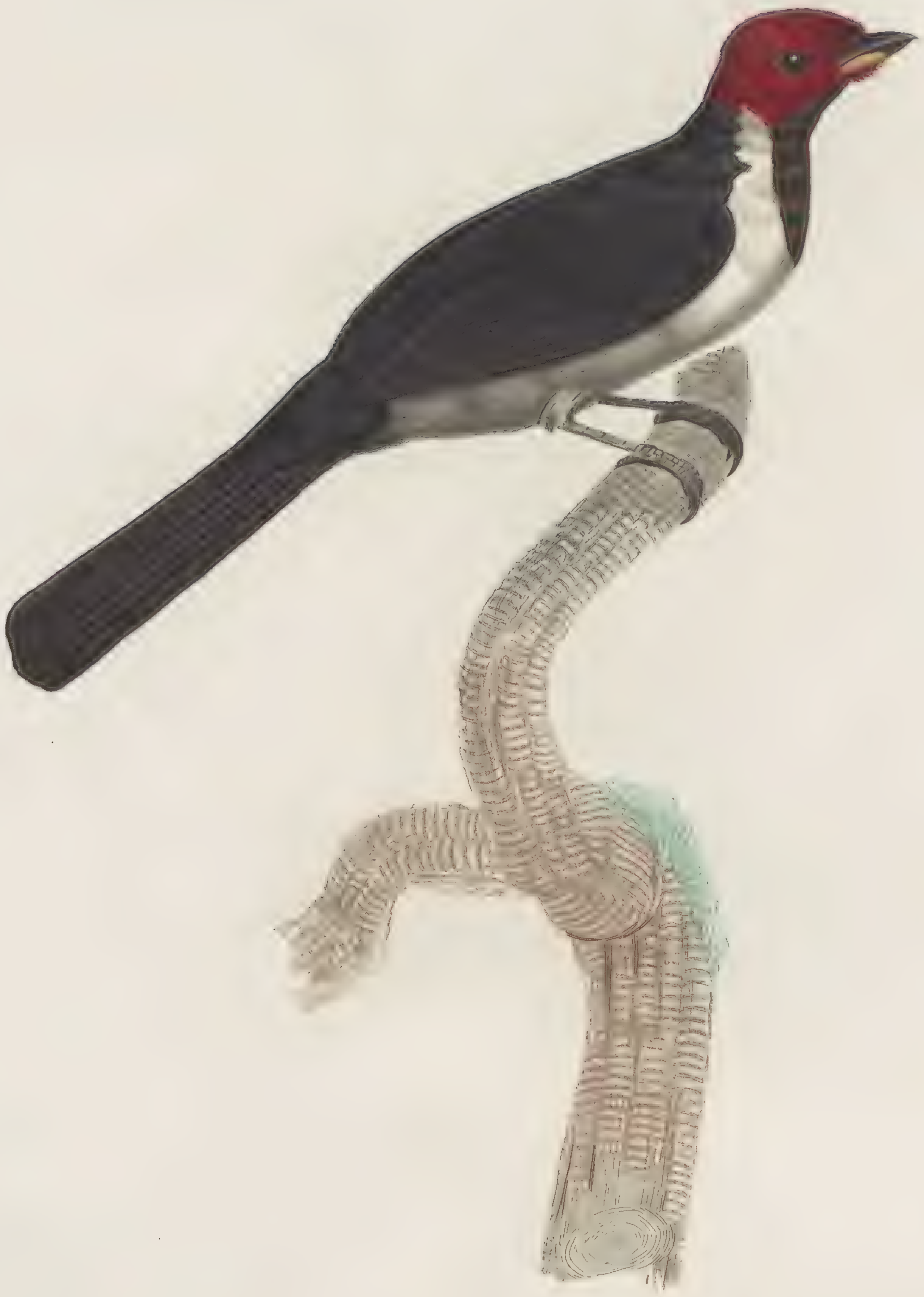

Tangara rouge Cap mâle.

Pauline Decourcelles pinx.t De l'Imprimerie de Rousset. Gremilliet sculp.t

BLANK
PAGE

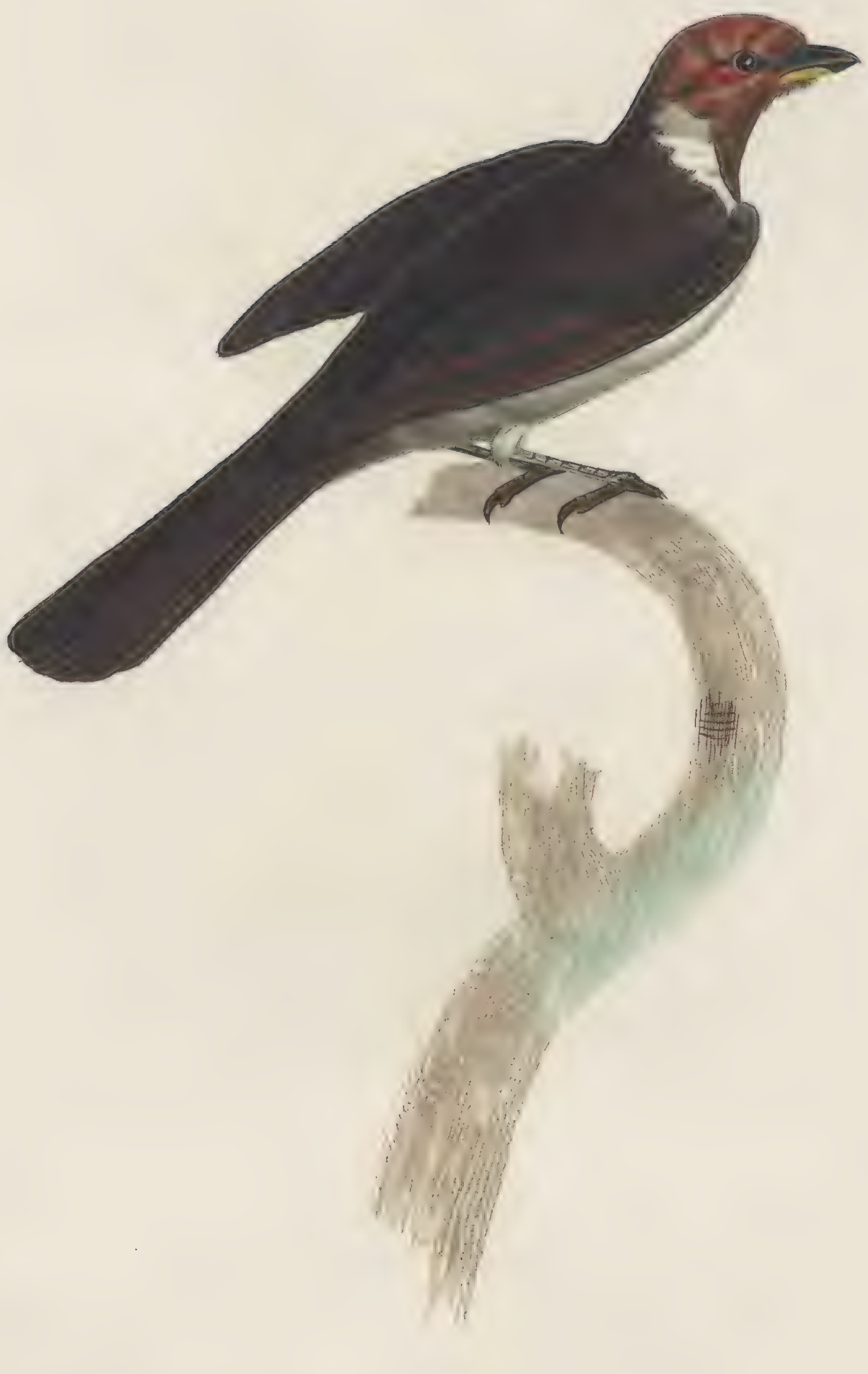

Tangara Rouge-cap mâle, dans la müe.

Pauline Decourcelles pinx.t De l'Imprimerie de Rousset. Gremilliet sculp.t

BLANK
PAGE

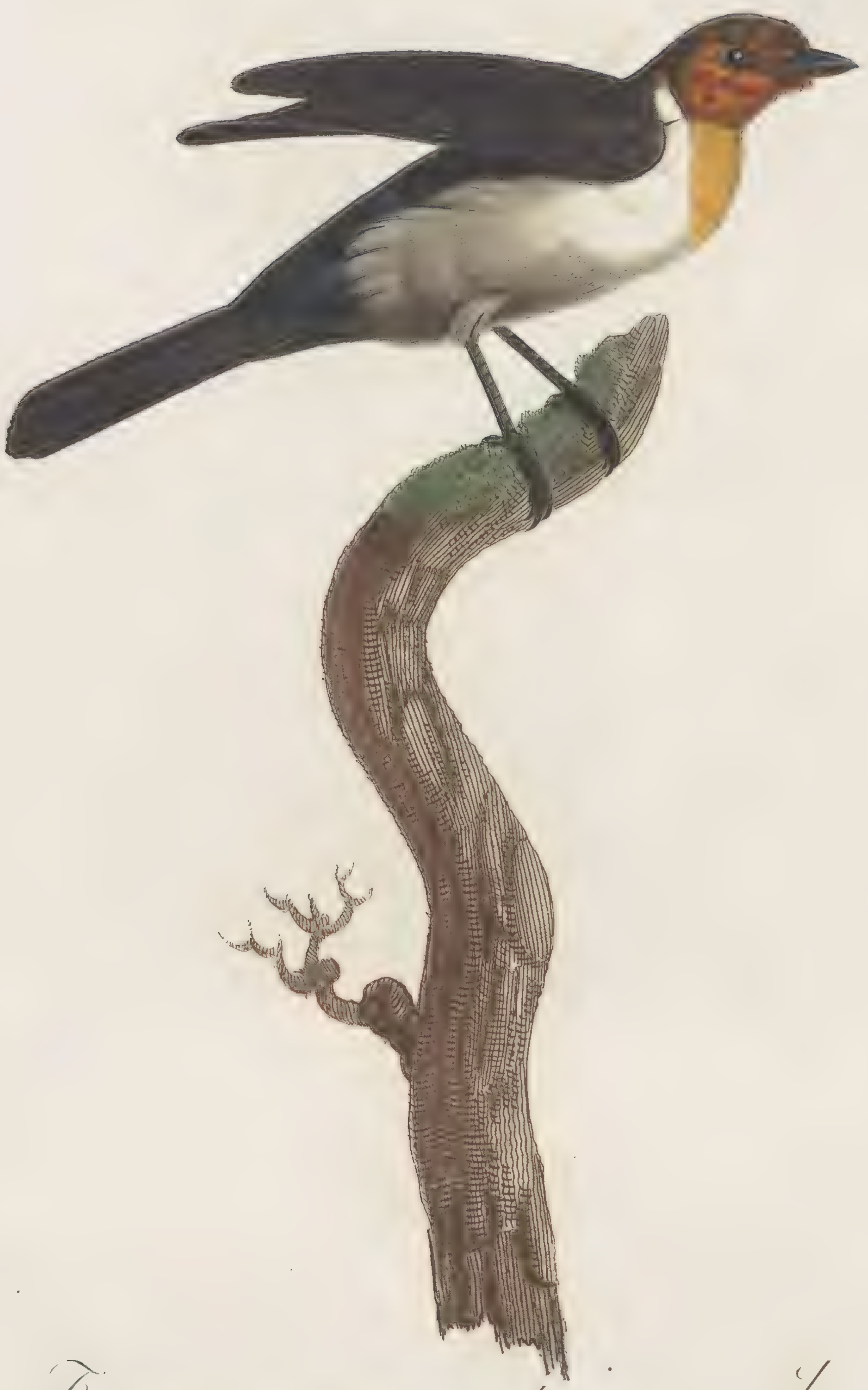

Tangara rouge cap jeune male.

Pauline Decourcelles pinx.t De l'Imprimerie de Rousset. Gremilliet sculp.t

TANGARA ROUGE-CAP

Tanagra gularis. Gmel.

*

TANGARA noir en dessus, blanc en dessous, tête d'un rouge brillant, gorge d'un pourpre noirâtre (mâle); — brun en dessus, blanc en dessous, gorge d'un jaune fauve (jeune âge.)

Tanagra *nigra, subtus alba, capite nitido rubro, jugulo obscure purpureo* (mas); — *fusca, subtus alba, jugulo flavescente* (mas junior.)

Cardinalis Americanus, Briss. Ornith. suppl. p. 67, pl. 4, fig. iv.
Rouge-cap, Buff. Hist. nat. des oiseaux, t. 4, pag. 267.
Tangara brun d'Amérique, Buff. pl. enlum. n.° 155, fig. ij.
Redheaden Tanager, Latham, Syn. ij, 1, p. 228, n.° 21; Syst. ornith. genr. 37, sp. 20;
Gm. Syst. nat. t. 1, pag. 894, sp. 13. (*Tanagra gularis.*)

Ce Tangara, par la disposition de ses couleurs, a quelques rapports avec le Cardinal dominicain; mais il en diffère par son bec qui est crochu et échancré à l'extrémité comme celui des autres Tangaras, tandis que le bec du Cardinal dominicain est conique et entier comme celui des Gros-becs, dans le genre desquels les naturalistes ont placé cet oiseau.

Nous ne connoissons pas la femelle du Rouge-cap; mais nous tenons de M. Viellot que ses couleurs, peu différentes de celles des mâles, sont seulement beaucoup moins vives. Le jeune âge nous a été prêté par M. Becqueur. Il diffère du mâle adulte en ce que la tache de sa gorge, au lieu d'être d'un pourpre obscur, est d'un jaune fauve, et que le dessus de son corps et de sa tête sont d'un brun noirâtre.

La collection du Muséum nous a offert deux mâles de l'espèce du Rouge-cap : l'un, tué après la mue, est en très bel état et se rapporte parfaitement aux descriptions que les ornithologistes ont données du Rouge-cap; il est de la taille du Pinson : son dos est d'un noir foncé, avec de légers reflets verdâtres; son ventre, les côtés de son cou et les couvertures inférieures des ailes, sont d'un beau blanc : la tête est couverte de plumes courtes, d'un rouge ponceau très brillant.

On voit sous la gorge une tache alongée et étroite, d'un rouge obscur, composée de plumes d'un brun-rouge à la base et noires à l'extrémité. Les pennes des ailes sont d'un noir un peu fuligineux, sans reflets : la queue, légèrement étagée, d'un noir plus décidé, est aussi d'un aspect terne.

L'autre individu de la collection a été tué dans le temps de la mue : c'est aussi un mâle. Les plumes rouges de sa tête sont entremêlées d'autres plumes d'un gris-fauve. La tache de la gorge est presque entièrement brune et n'offre que de légères apparences de pourpre; le dessus du dos est d'un noir-grisâtre.

Dans ces deux oiseaux, le bec est à peu près conformé comme celui des Tangaras proprement dits, il est cependant un peu plus alongé; la mandibule supérieure est noire en entier, et l'inférieure est jaune à la base seulement. Les pieds sont aussi noirâtres.

Selon Sonnini et Viellot, quelques individus de cette espèce ont la couleur noirâtre, mélangée d'une teinte brunâtre. Peut-être ces auteurs entendent-ils parler du jeune Rouge-cap.

Nous donnons la figure du mâle adulte, celle du mâle dans l'état de mue, et celle du jeune âge, d'après l'individu que nous a prêté M. Becqueur.

On trouve le Rouge-cap à la Guiane, mais il n'y est pas commun. Ses habitudes sont encore inconnues.

BLANK
PAGE

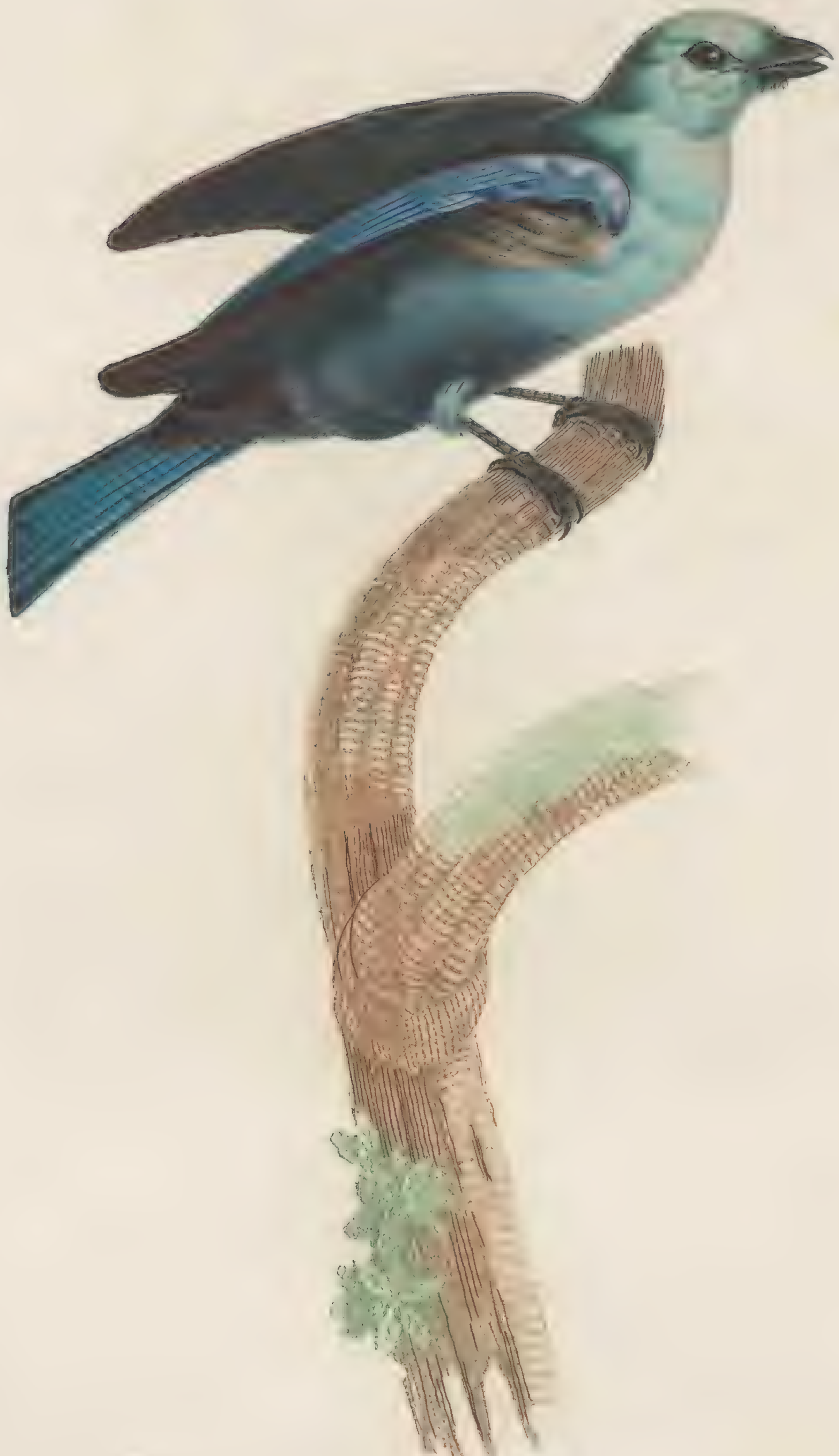

Tangara Evêque Mâle.

Pauline Decourcelles pinx.t de l'Imprimerie de Rousset. Gremilliet sculp.t

BLANK
PAGE

A

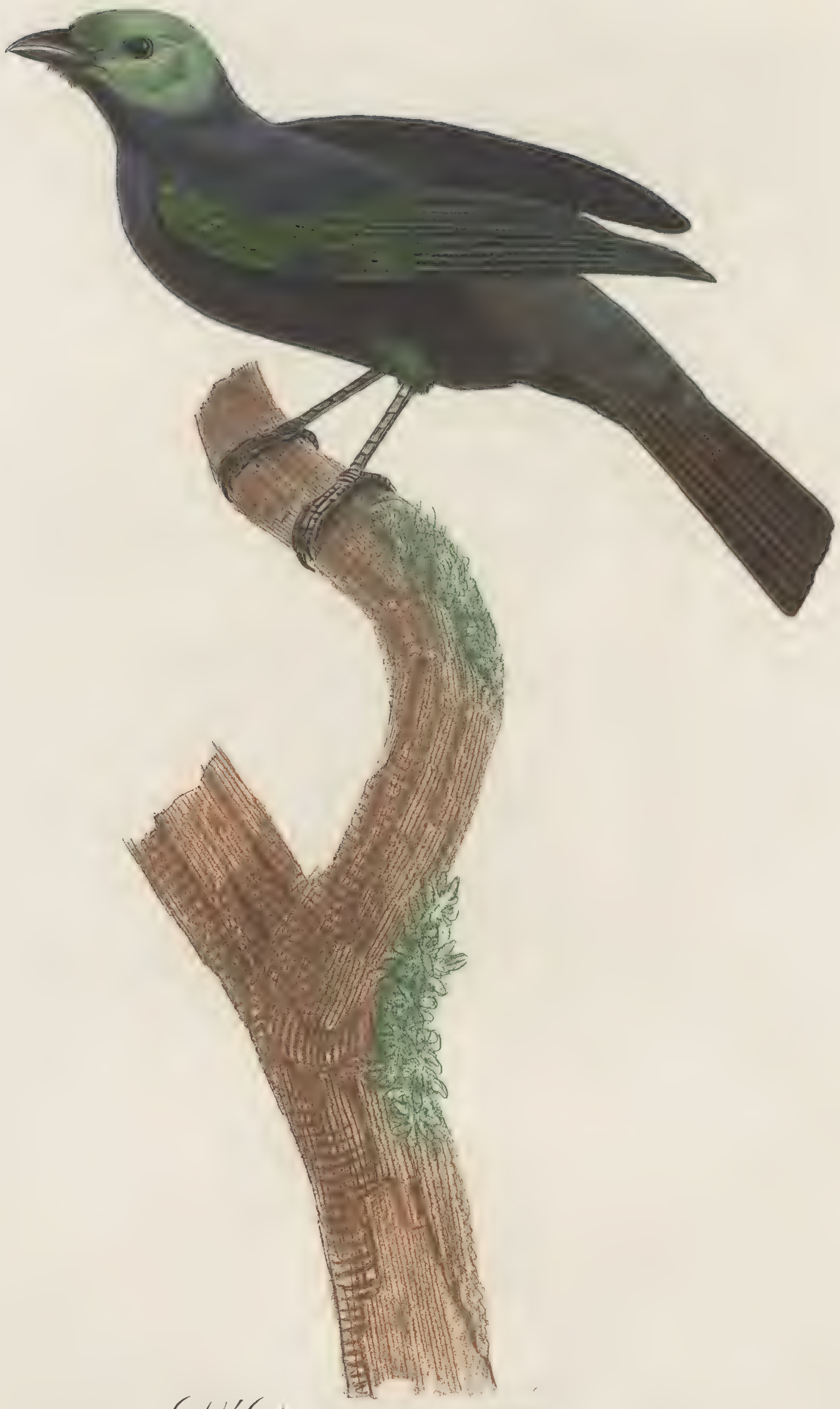

L'Evêque Femelle.

Pauline Decourcelles pinx.t de l'Imprimerie de Rousset. Gremilliet sculp.t

TANGARA ÉVÊQUE.

Tanagra Episcopus. Gmel.

*

TANGARA d'un bleu-cendré pâle, ailes et queue bleues à l'extérieur, une tache d'un violet pâle à la base de l'aile (mâle); — d'un gris foncé teint d'olivâtre, pennes des ailes olivâtres à la base, brunes à l'extrémité (femelle.)

Tanagra *dilute cœruleo-cinerascens, alis caudaque extus cœruleis, macula humerali, violaceo-albicante* (mas); *griseo-olivacea, remigibus olivaceis apice fuscis* (fœmina.)

Sayacu, Marcgr. Hist. nat. Bras. p. 193.
— Willulgh. Ornith. p. 256.
— Raj. Ornith. pag. 89, sp. 3.
— Salern. Ornith. p. 273, n.° 3.
Évêque, Salern. Ornith. p. 277, pl. 19, fig. iij.
Edw. Glean. pl. 351, fig. ij.
Tangara Brasiliensis varia, Briss. Ornith. t. 3, p. 18, n.° 10.
Episcopus avis, Briss. t. 3, p. 40, n.° 23; t. 1, fig. ij.
Bluet, Buff. Hist. nat. des oiseaux, édit. orig. t. 4, p. 265, pl. 12; édit. Sonnini, t. 48, p. 305.
Evéque, Buff. pl. enlum. n.° 178, fig. j et ij.
Dupratz, Louisiane, t. 2, p. 140.
Bishop Tanager, Lath. Syn. t. 2, 1, p. 226, n.° 18; et 227, n.° 19; Syst. ornith. genr. 37, sp. 17.
Tanagra Episcopus, Gmel. Syst. nat. édit. 13, t. 1, pars. j, p. 896, n.° 19.
Sayaca, Gmel. *ibid.* 897, n.° 20.
Gracula glauca, Sparm. mus. carlsc. fasc. 3, Tabul. 54.

Le Tangara Évêque a sept pouces environ de longueur. Le mâle est d'un bleu-cendré très pâle, tirant un peu sur le vert d'eau, et la couleur bleue est plus déterminée sur le dos et sur les flancs que sur la tête et sur la poitrine. Les grandes pennes de ses ailes sont d'un gris-brun à l'intérieur, et d'un bleu-clair très vif sur le bord externe; les petites couvertures supérieures sont d'une couleur lilas fort claire; le dessous de l'aile est gris-blanc à sa base et noirâtre vers l'extrémité. Les pennes de la queue sont brunes et bordées, du côté extérieur seulement, de bleu-verdâtre; cependant les deux supérieures sont uniformément de cette dernière couleur; le dessous de la queue est d'un vert-noirâtre; le bec et les pates sont noirs.

La femelle est d'un gris foncé teint d'olivâtre, principalement sur la tête et sur le croupion; ses ailes sont olivâtres dans leur première moitié, et d'un brun-noirâtre à l'extrémité, ces deux couleurs étant séparées par une ligne oblique bien tranchée. On aperçoit une légère teinte violette à la base de l'aile et sur les côtés du cou; la queue est d'un noir-brun; le dessous de l'aile est blanc à la base et noirâtre vers l'extrémité; le bec est un peu moins crochu que celui du mâle et de couleur noire, ainsi que les pates.

L'Évêque se trouve au Brésil et principalement à Caïenne; il va par paires, se nourrit de grains, se tient sur les lisières des forêts et non loin des plantations ou des endroits anciennement cultivés. Sa voix ressemble assez à celle de nos Moineaux.

Cette espèce et la suivante font le passage de la division des Tangaras, proprement dits, à celle des Tangaras Colluriens. Leur bec est plus fort que celui des premiers, et plus foible que celui des derniers; ce qui fait qu'il est assez difficile de leur assigner, de préférence, une place dans l'une ou l'autre de ces divisions; cependant l'éclat de leur plumage nous détermine à les laisser parmi les Tangaras proprement dits.

BLANK
PAGE

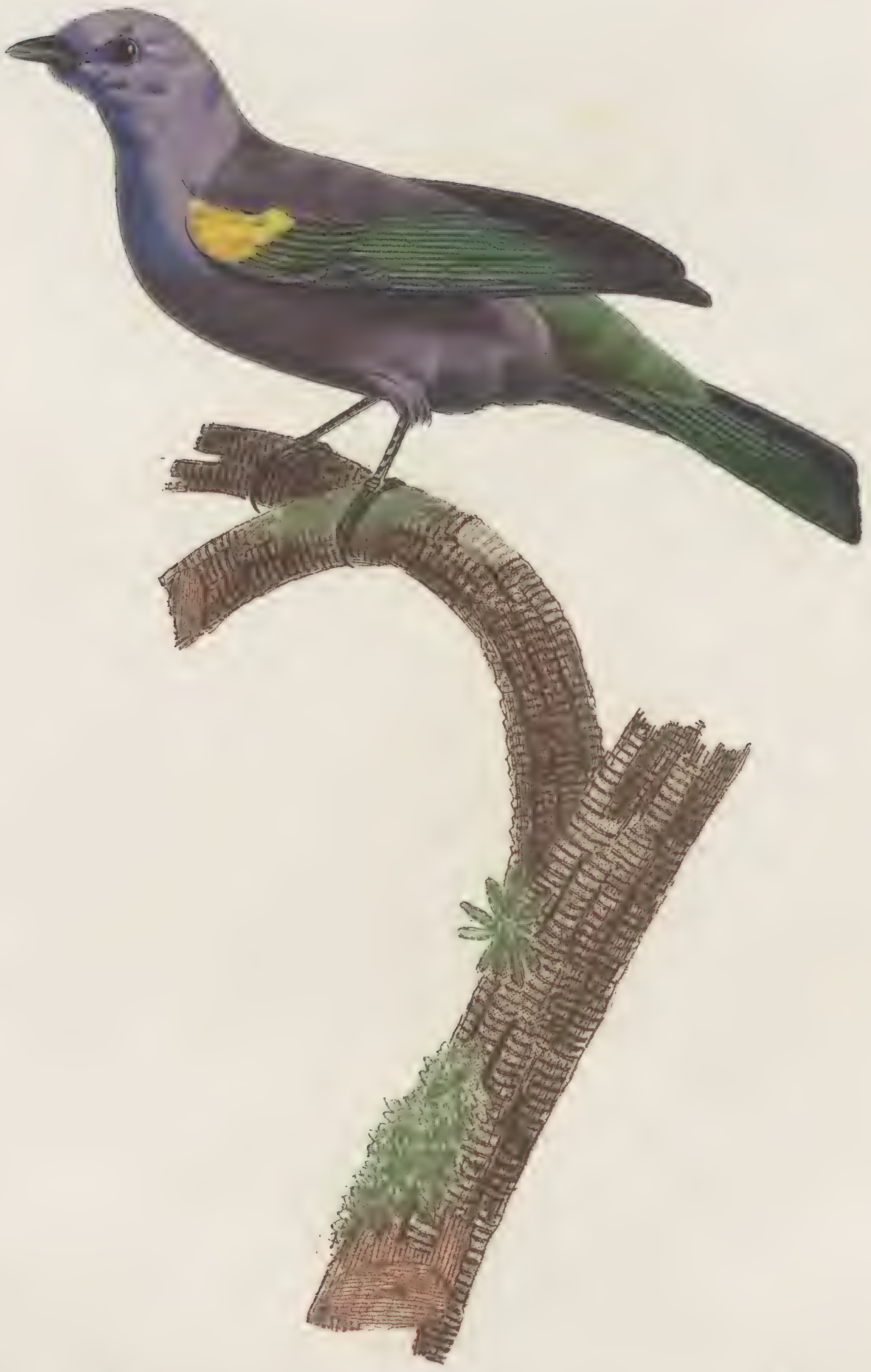

Tangara archevèque màle.

Pauline Decourcelles pinx.t de l'Imprimerie de Rousset. Gremillet sculp.t

BLANK
PAGE

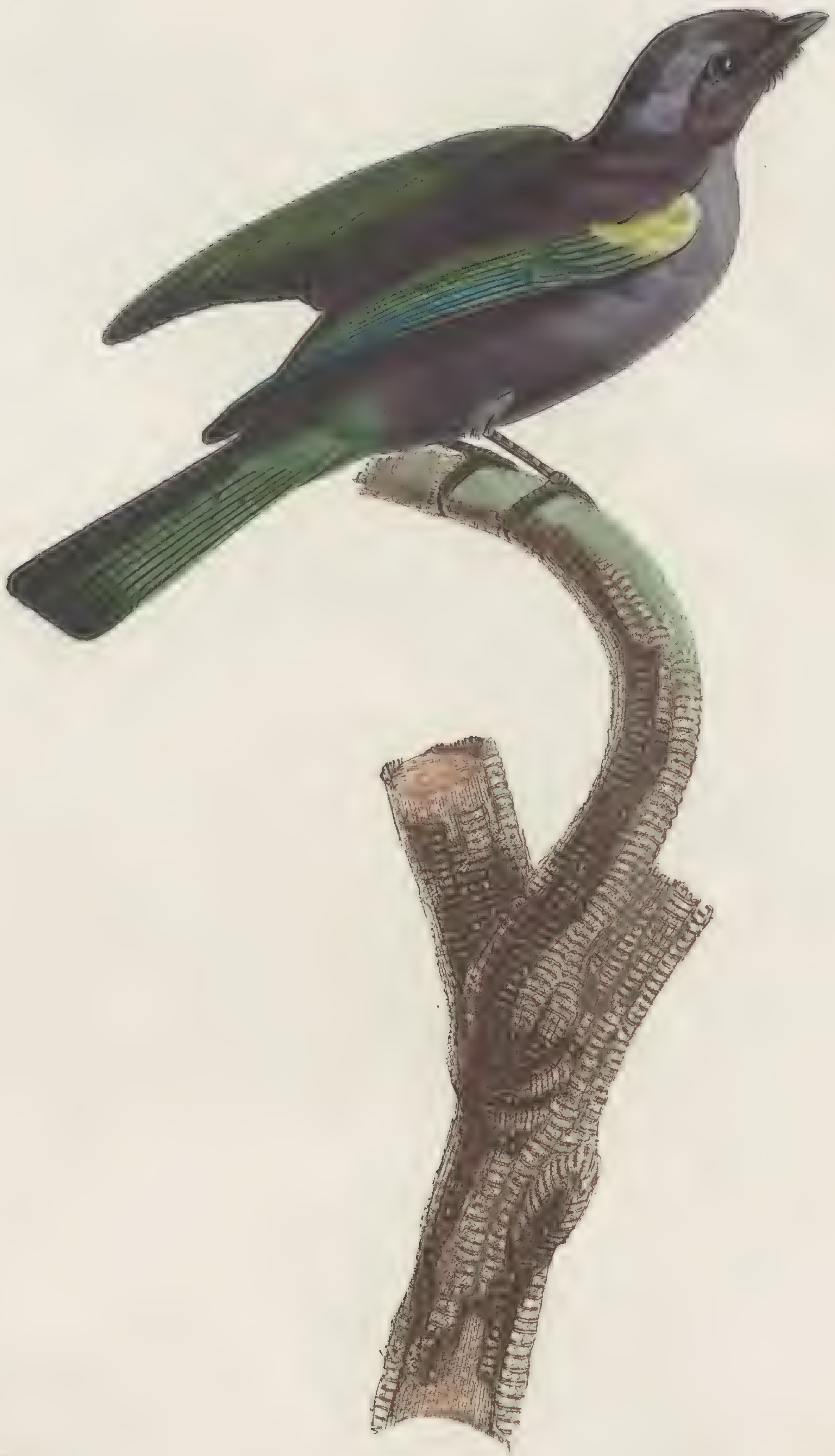

Tangara archevèque femelle.

Pauline Decourcelles pinx.t de l'Imprimerie de Rousset. Gremillet sculp.t

TANGARA ARCHEVÊQUE.

Tanagra archiepiscopus. Nob.

*

TANGARA à tête, gorge et poitrine violettes, bas-ventre et croupion gris, dos olivâtre, et petites couvertures supérieures des ailes d'un jaune doré (mâle); — T. d'un gris-brun en dessus, d'un gris-cendré avec des reflets violets en dessous, avec une tache violette derrière l'œil (femelle.)

Tanagra *capite, gula, pectoreque violaceis, ventre inferiore uropygioque griseis, dorso olivaceo, remigibus alarum minoribus superioribus flavo-aureis* (mas); T. *griseo-fusca, subtus cinerea dilute-violacea, macula oculari violacea* (fœmina.)

Ce Tangara, rapporté du Pérou par Dombey, se rapproche beaucoup par ses formes, et par la disposition générale de ses couleurs, du Tangara évêque; mais ces oiseaux présentent cependant des différences assez marquées, pour que nous ayons cru devoir en former deux espèces distinctes.

Le nom d'*Archevêque*, que nous avons donné à l'espèce dont nous traitons dans cet article, indique les rapports de ressemblance qui existent entre cette espèce et celle du Tangara évêque, et en même temps une sorte de supériorité dans l'éclat des couleurs de son plumage.

Le Tangara archevêque n'a guère que sept pouces de longueur. Le mâle est un peu plus gros que la femelle. Sa tête, son cou et sa poitrine sont d'une couleur violette avec des reflets gris-ardoisés; le bas-ventre et le croupion sont gris; le dos est olivâtre; les grandes pennes des ailes et de la queue sont d'un brun-noir et bordées de vert-jaunâtre; les petites couvertures supérieures des ailes sont d'un jaune-doré; en dessous, les pennes des ailes sont blanches, et leur extrémité seulement est noirâtre; le bec et les pates sont noirs.

La femelle est d'un gris-brun, avec quelques reflets verts en dessus, et d'un gris-cendré, légèrement teint de violet en dessous; ses joues sont d'un violet assez pur; les pennes de ses ailes et de sa queue sont d'un brun-noir et bordées à l'extérieur de vert-jaunâtre, tirant un peu sur le vert-d'eau. Les petites couvertures supérieures de ses ailes sont d'un jaune moins vif que dans le mâle. Son bec et ses pates sont noirs.

Les deux individus dont nous donnons les descriptions et les figures appartiennent au Muséum national d'Histoire Naturelle.

BLANK
PAGE

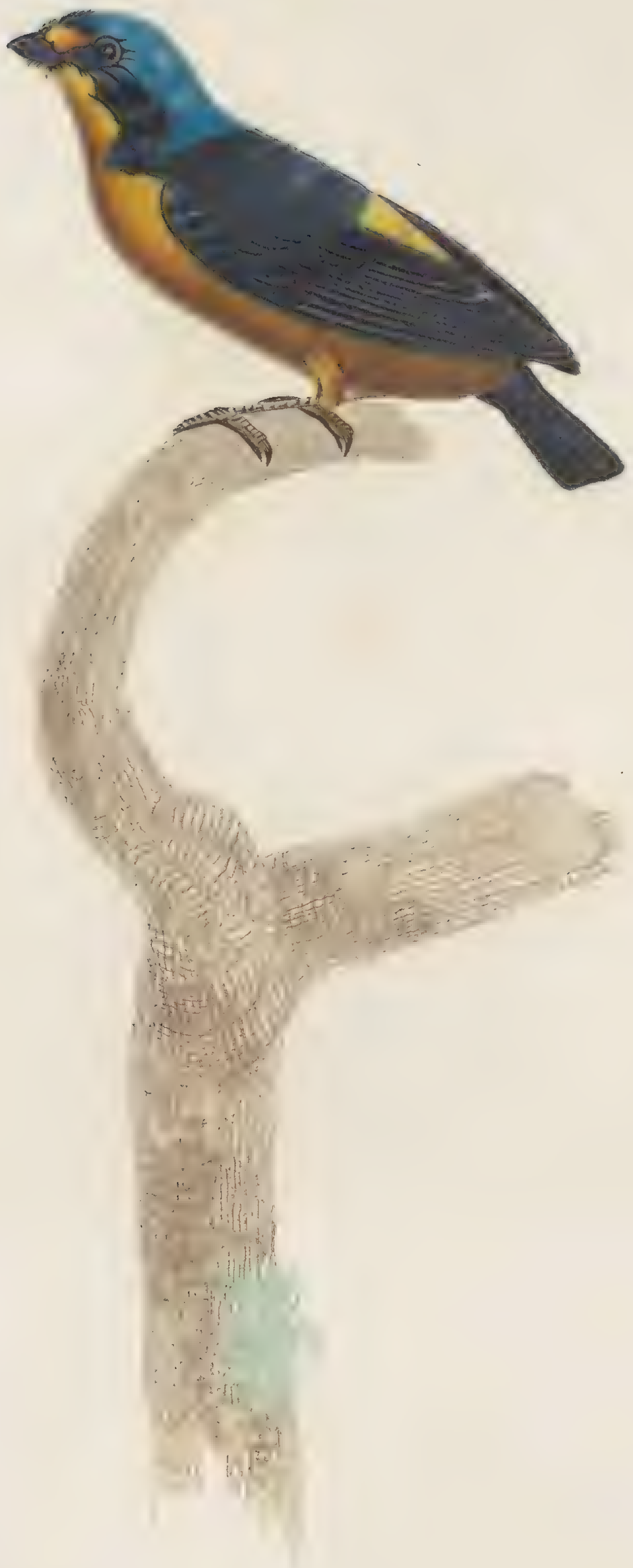

Euphone Organiste mâle.

Pauline Decourcelles pinx.t De l'Imprimerie de Rousset. Gremilliet sculp.t

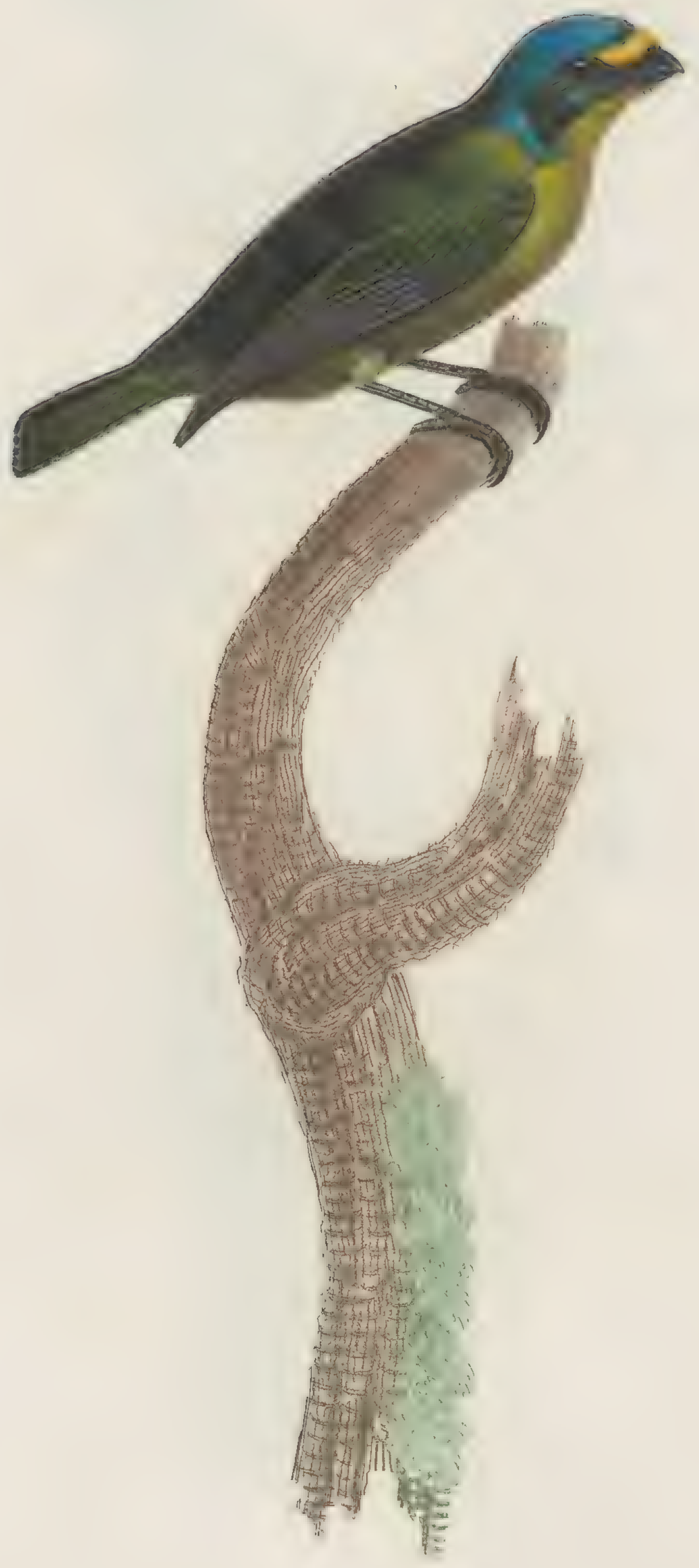

Euphone Organiste femelle.

Pauline Decourcelles pinx. De l'Imprimerie de Rousset. Gremilliet sculp.

EUPHONE ORGANISTE

Pipra musica. GMEL.

* *

EUPHONE d'un noir-violet très brillant en dessus, ventre, front et croupion d'un jaune-orangé, sommet de la tête et nuque bleus, joues d'un bleu-noirâtre (mâle); — d'un vert-olivâtre en dessus, ventre d'un jaune-verdâtre, front jaune, sommet de la tête et nuque bleus, joues d'un vert-noirâtre (femelle).

EUPHONIA *violaceo-nigra nitida, ventre, fronte uropygioque flavis, vertice nuchaque cæruleis, genis cæruleo-nigrescentibus* (mas); — *olivaceo-viridis, subtus flavo-virescens, fronte flavo, vertice nuchaque cæruleis, genis viridi-nigrescentibus* (fœmina).

Organiste, BUFF. Hist. nat. des oiseaux, édit. orig. t. 4, pag. 290; édit. de SONNINI, t. 48, pag. 346, pl. enlum. n.° 809, fig. j.

Organiste, VIELLOT, nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 16, p. 332.

Tuneful manakin, LATHAM, Syn. ij, 2, p. 534, n.° 25.

Parus musicus, EJUSD. Syst. ornith. genr. 44, sp. 28.

Pipra musica, GMEL. Syst. nat. édit. 13, t. 1, p. 1004, sp. 26.

L'ORGANISTE a été placé, par Latham, parmi les Mésanges, et par Gmelin, parmi les Manakins; il diffère cependant de ces oiseaux par la conformation de ses pates et celle de son bec : ses deux doigts extérieurs ne sont pas réunis comme dans les Manakins; et son bec, raccourci et assez fort, ressemble plus à celui des Tangaras Euphones qu'à celui des Mésanges.

Nous ne croyons pas devoir rapporter à cette espèce, ainsi que l'a fait Buffon, et d'après lui Gmelin, l'oiseau dont parle Le Page Dupratz dans son Histoire de la Louisiane, et auquel il donne le nom d'Évêque.

Les deux individus figurés par mademoiselle de Courcelles appartiennent à la collection du Muséum. Le mâle est un peu plus gros que la femelle; mais il n'en diffère d'ailleurs que par les couleurs.

Son dos, les couvertures supérieures de ses ailes, et le dessus des pennes de sa queue, sont d'un noir-violet très brillant. Les grandes pennes des ailes et le dessous de celles de la queue sont d'un noir sans reflets; le ventre, le front et le croupion, sont d'un jaune-orangé; le dessus et le derrière de la tête sont d'un beau bleu clair.

Un petit bandeau noirâtre sépare le jaune du front de la couleur bleue du sommet de la tête; les joues et les côtés du cou sont garnis de plumes noires avec des reflets bleus : on voit sur les côtés de la gorge les traces d'un collier interrompu.

La femelle a, comme le mâle, le front jaune et le dessus de la tête d'un bleu clair; mais tout le reste du plumage est différent. Les joues, le dessus du dos, le croupion, le dessus des pennes de la queue et les couvertures supérieures des ailes, sont d'un vert-olive sans reflets; les grandes pennes des ailes sont noirâtres; le ventre et la gorge sont d'un jaune-verdâtre. Comme dans le mâle, le bec et les pates sont noirs.

L'Organiste habite les Antilles. Il a été observé à Saint-Domingue par MM. de Noé, Fabre Deshayes et Viellot. Maugé l'a rapporté de l'île de Porto-Ricco. Sa voix est très étendue et très variée; et ce qui est fort remarquable, c'est qu'elle est susceptible de prendre successivement tous les tons de l'octave en montant du grave à l'aigu. Cette particularité a fait donner à cet oiseau le nom qu'il porte, et même, dans quelques cantons de Saint-Domingue, celui de *Musicien*.

L'Organiste est très défiant et très attentif à se mettre à l'abri des poursuites du chasseur. Lorsqu'il aperçoit quelque danger, il tourne autour de la branche sur laquelle il se tient, afin de s'en servir comme de rempart.

BLANK
PAGE

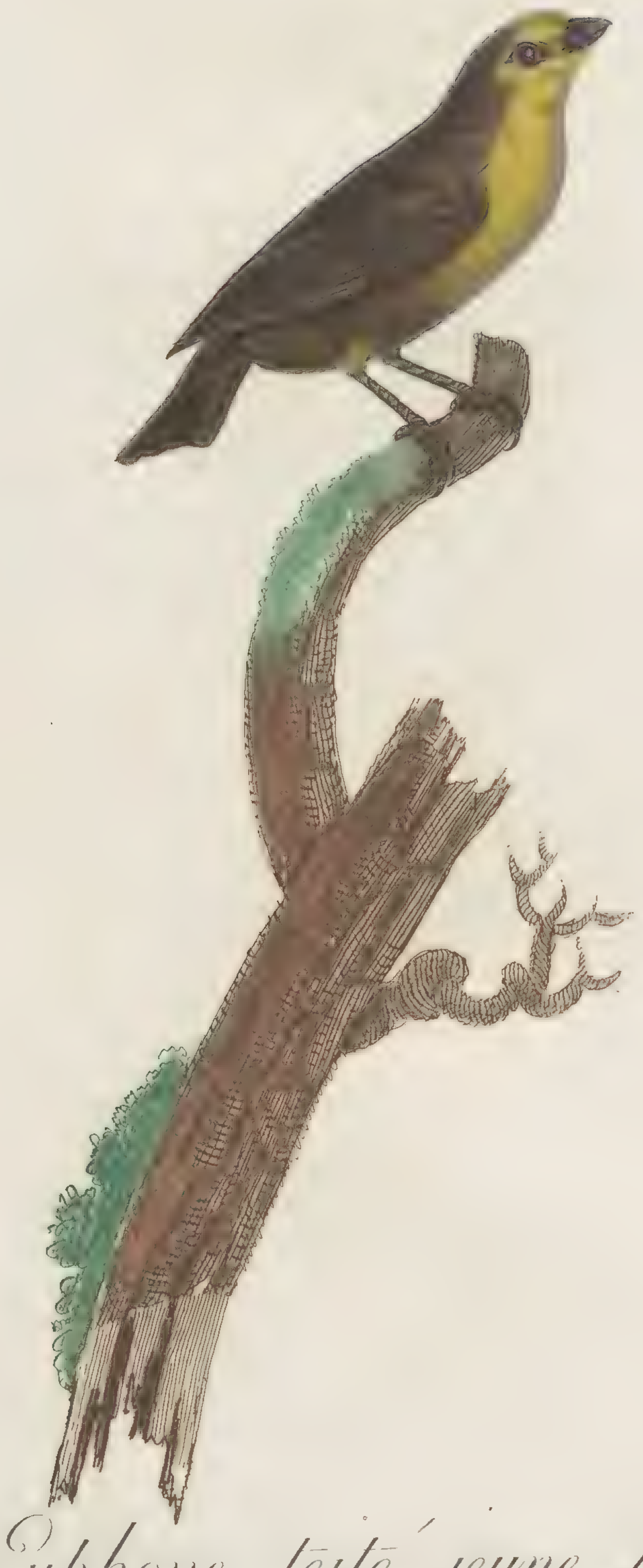

Euphone téité, jeune femelle.

Pauline Decourcelles pinx.t De l'Imprimerie de Rousset. Gremilliet sculp.t

BLANK
PAGE

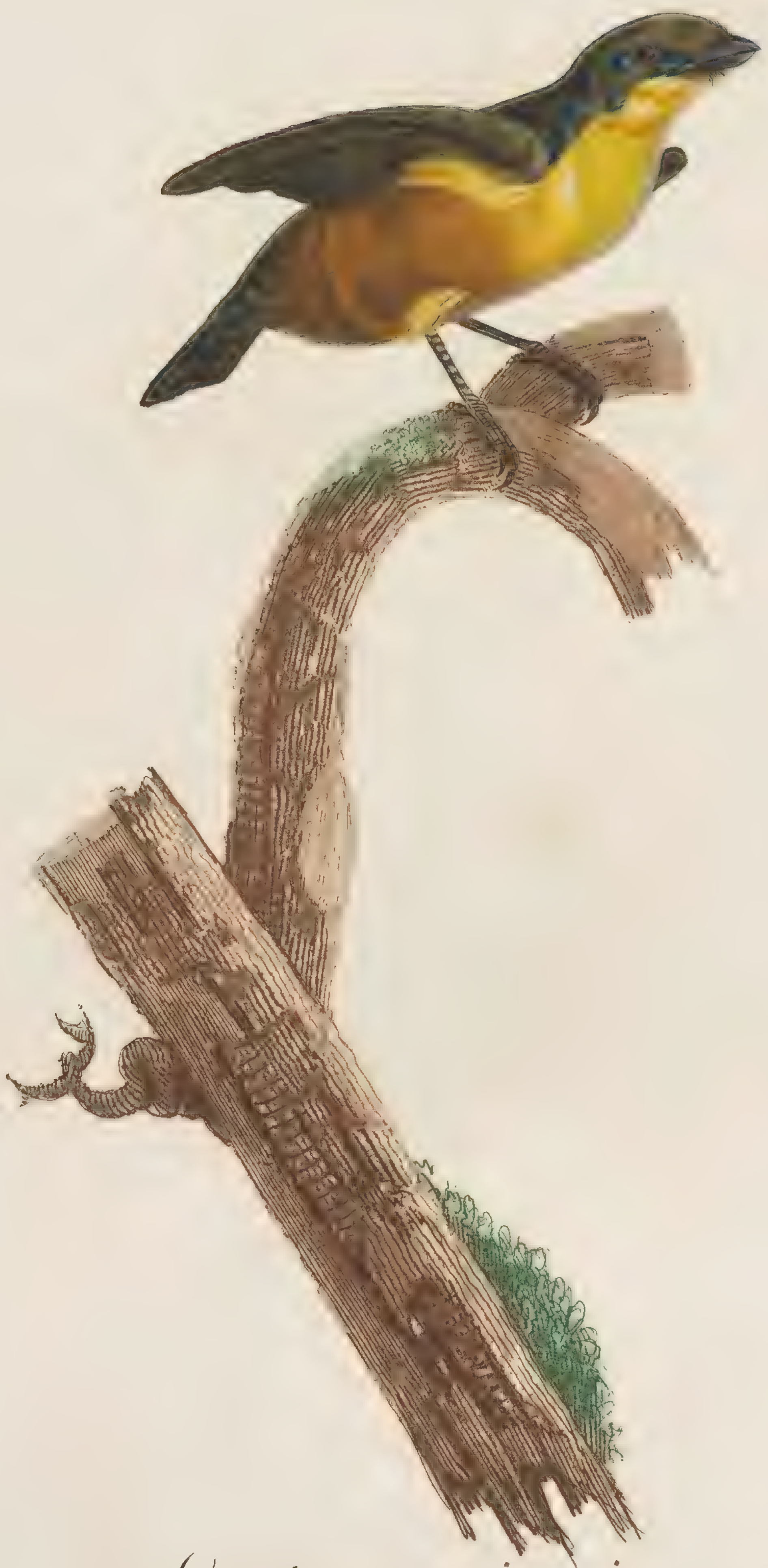

Euphone teité, jeune mâle.

Pauline Decourcelles pinx.t De l'Imprimerie de Rousset. Gremilliet sculp.t

BLANK
PAGE

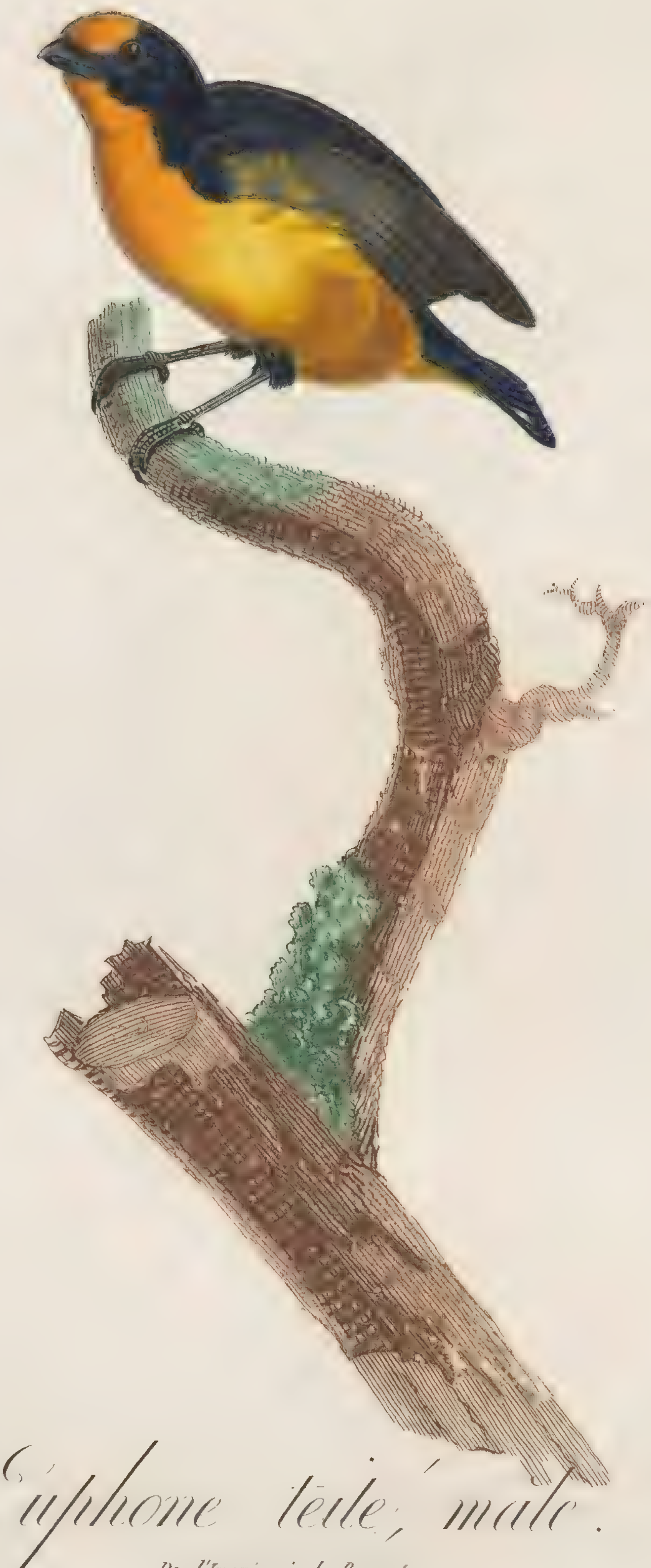

Euphone téité, male.

Pauline Decourcelles pinx.t De l'Imprimerie de Rousset. Gremilliet sculp.t

EUPHONE TEITÉ

Tanagra violacea. Gmel.

* *

EUPHONE d'un noir-violet très brillant, poitrine et front d'un jaune-orangé, ventre jaune (mâle); — d'un gris-olivâtre mêlé de quelques plumes d'un noir-violet, poitrine d'un jaune-olivâtre, ventre jaune (jeune mâle); — d'un vert-olive en dessus, d'un jaune sale en dessous (femelle.)

Euphonia *nigro-violacea nitidissima, fronte pectoreque aurantiacis, ventre flavo* (mas); — *supra griseo-olivacea nigro-intermixta, pectore lutescente-olivaceo, ventre flavo* (mas junior); — *supra viridi-olivacea, subtus sordidè flava* (fœmina.)

Teitei Brasiliensibus, Marcgr. Hist. nat. Bras. p. 212.
Guranthœ-engera, J. de Laët, Histoire du nouveau monde, p. 557.
Teitei Brasiliensibus, Jonst. Av. p. 145.
— Willulgh. Ornith. p. 194.
— Ray, Syn. av. p. 92, n.° 12.
Fringilla violacea, Linn. Syst. nat. édit. 10, p. 182.
Tanagra Brasiliensis nigro-lutea, Briss. Ornith. t. 3, p. 31, pl. 11, fig. ij.
Teité, Buff. édit. orig. t. 4, p. 295; pl. enlum. 114, fig. ij.
Tanagra violacea, Gmel. Syst. nat. édit. 13, t. 1, p. 890.
— Lath. Syst. ornith. genr. 37, sp. 33.

Cet oiseau est à peu près de la taille de l'Organiste, auquel il ressemble beaucoup par ses formes et par ses habitudes naturelles.

Le mâle est en dessus d'un beau noir-violet, ou plutôt d'un noir foncé avec des reflets violets; les grandes pennes de ses ailes et de sa queue sont d'un noir mat; son front, le dessous de son cou et sa poitrine sont d'un beau jaune-orangé; son ventre est d'un jaune pur; la seconde penne extérieure de sa queue est tachée de blanc vers son extrémité.

Les jeunes mâles ressemblent beaucoup à la femelle que nous décrirons plus bas; mais, à une certaine époque, leur plumage participe à la fois, en quelque façon, de celui des deux sexes. Nous avons vu quelques individus en ce dernier état, et nous en donnons une figure. Leur dos est d'un gris-olivâtre, parsemé de plumes d'un noir-violet; on aperçoit à peine une légère teinte jaunâtre sur le front; le ventre est d'un jaune terne, et la poitrine est couverte d'une légère teinte verdâtre.

Nous avons vu une jeune femelle de cette espèce, et nous en donnons aussi la figure. Le dessus de sa tête et de son cou, son dos et les petites couvertures de sa queue sont d'un vert-olive; son ventre est d'un jaune peu brillant et mêlé d'olivâtre; on voit un peu de jaune sur son front et au dessous de son bec.

Linné a regardé comme variété de cette espèce l'*Euphone Chlorotique;* mais cet oiseau est assez caractérisé par ses couleurs pour devoir être considéré comme appartenant à une espèce distincte. En effet, dans le mâle comme dans la femelle du Chlorotique, on retrouve toujours un collier de la couleur du dos, ce qui ne se voit jamais dans le Teité.

Le Teité se trouve au Brésil, à la Guiane, à Cayenne et à Surinam, dans les endroits habités. Il fait beaucoup de tort aux champs de riz.

Le nid de cet oiseau est hémisphérique et composé d'herbes rougeâtres peu serrées. On ne sait rien de plus sur ses habitudes dans l'état de nature. La voix des Teités ressemble beaucoup à celle du Bouvreuil, ce qui détermine les colons à les élever en cage, où ils se plaisent assez, pourvu qu'ils soient plusieurs ensemble.

BLANK
PAGE

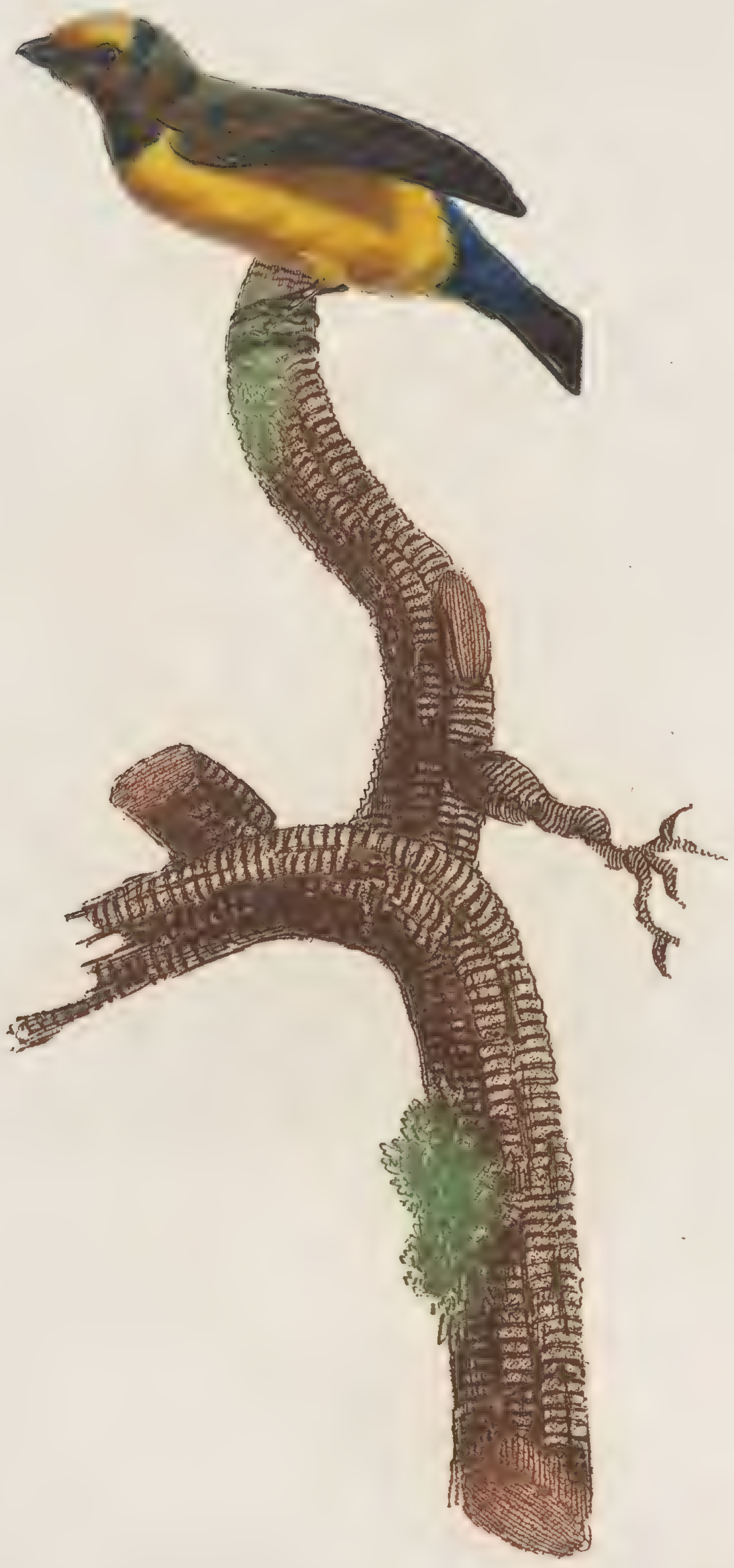

Euphone chlorotique jeune mâle.

Pauline Decourcelles pinx.t | de l'Imprimerie de Rousset. | Gremilliet sculp.t

BLANK
PAGE

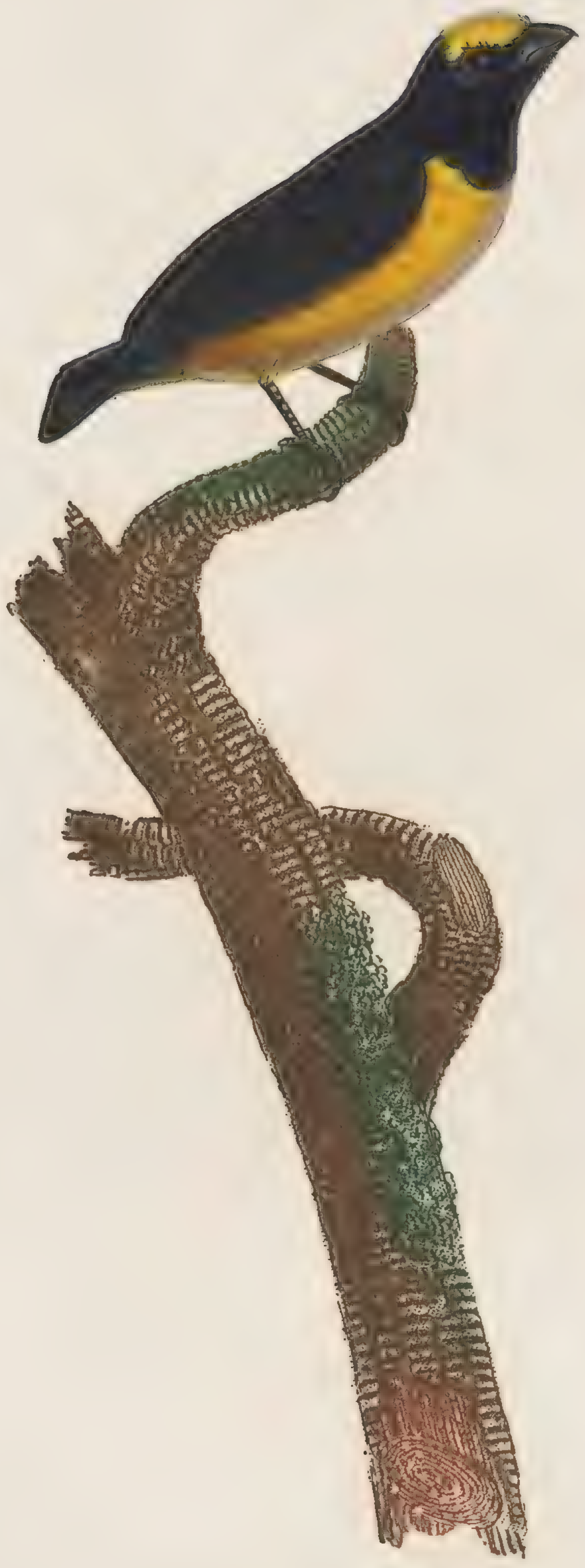

Euphone chlorotique màle adulte.

Pauline Decourcelles pinx.t   de l'Imprimerie de Rousset.   Gremilliet sculp.t

EUPHONE CHLOROTIQUE.

Tanagra violacea var. *chlorotica*. GMEL

**

EUPHONE d'un noir violet très brillant sur la tête, le dos et la gorge; d'un jaune-orangé sur le front, la poitrine et le ventre (mâle adulte); — T. olivâtre, parsemé de taches d'un noir-violet; front, poitrine et ventre jaunes (jeune mâle.)

EUPHONIA *capite, dorso gulaque nigro-violaceis nitidissimis; fronte, pectore et ventre flavo-aurantiis* (mas); —T. *olivacea nigro-intermixta, fronte, pectore gulaque aurantiis* (mas junior.)

Tanagra chlorotica, LINN. Syst. nat. edit. 10, t. 1, p. 317, n.° 23.
Tanagra Cayennensis nigro-lutea, BRISS. Ornith. t. 3, p. 34, n.° 19, pl. 2, fig. iij.
Tangara du Brésil, BUFF. pl. enlum. 114, fig. j.
Tanagra violacea var. *chlorotica*, GMEL. Syst. nat. edit. 13, t. 1, part. 1, p. 890.

LE mâle adulte est de la taille de l'Euphone Téité, auquel il ressemble beaucoup. Le derrière de sa tête, le dessus et le dessous de son cou jusqu'à la poitrine, son dos et les petites couvertures supérieures des ailes et de la queue, sont d'un noir-violet très brillant. Son front, sa poitrine, son ventre, les côtés du corps et les couvertures inférieures de la queue, sont d'un jaune-orangé très éclatant. Les grandes plumes de ses ailes sont d'un noir foncé, sans reflet, et chacune présente, vers le tiers de sa longueur, et du côté interne seulement, une tache blanche d'autant plus grande, que la plume est plus rapprochée du corps. Les pennes caudales sont aussi d'un noir mat, et les deux externes, de chaque côté, sont tachées de blanc du côté intérieur. Le bec et les pates sont noirs.

Le jeune mâle a le dos varié de plumes olivâtres et de plumes d'un noir-violet. Son front, sa poitrine et son ventre sont d'un jaune-orangé comme dans l'individu adulte. Les grandes pennes de ses ailes et de sa queue sont brunes et bordées de jaune-olivâtre. Les plumes du dessous de son cou sont d'un noir-violet, et l'extrémité de leurs barbules sont jaunes.

L'Euphone chlorotique, que l'on a regardé comme une simple variété du Téité, diffère cependant assez de cet oiseau par la disposition de ses couleurs, pour être considéré comme appartenant à une espèce particulière.

On trouve cet oiseau à Cayenne, où il porte le nom de *Petit-Louis*. Il est très commun à la Guiane et à Surinam, ainsi qu'au Brésil. Il habite les terres défrichées, et sur-tout les champs de riz. Sa nourriture consiste en graines et en fruits.

Les deux individus que nous figurons appartiennent au Muséum national d'Histoire Naturelle.

BLANK
PAGE

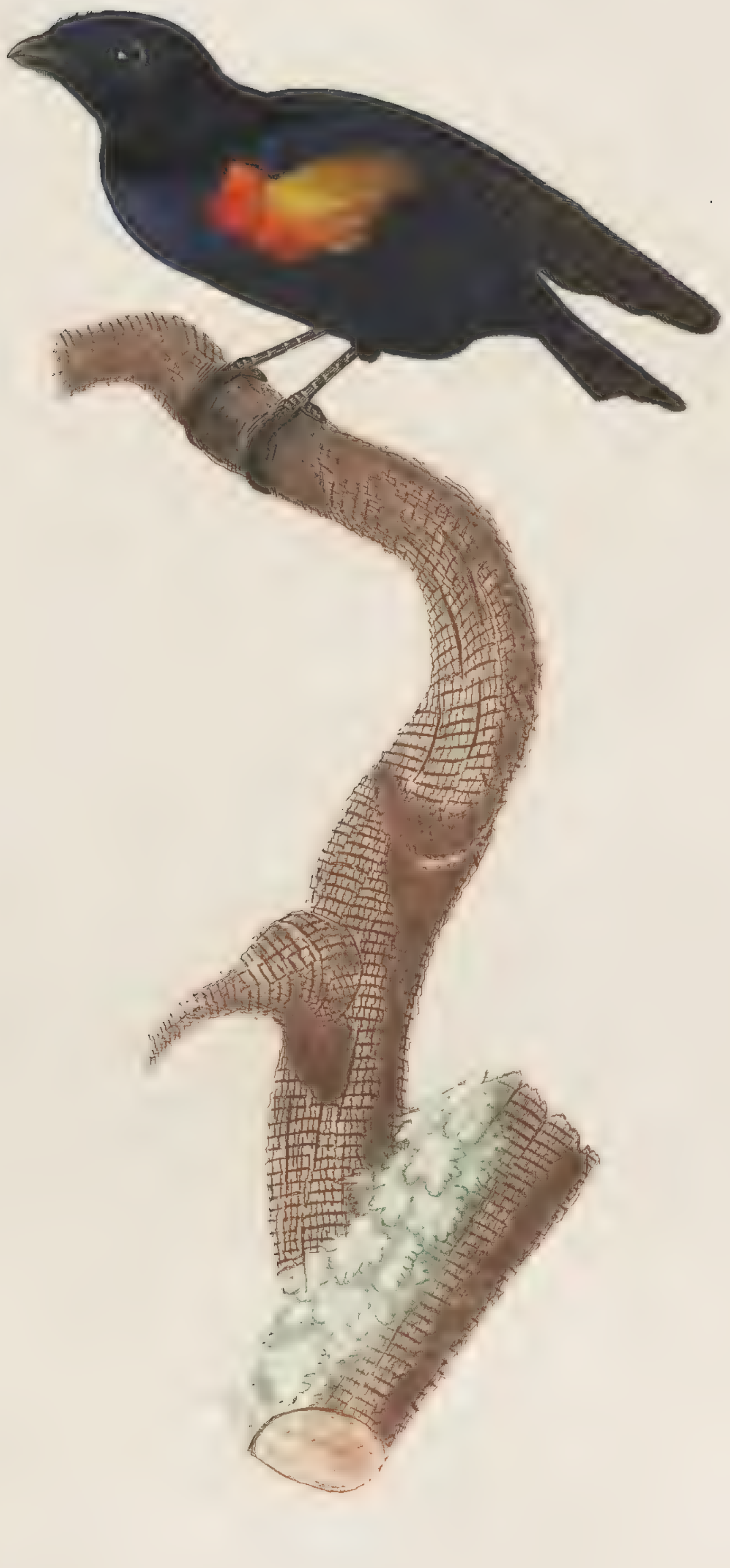

Euphone nègre.

Pauline de Courcelles pinx.t

de l'Imprimerie de Millevoy.

Martinet sculp.t

EUPHONE NÈGRE.

Tanagra Cayennensis. Gmel.

* *

EUPHONE d'un noir violet très brillant, avec les côtés de la poitrine et le dessous des ailes jaunes.

Euphonia *nigro-violacea nitidissima, pectore utrinque alisque subtus flavo aurantiis.*

Tanagra Cayennensis, Briss. Ornith. t. 5, p. 29, pl. 2, fig. j.
Tangara nègre, Buff. Hist. nat. des oiseaux, t. 4, p. 297.
— Édit. de Sonnini, t. 48, p. 358.
Tangara noir de Cayenne, Buff. pl. enlum. n.° 114, fig. iij.
Negro Tanager, Lath. Syn. av. 11, 1, p. 240, n.° 36; Syst. ornith. gen. 37, sp. 34.
Tanagra Cayennensis, Linn. Syst. nat.
— Édit. Gmel. t. 1, pars 2, p. 894, sp. 14.
Tangara nègre, Viellot, nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 21, p. 391.

Il est de la taille de l'Euphone Téité et de l'Euphone Chlorotique, et ses formes ne diffèrent en rien de celles de ces deux oiseaux. Le fond de son plumage est aussi d'un noir foncé à reflets violets très brillants; mais il présente moins de couleur orangée, et cette couleur est autrement distribuée: elle consiste seulement en une tache placée sur chaque côté de la poitrine, et qui s'étend jusque dessous les ailes, où elle prend une teinte moins foncée et se change en jaune presque pur. Lorsque l'aile est fermée la tache orangée se trouve cachée, et l'oiseau paroît tout noir et ressemble alors, pour les couleurs et la taille seulement, au Bruant Jacarini que nous avons séparé des Tangaras, parmi lesquels tous les Ornithologistes l'avoient placé.

Les grandes pennes des ailes et de la queue de l'Euphone nègre sont d'un noir mat.

L'Euphone nègre vit, comme le Téité et le Chlorotique, dans les terres défrichées, dans les champs de riz, aux environs des habitations de la Guiane, où il est cependant plus rare que ces deux oiseaux.

Il n'est pas commun dans les collections, ou plutôt il y est très rare; car le seul individu que nous ayons pu observer appartient à la collection nationale.

BLANK
PAGE

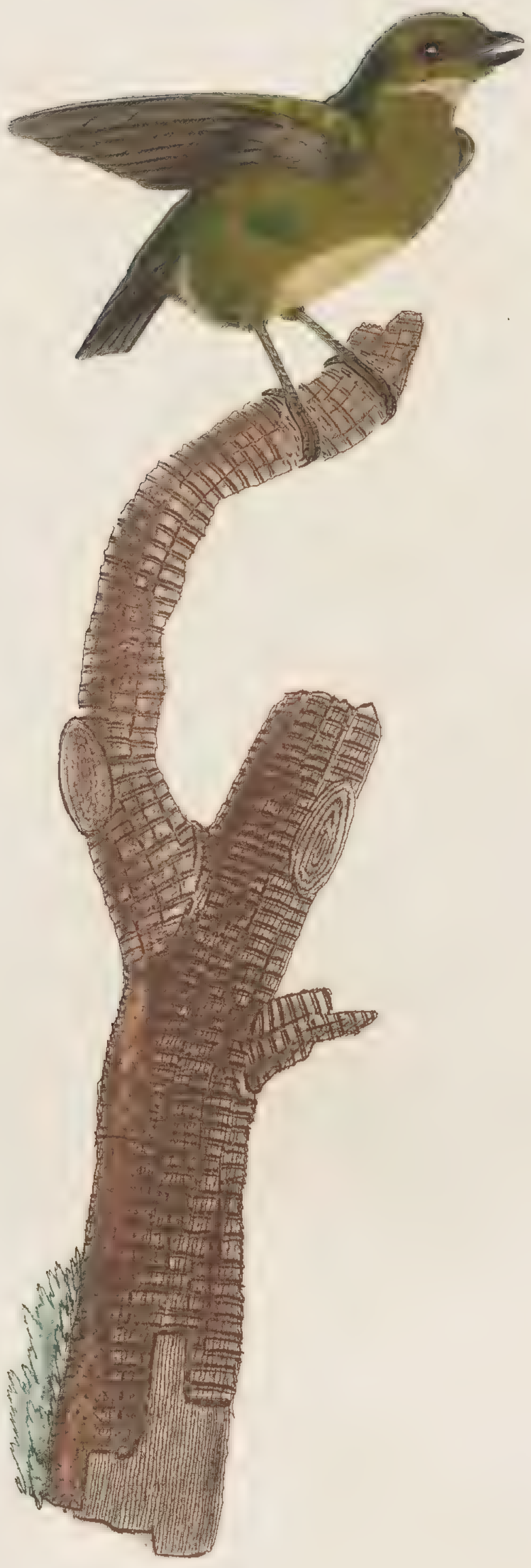

Euphone olive.

Pauline de Courcelles pinx.t de l'Imprimerie de Millevoy. Gremillet sculp.

EUPHONE OLIVE.

Euphonia olivacea. NOB.

* *

EUPHONE olive en dessus, jaunâtre en dessous, à ventre grisâtre.

EUPHONIA *supra olivacea, subtus flavescens, ventre subgriseo.*

En commençant l'histoire des Tangaras, des Manakins et des Todiers, nous ne nous sommes pas astreints à déterminer d'abord l'ordre dans lequel seroient placés les oiseaux dont elle contient les descriptions, parceque nous pensions, que durant la publication de cet ouvrage, nous découvririons sûrement quelques espèces nouvelles qu'il ne nous seroit plus facile d'intercaller parmi celles qui seroient déja décrites, si nous avions arrêté une liste rigoureuse de celles-ci. L'expérience nous a prouvé que ce n'étoit pas sans raison que nous avions pris cette mesure; car toutes les espèces nouvelles que nous avons décrites nous sont parvenues au moment où nous croyions avoir complété la collection d'espèces dont nous nous proposions de faire l'histoire.

Parmi ces oiseaux que nous avons décrits pour la première fois, plusieurs, tels que le *Tangara Péruvien,* le *Tangara archevêque,* le *Platyrinque brun,* et la plupart de nos *Todiers,* présentent des caractères bien tranchés, et constituent, sans aucun doute, des espèces particulières qu'il faut soigneusement distinguer de celles avec lesquelles on les a confondus, ou avec lesquelles on pourroit les confondre.

L'oiseau dont nous donnons une figure sous le nom d'*Euphone olive,* n'est pas tout-à-fait dans le même cas. Ses couleurs peu vives et sa petite taille nous font soupçonner que c'est une femelle ou un jeune individu; mais nous ne savons à quelle espèce le rapporter, parceque son plumage ne présente aucun indice qui puisse servir à établir un rapprochement.

Nous nous contenterons de dire qu'il a tout au plus trois pouces de longueur depuis le sommet de la tête jusqu'à l'extrémité de la queue; que le dessus de son corps est d'un gris-olivâtre plus foncé en dessus qu'en dessous, et que le bas de son ventre est d'un gris presque pur.

Il a été envoyé récemment au Jardin des Plantes parmi un assez grand nombre d'oiseaux de Cayenne.

BLANK
PAGE

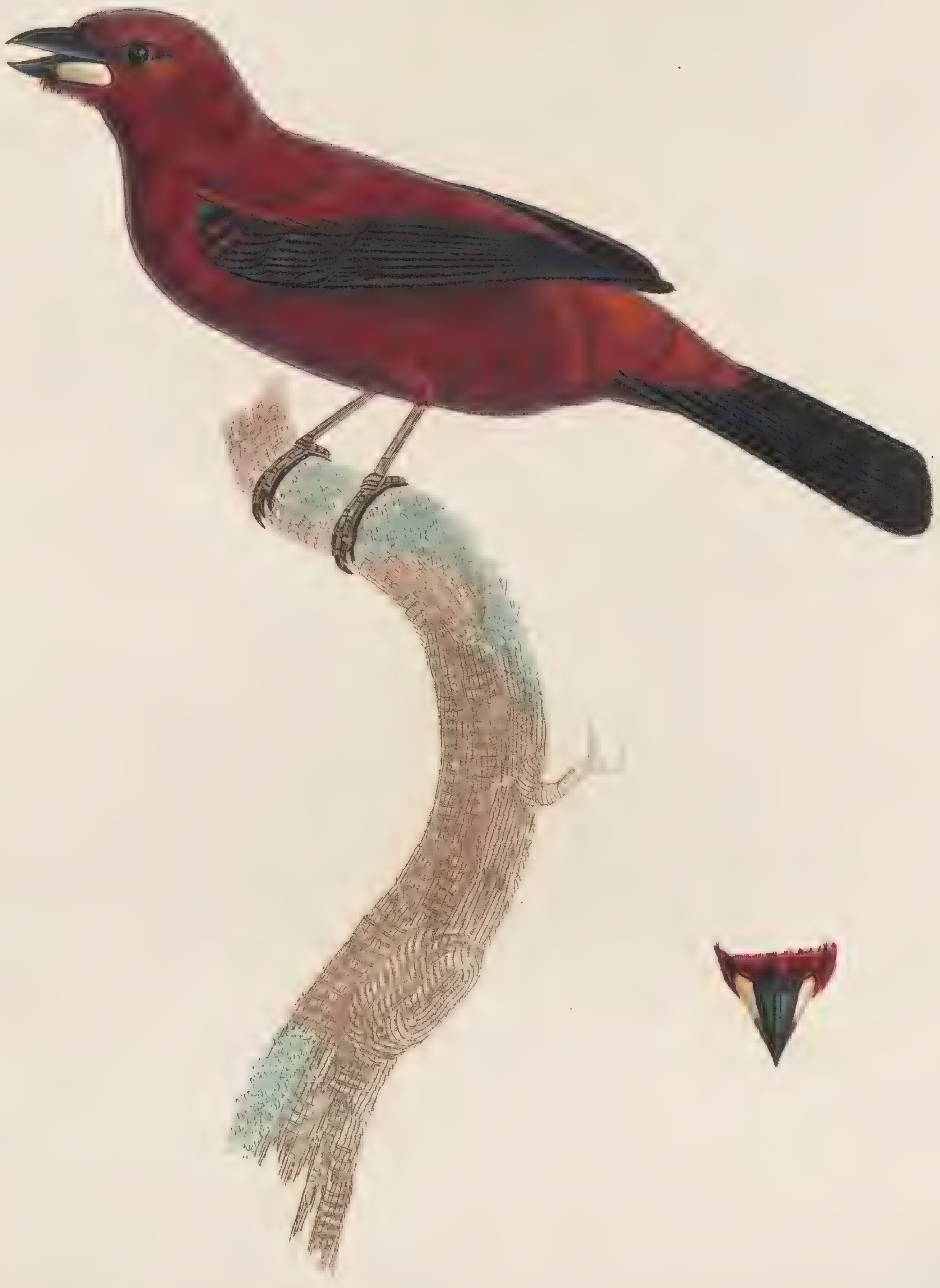

Ramphocèle Scarlatte mâle.

Pauline Decourcelles pinx.t De l'Imprimerie de Rousset Gremilliet sculp.t

BLANK
PAGE

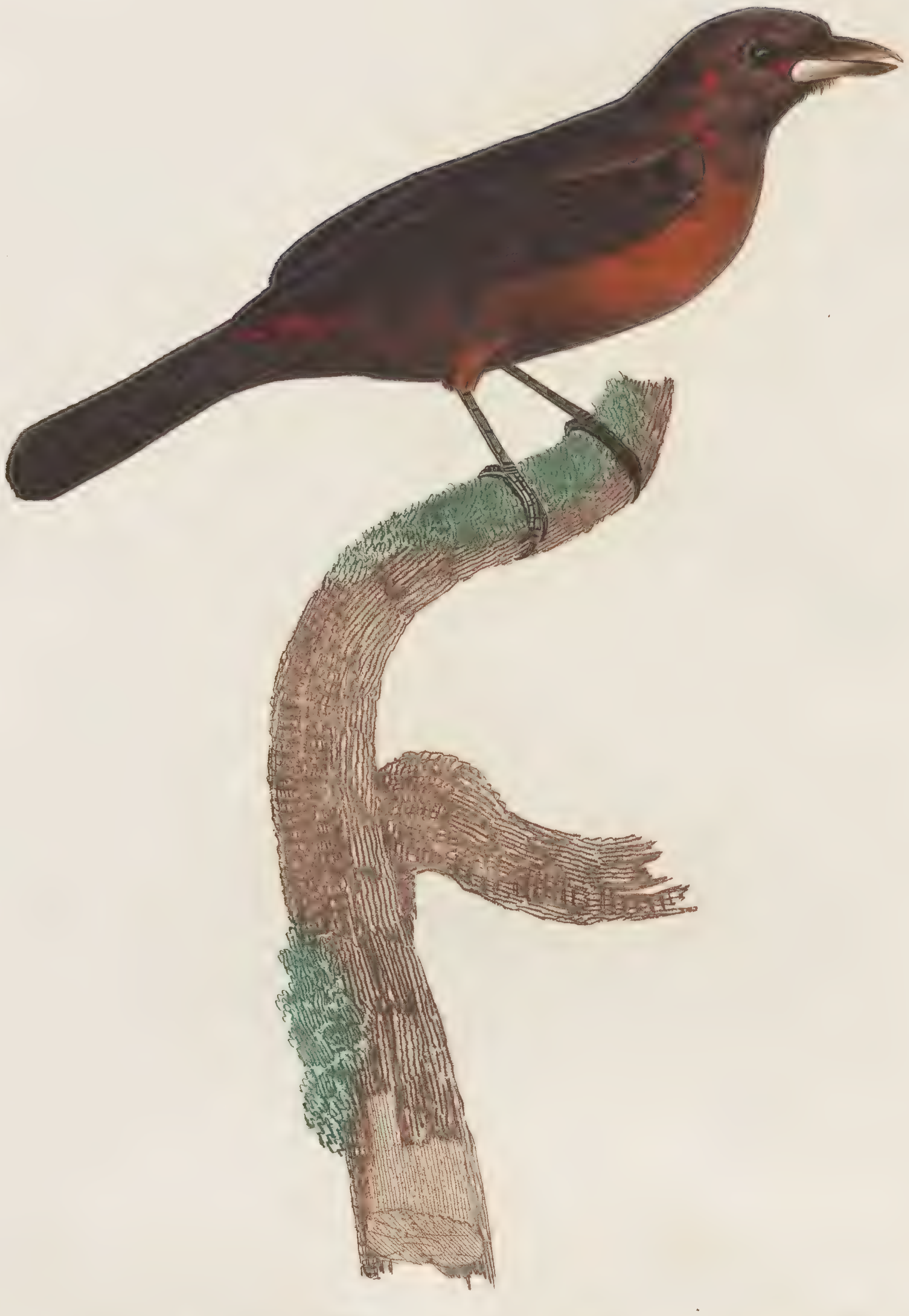

Ramphocèle Scarlatte jeune âge.

Pauline - Decourcelles pinx.^{t} De l'Imprimerie de Rousset. Gremilliet sculp.^{t}

RAMPHOCÈLE SCARLATTE

Tanagra Brasilia. Gmel.

* * *

RAMPHOCÈLE à mandibule inférieure, renflée postérieurement, d'un rouge très brillant, queue noire, ailes d'un noir brunâtre (mâle); — verdâtre en dessus, d'un vert jaunâtre en dessous (femelle); — brun rougeâtre en dessus (jeune âge du mâle.)

Ramphocelus *mandibula inferiore posterius convexa, ruber nitidissimus, cauda nigra, alis nigro fuscescentibus* (mas); — *supra viridescens, infra viridi flavescens* (fœmina); — *supra rubescente fuscus* (mas junior.)

Scarlatte, Buff. Hist. nat. des oiseaux, t. 4, p. 243.
Cardinalis mexicanus? Briss. Ornith. iij, p. 46, n.° 27.
Cardinalis, Briss. Ornith. iij, p. 42, n.° 24, pl. 3, fig. j.
Brasilian tanager, Latham, Syn. ij, 1, p. 215, n.° 2, var. B.
Scarlet sparow. Edw. Glean. pl. 343.
Tanagra brasilia et *rubra var,* Gm. Syst. nat. t. 1, p. 888, sp. 2.
Viellot. nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 22, pag. 213.

Cet oiseau n'a guère moins de sept pouces de longueur lorsqu'il a pris toute sa croissance.

Le mâle adulte ressemble beaucoup, par ses couleurs, au Tangara du Mississipi et au Tangara du Canada; mais il en diffère évidemment par son bec, dont la mandibule inférieure est renflée postérieurement, à peu près comme dans celui du Ramphocèle bec-d'argent. Cependant ce renflement est plus remarquable dans ce dernier oiseau que dans le Scarlatte.

Tout le dessus du corps du Scarlatte mâle est d'un beau rouge ponceau, passant insensiblement au rouge cramoisi sur la tête, la gorge, la poitrine et le ventre. La queue est d'un noir foncé; les grandes pennes des ailes sont d'un noir fuligineux, et les plumes des petites couvertures supérieures, aussi noires à leur base, sont bordées de rouge à leur extrémité.

J'ai vu le mâle de cette espèce; Brisson et Viellot nous ont fait connoître les femelles et les jeunes. Selon ces auteurs, la femelle du Scarlatte est verte en dessus, et d'une teinte plus pâle et plus mêlée de jaune en dessous. Le jeune mâle lui ressemble beaucoup par les couleurs, mais ses pieds et son bec sont d'un gris cendré.

Le *Cardinal du Mexique* et le *Cardinal tacheté* de Brisson, sont, ainsi que le remarque Viellot, de jeunes mâles de l'espèce du Scarlatte. Le premier est d'un verdâtre à peu près uniforme, et le second paroît avoir été tué à l'époque où il quitte son premier plumage pour se revêtir de celui de l'âge adulte. En effet, il est verdâtre et varié de quelques plumes rouges.

Nous donnons la figure d'un oiseau qui, à n'en pas douter, appartient à l'espèce du Scarlatte; son plumage est d'un brun rougeâtre, et l'on voit quelques plumes d'un rouge assez beau sur sa tête. Nous le regardons comme un jeune individu, parcequ'il est plus petit que le mâle adulte : mais il se pourroit bien aussi qu'il ait été tué dans le temps de la mue.

Dans les deux sexes la mandibule supérieure est noire, et l'inférieure est d'un blanc jaunâtre, à la base et sur le renflement seulement. Les pates sont de la même couleur.

Outre les caractères naturels qui distinguent le Scarlatte du Tangara du Missisipi et du Tangara du Canada, il faut encore remarquer que ces oiseaux habitent des climats différents. Les deux derniers ne se trouvent que dans le nord de l'Amérique, tandis que le Scarlatte ne quitte jamais les contrées méridionales. Sa patrie est le Brésil et le Mexique : il est très rare à la Guiane.

On ne sait rien sur les habitudes de cet oiseau.

Les deux individus dont nous donnons les figures, et d'après lesquels nous avons fait cette description, appartiennent au Muséum d'Histoire Naturelle.

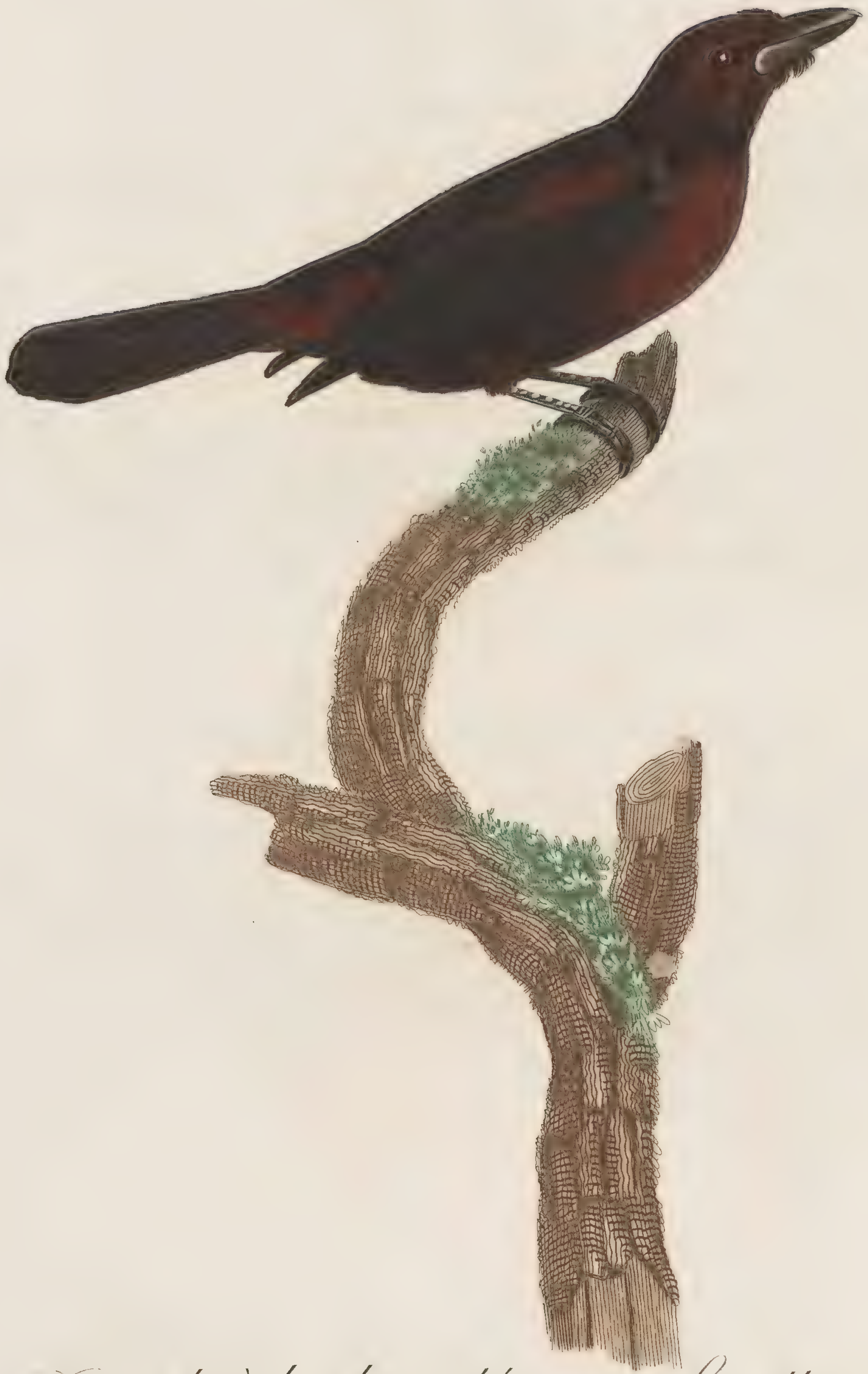

Ramphocèle bec d'argent femelle.

Pauline Decourcelles pinx.t De l'Imprimerie de Rousset. Gremilliet sculp.t

BLANK
PAGE

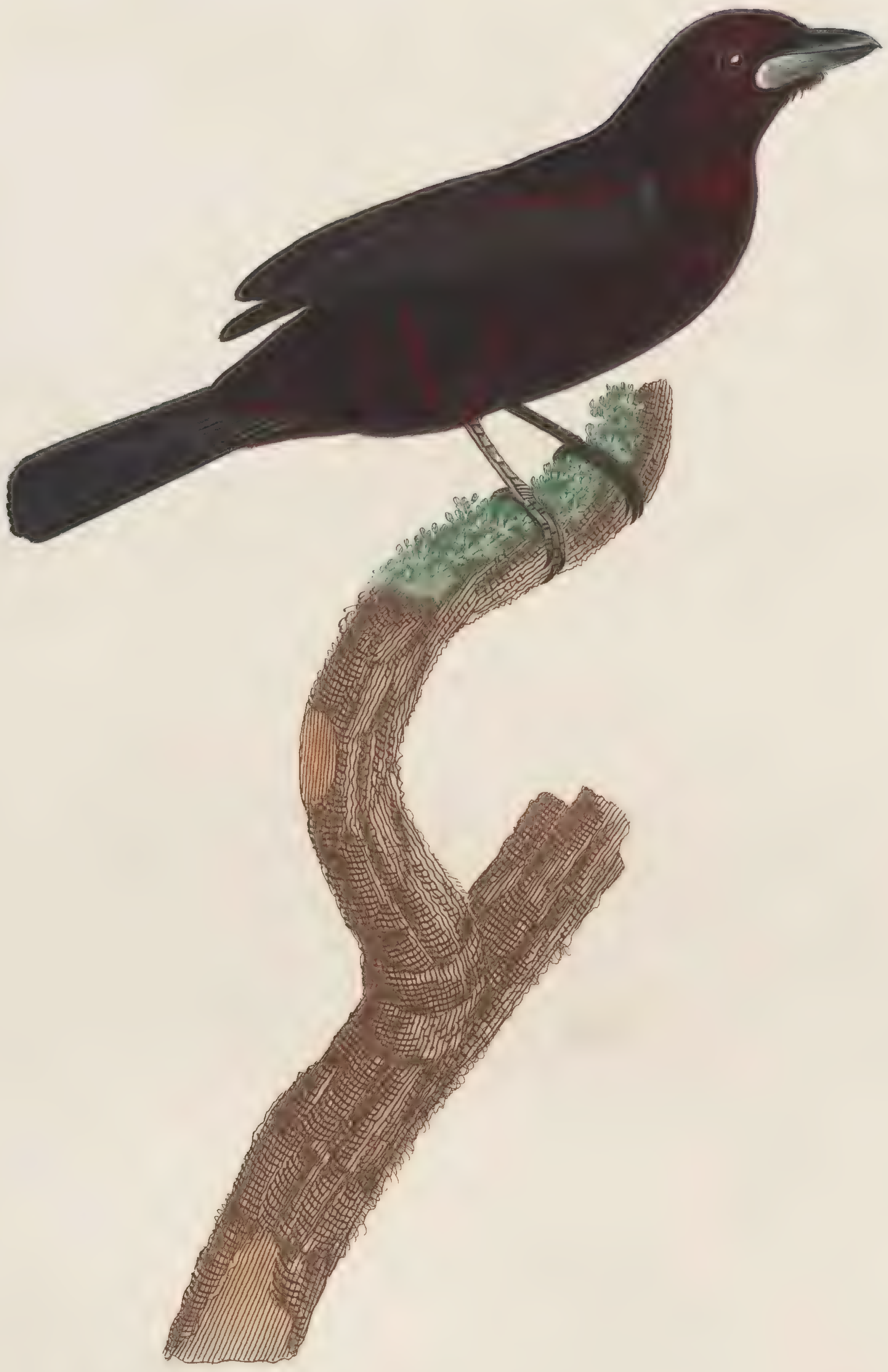

Ramphocèle bec d'argent, mâle.

Pauline Decourcelles pinx.t De l'Imprimerie de Rousset. Gremilliet sculp.t

RAMPHOCÈLE BEC-D'ARGENT

Tanagra Jacapa. GMEL.

* * *

RAMPHOCÈLE d'un pourpre obscur, mandibule inférieure dilatée, aplatie et argentée postérieurement, front, gorge et poitrine d'un pourpre très brillant (mâle); — dessus du corps brun, avec quelques reflets pourpres, ventre rougeâtre, queue et ailes brunes (femelle.)

RAMPHOCELUS *atro-purpureus, mandibula inferiore posterius dilatata, complanata, argentea, fronte juguloque pectoreque nitidissimè purpureis* (mas); — *supra purpurascentefuscus, infra rubescens, cauda alisque fuscis* (fœmina.)

Jacapu, MARCGR. Bras. p. 192.
Chichiltotoll tepazcullula, FERNAND, Hist. nov. Hisp. p. 51, cap. 189.
Jacapu, WILLUGHBY. Ornith. p. 194.
Cardinalis purpureus, BRISS. Ornith. t. 3, p. 49, n.° 29, pl. 3, fig. ij et iij.
Red-breasted black bird, EDW. Glean. p. 120, pl. 267.
Passer indicus capite et pectore vinaceo, GERINI, Ornith. n.° 279.
Cardinal pourpre foncé, SALERN. Ornith. p. 271.
Avis americana cardinalis niger. Ornith. Ital. flor. 1771, p. 69, pl. 334.
Bec-d'Argent, BUFF. Hist. nat. des oiseaux, édit. orig. t. 4, p. 259; édit. de SONNINI, t. 48, p. 295; pl. enlum. n.° 128, fig. j. (mâle) et fig. ij (femelle.)
Lanius carbo, PALLAS, *Adumbratio*, n.° 141.
Red-beasted Tanager, LATHAM, Syn. ij, 1, p. 214, n.° 1; Syst. ornith. genr. 37, sp. 1.
Tanagra Jacapa, LINN. Syst. nat. édit. 12, t. 1, pars. 1, p. 313, sp. 1.
— GMEL. Syst nat. édit. 13, t. 1, pars. 1, p. 888, sp. 1.

CET oiseau est assez commun dans les collections d'histoire naturelle. Il n'est remarquable ni par sa taille, qui ne surpasse pas de beaucoup celle du Moineau domestique, ni par ses formes, qui ne diffèrent pas sensiblement de celles de tous les petits Passereaux granivores; mais son beau plumage velouté le distingueroit suffisamment de tous les oiseaux connus, si son bec ne présentoit un caractère particulier qu'il est très facile de saisir.

Ce bec, assez fort à la base et légèrement crochu vers l'extrémité, ressemble beaucoup au bec du Scarlatte : comme dans celui-ci, la mandibule inférieure est prolongée postérieurement et de chaque côté jusque sous les yeux; mais au lieu d'être convexe et renflée comme dans ce dernier oiseau, elle y forme au contraire une plaque ovale et peu épaisse. Cette plaque est recouverte d'une pellicule mince qui lui donne un aspect argenté assez brillant, sur-tout lorsque l'oiseau est vivant.

Ce caractère, pris dans la forme de la mandibule inférieure, doit faire ranger naturellement le Bec-d'Argent parmi les Tangaras de Gmelin, auxquels nous avons donné le nom de *Ramphocèles,* en proposant d'en faire un genre particulier.

Le Bec-d'Argent mâle est en dessus d'un noir velouté, avec des reflets d'un pourpre obscur; la poitrine, le devant du cou, le front et le dessus de la tête sont d'une couleur pourpre très brillante; les ailes et la queue sont d'un noir-brun, avec de légères teintes de pourpre obscur; le bec, à l'exception des plaques argentées, et les pates, sont d'un brun-noirâtre; l'iris des yeux est brun.

Sonnini a observé que le mâle du Bec-d'Argent a une sorte de demi-collier composé de soies pourpres, qui dépassent de près de trois lignes les plumes de l'occiput. Ce collier, à peine apparent dans le mâle, n'existe pas du tout dans la femelle.

Celle-ci est en dessus d'un brun assez terne, mêlé de quelques teintes d'un pourpre obscur, le ventre d'un brun-rougeâtre clair; la queue et les ailes sont brunes. La mandibule inférieure est moins dilatée sur les côtés que celle du mâle, et présente à peine les reflets argentés qu'on remarque dans celui-ci.

Pallas, probablement induit en erreur par la figure du bec de cet oiseau, qui paroît plus robuste que celui des autres Passereaux granivores, a cru que le Bec-d'Argent vivoit de petite proie, et qu'il devoit être placé dans le genre des Pie-Grièches; mais il est facile de se convaincre que ce bec n'a pas les qualités convenables pour dépecer la chair, et qu'il est tout au plus capable de diviser la pulpe des fruits tendres, ou d'écarter les valves des gousses des plantes légumineuses : au reste, Sonnini, qui a fait connoître les mœurs de cet oiseau, dit positivement que non seulement il ne chasse point les petits quadrupèdes ou les petits oiseaux ainsi que le font les Pie-Grièches, mais encore qu'il ne recherche pas même les vers ou les insectes.

Sa nourriture ordinaire consiste en baies et en semences; néanmoins il ne dédaigne pas les fruits tendres et pulpeux des goyaviers et des bananiers.

Il aime les endroits découverts et habite de préférence les clairières des forêts ou le voisinage des habitations; il est monogame, ne s'écarte jamais beaucoup de sa femelle et de ses petits; il vit assez solitaire au milieu des autres individus de son espèce, qui ne se réunissent jamais en troupes.

Le nid de cet oiseau est composé de paille et de feuilles de bananiers desséchées; il est cylindrique, un peu courbé, et son ouverture est située par en bas. C'est dans ce nid, placé sur des arbres peu élevés, que la femelle pond deux œufs elliptiques, blancs, et marqués seulement vers le gros bout de petites taches d'un rouge peu foncé : ils sont déposés sur un lit formé de morceaux de feuilles de bananiers.

Le Ramphocèle bec-d'argent est très commun à Cayenne et à la Guiane; on le trouve aussi au Brésil et au Mexique.

Nous avons examiné les dépouilles d'une douzaine de Bec-d'Argents, et ces dépouilles ne nous ont paru différer que très peu entre elles.

Nous donnons la figure du Bec-d'Argent adulte, et celle de la femelle, ou du moins d'un individu que nous sommes fondés à regarder comme tel, car son plumage, d'un brun-pourpre foncé en dessus, est d'un brun-rougeâtre sur la tête et sur la poitrine.

Cet oiseau n'a pas non plus le demi-collier de soies pourpres qui caractérisent le mâle dans cette espèce.

Mauduyt, dans l'article *Bec-d'Argent* de la nouvelle Encyclopédie, dit qu'il a possédé un individu de cette espèce dont le plumage étoit en entier d'un rouge pâle. Il pense avec raison que ce n'étoit qu'une simple variété individuelle; car, parmi un très grand nombre de Bec-d'Argents qu'il a été à portée d'observer, il n'a vu cette différence dans le plumage qu'une seule fois.

La meilleure figure du Bec-d'Argent que l'on ait publiée jusqu'à présent est, sans contredit, celle d'Edwards; le bec sur-tout est parfaitement rendu: le passage insensible de la teinte noire du corps au pourpre de la poitrine et du devant de la tête, est aussi très bien observé; mais la couleur pourpre est un peu mélangée de violet, et n'offre pas le velouté naturel de cet oiseau.

Brisson a donné les figures en noir du mâle et de la femelle du Bec-d'Argent; mais on n'y retrouve aucuns des caractères de formes qu'Edwards a su représenter; de plus, ces figures n'étant pas coloriées, il est à peu près impossible, d'après leur seul secours, de reconnoître et de déterminer l'oiseau qu'elles retracent.

La planche enluminée (n.° 128) de Buffon représente aussi les deux sexes de cette espèce. Ces figures ne sont pas plus fidèles pour les formes que celles de Brisson, et présentent un défaut de plus : dans l'enluminure, les ailes, la queue et le dos du mâle, au lieu d'être d'un noir velouté, sont d'un violet tirant sur la couleur de lie de vin.

La femelle, assez mal gravée, semble recouverte d'écailles au lieu de plumes, et ses couleurs, assez bien rendues, sont seulement disposées avec peu d'exactitude.

BLANK
PAGE

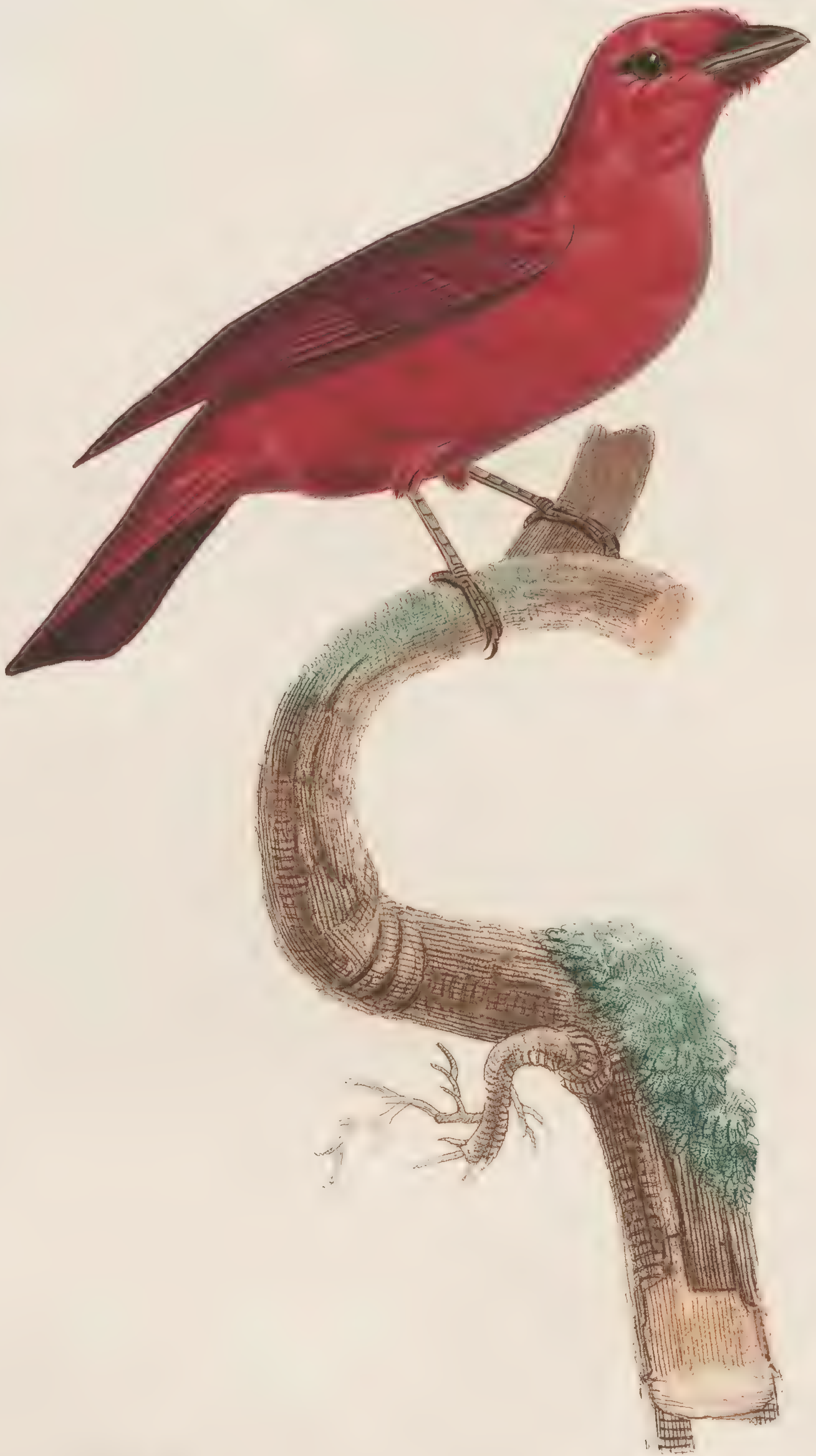

Le Tangara du Mississipi.

Pauline Decourcelles pinx.t de l'Imprimerie de Rousset. Gremilliet sculp.t

BLANK
PAGE

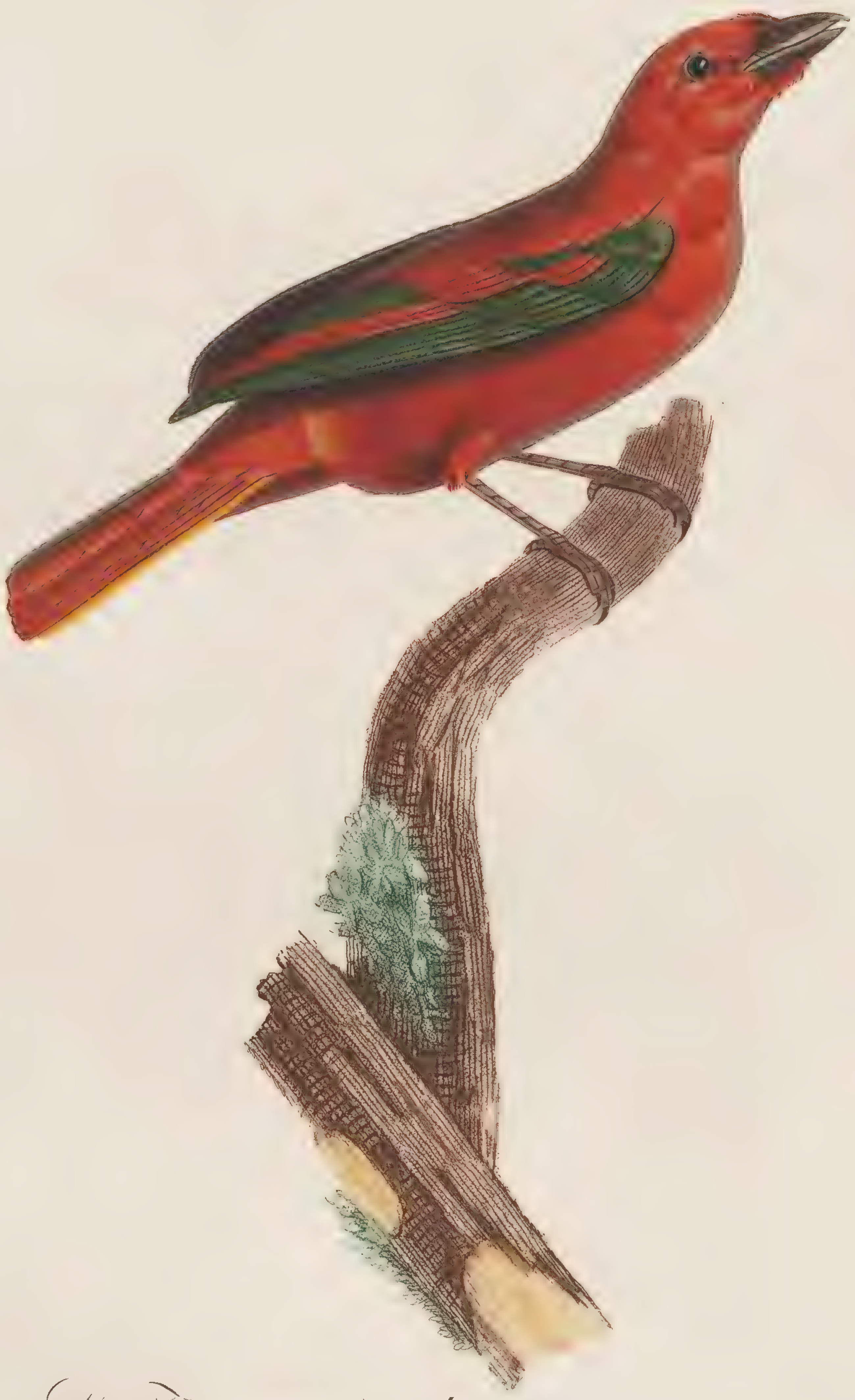

Le Tangara du Mississipi.

Pauline Decourcelles pinx.t de l'Imprimerie de Rousset. Gremilliet sculp.t

LE TANGARA DU MISSISSIPI.

Tanagra Mississipensis. Gmel.

* * * *

TANGARA tout rouge, avec les pennes des ailes et de la queue brunes et bordées de rouge (mâle); — d'un vert-olivâtre (femelle); — rouge, varié d'olivâtre et de jaune (jeune âge).

Tanagra *tota rubra, pennis alarum caudæque fuscescentibus, extus rubro marginatis* (mas); — *viridi-olivacea* (fœmina); — *rubra, flavo et olivaceo variegata* (junior.)

Tangara du Mississipi, Buff. Hist. nat. des oiseaux, t. 4, p. 252, pl. enlum. n.° 741.
— Viellot, nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 21, p. 390.
Preneur de mouches rouge, Buff. Hist. nat. des oiseaux, t. 4, p. 585.
Muscicapa rubra, Linn. Syst. nat. édit. 12, t. 1, p. 326, n.° 8.
Muscicapa rubra Caroliniensis, Briss. Ornith. t. 2, p. 432, n.° 37.
Summer Tanager, Penn. Arctic. zoolog. 2, p. 369, n.° 236.
— Lath. Syn. tom. 2, 1, p. 220, n.° 6.
Summer red-bird, Catesby, Carolin. t. 1, pl. 56.
— Edw. Glean, pl. 239.
Mississipi Tanager, Lath. Syn. tom. 2, 1, p. 219, pl. 46.
Tanagra variegata, Lath. Syst. ornith. genr. 37, sp. 5.
Tanagra Mississipensis, Gmel. Syst. nat. édit. 13, t. 1, p. 889, n.° 23.
Tanagra æstiva, Gmel. n.° 25.

Le Tangara du Mississipi appartient à la division des Tangaras Colluriens. Il diffère du Scarlatte et du Bec-d'argent par son bec, dont la mandibule inférieure n'est pas renflée postérieurement et de chaque côté, comme dans ces oiseaux. Ses formes sont en tout semblables à celles du Tangara du Canada; mais les teintes de son plumage l'en font distinguer facilement.

Le Tangara du Canada et celui du Mississipi sont tous les deux de couleur rouge; mais, dans le dernier de ces oiseaux, cette couleur est beaucoup moins vive que dans le premier. Outre cela, le Tangara du Canada a, comme le Scarlatte, les ailes et la queue d'un noir foncé, tandis que dans le Tangara du Mississipi, ces mêmes parties sont seulement d'un rouge plus obscur que le reste du corps.

Nous avons vu un assez grand nombre d'oiseaux de cette espèce : les uns dans le cabinet de M. Beauvois, les autres dans celui de M. Dufresne.

La plupart sont d'un rouge très vif, sans qu'on puisse néanmoins déterminer autrement cette couleur, qu'en disant qu'elle approche assez de celle de la cire d'Espagne.

L'individu adulte que nous figurons appartient à la collection nationale : il a six pouces environ de longueur; son bec est brun, fort, conique, assez renflé à sa base et un peu crochu à l'extrémité; ses pates sont aussi brunes: son plumage est d'un assez beau rouge en dessous, et d'un rouge vineux en dessus : ses ailes, dans l'état de repos, paroissent de la même couleur, parcequ'il n'y a que la partie externe de chaque penne qui soit rouge; tout le dedans en est brun : sa queue est d'un rouge-brun : les deux premières pennes secondaires de ses ailes sont jaunes, ce qui doit faire présumer que cet individu n'avoit pas encore fini sa dernière mue.

Au rapport de Catesby, la femelle de cet oiseau est d'un jaune-brun. M. Viellot dit qu'elle est d'un vert-olive foncé sur le dos, plus clair sur la tête, et jaunâtre en dessous, et que les pennes de ses ailes sont de couleur brune et bordées d'olivâtre.

Nous avons vu un jeune de cette espèce, et nous en donnons une figure, c'est le *Tangara æstiva* de Gmelin; il est aussi grand que l'adulte, ce qui nous fait penser qu'il a été tué lorsqu'il étoit dans le commencement de sa dernière mue. Sa gorge, sa poitrine et son ventre sont d'un rouge très pâle, entremêlé de plumes jaunâtres assez rares; son dos est d'un rouge plus obscur, quoique moins décidé, et varié d'olivâtre; les grandes pennes de ses ailes sont brunes et bordées extérieurement de jaune-olivâtre; la queue est d'un rouge obscur.

On trouve cet oiseau aux environs du fleuve Mississipi, en Caroline et en Virginie; mais il quitte en hiver ces deux dernières provinces. Il ne s'avance pas autant dans le nord que le Tangara du Canada; on le trouve, mais plus rarement que celui-ci, dans la Pensylvanie et dans l'état de New-Yorck.

Ses habitudes sont très peu connues; cependant il paroît qu'il se nourrit d'insectes et de petits fruits sauvages. Buffon, qui l'a séparé du Preneur de mouches rouge, quoiqu'il appartienne bien certainement à la même espèce, lui rapporte les habitudes du Cardinal de Virginie, espèce de Gros-bec dont parle Lepage Dupratz dans son Histoire de la Louisiane, tome II, page 139; mais M. Viellot qui a été sur les lieux, et qui connoît parfaitement tous les oiseaux de l'Amérique septentrionale, nous a détrompés à ce sujet, et nous a assuré que le Tangara du Mississipi ne fait point de provisions pour l'hiver, et qu'il seroit bien inutile qu'il en fît, puisque c'est un oiseau de passage qui se nourrit presque uniquement d'insectes.

Ce que dit Buffon, relativement à la voix du Tangara du Mississipi, doit se rapporter également au Gros-bec de Virginie ou Cardinal; car c'est encore d'après Lepage Dupratz que cette partie de la Notice de Buffon est rédigée. Selon M. Viellot, le Tangara du Mississipi n'a pas plus de voix que les autres espèces du même genre.

Nous avons trouvé chez M. Brongniart un nid qui appartient au Tangara du Mississipi. Ce nid avoit été envoyé de la Virginie; il étoit composé de petites buchettes artistement réunies, et gâchées avec de la terre, dans le fond seulement. Sa forme ne différoit en rien de celle des nids de la plupart des oiseaux de notre pays; son diamètre étoit au plus de cinq pouces : il contenoit cinq œufs peu allongés, et dont la plus grande dimension étoit à peu près d'un pouce; ces œufs étoient marqués de taches assez grandes, relativement à leur volume, et de couleur brun-verdâtre; il y en avoit de moins foncées les unes que les autres, et le plus grand nombre se trouvoit vers le gros bout.

Voilà tout ce que nous possédons sur l'histoire du Tangara du Mississipi.

C'est avec raison que M. Viellot regarde comme n'étant qu'un jeune de cette espèce le Tangara rouge, vert et jaune (*T. variegata*) de Latham. Cet oiseau se rapporte en effet très exactement à la description que nous avons donnée ci-dessus d'un jeune Tangara du Mississipi.

La figure que Buffon a donnée de cet oiseau est d'un ton trop égal; son bec est noir et ses pates sont rouges, tandis que ces parties sont d'un brun peu foncé; les pennes des ailes semblent toutes rouges, quoiqu'elles ne le soient qu'extérieurement.

Celle de Catesby est encore plus mauvaise : le bec et la queue y sont infiniment trop allongés.

Enfin celle d'Edwards est la meilleure, quoiqu'elle laisse encore beaucoup à désirer.

LE TANGARA DU CANADA.

Tanagra rubra. GMEL.

* * * *

TANGARA d'un rouge vif, pennes des ailes et de la queue noires, mandibule inférieure sans renflement (mâle); — T. d'un vert obscur, ailes et queues d'un brun-noirâtre (femelle.)

TANAGRA *rubra nitidissima, alis caudaque nigris, mandibula inferiori simplici* (mas); — T. *obscure-viridis, remigibus rectricibusque fusco-nigrescentibus* (fœmina.)

Cardinalis Canadensis, BRISS. Ornith. t. 3, p. 48, n.° 28, pl. 2, fig. v.
Canada Tanager, Arct. zool. PENN. t. 2, p. 369, n.° 237.
Red Tanager, LATH. Syn. ij, 1, p. 217, n.° 3.
Tanagra rubra, GMEL. Syst. nat. édit. 13, t. 1, pars 2, p. 889, sp. 3.
Le Tangara du Canada, VIELLOT, nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 21, p. 387.

CET oiseau ressemble entièrement, par ses formes et par sa taille, au Tangara du Missisipi; mais il en diffère en ce que ses ailes et sa queue, au lieu d'être rouges comme le corps, ainsi que cela est dans cet oiseau, sont au contraire d'un noir foncé. Sous le rapport des couleurs, il se rapproche davantage de notre Ramphocèle Scarlatte, avec lequel Gmelin l'a confondu, mais il s'en éloigne par la configuration de son bec.

Dans cette espèce, le mâle seul est d'un rouge plus ou moins vif; ses ailes et sa queue sont noires.

La femelle est d'un vert terne et rembruni; ses ailes et sa queue sont d'un brun-noirâtre.

Viellot a donné quelques détails sur les habitudes de ce bel oiseau. Il arrive dans les États-Unis au printemps, et les quitte à l'automne. On le trouve également dans les grandes forêts et aux environs des habitations. Il se tient dans les vergers et fait son nid sur les pommiers.

L'individu mâle dont nous donnons une figure, appartient à la collection nationale.

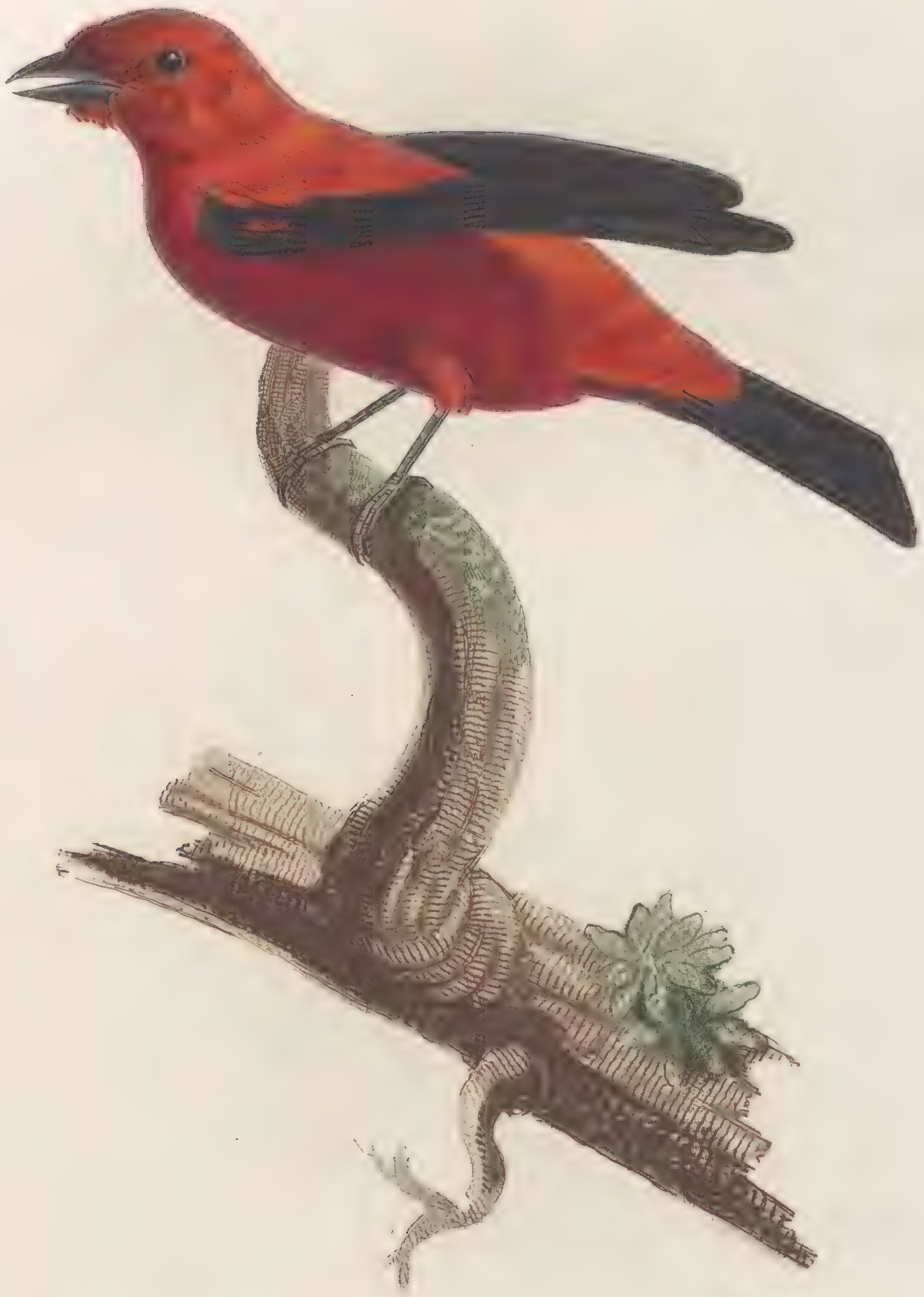

Le Tangara du Canada 1.

Pauline de Courcelles pinx.t de l'Imprimerie de Millevoy. Grémilliet sculp.t

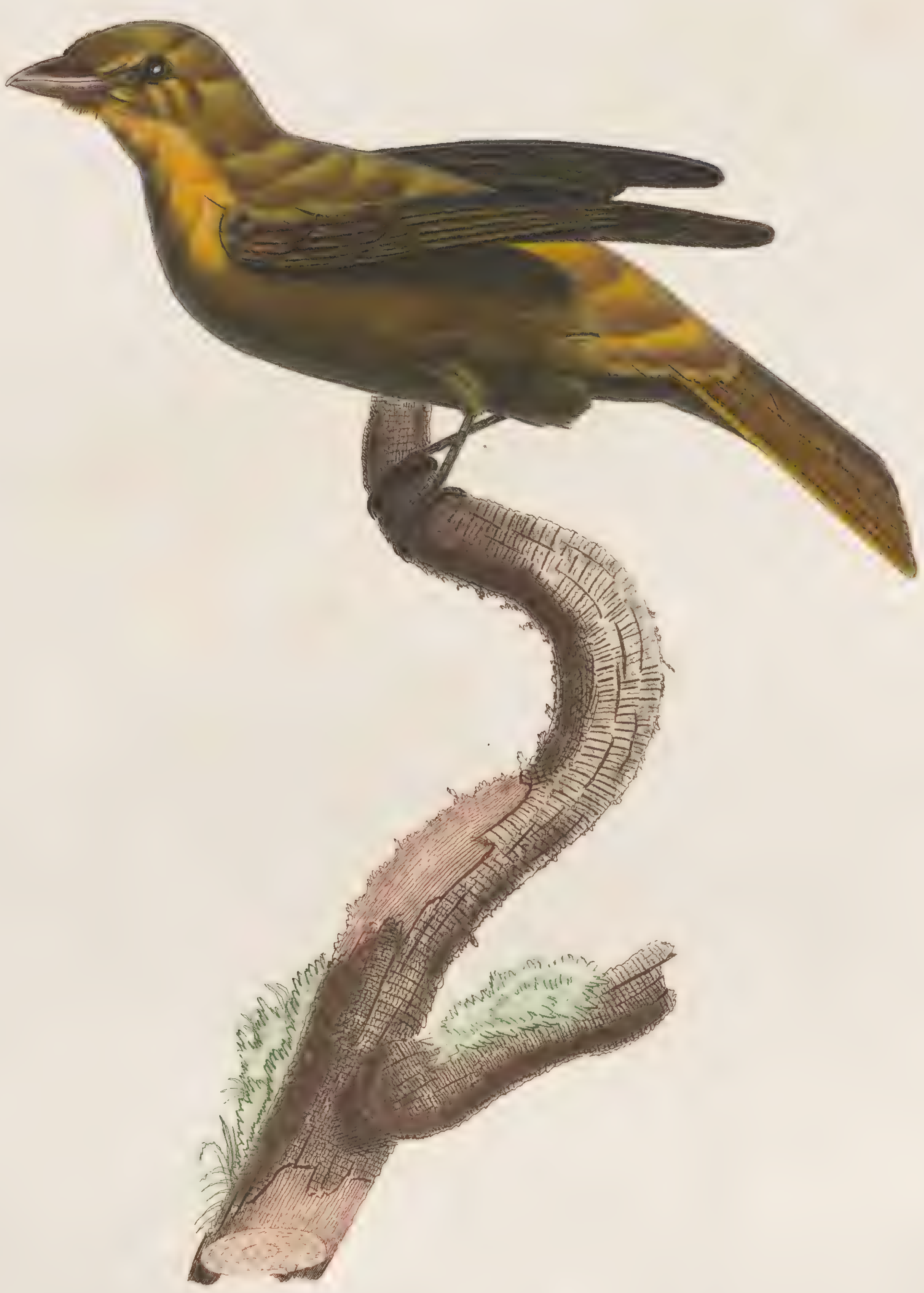

l'Olivet femelle.

Pauline de Courcelles pinx. | de l'Imprimerie de [illegible] | [illegible] sc.

BLANK
PAGE

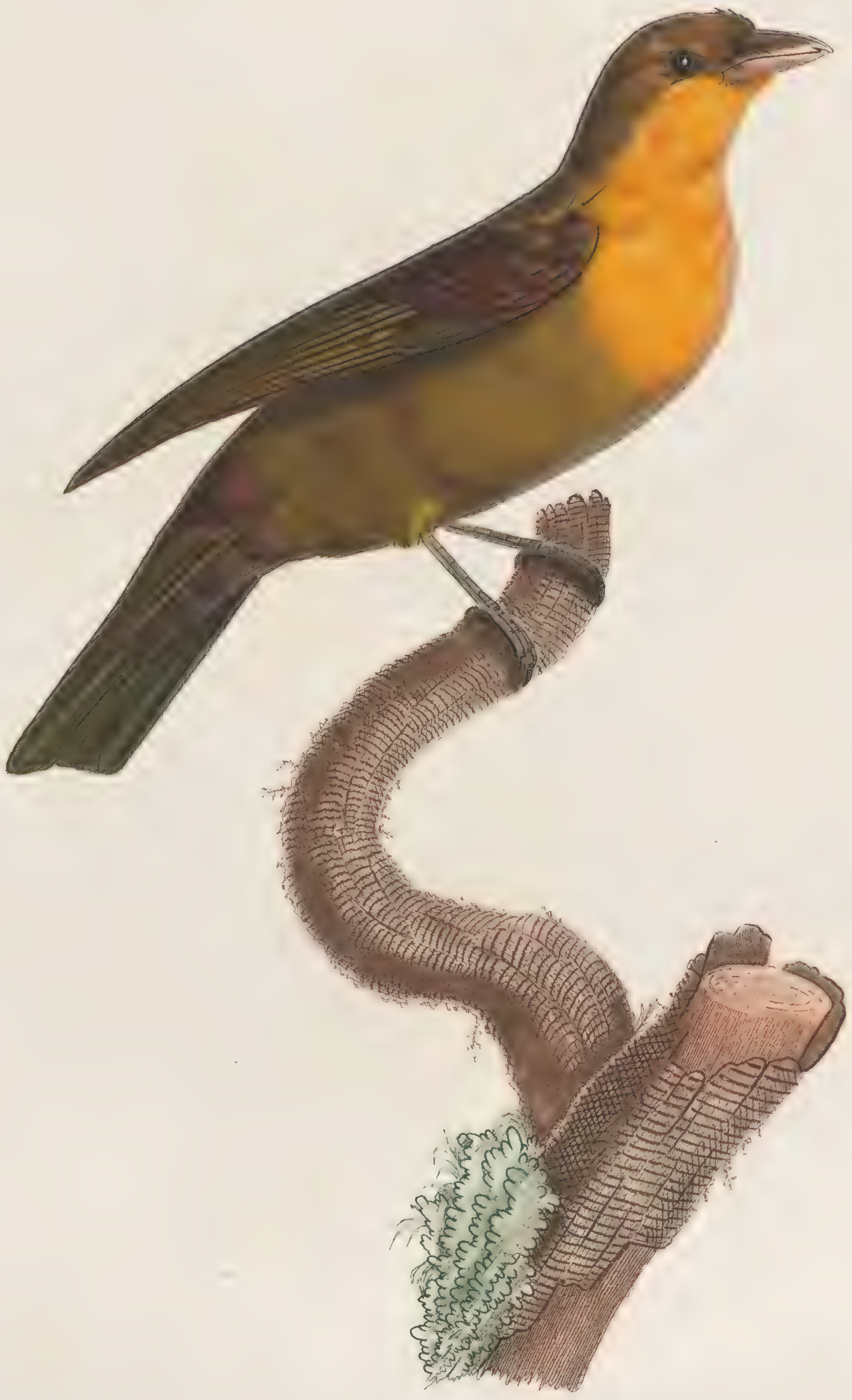

l'Olivet jeune âge.

Pauline de Courcelles pinx.t

de l'Imprimerie de Millevoy.

Alex.e Martinet sculp.t

BLANK
PAGE

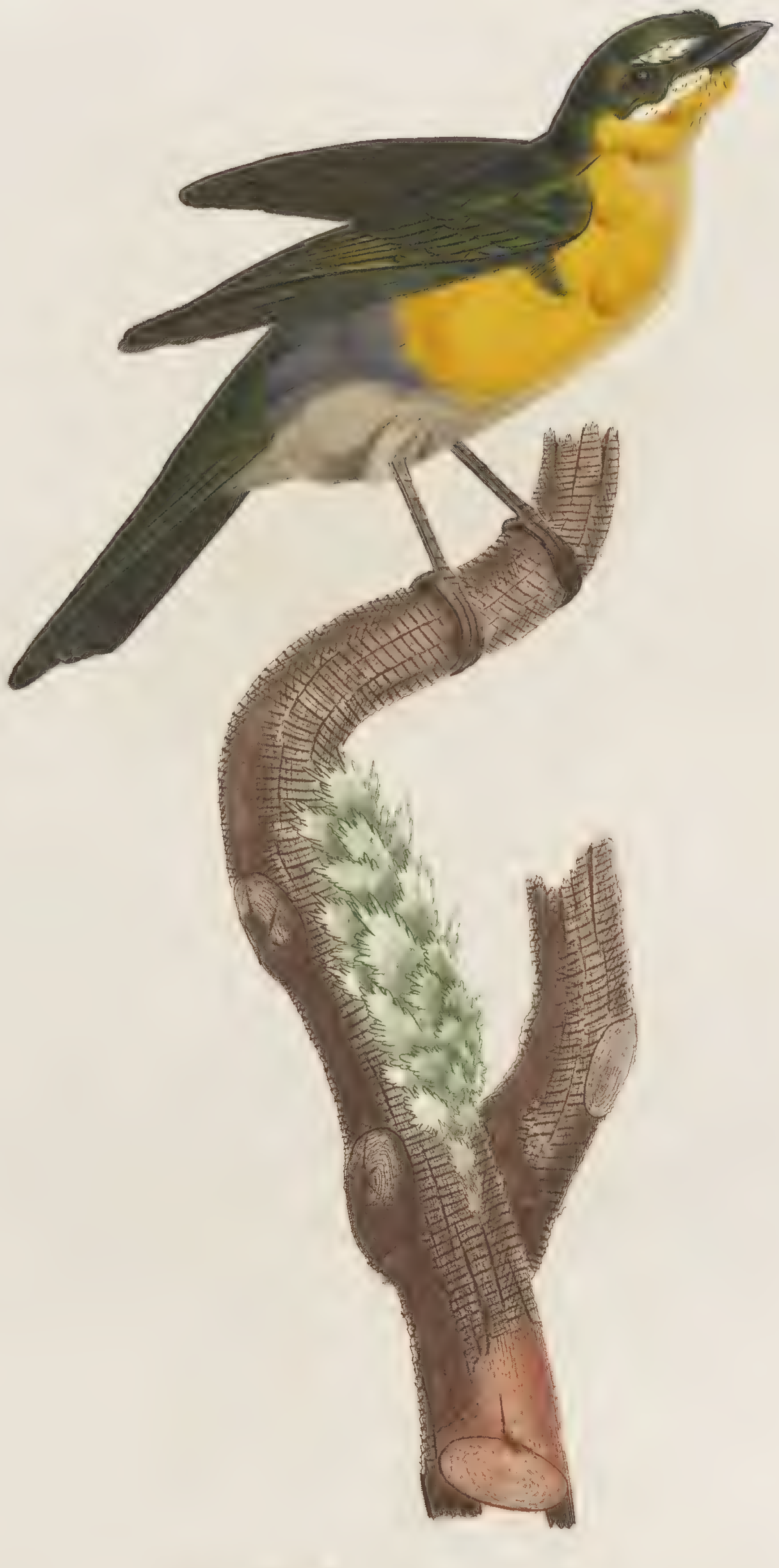

l'Olivet mâle.

Pauline de Courcelles pinx.t de l'Imprimerie de Millevoy. Alex.r Martinet sculp.t

TANGARA OLIVET.

Tanagra olivacea. Gmel.

TANGARA à tête, dos et queue de couleur olive foncée, à bandes blanches, la supérieure prenant de la naissance du bec jusqu'à l'œil, l'inférieure prenant de l'ouverture du bec et dépassant le dessous de l'œil, gorge et poitrine jaunes, hypocondres grises (mâle); — T. à poitrine jaune-roussâtre, front, derrière de la tête, dos et ventre de couleur olive, sans bandes (mâle jeune); — T. presque entièrement de couleur olive, plus foncée sous le ventre et sur les ailes, à taches d'un jaune obscur, prenant du dessous du bec et se terminant sur la poitrine (femelle.)

Tanagra *olivacea, capite dorso et caudâ intensè olivaceis, lineis duabus albis, superiore à rostro superno ad oculum prodeunte, inferiore ab hiatu rostri ad oculum et ultrà subeunte, gulâ et pectore flavis, hypocondriis cinerascentibus* (mas); — T. *pectore flavo-rufescente, fronte, occipite, dorso, ventreque olivaceis, lineis deficientibus* (mas junior); — T. *omninò ferè olivacea, subtùs colore intenso, alis intensioribus, maculâ flavescente, bifidâ, utrinque à gulâ ad pectus productâ* (fœmina.)

Olivet, Buff.
Olive Tanager, Arct. Zool. 2, p. 369, n.° 238.
— Lath. Syn. II, 1, p. 218, n.° 4.
Tanagra olivacea, Gmel.

Buffon avoit donné le nom d'Olivet à ce Tangara de Cayenne, parcequ'il est effectivement presque en entier d'un vert couleur d'olive, mais avec des teintes différentes, plus foncées en dessus, et sur-tout sur les ailes, dont les plumes, bordées de blanc, sont du reste presque brunes avec des reflets verdâtres. Ces couleurs, assez sombres, sont égayées par des lignes blanches qui, partant du bec, vont presque entourer l'œil, et par une teinte jaune qui couvre le gosier et la poitrine.

Le même oiseau mâle, dans le jeune âge, a des couleurs moins prononcées; il manque des deux lignes blanches, sa poitrine est d'un jaune orangé, le reste du dessous du corps est olivâtre.

La femelle, plus généralement olivâtre, a le ventre foncé et les ailes plus foncées encore; elle manque aussi des deux bandes blanches; du dessous de son bec prend une tache jaune qui se partage en deux, s'étend et se prolonge de chaque côté jusqu'à la poitrine. Le mâle adulte a le bec noirâtre, plus court et plus robuste : il est plus long et plus aigu dans le mâle jeune et dans la femelle : celle-ci l'a d'une couleur noirâtre avec les bords des mandibules blanchâtres : celui-là se distingue encore par la couleur obscure de la partie supérieure de son bec, qui est d'un jaune terne dans la mandibule inférieure.

La longueur de ces oiseaux est d'environ six pouces; leurs ailes s'étendent jusqu'au milieu de la queue.

Leurs dépouilles font partie de la collection du Muséum Impérial d'Histoire Naturelle.

BLANK
PAGE

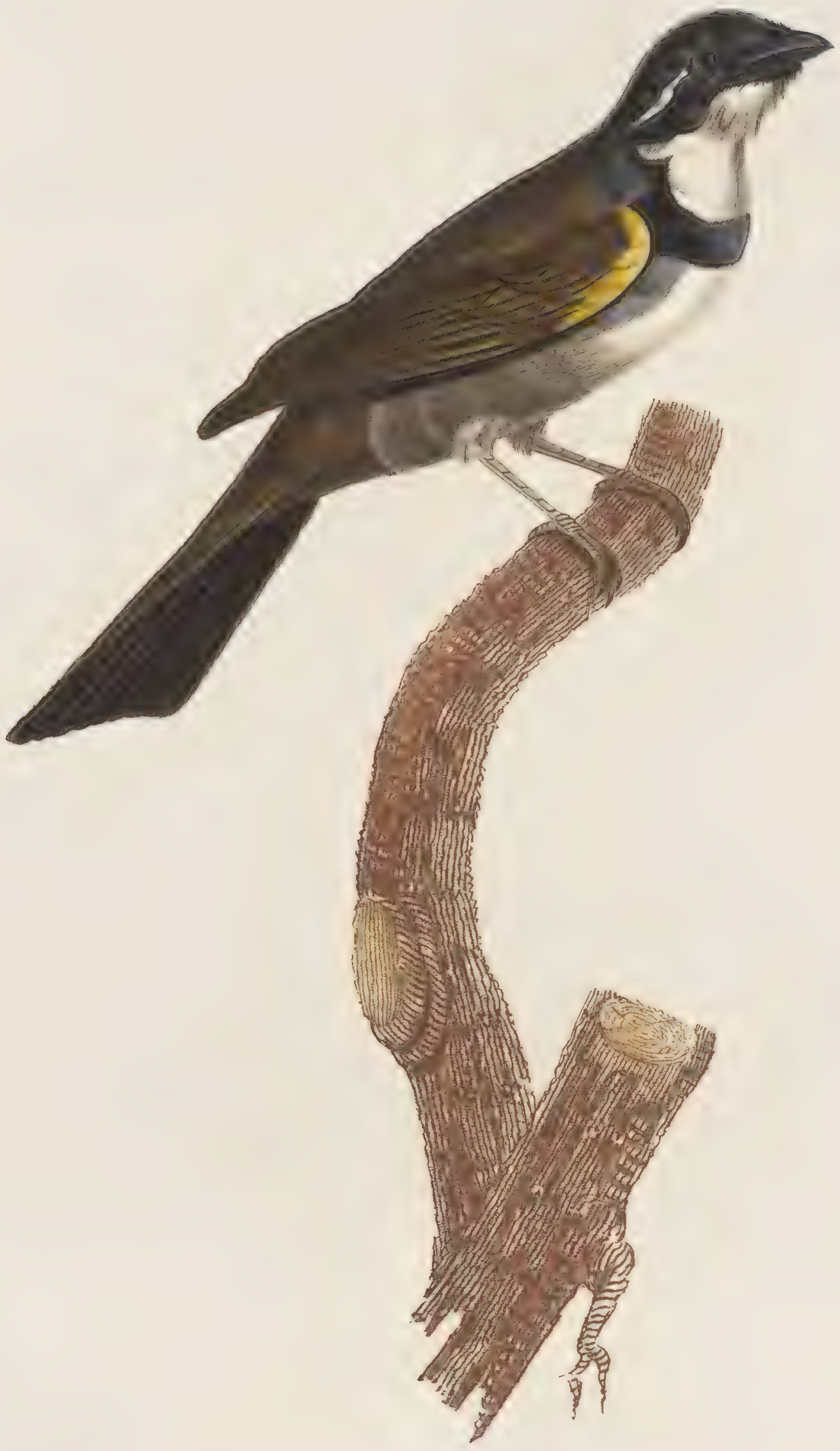

Oiseau silentieux mâle.

Pauline Decourcelles pinx.t De l'Imprimerie de Rousset. Gremilliet sculp.t

BLANK
PAGE

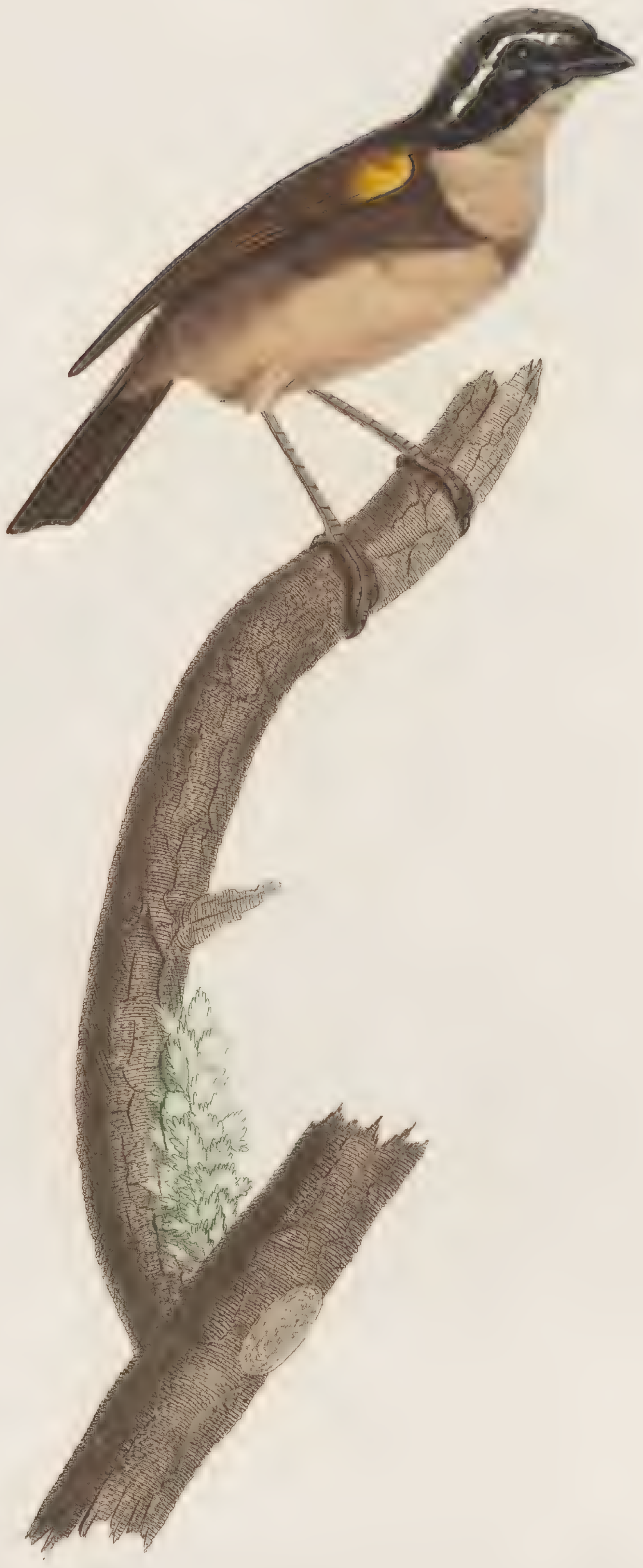

l'Oiseau silencieux femelle.

Pauline de Courcelles pinx. de l'Imprimerie de Millevoy. Alex Martinet sculp.

BLANK
PAGE

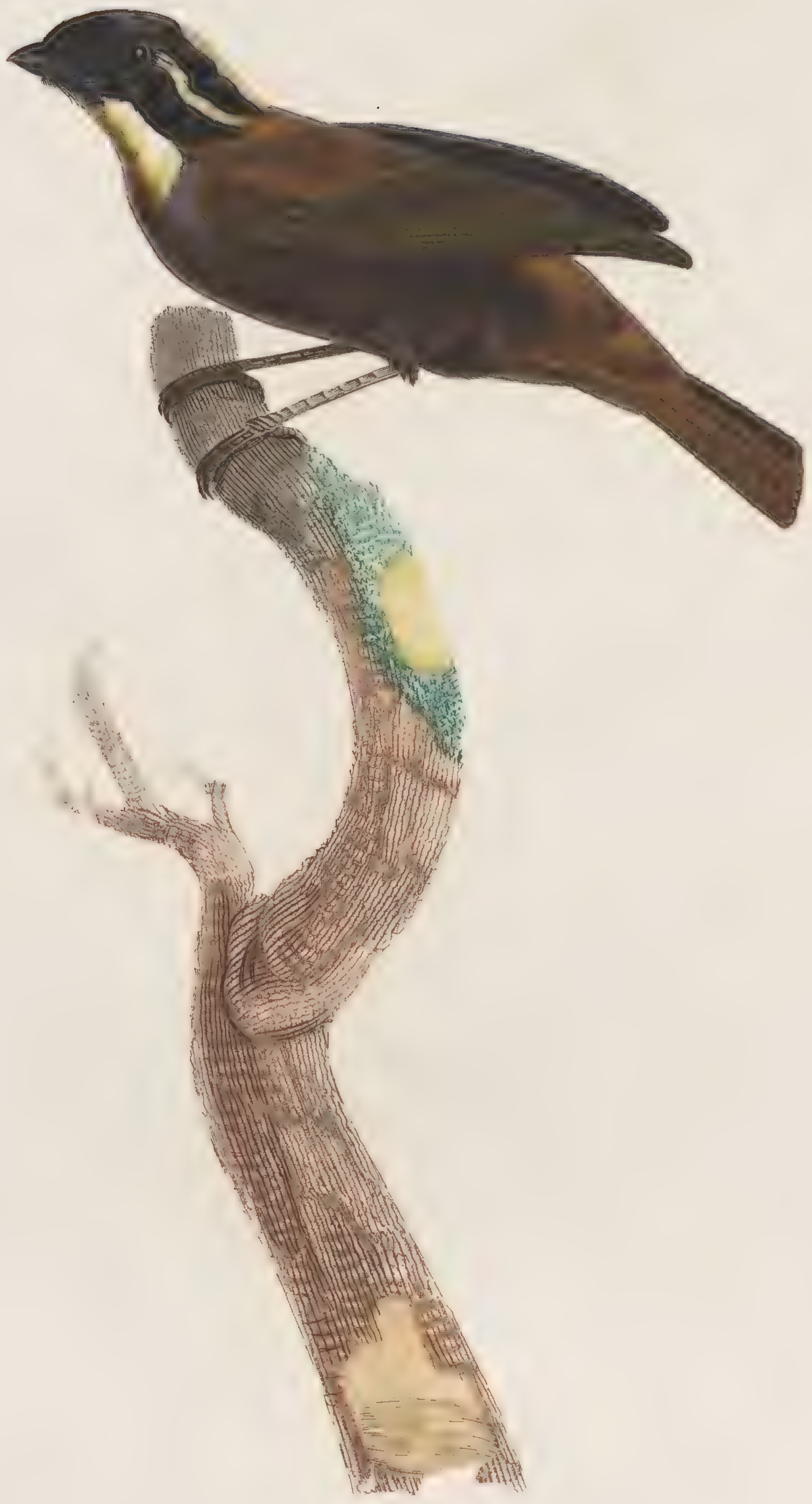

Oiseau silentieux jeune âge.

Pauline Decourcelles pinx.t

De l'Imprimerie de Rousset.

Gremillet sculp.t

L'OISEAU SILENCIEUX

Tanagra silens. Lath.

* * * *

TANGARA d'un brun-olivâtre en dessus, blanchâtre en dessous; tête noire, avec une bande grise sur le sommet de la tête et une ligne blanche sur les yeux (mâle et femelle); — une large bande noire sur la poitrine (mâle.)

Tanagra *fusco-olivacea, subtus incana, capite nigro, fronte verticeque occipiteque griseis, superciliis vitta oculari alba* (mas et fœmina); — *fascia jugulari nigra* (mas.)

Oiseau silencieux, Buff. Hist. nat. des oiseaux, édit. orig. t. 4, p. 304.
Tangara de la Guiane, pl. enlum. n.° 742.
— Sonnini, édit. des Œuvres de Buff. t. 48, p. 377, pl. 117.
Tanagra silens. Lath. Syst. ornith. genr. 37, sp. 42.

Cet oiseau n'a presque aucun rapport avec les Tangaras proprement dits. Par ses habitudes et ses formes générales, ainsi que par la disposition de ses couleurs, il se rapproche assez des Bruants; mais son bec est un peu plus fort que celui de ces oiseaux, et d'ailleurs est échancré vers l'extrémité. Cette dernière considération, sur laquelle nous reviendrons plus amplement à la fin de cet article, nous a engagés à le placer parmi les Tangaras de Gmelin que nous avons désignés sous le nom particulier de *Colluriens,* bien que nous sachions qu'il ressemble encore moins aux Pie-Grièches qu'aux Bruants, et à plus forte raison aux Tangaras.

La collection du Muséum possède plusieurs individus de cette espèce : les uns sont adultes, les autres encore jeunes; mais tous présentent à peu près les mêmes caractères quant aux formes et aux couleurs.

M. Dufresne nous a communiqué un oiseau que nous devons regarder comme étant de la même espèce que ceux de la collection nationale, parceque étant à peu près de la même grosseur que ceux-ci, ayant les mêmes formes et proportions dans les pates, le bec, les ailes et la queue, et les couleurs généralement semblables et également disposées, il n'en diffère que par le manque de la bande noire de la poitrine.

Nous nous déterminons à le regarder plutôt comme la femelle que comme le mâle, parcequ'on a remarqué généralement que lorsqu'il y a quelques taches de couleur tranchée, quelques ornements particuliers, etc., dans une espèce, et que ces taches ou ces ornements manquent dans un sexe, c'est toujours dans la femelle. Or, le collier noir de l'oiseau Silencieux étant l'un de ses caractères les plus tranchés, il n'est donc pas étonnant que le mâle seul en soit décoré, et que la femelle en soit dépourvue.

Cependant cette détermination n'est qu'une conjecture, et nous ne pouvons rien affirmer à cet égard, jusqu'à ce que les habitudes de ces oiseaux, observées avec soin, nous donnent des renseignements plus positifs à leur égard.

Le mâle, ou du moins l'individu que nous regardons comme tel, est de la grosseur du Pinson. Son dos est d'un brun-olivâtre; les grandes pennes de ses ailes et de sa queue sont de la même couleur, seulement un peu plus foncée; son ventre est d'un blanc sale, tirant sur le gris vers les côtés; sur la poitrine est un collier d'un noir très foncé, et le dessous de la gorge est d'un beau blanc; la couleur grise des côtés du corps se prolonge, en suivant le collier noir, jusque derrière le cou, et remonte, en forme de bande, sur le sommet de la tête jusqu'à la base du bec; les côtés de la tête sont d'un beau noir, et l'on y voit seulement une petite ligne blanche qui passe sur l'œil et se dirige vers l'oreille; les petites couvertures supérieures des ailes sont d'un assez beau jaune qui se confond insensiblement avec la couleur brun-olive des grandes pennes et des scapulaires.

Un autre individu, que nous regardons aussi comme mâle, ne diffère de celui-ci que parceque ses couleurs sont généralement plus ternes.

L'oiseau qui nous a été prêté par M. Dufresne, et qui nous paroît être la femelle de cette espèce, est absolument semblable, en dessus, à celui que nous venons de décrire comme mâle; même couleur brun-olive sur le dos, même teinte jaune sur les petites couvertures supérieures des ailes, même disposition dans les bandes grises et blanches de la tête, sur un fond noir. La seule différence qu'il y ait entre eux, c'est que dans l'oiseau que nous décrivons le collier n'est indiqué que par une très légère teinte brunâtre : le ventre est d'un blanc sale tirant sur le roussâtre, et les côtés sont d'un gris qui se confond entièrement avec la couleur du dos; les plumes du dessous de la gorge sont d'un blanc plus pur que celui du ventre, mais tirant néanmoins un peu sur le fauve.

La teinte légère qui indique le collier pourroit faire penser que cet individu n'est peut-être qu'un mâle dans l'état de mue. Au reste, rien ne peut encore décider la question; aussi nous garderons-nous bien d'affirmer positivement que cet oiseau est la femelle de celui que nous avons décrit en premier lieu.

Enfin nous sommes fondés à regarder comme jeune âge de cette espèce un oiseau plus petit que les précédents, d'un brun-olive sur le dos, et dont la tête est noire et marquée d'une ligne blanchâtre sur chaque œil, les couvertures supérieures des ailes ont à peine la teinte jaune que l'on voit dans les autres individus; son ventre et sa gorge sont d'un blanc-grisâtre, et sa poitrine est d'un gris-brun; ce qui semble encore indiquer le collier.

Tous ces oiseaux ont le bec noir et les pates jaunâtres; ces pates sont plus fortes et plus longues que celles des Tangaras proprement dits.

Nous donnons la figure du mâle, celle de l'oiseau que nous regardons momentanément comme femelle, et celle du jeune que nous venons de décrire.

Sonnini a observé les habitudes de cet oiseau dans les forêts de la Guiane: « Il ne fréquente pas, dit cet auteur, et, d'après lui, Buffon, les endroits dé-» couverts; il ne va pas en compagnie : on le trouve toujours seul dans le fond » des grands bois fort éloignés des endroits habités, et on ne l'a jamais entendu » ramager ni même jeter aucun cri; il sautille plutôt qu'il ne vole, et ne se » repose que rarement sur les branches les plus basses des arbrisseaux; car, » d'ordinaire, il se tient à terre. Toutes ses habitudes sont, comme on le » voit, très différentes de celles des Tangaras. »

Le même naturaliste ne dissimule pas que l'oiseau Silencieux diffère, jusqu'à un certain point, sous le rapport des formes, des véritables Tangaras; et il ne s'est déterminé à le placer à la suite de ceux-ci, que parceque cet oiseau est du même climat de l'Amérique; que son bec, *plus allongé que le bec des Tangaras*, a une légère échancrure de chaque côté; enfin, qu'il leur ressemble par la forme du corps et des pieds.

Il est facile de voir que les caractères qui ont servi à ce rapprochement sont tous plus ou moins vagues, et que le seul sur lequel on doive compter, celui pris de la forme du bec, est, dans cette description, le plus indéterminé de tous. En effet, le bec de l'oiseau Silencieux paroît n'avoir de commun avec celui des Tangaras ordinaires, que la petite échancrure que l'on voit de chaque côté et vers l'extrémité, puisqu'il en diffère par les proportions; or, l'échancrure du bec existe dans une foule de Passereaux qui ne sont pas pour cela des Tangaras, et tous ces Passereaux à échancrure ne diffèrent et ne peuvent différer entre eux que par les proportions de leur bec.

C'est ainsi que l'oiseau Silencieux, qui a le bec échancré comme celui de la plupart des Tangaras de Gmelin, l'a néanmoins plus long, plus fort et plus renflé à la base que celui des oiseaux auxquels seuls nous conservons la dénomination de *Tangaras;* sa mandibule supérieure est surtout plus crochue et plus fortement échancrée; son bec n'est pas non plus raccourci, comprimé et arqué en dessus et en dessous comme celui de nos *Euphones*, ni large à la base et renflé sous les yeux comme celui des *Ramphocèles*. Il a une forme mixte qu'il est presque impossible de déterminer, et qui semble intermédaire entre celle du bec des Pie-grièches et celle du bec des Bruants. Nous devons donc, d'après cette dernière considération, ranger cet oiseau dans notre quatrième division, celle des *Tangaras colluriens*, dans laquelle nous avons placé provisoirement toutes les espèces de Tangaras décrites par les auteurs, lesquelles, ne présentant pas les caractères assignés à ces oiseaux, ne peuvent cependant être rapportées avec certitude à aucun autre genre connu, et dont les caractères trop vagues ne peuvent permettre encore d'en former un genre particulier, bien qu'elles aient un certain *facies* commun, qu'il est plus facile de reconnoître et de sentir que de décrire par des mots.

BLANK
PAGE

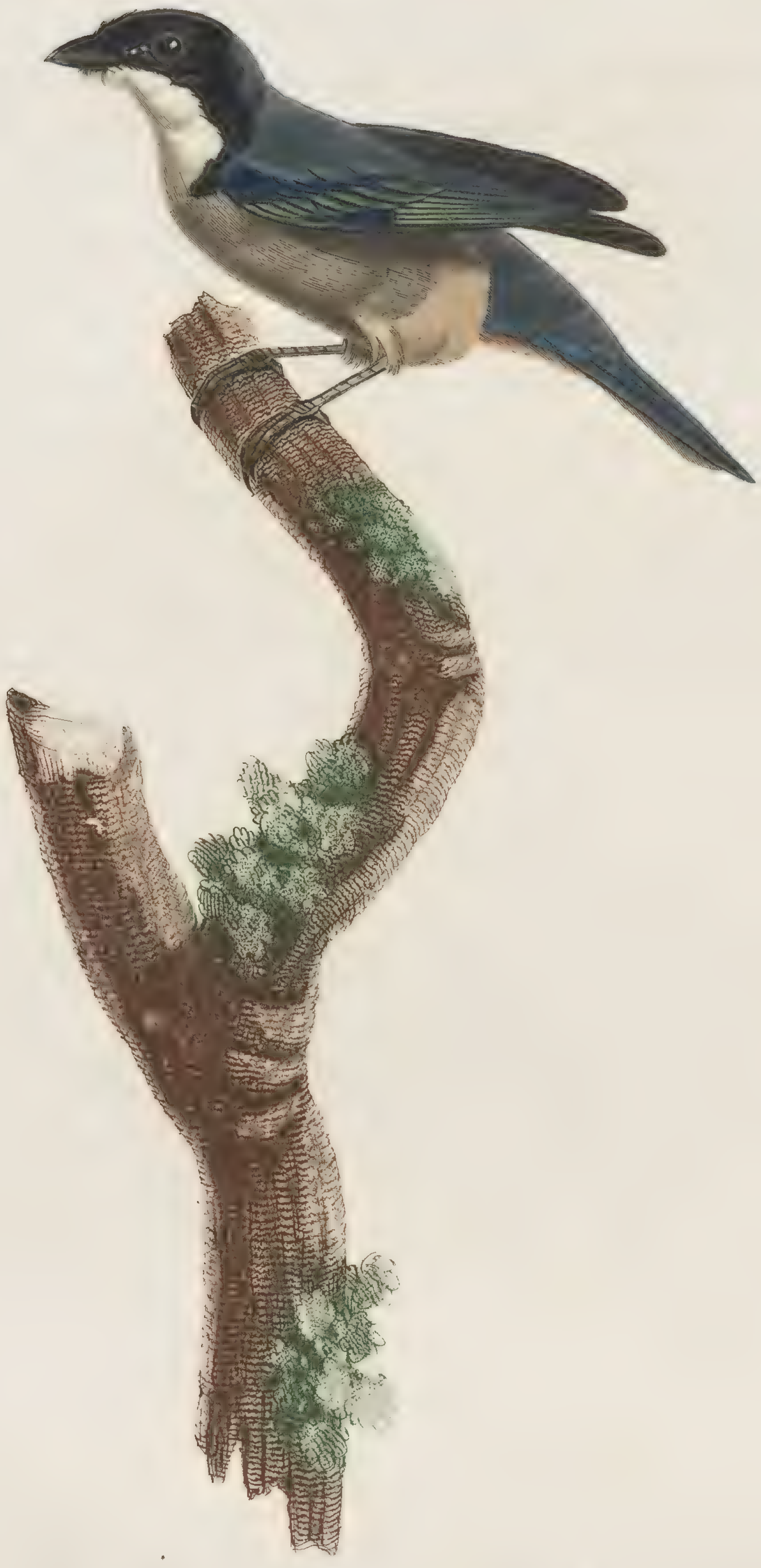

Le Tangara à coiſſe noire.

Pauline de Courcelles pinx. de l'Imprimerie de Millevoy. Gremilliet sculp.

LE TANGARA A COIFFE NOIRE.

Tanagra pileata. GMEL.

* * * *

TANGARA cendré-bleuâtre en dessus, blanc en dessous, front, sommet de la tête, tempes et côtés du cou noirs, une petite tâche blanche près de l'œil (mâle); — T. cendré-bleuâtre en dessus, blanc en dessous (femelle.)

TANAGRA *cærulescente-cinerea, subtus argentea; fronte, vertice, temporibus collique lateribus nigris, macula oculari alba* (mas); — T. *cærulescente-cinerea subtus alba* (fœmina.)

MÂLE.

Coiffe noire, BUFF. Hist. nat. des oiseaux, t. 4, p. 284.
Tangara à coiffe noire de Cayenne, BUFF. pl. enlum. n.° 720, fig. ij.
Hooded Tanager, LATH. Syn. II, I, p. 223, n.° II; Syst. ornith. gen. 37, sp. II.
Tanagra pileata, GMEL. Syst. nat. t. I, pars 2, p. 898, n.° 40.

FEMELLE.

Tijépiranga alia Brasiliensibus, MARCGR. Hist. nat. Bras. p. 192.
— JONST, Avium, p. 131.
Passeris Americani Tijépiranga, WILLULGHBY, Ornith. p. 184.
Tanagra Brasiliensis cinerea, BRISS. Ornith. t. 3, p. 17.
Tanagra pileata, var. B, GMEL. Syst. nat. edit. 13, t. I, pars 2, p. 898.

CET oiseau doit être placé dans la division des Tangaras colluriens, car son bec est à peu près semblable à celui des autres espèces comprises dans cette division.

Le Tangara à coiffe noire est de la taille de notre Moineau domestique; le derrière de sa tête, le dessus de son cou, son dos tout entier sont d'une couleur cendrée tirant sur le bleu. Le front, le dessus de la tête, les tempes et les côtés du cou sont d'un noir foncé, et cette couleur noire avance en pointe de chaque côté de la poitrine, de façon à former une espèce de collier interrompu. La gorge et la partie antérieure de la poitrine sont d'un blanc éclatant; le ventre, les côtés du corps et les plumes des environs de l'anus sont d'un blanc légèrement varié de cendré. Les grandes pennes des ailes et de la queue sont noirâtres à l'intérieur, et d'une couleur cendrée-verdâtre ou bleue-cendrée à l'extérieur. On voit dans la partie noire de la tête une petite tache blanche située entre l'œil et la base du bec.

Buffon donne les dimensions de cet oiseau. Son corps a quatre pouces de longueur; les pennes de la queue ne sont pas par étage, et toutes ont vingt-une lignes de longueur; elles dépassent d'un pouce les ailes pliées; le pied a neuf lignes de long.

C'est avec beaucoup de probabilité que Buffon regarde le *Tijépiranga* de Marcgrave, ou *Tangara cendré du Brésil* de Brisson, comme la femelle de son Tangara à coiffe noire; car, dit-il, ces deux oiseaux se ressembleroient parfaitement, si Marcgrave eût fait mention de cette couleur noire, en forme de coiffe, dans la description de son *Tijépiranga*.

Le Tangara à coiffe noire se trouve à la Guiane et au Brésil. Ses habitudes ne sont point connues.

La planche enluminée, n.° 720, fig. ij, qui représente cet oiseau, est défectueuse en ce que le bec est trop alongé, que la couleur noire n'avance pas assez sur la poitrine, et que le ventre est d'un blanc trop pur.

L'individu dont nous donnons la figure appartient à la collection nationale.

BLANK
PAGE

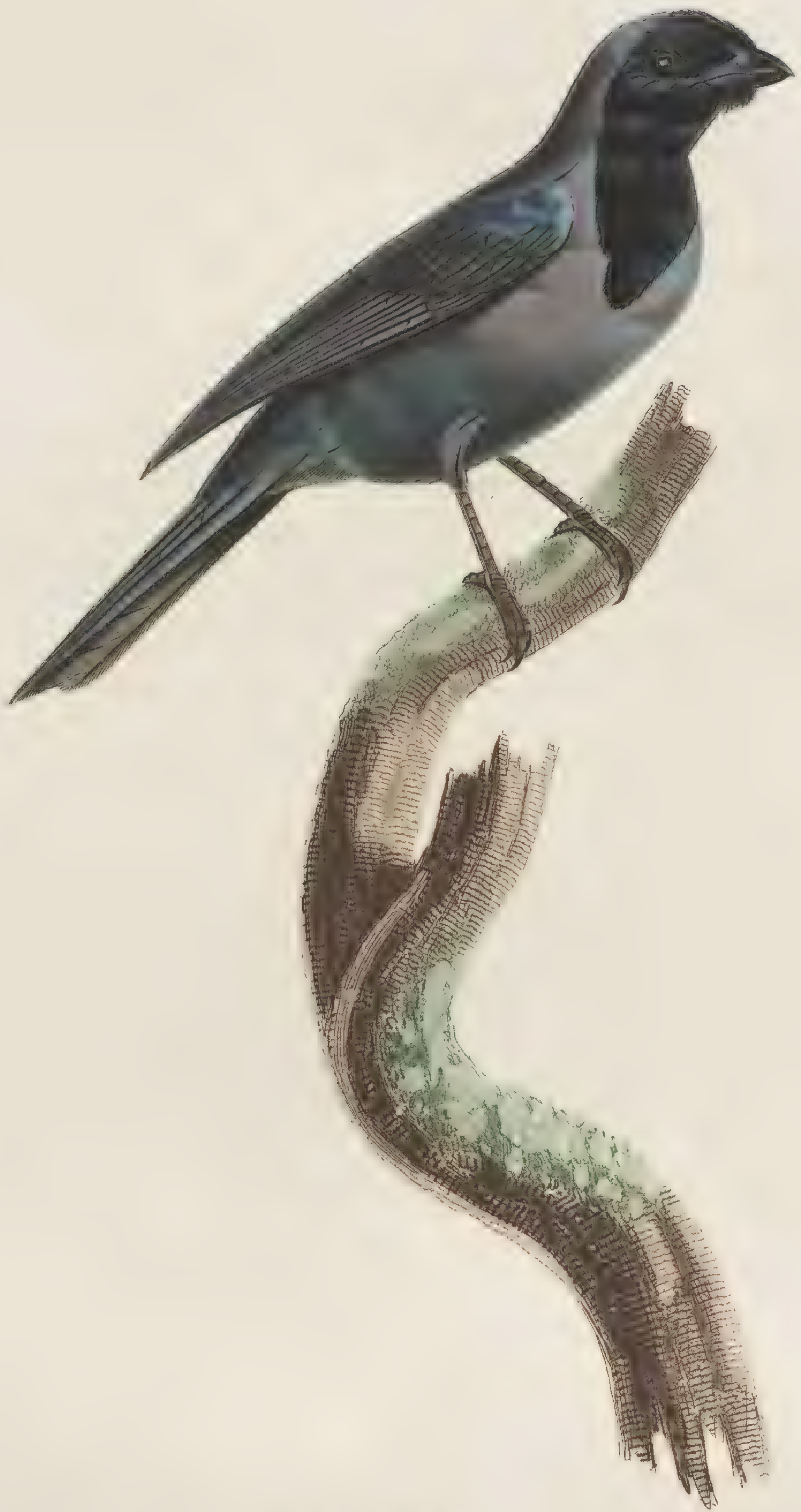

Le Camail.

Pauline de Courcelles pinx.t
de l'Imprimerie de Millevoy.
Gremilliet sculp.t

LE CAMAIL.

Tanagra atra. Gmel.

* * * *

TANGARA cendré, à front, joues et gorge noires (mâle); — T. brun (femelle.)

Tanagra *cinerea, facie, mento et gutture nigris* (mas); — T. *fusca* (fœmina.)

Le Camail ou *la Cravatte*, Buff. Hist. nat. des oiseaux, t. 4, p. 254.
Tangara à cravatte noire de Cayenne, Buff. pl. enlum. n.° 714, fig. ij.
Black faces Tanager, Lath, Syn. av. 2, 1, p. 222, n.° 10.
Tanagra menalopis, Lath. Syst. ornith. genr. 37, sp. 10.
Tanagra atra, Gmel. Syst. nat. edit. 13, t. 1, pars 1, p. 898, sp. 39.

Le Camail est un peu plus gros que le Moineau domestique; sa longueur totale est de sept pouces; sa queue a trois pouces un quart de long, et dépasse les ailes pliées de deux pouces. Le bec, assez court et plus épais à la base que celui de toutes les autres espèces, si l'on en excepte le grand Tangara, nous a déterminé à placer le Camail dans la division des Tangaras colluriens, ou parmi ceux dont le bec se rapproche un peu de celui des Pies-grièches.

Tout le corps de cet oiseau est d'un gris-cendré légèrement teint de violet : cette couleur est plus claire sous le ventre que sur le dos; les grandes pennes des ailes et de la queue sont aussi de cette couleur à l'extérieur, et leur partie interne est d'un gris moins brillant. Mais ce qui distingue particulièrement cet oiseau, c'est qu'il porte une espèce de camail d'un noir foncé, qui comprend le front, les joues en entourant l'œil, le dessous du menton, le devant de la gorge, et se termine en pointe sur le haut de la poitrine.

L'individu de cette espèce dont nous donnons la figure étoit probablement un jeune oiseau, car les grandes couvertures supérieures de ses ailes sont d'un gris-olivâtre.

Le bec du Camail est noir, à l'exception de la base de la mandibule supérieure qui est un peu blanche. Les pates sont brunes.

Cet oiseau a été trouvé à la Guiane par M. de Sonnini, dans les endroits découverts; il y est fort rare.

BLANK
PAGE

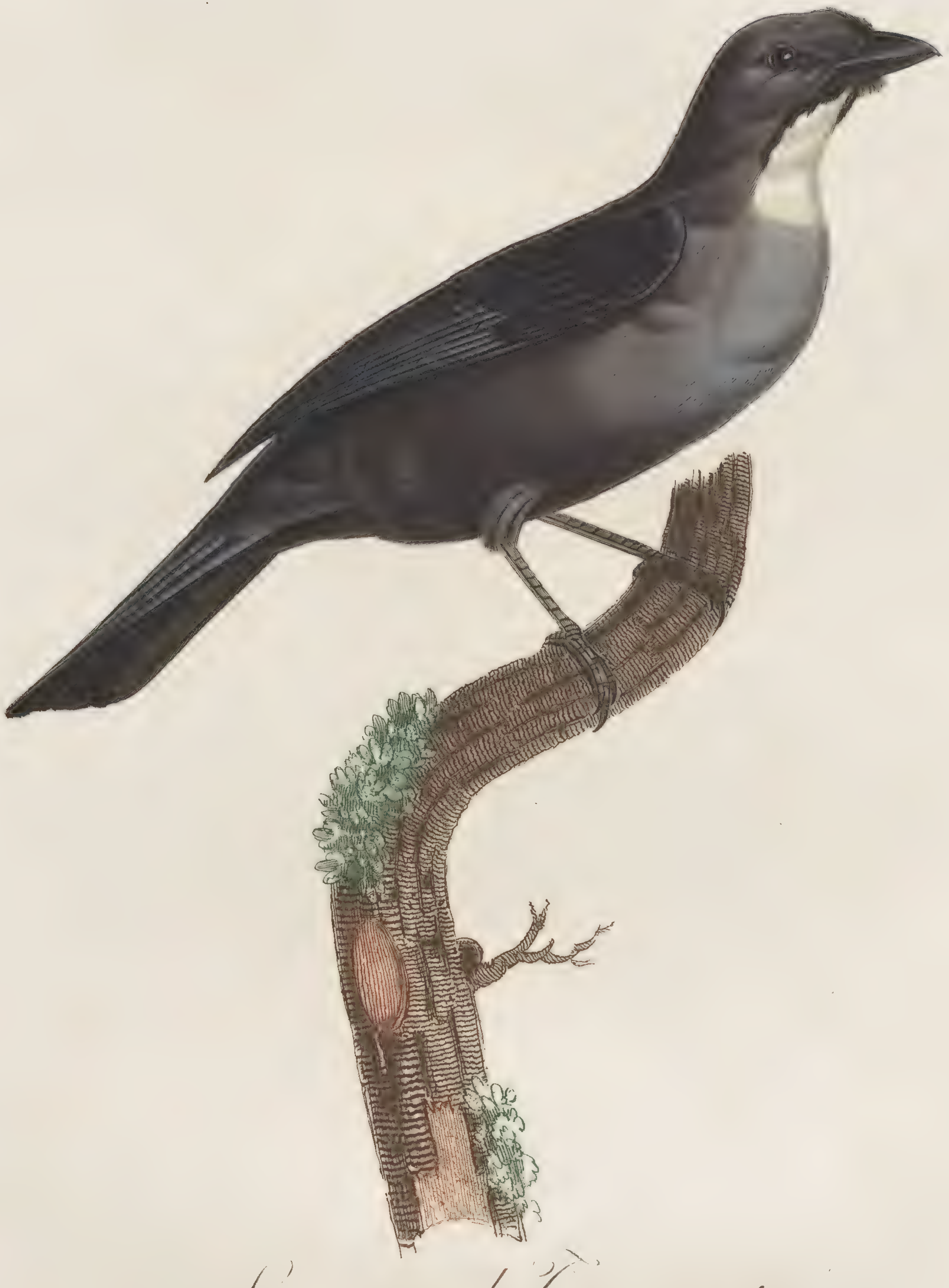

Le grand Tangara.

Pauline de Courcelles pinx.t de l'Imprimerie de Millevoy. G. Villiet sculp.t

GRAND TANGARA.

Tanagra magna. Gmel.

GRAND TANGARA, à tête, cou, dessus du corps, ailes et queue d'une couleur brune-olive, front et joues glacés de bleu, ligne blanche joignant du bec à l'œil, gosier blanc bordé de chaque côté d'un trait noir, poitrine, ventre et hypocondres de couleur de brique, mais plus rouge au défaut de la gorge et aux hypocondres. — *Variété.* Grand Tangara gris-cendré, très foncé sur le dessus du corps, très pâle à la poitrine, dessous du bec et gosier blancs, bordés de chaque côté d'une ligne noire.

Tanagra *magna, capite, collo, dorso, alis et caudá supernè ex bruneo-olivaceis, fronte et genis cœrulescentibus, lineá albá à rostro ad oculum productá, mento et gulá albis, lineá nigrá utrinquè marginatis, pectore, ventre, hypocondriisque testaceis, eodem colore juxta pectus etab hypocondriis ad caudam intensiore.* — Varietas. Tanagra *magna, corpore supernè ex cinericio-nigricante, pectore longè pallidiore, mento et gulá albis, lineá nigrá utrinquè marginatis.*

Grand Tangara, Buff. Hist. nat. des oiseaux, t. 4, p. 239. pl. 11.
Tangara des bois de Cayenne, Buff. pl. enlum. n.° 205.
Grand Tanager, Lath. Syn. 11, 1, p. 220, n.° 7.

Le grand Tangara se nourrit de petits fruits et aussi d'insectes : il se trouve dans les grandes forêts de Cayenne et de la Guiane, que souvent il quitte pour venir habiter les endroits découverts, où il se tient sur les buissons. Ce fait, que Buffon avoit d'abord ignoré, a été la cause pour laquelle l'oiseau a été désigné, dans ses planches enluminées, sous le nom de *Tangara des bois de Cayenne.* Il ne quitte guère sa femelle, qui lui ressemble beaucoup.

Le grand Tangara est de la grosseur d'une Grive. Sa longueur est d'environ huit à neuf pouces; celle de son bec, qui est fort et d'un brun foncé, est d'à peu près huit à neuf lignes : il a le front orné de reflets bleus aussi-bien que les côtés de la tête, sur lesquels se détache un trait blanc qui va du bec à l'œil. Tout le dessus de son corps est d'un brun-olivâtre, qui fait que dans son pays on le nomme l'*Oiseau olive.* Son menton et sa gorge sont blancs et bordés de chaque côté d'une raie noire; de la poitrine à la queue règne une couleur de brique d'un rouge plus foncé près de la gorge, et aussi des hypocondres jusqu'à la queue : celle-ci, longue d'environ trois pouces, est d'une couleur plus pâle en dessous qu'en dessus.

Buffon a cru devoir se dispenser d'en donner la description, parceque, dit-il, sa planche enluminée représente l'oiseau de grandeur naturelle, et fort exactement pour la distribution des couleurs.

Ce Tangara, bien connu de tous les naturalistes et de tous ceux qui font des collections, est le même que celui décrit par Latham, et envoyé par M. Sonnini pour le cabinet du roi. Aujourd'hui il manque au Muséum Impérial d'Histoire Naturelle, où l'on ne voit que la variété représentée ici par mademoiselle de Courcelles. Il est facile de se convaincre que les caractères, les formes et le volume sont absolument les mêmes : toute la différence est dans les couleurs. Cette variété est d'un plumage presque totalement gris, mais plus foncé sur le dessus du corps, et beaucoup plus pâle à la poitrine; elle a le menton blanc et aussi bordé de traits noirs; enfin elle manque de la raie blanche d'entre l'œil et le bec.

BLANK
PAGE

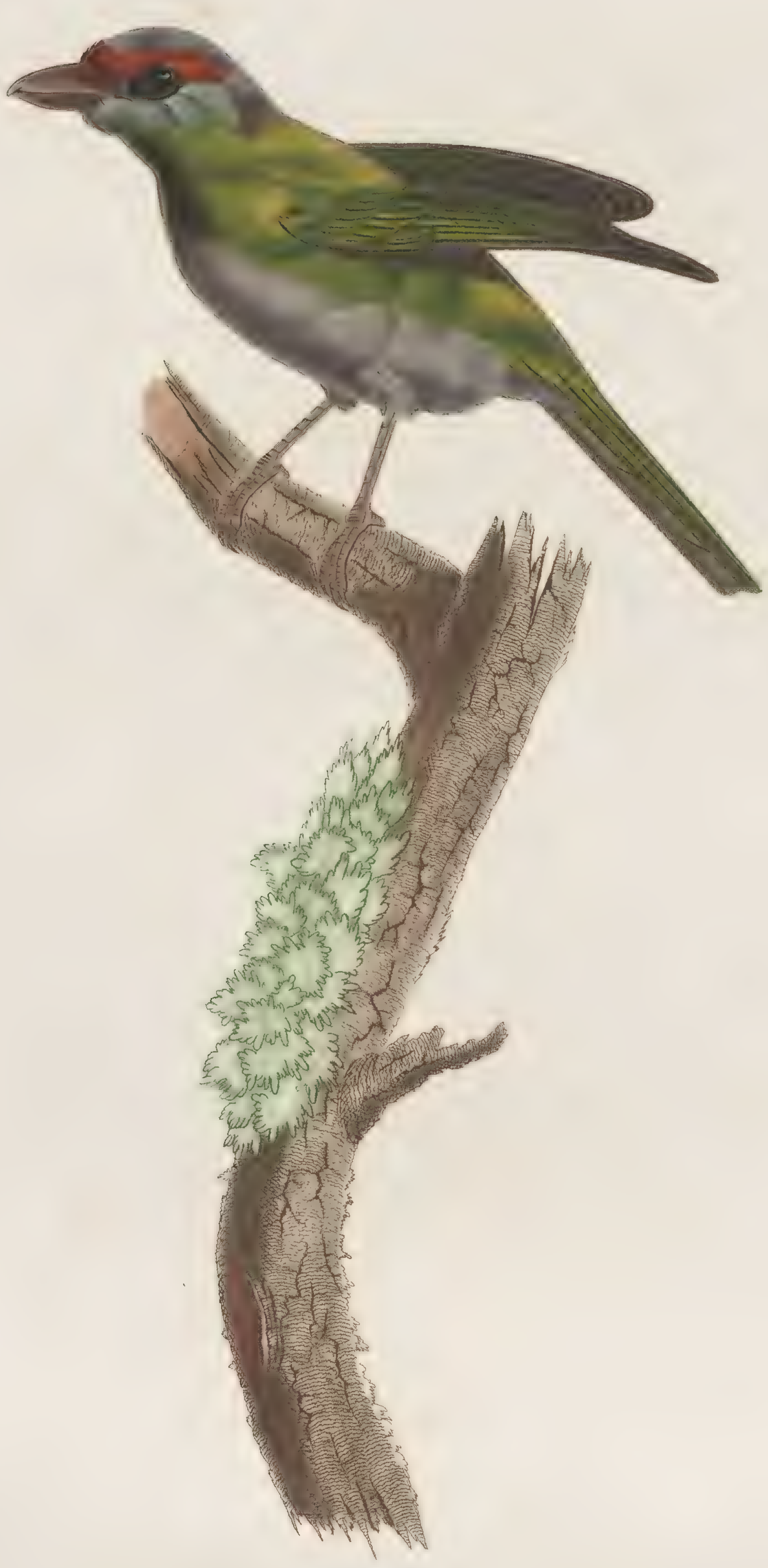

Le Verderoux.

Pauline de Courcelles pinx. de l'Imprimerie de Millevoy. Alex. Martinet sculp.

TANGARA VERDEROUX.

Tanagra Guianensis. GMEL.

TANGARA vert, plus ou moins foncé, à bandeau roux, à calotte et ventre gris.

TANAGRA *viridi-rufa, plus minusve virescens, diademate rufo, capite et ventre ex cinereo griseis.*

Verderoux, BUFF., Hist. Nat. des Ois. 4, p. 272.
Grey headed Tanager, LATH. Syn. 11, 1. p. 231, n.° 25.

C'EST encore Buffon qui l'a nommé ainsi, à cause des couleurs dominantes de son plumage d'un vert plus ou moins foncé, à l'exception d'une bande frontale rousse qui va se terminer derrière la tête, laquelle est, aussi-bien que le ventre, d'un gris cendré.

La longueur de cet oiseau est de cinq pouces; celle de son bec est de six lignes; ses pieds en ont huit. La queue n'est point étagée, et les ailes pliées ne s'étendent pas tout-à-fait jusqu'à la moitié de sa longueur.

Cette espèce est restée inconnue aux naturalistes, jusqu'à ce que M. Sonnini l'ait eu envoyée, pour le cabinet, des grandes forêts de la Guiane où encore on ne le trouve que rarement. Il fait aussi partie de la collection du Muséum Impérial d'Histoire Naturelle.

BLANK
PAGE

BLANK
PAGE

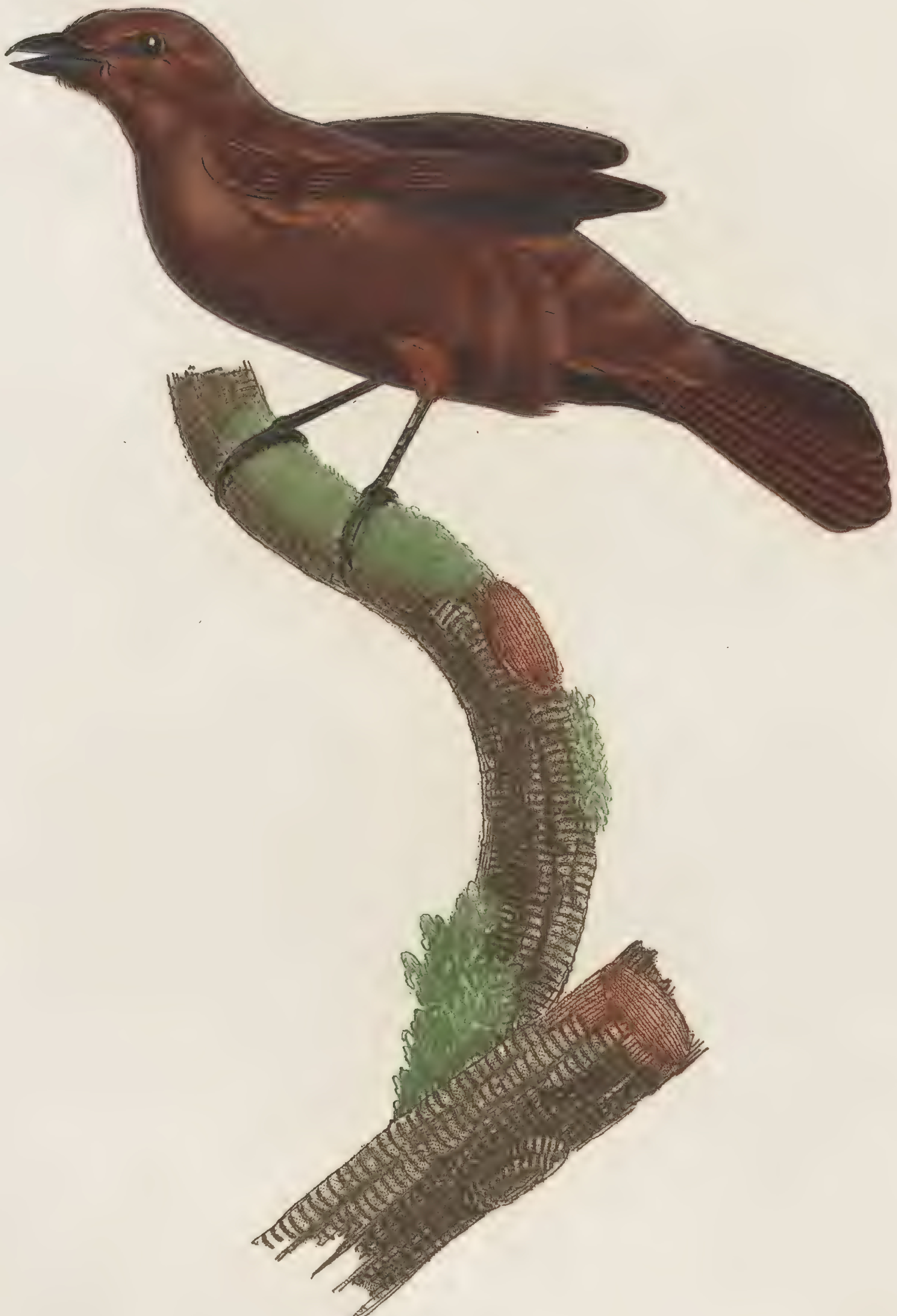

Femelle du Tangara noir.

Pauline de Courcelles pinx.t de l'Imprimerie de Rousset. Gremilliet sculp.t

BLANK
PAGE

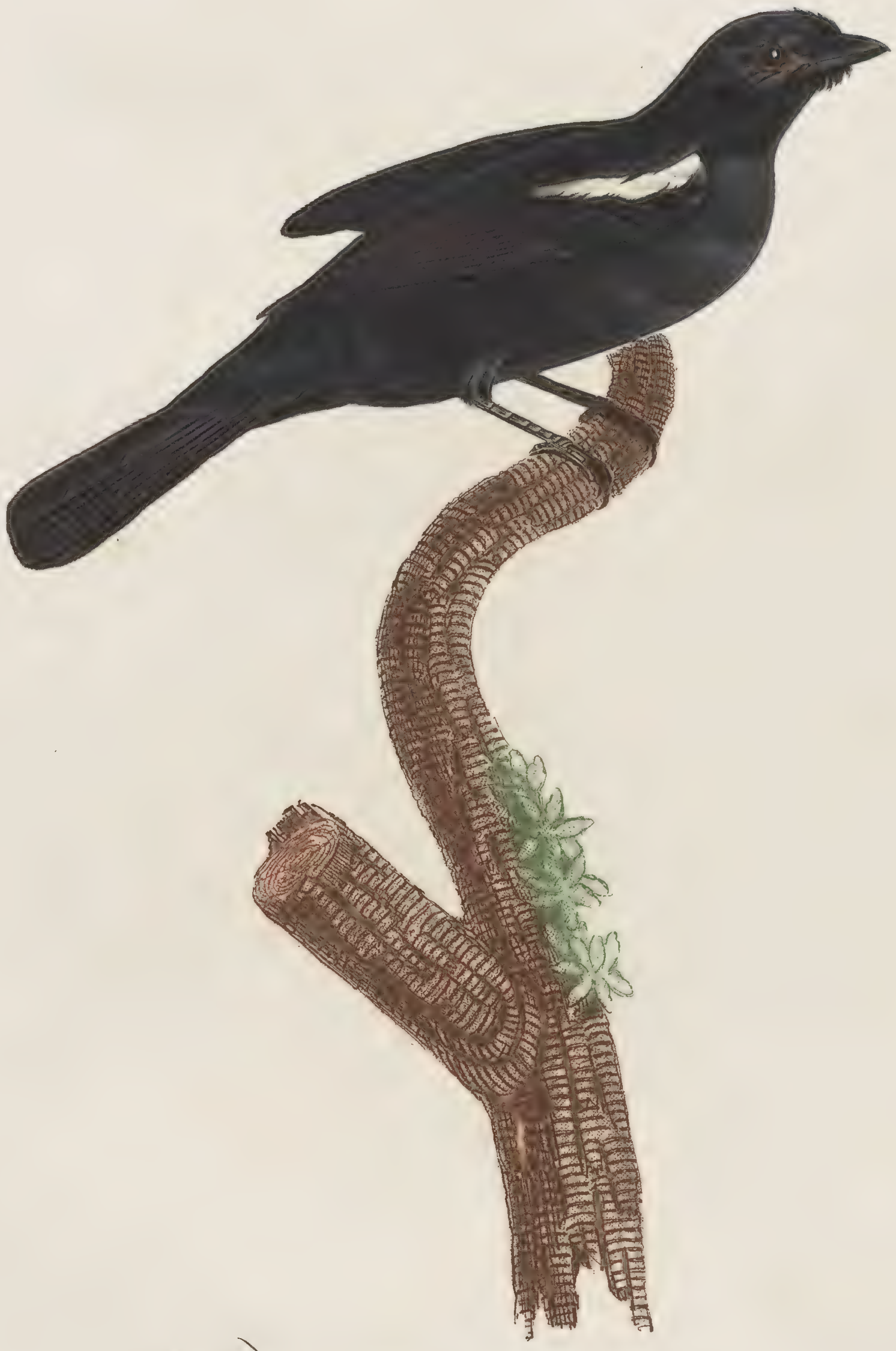

le Tangara noir mâle.

Pauline Decourcelles pinx.t

de l'Imprimerie de Rousset.

Gremilliet sculp.t

LE TANGARA NOIR.

Tanagra nigerrima. Gmel.

* * * * *

TANGARA noir foncé, avec les petites couvertures supérieures des ailes blanches (mâle); — T. entièrement roux-châtain (femelle.)

Tanagra *nigerrima, tectricibus minoribus alarum albissimis* (mas); — T. *tota rufo-brunea* (fœmina.)

Tangara roux et *Tangara noir,* Buff. Hist. nat. des oiseaux, édit. origin. t. 4, p. 257.
— Édit. Sonnini, t. 48, p. 290.
Tangara noir d'Amérique et *Tangara roux de Cayenne*, Buff. pl. enlum. n.° 179, fig. ij, et pl. 711.
Tangara noir et *Tangaroux,* Mauduyt, Encycl. Dict. des oiseaux.
Guyana Tanager, Lath. Syn. 11, 1, p. 225, n.° 15.
Tanagra nigerrima, Gmel. Syst. nat. t. 1, pars 2, p. 899, sp. 45.

Le Tangara noir appartient à la cinquième division du genre des Tangaras, qui renferme les espèces dont le bec est plus alongé et plus comprimé que celui des Tangaras des premières divisions, et dont la mandibule supérieure est arquée et échancrée à son extrémité, à peu près comme dans les Loriots.

Le mâle de cette espèce a près de six pouces de longueur; sa tête et son corps sont recouverts de plumes d'un noir assez brillant; les grandes pennes de ses ailes et de sa queue sont d'un noir brun et mat; les petites couvertures supérieures et inférieures de ses ailes sont blanches; son bec et ses pates sont noirs.

La femelle est un peu plus grosse que le mâle. Son plumage est d'un roux-châtain plus intense en dessus qu'en dessous. La partie interne des grandes pennes de ses ailes est d'un noir-brun.

Mauduyt a prétendu que ces deux oiseaux appartenoient à deux espèces différentes, parcequ'il a cru remarquer qu'on voyoit beaucoup plus souvent le Tangara roux que le Tangara noir, ce qui sembleroit indiquer une espèce plus commune, et parceque le bec de ces deux oiseaux n'a pas, selon lui, la même forme.

M. de Sonnini, qui a vu souvent ces oiseaux à Cayenne, assure au contraire qu'ils ne diffèrent que par le sexe, qu'ils vont toujours par paire, et qu'ils habitent le même nid. Ce naturaliste, dont le témoignage est irrécusable, puisqu'il a été sur les lieux et qu'il a bien observé le fait, veut bien cependant réfuter l'opinion de Mauduyt. « Si l'on reçoit, dit-il, plus de Tangaras roux que de Tangaras noirs, cela veut dire seulement que dans cette espèce, comme dans beaucoup d'autres, les femelles sont plus multipliées que les mâles, ou qu'étant moins défiantes, on les approche plus aisément pour les tuer. Quant à la légère différence dans la forme du bec, dont je ne me suis point aperçu, je pourrois citer d'autres exemples de semblable disparité occasionnée par le sexe et l'âge. »

Nous pouvons ajouter que nous avons vu dans les collections un nombre à peu près égal de Tangaras roux et de Tangaras noirs, et que nous n'avons pas remarqué de différence sensible entre les becs de tous les individus que nous avons pu examiner.

Au rapport de M. de Sonnini, ces oiseaux sont communs à la Guiane dans les endroits découverts. Ils mangent de petits fruits et des insectes; ils n'ont point de chant, leur cri est aigu; ils ne vont jamais en troupes.

Les seules figures que l'on ait jusqu'à présent du Tangara noir et du Tangara roux sont celles des planches enluminées de Buffon. Ces figures sont assez mauvaises, et ne donnent qu'une idée fort imparfaite de ces oiseaux.

Les deux individus d'après lesquels nous avons rédigé notre description appartiennent à la collection du Muséum national.

Cette espèce seroit beaucoup mieux placée dans le genre des Carouges que dans celui des Tangaras; aussi la plaçons-nous, à la fin de notre série, avec la Houppette, qui présente à peu près les mêmes caractères.

BLANK
PAGE

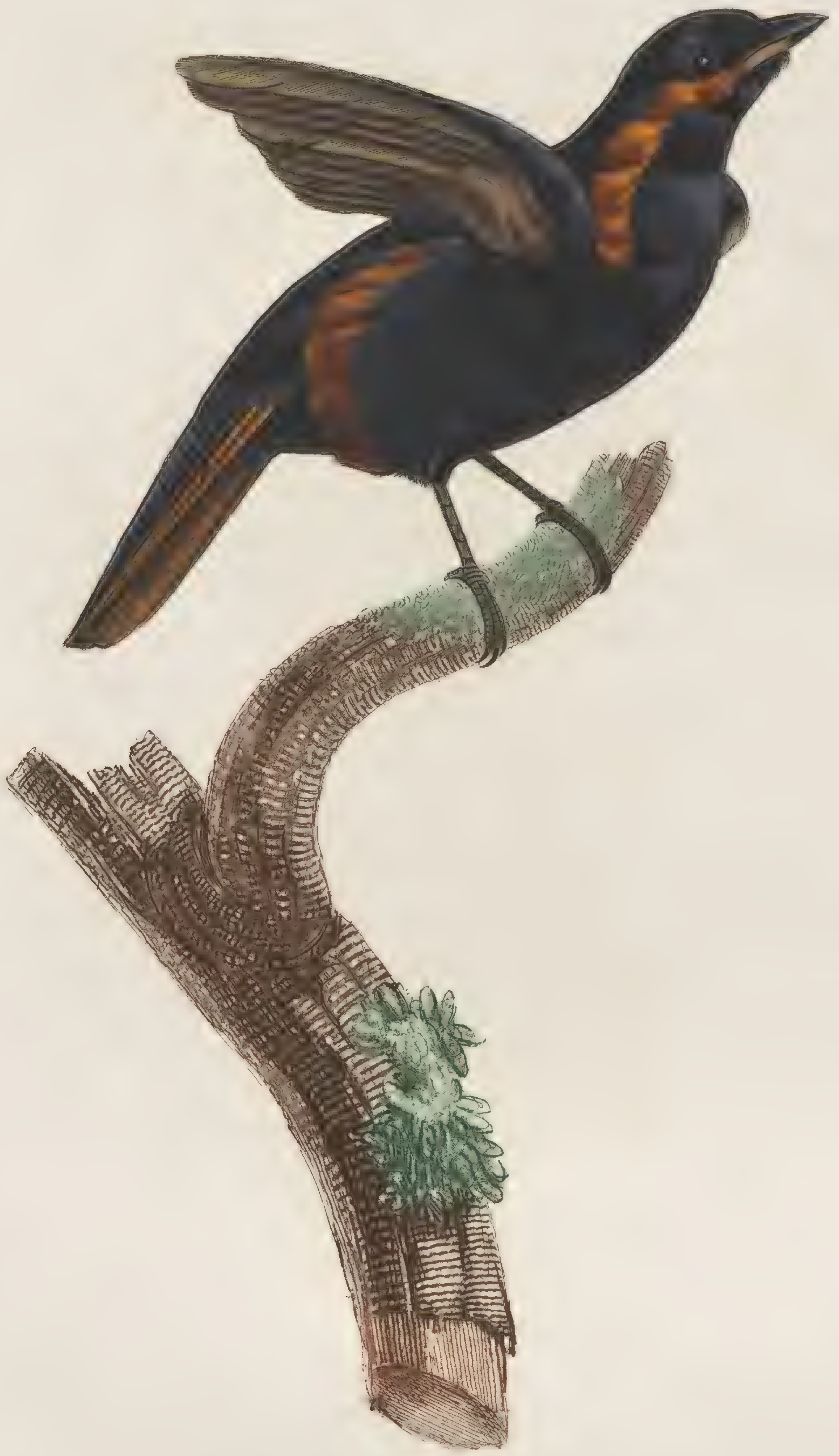

Houpette noire.

Pauline de Courcelles pinx. de l'Imprimerie de Millevoy. Gremilliet sculp.

BLANK
PAGE

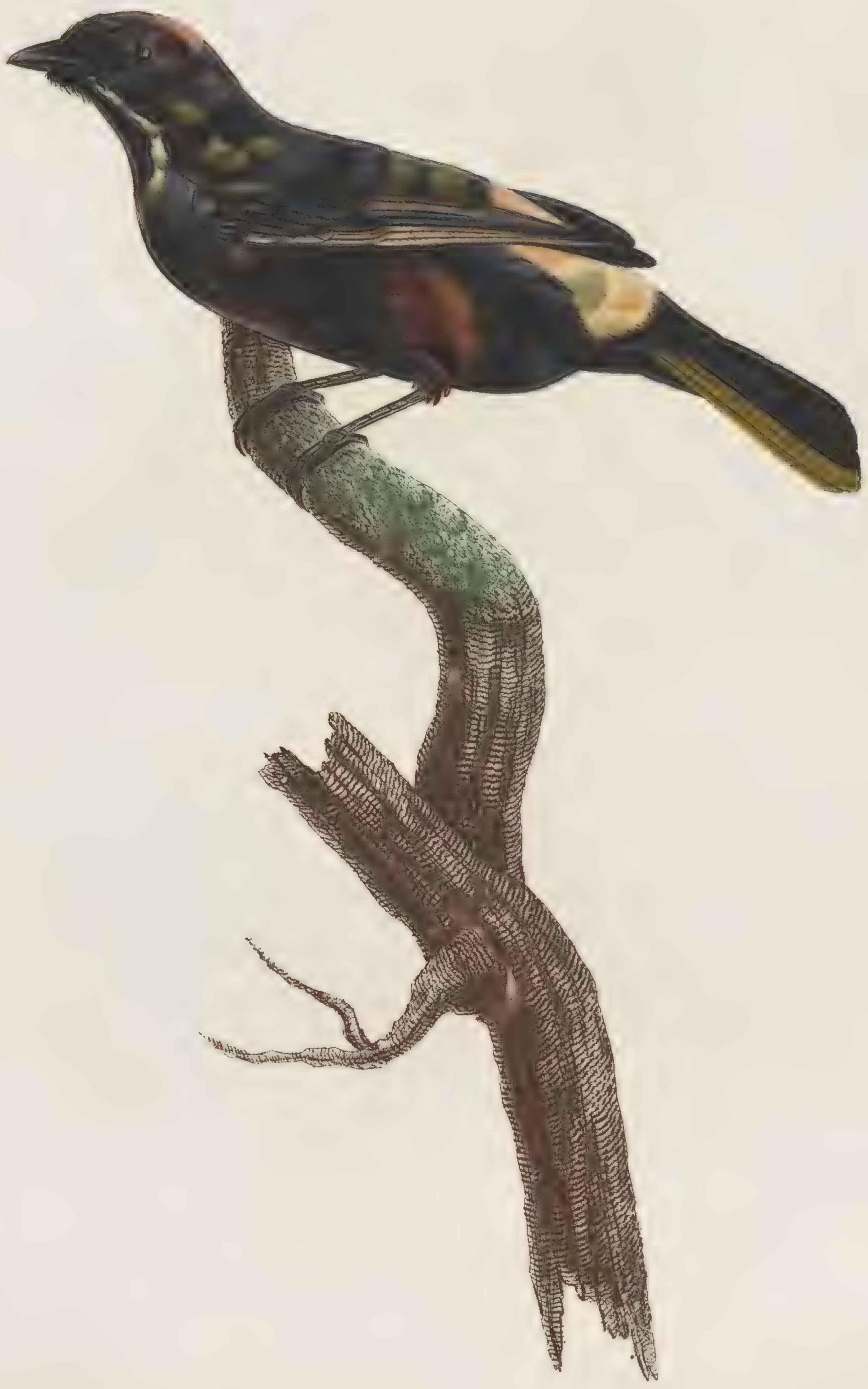

Houpette jeune âge.

Pauline de Courcelles pinx. de l'Imprimerie de Millevoy. Gremilliet sculp.

BLANK
PAGE

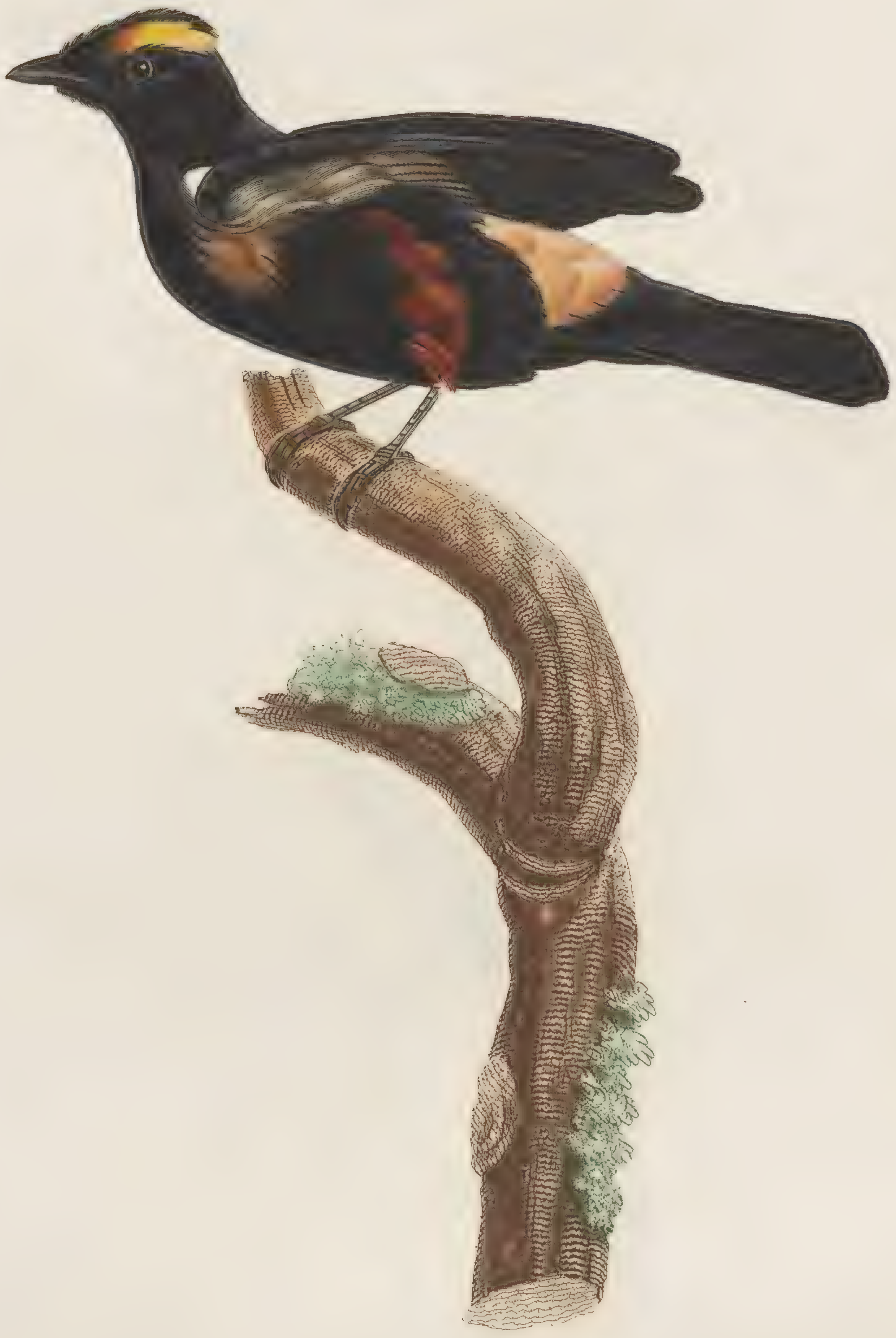

Houpette adulte.

Pauline de Courcelles pinx. — de l'Imprimerie de Millevoy. Gremilliet sculp.

LA HOUPPETTE.

Tanagra cristata. GMEL.

*****

TANGARA noir, dessus de la tête d'une couleur de paille orangée avec une ligne noire longitudinale au milieu, croupion jaune de paille orangé, une bande fauve sur les hypocondres, une tache blanche sur les épaules; — T. noirâtre varié de jaune sale, croupion et dessus de la tête d'un jaune de paille, une bande blanchâtre en forme de collier sous la gorge, pennes extérieures des ailes et de la queue, olivâtres (jeune âge); — T. tout noir avec une bande de chaque côté du cou, une autre bande sur le bas-ventre, et le dessous de la queue d'un fauve vif, mandibule inférieure jaune à sa base, et noire à l'extrémité (variété.)

TANAGRA *nigra, vertice uropygioque aurantio-spadiceis, vertice pitura nigra, hypochondriis fulvis, macula humerali albissima;* —. T. *nigricans sordide-albo variegata, vertice et uropygio spadiceis, fascia gulari albida, remigibus et rectricibus exterioribus olivaceis* (junior); — T. *nigerrima stria ab oculis per colli latera ad humeros, hypochondriis et rectricibus inferioribus fulvo-griseis, mandibula inferiore flavicante apice nigra* (varietas.)

Tangara Cayennensis nigra cristata, BRISS. Ornith. append. p. 65, n.° 33, pl. 4, fig. iij.
Houppette, BUFF. Hist. nat. des oiseaux, t. 4, p. 240, pl. enlum. n.° 7, fig. ij et 301, fig. ij.
— Édit. de SONNINI, t. 48, p. 262.
Grested Tanager, LATH, Syn. t. 2, 1, p. 221, n.° 8; Syst. ornith. genr. 37, sp. 9.
Tanagra cristata, GMEL. Syst. nat. edit. 13, t. 1, pars 2, p. 898, sp. 24.

NOUS plaçons cet oiseau dans la cinquième division des Tangaras, parceque son bec est un peu plus alongé et un peu plus comprimé que celui des vrais Tangaras et qu'il se rapproche par ces caractères de la forme du bec des Loriots.

L'individu de l'espèce de la Houppette qui nous a servi de sujet a six pouces environ de longueur; son corps, ses ailes et sa queue sont d'un beau noir; les plumes du sommet de sa tête sont un peu plus alongées que les autres, et sont d'une couleur de paille légèrement teinte d'orangé; cependant les plumes de la base du bec sont noires, et cette couleur se prolonge en une ligne assez étroite qui partage en deux la tache jaune du sommet de la tête. Les plumes du bas du dos sont d'un jaune de paille orangé; les hypocondres sont marquées d'une bande fauve qui se rend du dessous de l'aile jusqu'à la base de la cuisse; les épaules présentent chacune une tache blanche; les petites couvertures supérieures des ailes sont marquées d'une bande étroite, aussi blanche.

On remarque une tache d'un jaune pâle près de la base de l'aile; les couvertures inférieures sont blanches; le bec et les pates sont noirs.

L'oiseau décrit par Buffon sous le nom de Houppette, et figuré sous le nom de Tangara huppé de la Guiane (pl. enlum. n.° 301, fig. ij), diffère de celui dont nous venons de détailler les caractères, en ce que la tache jaune du sommet de la tête n'est pas partagée par une ligne noire, et en ce que sa gorge est marquée d'une tache d'un jaune clair. Du reste, ces deux oiseaux se ressemblent parfaitement.

Nous regardons comme le jeune âge de cette espèce un individu que nous avons trouvé dans les galeries du Muséum national d'histoire naturelle, lequel ressemble beaucoup à la Houppette adulte dont nous venons de donner la description, mais en diffère cependant par ses couleurs qui sont généralement moins vives, et par sa tête qui est à peine marquée d'une petite tache jaunâtre; il s'en distingue aussi en ce que les plumes noires de son dos et de son ventre sont entremêlées de plumes d'un gris-jaunâtre, ce qui rend le plumage varié; en ce que la couleur jaune du bas du dos est légèrement teinte d'olivâtre; enfin, en ce que les grandes pennes les plus extérieures des ailes et de la queue sont d'un gris-olive. Les épaulettes blanches bien marquées dans la Houppette adulte le sont à peine dans cet individu. On n'y retrouve pas non plus la tache jaunâtre du dessous de l'aile. Cet oiseau a, comme la Houppette adulte, les hypocondres marqués d'une bande jaune, les petites couvertures inférieures des ailes d'un beau blanc, et le bec et les pates d'un noir très foncé; mais il présente un caractère qui lui est propre et qu'on ne retrouve pas dans les autres individus de cette espèce; c'est une bande blanche, peu tranchée à la vérité, qui prend de chaque côté du bec en suivant les côtés du cou, et qui traverse le bas de la gorge en formant une espèce de collier.

Ce qui nous engage à regarder cet oiseau comme un jeune individu de l'espèce de la Houppette, c'est que son plumage, présentant d'ailleurs les dispositions générales des couleurs de la Houppette adulte, est cependant varié et terne comme celui des oiseaux dans la mue, ou comme celui des jeunes oiseaux. Il nous resteroit donc à opter entre ces deux états; mais la différence de taille sert à nous déterminer pour le dernier. En effet, cet individu, que nous regardons comme jeune, est d'un cinquième plus petit que celui qui nous paroît adulte.

Nous avons également trouvé dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle une variété très remarquable et non encore décrite de cette espèce : nous lui donnons le nom de *Houppette noire*.

L'individu de cette variété que nous figurons, et qui a servi à notre description, est un peu plus grand que les deux Houppettes dont il a été fait mention ci-dessus, et paroît adulte. Quoiqu'il appartienne bien réellement à l'espèce de la Houppette, ce nom ne sauroit lui convenir, puisque sa tête ne présente point de huppe, et qu'elle est d'un noir uniforme très foncé, ainsi que le dos, le ventre, les ailes et le dessus de la queue [1]. Les six pennes les plus extérieures de la queue en entier, et le dessous de toutes les autres pennes, sont fauves. On voit sur les hypocondres une bande fauve qui va du dessous de l'aile à la base des cuisses, et de chaque côté du cou une ligne de la même couleur qui se rend de l'œil à la base de l'aile. Les épaules présentent la même tache blanche que l'on voit dans la Houppette adulte. Les pates et la mandibule supérieure sont noires; la mandibule inférieure est jaune à la base et noire à l'extrémité.

---

[1] C'est ici le cas de faire remarquer l'inconvénient qui résulte de l'emploi des noms significatifs pour désigner les espèces d'animaux, parceque ces noms, fondés d'abord sur des propriétés qui paroissent générales, ne tardent pas à être restreints dans leur signification, et finissent le plus souvent par présenter des idées fausses.

Pour qu'un nom spécifique soit toujours bon, il faut qu'il puisse convenir à la fois à tous les individus de l'espèce à laquelle il appartient. Les noms insignifiants remplissent parfaitement cet objet.

On peut regarder comme noms insignifiants, ceux qui sont consacrés par l'usage, tels que *Lupus*, *Vulpes*, *Leo*, *Elaphus*, *Lynx*, *Tarandus*, *Buteo*, *Corax*, *Cornix*, *Cygnus*, *Gallus*. — Ceux que portent les animaux dans leur pays natal (bien qu'ils ne soient cependant insignifiants que pour nous), tels que *Maucoco*, *Kiriwoula*, *Corsac*, *Yagouarundi*, *Manul*, *conepalt*, *Aracanga*, *Ararauna*, *Makawuanna*, *Toco*, *Lory*, *Curucui mango*, etc., ou ceux des espèces dédiées à des hommes célèbres, tels que ceux du *Raja Cuvieri*, du *Dytiscus Hermanni*, de l'*Alucita Reaumurella*, de la *Tinea Latreillela*, du *Pentatoma Fabricii*, etc. Il n'y a, et il ne peut y avoir jamais de raisons pour changer de tels noms. Il en est de même des noms pris dans l'histoire de la fable, tels que ceux des *SIMIÆ*; *Diana*, *Innus*, *Cephus*, etc.; des *SCARABÆIS*, *Hercules*, *Typhæus*, *Acteon*; des *PAPILIONES*, *Apollo*, *Achilles*, *Agamemnon*, *Eurydice*, etc., ou des noms d'états, tels que *Cerdo*, *Episcopus*, *Faber*, *Dominicanus*, *Carnifex*, etc.

Quant aux noms significatifs, on peut les diviser en plusieurs classes. — Les uns sont toujours bons lorsqu'ils sont fondés sur l'observation exacte des habitudes des animaux; tels sont *Lemur tardigradus*, *Canis familiaris*, *Ursus lotor*, *Ursus gulo*, *Sorex fodiens*, *Mus sylvaticus et Mus migratorius*, *Corvus caryocatactes*, *Cancroma cancrophaga*, *Psophia crepitans*, *Tringa pugnax*, *Turdus musicus*, *Loxia oryzivora*, *Merops apiaster*, *Clerus apiarius*, *Necrophorus humator*, etc. — D'autres ne peuvent pas présenter de fausses idées lorsqu'ils ont été donnés avec certitude; ils sont à la fois significatifs et caractéristiques; ce sont les noms de patrie, tels que *Elephas Indicus*, *Elephas Africanus*, *Loxia Madagascariensis*, *Turdus Cafer*, *Ardea Canadensis*, *Galeruca Caroliniana*, etc., ou ceux de climats, tels que *Ursus arctos*, *Ursus maritimus*, *Colymbus septentrionalis*, *Phaëton æthereus*, etc., ou encore ceux qui désignent une ressemblance plus ou moins déterminée avec d'autres animaux, tels que *Cervus porcinus*, *Sthrutio camelus*, *Meleagris gallo-pavo*.

Les noms significatifs les moins bons sont ceux qui sont pris des couleurs, parcequ'il arrive presque toujours que ces couleurs ne sont pas les mêmes dans les individus de sexe et d'âge différents. Ainsi, d'après la seule signification du nom, seroit-on tenté de rapporter le *Tangara roux* de Buffon à l'espèce de *Tanagra nigerrima*, quoiqu'il en soit cependant la femelle? regardera-t-on la femelle du *Scarlatte*, qui est brune, comme appartenant à l'espèce du *Tanagra rubra?* Il en est de même de notre *Houppette noire* que l'on ne rapporteroit certainement pas à l'espèce du *Tanagra cristata*, attendu que sa tête ne présente rien de remarquable ni dans la forme des plumes qui la recouvrent, ni dans la couleur de ces plumes.

Mais les noms significatifs les plus mauvais de tous sont ceux qui ont été pris des parties saillantes, telles que bois, crinière, touffes de poils ou de plumes, poches à odeur, et autres choses semblables qui ne se trouvent que dans un des sexes, dans une variété ou dans les individus d'un certain âge. Ainsi on doit rejeter l'emploi des noms suivants qui sont dans ce cas : *Simia aygula*, *Dasypus unicinctus*, 18-*cinctus*, 3-*cinctus*, 9-*cinctus*, etc.; *Moschus moschiferus*, *Antilope gutturosa*, *Pavo bicalcaratus*. Notre Houppette noire est aussi dans ce dernier cas, les plumes du dessus de sa tête n'étant point alongées comme celles qui forment la huppe du *Tangara cristata*, à l'espèce duquel elle appartient cependant.

Outre ces variétés que nous avons observées, il en est encore quelques autres. Ainsi l'oiseau de la *planche enluminée,* n.° 7, fig. ij, diffère de la Houppette adulte en ce qu'il n'a point de plumes noires sur la tête; que la gorge est d'un jaune pâle, et qu'un trait blanc borde l'aile depuis le pli qui répond au poignet jusqu'au milieu de sa longueur.

Sonnini, qui fait remarquer ces différences, dit encore que quelques oiseaux de cette espèce ont la huppe rayée de noir et d'orangé, et une tache blanche sur les plumes scapulaires; d'autres ont le bas-ventre blanc.

La Houppette habite les terres défrichées et les endroits découverts de la Guiane; elle se nourrit de petits fruits. Sa voix, ou plutôt son cri, ressemble beaucoup à la voix du Pinson.

HISTOIRE NATURELLE

DES MANAKINS.

Les Manakins proprement dits sont de petits oiseaux très remarquables par les brillantes couleurs de leur plumage. Ils ressemblent beaucoup aux Mésanges par leur forme générale, leur petite taille et leurs habitudes; mais ils en diffèrent cependant par la forme de leurs pates, en ce que leur doigt du milieu et leur doigt externe sont réunis jusqu'à l'ongle, tandis qu'ils ne le sont dans les Mésanges, comme dans presque tous les autres Passereaux, que jusqu'à la première articulation. Le bec des Manakins est assez court, comme celui des Mésanges, mais il est plus fort à la base, plus échancré à l'extrémité, et généralement plus robuste.

Le caractère, pris de la réunion du doigt du milieu avec le doigt externe jusqu'à la seconde phalange, se retrouve aussi dans les Todiers, les Guêpiers, les Martin-pêcheurs, les Momots, les Calaos et quelques Fourmiliers; mais le bec de ces oiseaux, au lieu d'être comme celui des Manakins plus court que la tête, fort, triangulaire à sa base et comprimé par ses côtés, vers le bout, présente au contraire des formes toutes différentes de celles-ci. Ainsi, dans les Todiers, il est allongé, aplati, mousse et sans dentelures à son extrémité; dans les Guêpiers, il est pointu, allongé, arqué sans échancrure; dans les Martin-pêcheurs, il est plus long que la tête, droit et pointu, comprimé par les côtés; dans les Momots, il est arqué, et ses deux mandibules sont dentelées dans toute leur longueur; dans les Calaos, il est énorme et surmonté d'une protubérance plus ou moins remarquable; enfin, dans les Fourmiliers, il est droit, comprimé par les côtés et très peu arqué, comme celui des Merles.

Les Coq-de-roches, qu'on avoit confondus avec les Manakins, ont comme eux les deux doigts externes réunis; mais leur bec, au lieu de ressembler à celui de ces oiseaux, se rapproche davantage, par ses formes, de celui des Cotingas, c'est-à-dire qu'il est plus long à proportion, plus déprimé et plus ouvert à la base. Les Cotingas ont beaucoup de rapports avec les Coq-de-roches et les Manakins; mais ils en diffèrent en ce que leurs deux doigts externes ne sont réunis que jusqu'à la première articulation seulement. Les Platyrinques, que nous avons séparés des Todiers, ont les pates faites exactement comme celles des Manakins; mais leur bec est d'une forme toute particulière, ce qui les fait distinguer facilement de tous les autres oiseaux connus.

Les caractères que nous venons de développer isolent parfaitement les Manakins de tous les Passereaux ordinaires qui, comme eux, ont trois doigts en avant et un seul en arrière. Tous les Passereaux grimpeurs s'en éloignent aussi par la disposition de leurs doigts, dont deux sont toujours dirigés en avant et les deux autres en arrière, soit que ces doigts soient réunis ou séparés.

Les plus grands Manakins ont à peine la taille du Moineau domestique; leur tête est arrondie, quelquefois pourvue d'une huppe formée de plumes plus allongées que les autres; leurs narines sont assez ouvertes, leur cou est très court, leurs ailes sont plus courtes et leurs pates un peu plus longues que la queue; celle-ci est courte et coupée carrément; les plumes qui couvrent le corps sont formées de barbules très longues et libres seulement dans les deux derniers tiers de leur longueur, ce qui fait qu'on ne distingue à l'extérieur que les extrémités de ces barbules, et que l'oiseau semble plutôt revêtu de poils très fins que de plumes bien séparées.

M. de Sonnini a communiqué à Buffon les seules observations exactes, que l'on possède encore, sur les mœurs et les habitudes de ces oiseaux dans l'état de nature. Il les a vus en grand nombre dans les immenses forêts de l'Amérique méridionale, et ne les a jamais trouvés dans les lieux découverts ni dans le voisinage des habitations. Il s'est assuré qu'ils préfèrent les terrains humides et frais aux endroits plus secs et plus chauds, quoiqu'ils ne fréquentent ni les marais ni les bords des eaux. « Leur vol, dit ce naturaliste voyageur, quoiqu'assez rapide, est toujours court et peu élevé; ils ne se perchent pas au faîte des arbres, mais sur les branches, à une hauteur moyenne; ils se nourrissent de petits fruits sauvages, et ils ne laissent pas de manger aussi des insectes. On les trouve ordinairement en petites troupes de huit à dix de la même espèce, et quelquefois ces petites troupes se confondent avec d'autres troupes d'espèces différentes de leur même genre, et même avec des compagnies d'autres petits oiseaux de genres différents, tels que les Pit-pits, etc. C'est ordinairement le matin qu'on les trouve ainsi réunis en nombre, ce qui semble les rendre joyeux, car ils font alors entendre un petit gazouillement fin et agréable : la fraîcheur du matin leur donne cette expression de plaisir, car ils sont en silence pendant le jour et cherchent à éviter la grande chaleur, en se séparant de la compagnie, et se retirant seuls dans les endroits les plus ombragés et les plus fourrés de la forêt. Quoique cette habitude soit commune à plusieurs espèces d'oiseaux, même dans les forêts de France, où ils se réunissent pour gazouiller le matin et le soir, les Manakins ne se rassemblent jamais le soir, et ne demeurent ensemble que depuis le lever du soleil jusqu'à neuf ou dix heures du matin; après quoi ils se séparent pour tout le reste de la journée et pour la nuit suivante »[1].

Le nom collectif de Manakins, donné à ces oiseaux par les Hollandois domiciliés à Surinam, a été adopté des naturalistes françois pour désigner le genre qui les comprend tous. Marcgrave, Jonston, Salerne, Willulghby, les ont placés avec les Tangaras; Edwards les a réunis aux Cotingas; Klein les a rangés parmi les Moineaux; Linnée, qui les avoit considérés, dans la dixième édition de son *Systema naturæ* comme appartenant au genre des Mésanges, en forme, d'après Brisson, dans la douzième édition du même ouvrage, un genre particulier auquel il donne le nom de *Pipra*. Latham et Gmelin ont conservé cette dénomination, et Buffon s'est servi de celle Manakin pour désigner les oiseaux de cette petite famille. Brisson les avoit réunis sous le nom de *Manacus*.

Le nombre des véritables Manakins est assez borné. Buffon n'en a décrit que six espèces, et nous n'en possédons qu'une de plus, encore c'est en regardant comme espèce distincte un oiseau que Buffon n'a considéré que comme une simple variété. Cependant Linnée, dans la douzième édition du *Systema naturæ*, en décrit treize; Gmelin, dans la treizième édition du même ouvrage, en mentionne vingt-six, et Latham, dans son *Systema ornithologica,* en compte environ trente. Mais ces espèces ne se rapportent nullement, pour la plupart, aux caractères assignés aux oiseaux qui ont reçu le nom de Manakins.

---

[1] Buffon, Hist. nat. génér. et partic. des Oiseaux, tom. 4, pag. 406.

Nous allons les passer en revue, afin d'éloigner celles d'entre elles qu'il convient d'écarter, et de rapprocher au contraire celles qui présentent bien évidemment les caractères communs qui ont servi à établir le genre dont elles font partie.

Le Coq-de-roche de Buffon (*Pipra rupicola* Gmel.), et le Coq-de-roche du Pérou (*Rupicola peruviana* Bonnatère), ne sont que de simples variétés de sexe d'une même espèce. Ils doivent, ainsi que nous l'avons vu plus haut, être séparés des Manakins et considérés comme formant un genre particulier. Brisson a établi ce genre sous le nom de *Rupicole;* Linnée et Gmelin ne l'ont pas adopté, et Daudin l'a rétabli dans le second volume de son Ornithologie.

Le Fourmilier à oreilles blanches (*Pipra leucotis* Gmel.) a le bec droit et allongé comme celui des autres Fourmiliers, lesquels forment jusqu'à présent une subdivision du genre des Merles (*Turdi*). Il n'a des Manakins que les pates, dont les deux doigts extérieurs sont réunis presque jusqu'à la seconde articulation; du reste, ses formes, ses couleurs et ses habitudes, se rapprochent autant de celles des Fourmiliers proprement dits, qu'elles s'éloignent de celles des vrais Manakins. Au surplus cet oiseau a été décrit deux fois par Latham sous les noms de *White-eared Thrusch* et de *White-eared Manakin;* et par Gmelin, sous ceux de *Turdus auritus* [1] et de *Pipra leucotis*.

---

[1] *Turdus auritus ex rufo et olivaceo varius, subtus albus, vertice et torque ex rufo-fuscis, mento*

Le *Pipra nævia* de ce dernier auteur se rapporte bien évidemment à l'oiseau figuré par Buffon (planche enlum. 823, n.° 2), sous le nom de *Fourmilier tacheté de Cayenne*, et doit être considéré en effet comme un véritable Fourmilier.

Notre Euphone organiste est le *Pipra musica* de Gmelin; mais nous avons vu qu'il s'éloigne des Manakins par des caractères bien tranchés.

Le Manikup ou Plumet blanc, et le Demi-fin à huppe et gorge blanche de Buffon, appartiennent à la même espèce, et sont réunis par Gmelin sous le nom de *Pipra albifrons*. Cet oiseau a les pates des Manakins et le bec des Fourmiliers, mais il diffère de ces derniers en ce que ses ailes et sa queue sont assez longues. Il se perche et vit à la manière des Merles.

L'oiseau cendré de la Guiane de Buffon (*Pipra atricapilla* Lath. Gmel.) n'a des Manakins que la disposition des doigts; mais il en diffère par sa queue qui est beaucoup plus longue et étagée, et par son bec qui est considérablement plus long.

Le Manikor de Buffon (*Pipra papuensis* Gmel.) a le bec plus long et plus aplati que celui des véritables Manakins, et sa mandibule supérieure n'est pas échancrée. Il ressemble beaucoup à certains Gobe-mouches, et seroit assez bien placé dans le genre qui renferme ces oiseaux.

La considération de la patrie des différents genres d'animaux, particuliers à certains climats, offre souvent un très bon caractère, sinon pour reconnoître et déterminer les espèces, du moins

---

gulaque nigris, pennis pone oculos et ad latera colli nitente-albis elongatis latioribus. Syst. nat. tom. 1, pars. 2, p. 827,

Pipra leucotis ex olivaceo et rufo varia, subtus rufa, abdomine griseo, vertice fusco, temporibus gulaque nigris, fasciculo plumarum nivearum longiorum utrinque ad collum. Syst. nat. t. 1, pars. 2, p. 1003.

pour faire douter des convenances d'organisation qu'on a cru retrouver entre elles. Ainsi, parmi les Mammifères, les Singes, dont les narines sont écartées, appartiennent exclusivement à l'Amérique méridionale, tandis que ceux qui ont les narines séparées par une cloison très mince ne se trouvent que dans les contrées chaudes de l'Asie et de l'Afrique. Le genre des Roussettes est particulier à l'ancien continent, et celui des Phyllostomes au nouveau. On n'a jamais trouvé de Makis, de Hyènes, de Mangoustes, de Civettes, de Dasyures, de Phalangers, de Kanguroos, de Gerboises proprement dites, de Pangolins, d'Eléphants, de Rhinocéros, d'Antilopes, ni de Solipèdes à l'état sauvage, dans aucune partie de l'Amérique; tandis que l'on n'a jamais observé, hors de ces mêmes contrées, les Coatis, les Kinkajous, les Moufettes, les Didelphes, les Cabiais, les Agoutis, les Paresseux, les Tatous, les Tapirs, etc. Il en est de même des oiseaux : les Fourmiliers, les Cotingas, les Tangaras, les Caciques, les Troupiales, les Toucans, les Guits-guits, les Colibris, les Oiseaux-mouches, les Todiers, les Jacamars, les Couroucous, les Tamatias, les Hoccos, les Anhingas, les Savacous, etc., sont particuliers à l'Amérique; tandis que l'ancien continent produit des genres qui ont quelque analogie avec ceux-ci, mais qui en sont cependant essentiellement différents : tels sont les Brèves, les Mainates, les Calaos, les Paradis, les Loriots, les Sucriers, les Soui-mangas, les Barbus, les Paons, les Faisans, l'Autruche, les Casoars, etc.

Les Manakins bien caractérisés n'ayant été trouvés que dans l'Amérique méridionale, et ceux des oiseaux de l'ancien continent auxquels on a donné le même nom (et dont nous avons pu examiner les dépouilles) ne présentant point les caractères des vrais Manakins, nous ne faisons aucune difficulté de conclure, pour eux et pour ceux que nous n'avons pu nous procurer, qu'aucun d'entre eux n'appartient réellement au genre des Manakins.

Ces oiseaux, dont nous ne possédons que de très courtes et très vagues descriptions, sont au nombre de six ; savoir : le Manakin pointillé (*Pipra punctata* Lath.), de la nouvelle Hollande ; le Manakin rayé (*Pipra striata* Lath., Gmel.), qui se trouve, selon Anderson, à la terre de Van-Diemen ; le petit Manakin (*Pipra minuta* Lath., Gmel.), qui habite dans les grandes Indes ; le Manakin à ventre orangé (*Pipra capensis* Lath., Gmel.), qui existe dans les terres du Cap de Bonne-Espérance, et le Manakin à gorge rouge (*Pipra gularis* Lath.), qui a été apporté d'Huaheine, l'une des îles de la société.

Hermann, dans ses *Observationes zoologicæ*, décrit, sous le nom de *Pipra europea*, un oiseau dont le bec est assez semblable à celui des Manakins, mais dont les pates ne diffèrent pas de celles des Mésanges. Nous le regarderons provisoirement comme une Mésange à gros bec, et nous ne nous presserons pas d'adopter le nouveau genre que Hermann propose d'établir sur ce type, sous le nom d'*Ægithalos*.

Nous ne parlerons pas du Manakin bleu (*Pipra cærulea* Lath.) ; du Manakin cendré (*Pipra cinerea* Lath., Gmel.) ; du Manakin à gorge noire (*Pipra nigricollis* Lath., Gmel.) ; du Manakin à longue queue (*Pipra caudata* Lath., Shaw [1]), ni du Manakin à ventre rouge (*Pipra hœmorrhoa* Lath., Gmel.), parceque nous n'avons vu aucun de ces oiseaux, dont la patrie n'est pas connue, et que les descriptions que nous en possédons ne font mention que des couleurs du plumage, sans donner aucune idée de la forme du bec et de celle des pates.

---

[1] Shaw, *Miscelan. natural history*, tom. 5, pl. 153.

Maintenant que nous avons éloigné ceux des oiseaux regardés comme appartenant au genre des Manakins, qui ne conviennent nullement par leurs formes extérieures aux caractères assignés à ce genre; que nous avons écarté ceux qui, habitant des contrées différentes, présentent aussi des différences dans leurs formes, et ceux dont nous ne connoissons pour ainsi dire que les noms; il ne nous reste plus à passer en revue que les oiseaux de l'Amérique méridionale, qui paroissent devoir posséder seuls la dénomination générique de Manakins.

Cependant, parmi les espèces d'Amérique qui semblent se rapprocher davantage des véritables Manakins, le plus grand nombre nous présente encore des points douteux qui doivent nous empêcher, jusqu'à ce que nous possédions de nouvelles données, de les regarder comme appartenant réellement à ce genre.

Ainsi, le Rubetra de Seba (*Pipra rubetra* Lath., Gmel.) a la queue très longue, le bec mince, courbé et allongé; le *Pipra cristata* de Latham et de Gmelin, qui est le *Picicitli* de Seba et non pas celui de Fernandez, a le bec pointu; le *Pipra grisea* (Lath., Gmel.), auquel on doit rapporter le *Coquantotolt* de Seba, a la figure d'un Moineau et le bec court, recourbé et se jetant en arrière. Tous ces caractères sont, ainsi que le remarque Buffon, très différents de ceux des Manakins.

De même le *Miacatotolt* de Seba et de Brisson, et le *Miacatotolt* de Fernandez, qui appartiennent à deux espèces différentes, le premier à celle du Manakin à collier, *Pipra torquata* de Lath. et de Gmelin, et le second à celle que Latham a nommée *Pipra Miacatotolt*, présentent des caractères trop vagues pour qu'il soit possible de les rapporter raisonnablement plutôt au genre des Manakins qu'à tout autre genre de Passereaux.

Le Manakin à poitrine dorée (*Pipra pectoralis* Lath.), et le Manakin superbe (*Pipra superba* Lath., Gmel.), se rapprochent davantage des véritables Manakins par leurs caractères extérieurs; mais n'ayant pas eu occasion d'examiner leurs dépouilles, nous ne pouvons affirmer s'ils appartiennent réellement au genre qui renferme ces oiseaux.

Nous ne connoissons bien et nous ne comprenons, sous le nom de Manakins, que sept espèces seulement; et il sera facile de se convaincre, en comparant entre elles les figures que nous en donnons, que ces espèces se conviennent parfaitement entre elles par tous les caractères extérieurs, et qu'elles forment un des genres les plus naturels que les naturalistes aient encore établis. Nous avons dit que Buffon ne connoissoit que six vrais Manakins; nous devons dire aussi que l'espèce que nous possédons de plus n'est pas nouvelle, et qu'elle a été considérée par ce célèbre naturaliste comme une simple variété d'une de ses espèces principales. Nous nous sommes attachés seulement à bien faire connoître ces sept espèces, en décrivant avec soin et figurant avec exactitude les différences remarquables qui existent entre les sexes et les divers passages qu'on observe dans les couleurs du plumage entre les jeunes individus et les individus adultes. Nous aurons un peu éclairci l'histoire de ce genre d'oiseaux, et en cela nous aurons peut-être plus servi la science que nous ne l'aurions fait, si nous eussions pris pour tâche d'augmenter le nombre des espèces.

Les oiseaux dont nous ferons l'histoire détaillée, et dont nous donnerons des figures, sont les suivants : 1.° Le Tijé ou grand

Manakin de Buffon (*Pipra pareola* Gmel.); 2.° le Manakin rouge de Buffon (*Pipra aureola* Gmel.); et le Manakin orangé d'Edwards, que nous regardons avec Linnée comme étant une variété du *Pipra aureola;* 3.° le Manakin à tête d'or et le Manakin à tête rouge de Buffon (*Pipra erithrocephala* Gmel.); 4.° le Manakin à tête blanche, qui est le *Pipra leucocapilla* de Gmelin et le *Pipra leucocilla* de Linnée, auquel nous réunissons le *Pipra leucocephala* du même, qui n'en diffère qu'en ce qu'il a plus de blanc sur la tête [1]; 5.° le Manakin casse-noisette de Buffon *Pipra Manacus* Gmel.), que nous ne connoissons pas en nature, mais auquel nous croyons devoir rapporter un oiseau très semblable par ses formes et par ses couleurs, et qui n'en diffère qu'en ce que les plumes de sa gorge sont allongées et forment une touffe sous le cou. Nous lui avons donné le nom de *Manakin goîtreux, Pipra gutturosa.* 6.° Le Manakin varié de Buffon (*Pipra serena* Gmel); 7.° enfin le Manakin à gorge blanche (*Pipra gutturalis* Gmel.). Celui-ci, regardé encore par Buffon comme une variété du Manakin à tête d'or ou de celui à tête blanche, présente des caractères bien tranchés, qui doivent le faire considérer comme formant une espèce particulière.

A ces sept espèces nous joindrons seulement, sous forme de supplément, l'histoire du Manakin plumet blanc ou demi-fin à huppe et gorge blanche de Buffon (*Pipra albifrons* Gmel.), parceque ce bel oiseau, dont le bec est semblable à celui des Fourmiliers, et les pates exactement conformées comme celles des Manakins, semble faire le passage de l'un à l'autre de ces genres, dans aucun desquels on ne peut raisonnablement le placer.

---

[1] Ce Manakin a été regardé par Buffon comme une variété du Manakin à tête d'or.

Les Manakins les plus communs dans les collections sont le Tijé et le Manakin rouge ; les autres y sont beaucoup plus rares. La collection nationale et celle de M. Dufresne nous ont présenté un assez grand nombre d'individus, et nous ont mis à même de déterminer d'une manière rigoureuse les caractères des différentes espèces.

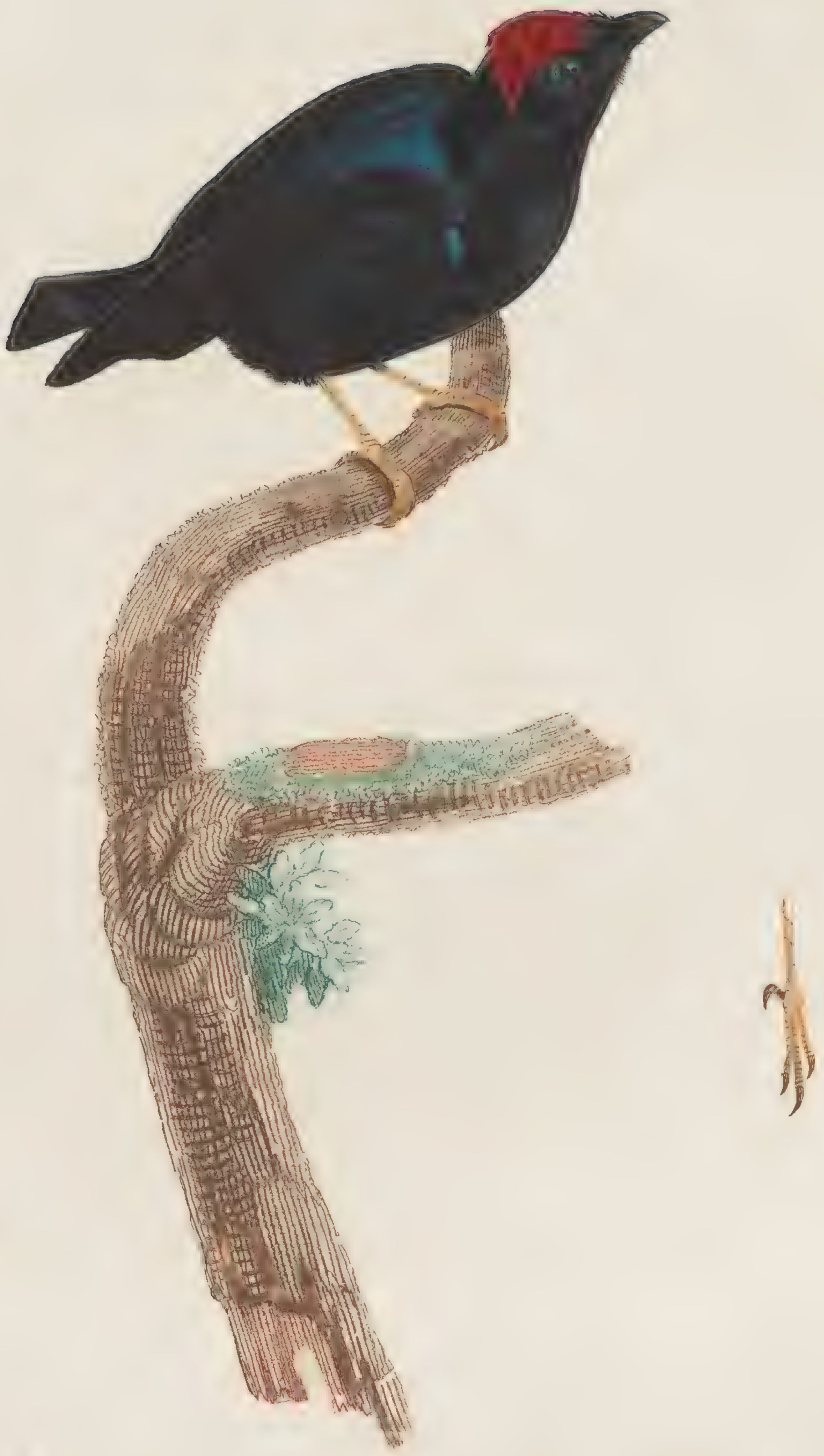

Manakin tije mâle adulte.

Pauline Decourcelles pinx.t — de l'Imprimerie de Rousset. — Gremilliet sculp.t

BLANK
PAGE

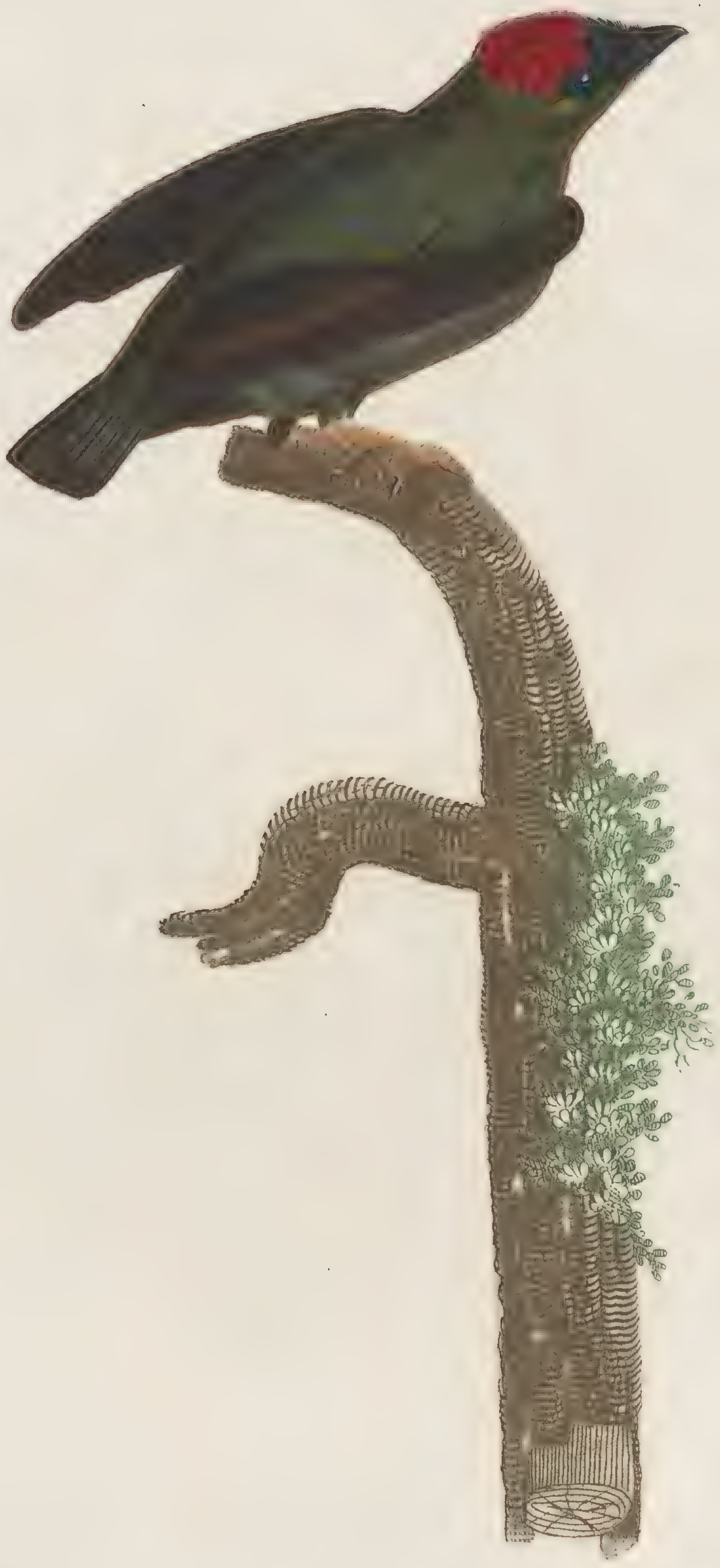

Manakin tijé mâle, dans la mue.

Pauline Decourcelles pinx.t de l'Imprimerie de Rousset. Gremilliet sculp.t

BLANK
PAGE

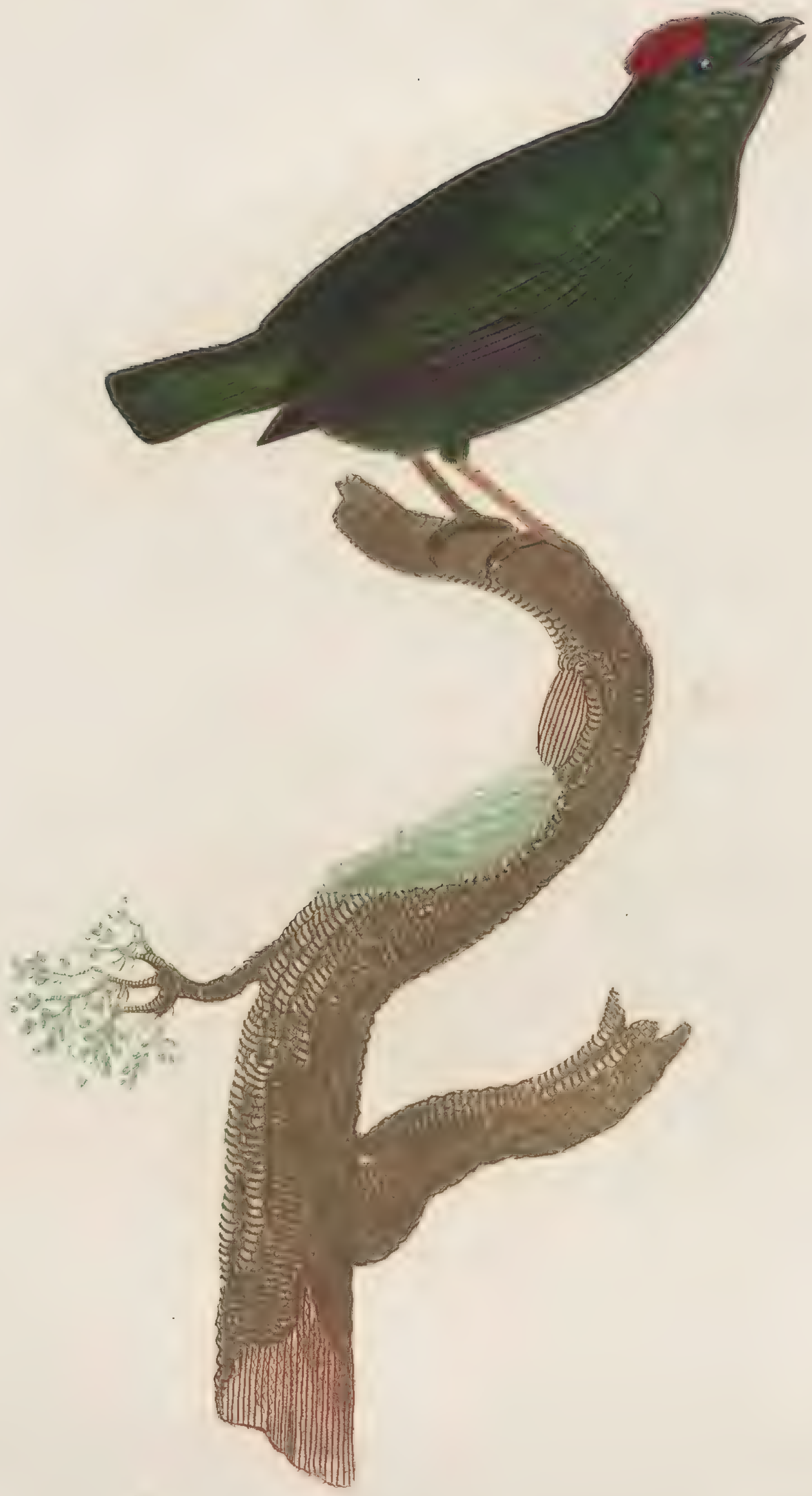

Manakin tÿé jeune màle.

Pauline Decourcelles pinx.t de l'Imprimerie de Rousset. Gremilliet sculp.t

BLANK
PAGE

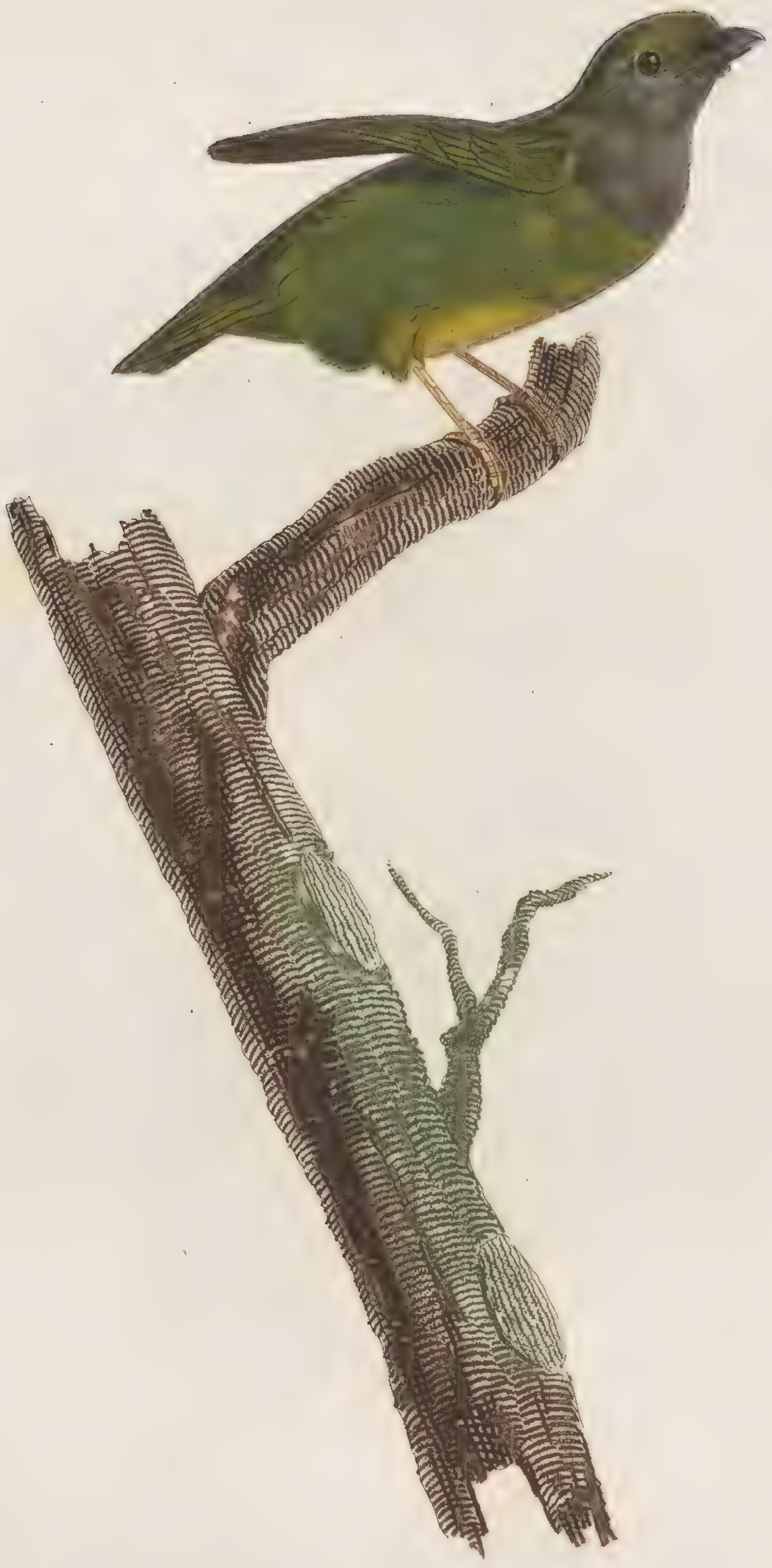

Manakin tijé femelle.

Pauline Decourcelles. de l'Imprimerie de Millevoy. Gremilliet sculp.

MANAKIN TIJÉ

Pipra Pareola. Gmel.

MANAKIN d'un noir très brillant, à huppe rouge et dos bleu, tour du bec noir (mâle); — d'un vert obscur, à huppe rouge, tour du bec d'un vert-noirâtre (jeune mâle); — d'un vert-olivâtre uniforme en dessus, d'une couleur olive-blanchâtre en dessous (femelle).

Pipra *nigra nitidissima, crista sanguinea, dorso cœruleo, capistro nigro* (mas); — P. *obscure-viridis, crista sanguinea, capistro viridi-nigrescente* (mas junior); — P. *viridi-olivacea, infra olivaceo-albida* (fœmina.)

Tije-guacu, Marcgr. Bras. 212.
— Willubgby, Ornith. p. 159.
— Jonst. Av. p. 145.
Manacus cristatus niger, Briss. Ornith. t. 4, p. 459, n.° 10, pl. 35, fig. j.
Blue-backet Manakin, Edw. Glean, pl. 261, fig. j.
Cardinalis ex nigro cœruleus, Ornith. Ital. t. 3, p. 69, pl. 335, fig. j.
— Lath. Syn. ij, 2, p. 520, n.° 2.
Tijé ou *grand Manakin,* Buff. Hist. nat. des oiseaux, édit. orig. t. 4, p. 411, pl. 19, fig. ij.
Manakin noir huppé de Caïenne, pl. enlum. n.° 687, fig. ij.
Manakin vert huppé de Caïenne, pl. enlum. n.° 303, fig. ij.
Pipra Pareola, Linn. Syst. nat. édit. 12, t. 1, p. 339, sp. 2.
— Gmel. Syst nat. édit. 13, t. 1, part. 2, p. 999, sp. 2.
— Lath. Syst. ornith. genr. 44, sp. 3.

Cet oiseau, très commun dans les collections d'histoire naturelle, est le plus grand parmi ceux de son genre : il n'a guère moins de quatre pouces de longueur, et sa taille est assez comparable à celle du Moineau.

Il y a peu d'espèces d'oiseaux dont le plumage soit aussi sujet à changer de couleur, selon les différentes causes dépendantes de l'âge, du sexe et de la mue, que l'espèce du Manakin tijé; aussi devient-il très nécessaire de connoître toutes ces variations, ou du moins celles d'entre elles qui sont les plus remarquables.

Les individus mâles et adultes sont ceux que l'on voit le plus fréquemment dans les cabinets. La plus grande partie de leur plumage est d'un noir foncé et comme velouté; leur tête est aussi noire et ornée d'une huppe d'un beau rouge, qui commence seulement vers le sommet de la tête et qui finit à l'occiput; le tour du bec est noir, ainsi que le cou en dessus et en dessous, la poitrine, le ventre et le croupion.

Le dos, qui paroît d'un bleu clair uniforme, est couvert de plumes très longues et très larges relativement à la taille de l'oiseau, et qui sont composées de barbules réunies entre elles, jusqu'au premier tiers de leur longueur, par un duvet assez fourni; ces barbules prennent ensuite la forme de soies très fines séparées les unes des autres et sans apparence de duvet. Chaque plume est grise dans tout l'espace où les barbules sont réunies, cet espace est entouré d'une auréole blanche, et les soies qui dépassent ont seules la couleur bleue : toutes les plumes du dos étant à recouvrement comme dans les autres oiseaux, il s'ensuit que toute la partie grise de chacune d'elles est recouverte par les barbules bleues de la suivante, ce qui fait que l'on ne voit à l'extérieur que ces barbules ou soies très-déliées, dirigées en différents sens, ne laissant distinguer aucune plume et paroissant être en quelque sorte un poil fin et de la plus belle couleur bleue.

Les petites couvertures des ailes et les grandes pennes de la queue sont d'un noir foncé; les grandes pennes des ailes d'un noir tirant sur le violet en dessus, et d'un brun-grisâtre en dessous; on voit quelques plumes bleues à la jointure de l'aile avec le corps. Dans les individus empaillés, le bec est noirâtre et les pates jaunâtres; mais dans l'oiseau vivant, selon le rapport de Marcgrave, le bec est noir et les pieds sont rouges; le même auteur dit que les yeux du Tijé sont d'une belle couleur de saphir.

Les plumes qui composent la huppe sont un peu plus longues que les autres et d'une forme particulière; elles sont roides et composées de barbules, toutes dirigées dans le sens de la tige; elles sont susceptibles de se relever à la volonté de l'oiseau.

Quoique nous ayons vu un très grand nombre de dépouilles de Tijés mâles et adultes, nous n'avons jamais aperçu de différences notables entre elles; et nous sommes fondés, d'après cela, à croire que s'il y a quelques variétés dans cet état du Tijé, ces variétés doivent tenir à de bien foibles dissemblances. Buffon cependant dit avoir vu dans le cabinet de M. Aubry, curé de Saint-Louis, sous le nom de *Tije-guacu de Cuba,* un oiseau qui ne différoit de notre Tijé mâle adulte qu'en ce que les plumes de la huppe étoient d'un rouge foible et même un peu jaunâtre.

Les très jeunes Tijés ressemblent tout-à-fait à la femelle que nous décrirons bientôt; c'est-à-dire qu'ils sont d'un gris-olivâtre et qu'ils n'ont point de huppe rouge: ils deviennent ensuite d'un vert-olive uniforme, et leur huppe commence à paroître; la collection du Muséum nous a offert un individu dans ce dernier état.

Il est d'une taille qui doit faire présumer qu'il a déjà subi plusieurs mues; son dos, son cou en dessus et en dessous sont d'un vert-olive pur qui n'appartient qu'à l'extrémité lâche des barbules des plumes, car ces barbules sont grises à leur base; les plumes de la base du bec sont d'un vert-olive mêlé de noirâtre; la huppe est composée de plumes d'un rouge moins brillant que celles qui forment la huppe du Tijé adulte, mais elles sont de la même forme et de la même nature, quoiqu'un peu moins longues; le ventre et la poitrine sont d'un gris-olivâtre; les grandes pennes des ailes sont brunes à l'intérieur et bordées de vert-olivâtre à l'extérieur.

Ce seroit certainement s'avancer beaucoup plus qu'il ne convient de le faire, que d'annoncer l'oiseau décrit en dernier lieu comme appartenant à la même espèce et au même sexe que le premier, si nous n'étions à même de faire connoître le passage ou l'état intermédiaire qui existe entre ces deux états différents du même oiseau.

Nous avons trouvé dans la collection nationale un individu de l'espèce du Tijé, dont la description et la représentation fidèle lèveront tous les doutes que l'on pourroit avoir conçus sur l'identité d'espèce et de sexe des deux individus dont il s'agit.

Cet oiseau est de la taille du Tijé adulte et paroît avoir été tué au commencement de sa dernière mue, car son plumage, sans avoir tout-à-fait perdu l'apparence de celui du jeune Tijé, participe déjà, sous plusieurs rapports bien marqués, du plumage du Tijé parvenu à son dernier état.

La couleur dominante de cet oiseau est le vert-olivâtre, plus ou moins modifié par du gris, du noir ou du brun; la base de son bec et le tour de ses yeux sont recouverts de petites plumes, verdâtres près de la tige et noires à l'extrémité, ce qui fait que cette dernière couleur domine. Les plumes qui composent la huppe sont semblables à celles du Tijé adulte, mais elles sont moins développées et d'une couleur rouge un peu moins vive; le derrière du cou et le croupion sont olivâtres; le milieu du dos est couvert de plumes de cette même couleur, d'un tissu très lâche, à barbules très longues; elles sont entremêlées d'un assez grand nombre d'autres plumes de la même nature, vertes à la base, et terminées par des barbules bleues; les grandes pennes des ailes et les pennes secondaires sont d'un brun clair et bordées d'olivâtre sur le côté externe; les petites couvertures supérieures et les pennes secondaires les plus intérieures sont d'un brun-noirâtre; les pennes caudales sont d'un brun clair et bordées d'une légère teinte olivâtre; le dessous des ailes est d'un brun-cendré; la partie inférieure du corps est d'un gris-verdâtre un peu plus clair sur le ventre que sur la poitrine.

D'après cette description détaillée, il est facile de s'assurer que cet oiseau fait le passage naturel du jeune Tijé au Tijé adulte.

La femelle du Tijé n'a point de huppe; son plumage est en dessus d'un vert-olivâtre assez obscur, et en dessous d'un vert-jaunâtre terne; on aperçoit sur la poitrine et sur le cou une légère teinte de gris : nous la figurons d'après un individu que nous a prêté M. Becqueur.

Nous donnons aussi les figures du Tijé adulte, celle du jeune Tijé, et celle du jeune Tijé dans sa dernière mue.

Cet oiseau est très commun au Brésil et assez rare à Caïenne. On ne sait rien sur ses habitudes naturelles.

BLANK
PAGE

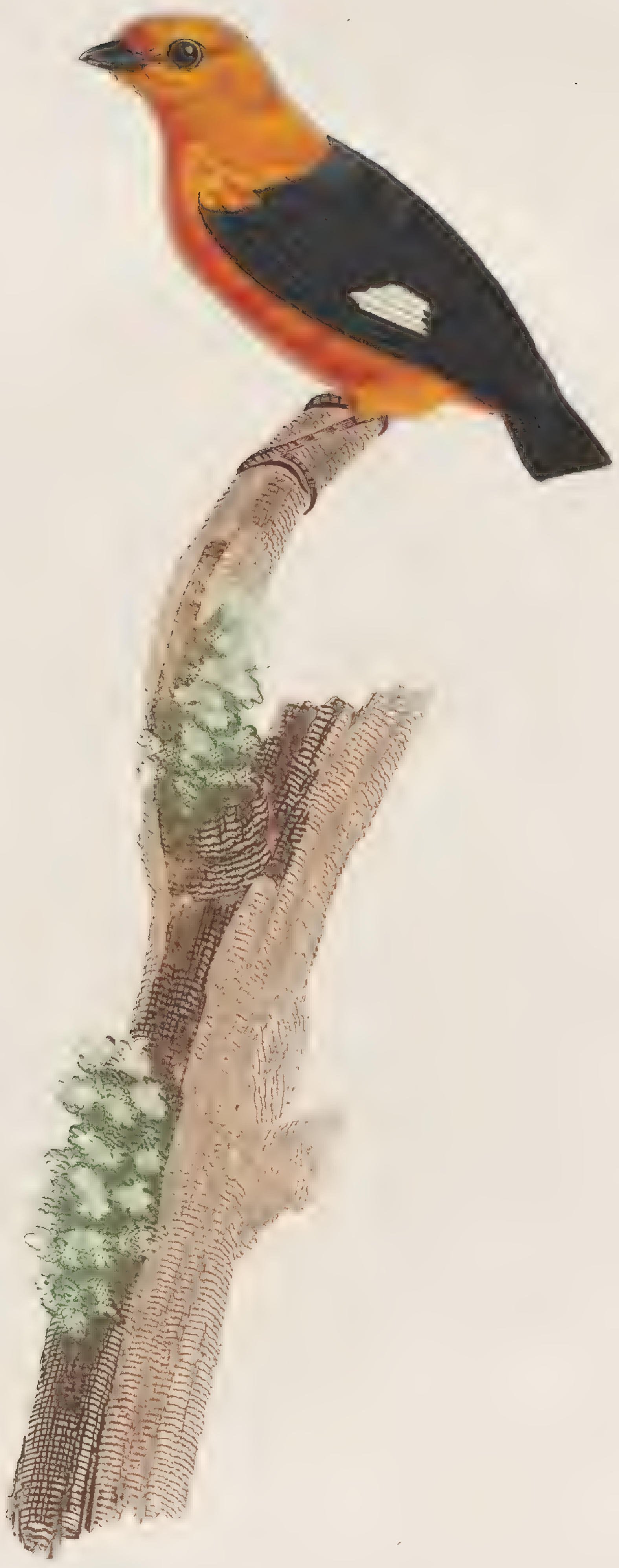

Manakin rouge (Variété orangée.)

Pauline Decourcelles pinx.t de l'Imprimerie de Millevoy. Gremilliet sculp.t

BLANK
PAGE

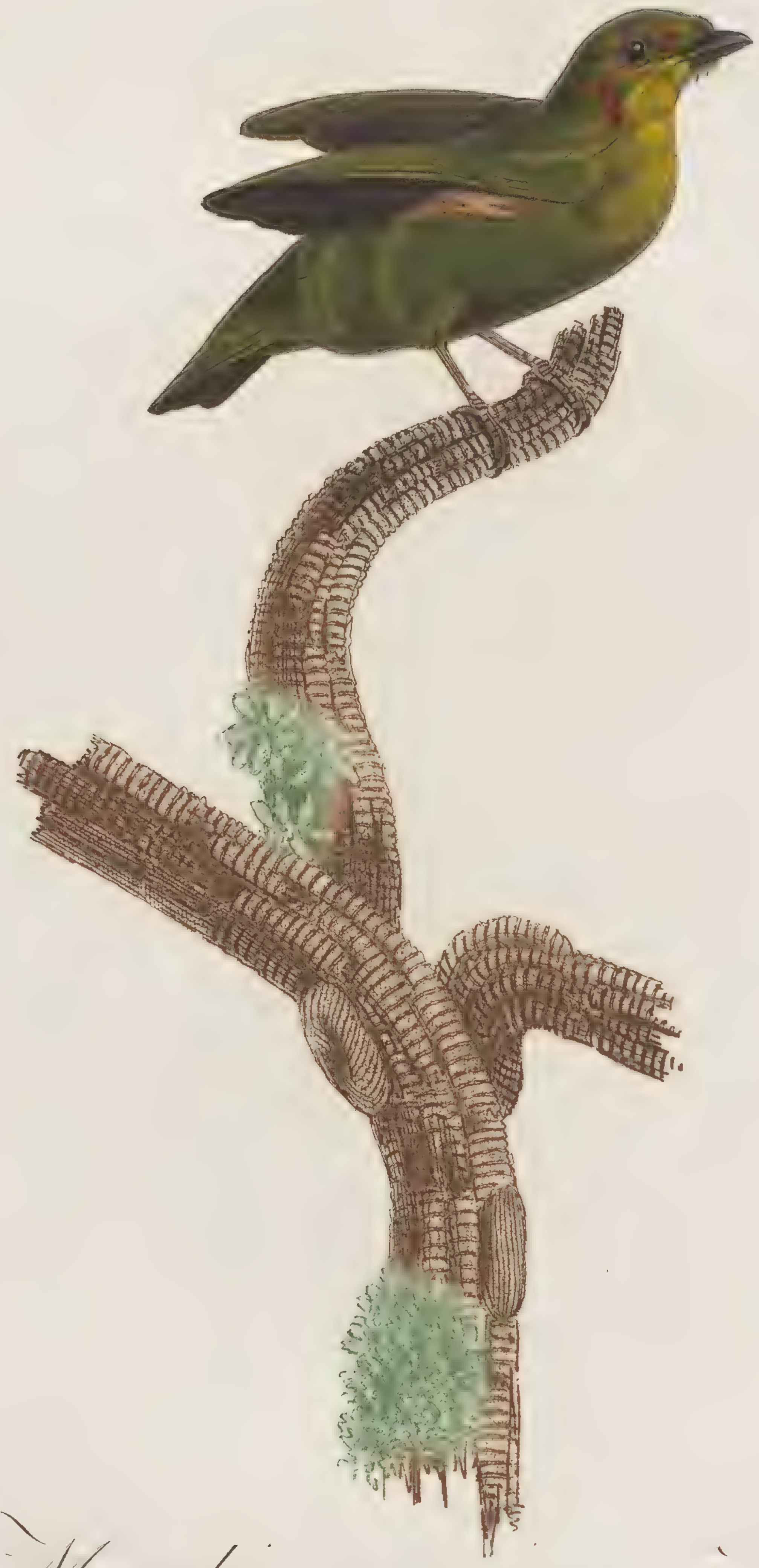

Manakin rouge jeune âge (.)

Pauline Decourcelles pinx.ᵗ de l'Imprimerie de Rousset. Gremilliet sculp.ᵗ

BLANK
PAGE

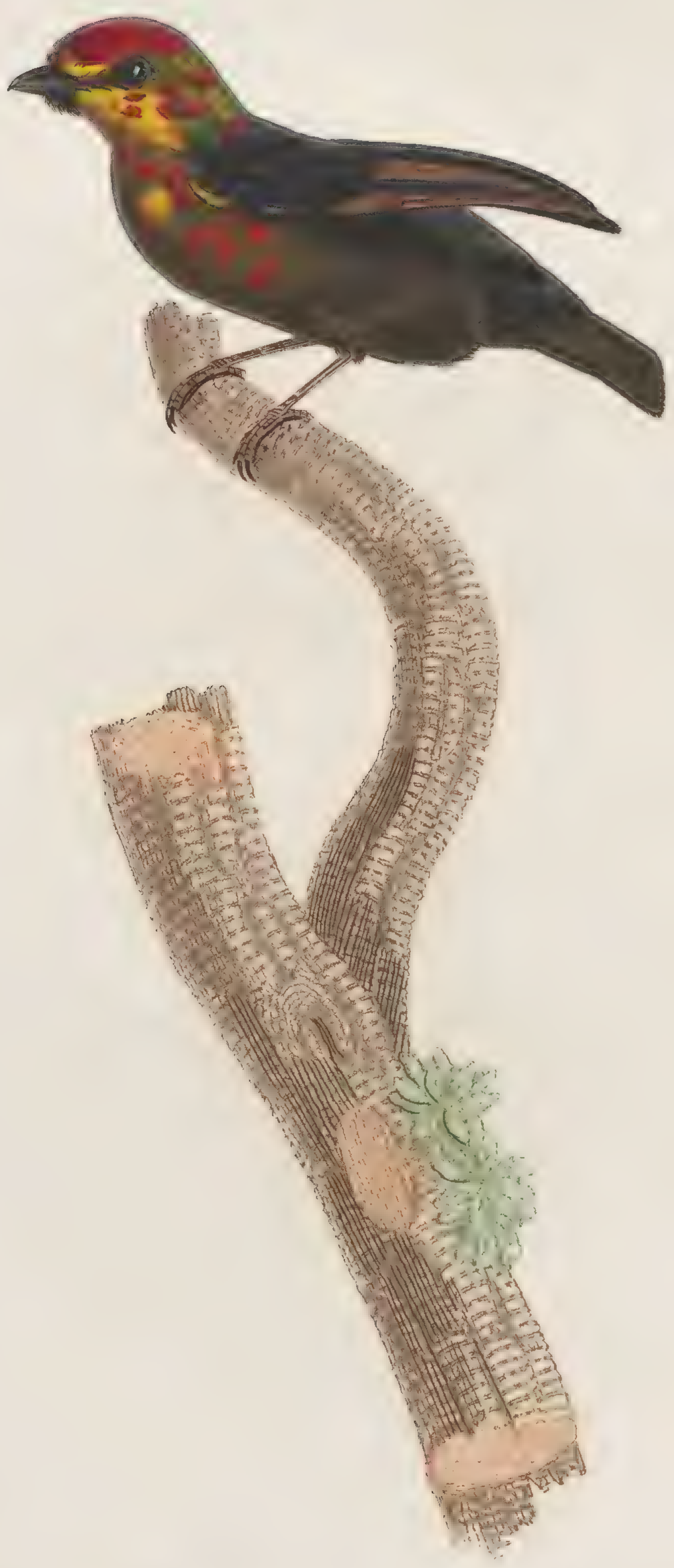

Manakin rouge dans la mue.

Pauline Decourcelles pinx^t de l'Imprimerie de Rousset. Gremilliet sculp^t

BLANK
PAGE

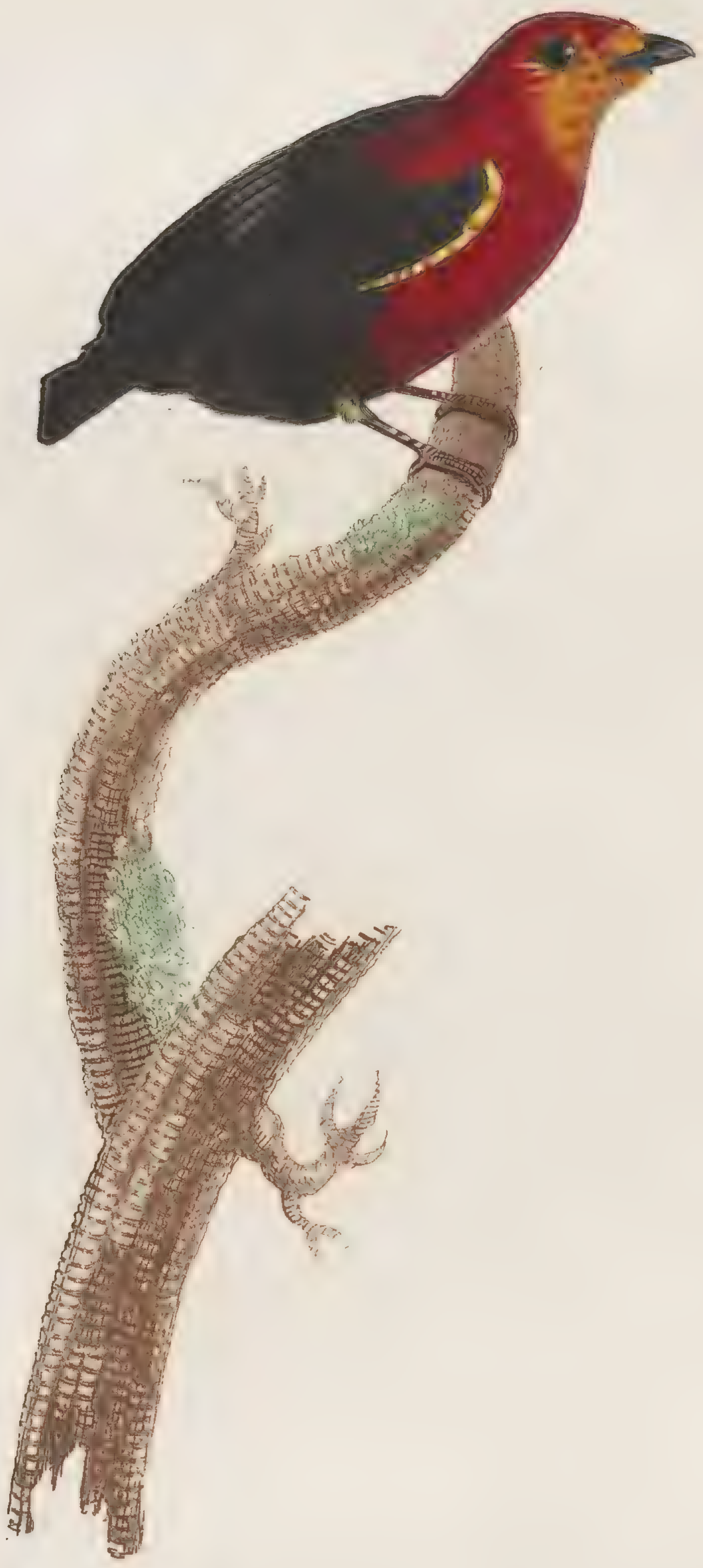

Manakin rouge adulte.

Pauline Decourcelles pinx.t de l'Imprimerie de Rousset. Gremilliet sculp.t

MANAKIN ROUGE.

Pipra aureola. GMEL.

MANAKIN noir, tête et poitrine rouges, tour du bec et dessous du cou jaunes, une tache blanche sur chacune des grandes pennes des ailes (mâle); — M. olivâtre en dessus, jaune en dessous, avec un vestige de couronne rouge sur la tête (femelle); — M. olivâtre avec des taches rouges sur la tête et la poitrine (jeune.)

PIPRA *nigra, capite pectoreque coccineis, capistro gulaque flavo-aurantiis, remigibus antrorsum macula alba* (mas); — P. *supra olivacea subtus flava, vertice rubra corona cincto* (fœmina.); — P. *olivacea capite pectoreque coccineo-maculatis* (junior.)

Avicula forte Surinamensis è nigro rubroque mixta, PETIVER, Gazoph, nat. pl. 46, fig xij.
Pipra Aureola, LINN. Mus. Adolp. Frider. in-8.°, p. 32; Syst. nat. edit. 12, t. 1, p. 339, n.° 7.
Pipra Aureola, LINN. Syst. nat. edit. 10, t. 1, p. 191.
Manacus ruber, BRISS. Ornith. t. 4, p. 452, pl. 34, fig. iij.
Passer Americanus, GÉRIN. Ornith. n.° 327.
Regulus Americanus, Ornith. Ital. t. 3, pl. 327.
Red and black Manakin, EDW. Glean. p. 109, pl. 261, fig. ij.
— LATH. Syn. av. 11, 2, p. 525, n.° 9; Syst. ornith. genr. 44, sp. 11.
Manakin rouge, BUFF. Hist. nat. des oiseaux, t. 4, p. 415, pl. enlum. n.° 34, fig. 3; édition de SONNINI, t. 49, p. 247.
Pipra Aureola, GMEL. Syst. nat. edit. 13, t. 1, pars 1, p. 1001, n.° 7.

Variété B. M. noir, tête et poitrine orangées, une tache blanche sur chacune des grandes pennes des ailes.

P. *nigra capite pectoreque aurantiis, remigibus antrorsum macula alba.*

Manacus aurantius, BRISS. Ornith. t. 4, p. 454, n.° 7.
Black and yellow Manakin, EDW. Birds. t. 2, pl. 83, fig. ij.
Manakin orangé, BUFF. Hist. nat. des oiseaux, t. 4, p. 417. pl. enlum. 302, fig. ij.
Pipra aureola var. GMEL. Syst. nat. edit. 13, t. 1, pars 2, p. 1001.
— LATH. Syst. ornith. genr. 44, sp. 11, var. b.

L'ESPÈCE de ce Manakin est la plus commune de toutes celles qui habitent la Guiane : c'est aussi l'une de celles que l'on voit le plus ordinairement dans les collections d'Ornithologie.

Le mâle a quatre pouces environ de longueur. Sa tête, son cou, le haut de son dos et de sa poitrine sont d'un rouge vif; les plumes de la base de son bec et celles du dessous du cou sont d'un jaune-orangé; son dos est d'un noir foncé, sa queue d'un noir-brun, ainsi que ses ailes; mais chacune des plumes de celles-ci, la première exceptée, sont marquées, sur leur face intérieure et vers le milieu de leur longueur, d'une tache blanche, d'autant plus considérable que les plumes sont plus rapprochées du corps, ce qui forme une bande blanche transversale sur l'aile lorsqu'elle est déployée; le bord du haut de l'aile est d'un beau jaune, et les couvertures inférieures sont jaunâtres. Le ventre est d'un noir foncé près du croupion, et d'un noir mêlé d'un peu de rouge vers la poitrine; le bec et les pates sont bruns; les plumes du genou sont d'un blanc-jaunâtre; celles du dessus de la tête et du cou, qui sont d'un beau rouge à l'extérieur, n'ont cependant que l'extrémité de leurs barbules de cette couleur; la base en est d'un blanc sale. L'individu mâle dont nous donnons la figure appartient à la collection nationale.

La femelle, que nous n'avons pas eu occasion d'examiner, a, selon Buffon, le dessus du corps olivâtre, avec un vestige d'une couronne rouge sur la tête, et le ventre ainsi que la poitrine d'un jaune-olivâtre : elle est, au reste, de la même figure et de la même grandeur que le mâle.

Mauduyt ayant remarqué que parmi les peaux qu'on en voyoit d'Amérique il y en avoit qui étoient variées de plumes rouges sur la tête, le cou, la poitrine, etc., de plumes noires au dos, au ventre, etc., sur un fond grisâtre, présuma, avec raison, que c'étoient des peaux de jeunes mâles tués dans le passage de leur première à leur seconde mue.

M. Dufresne a bien voulu nous communiquer deux oiseaux qu'il conserve dans sa riche collection, et qui sont dans l'état de ceux que Mauduyt regardoit comme de jeunes individus. Nous les figurons tous les deux, parcequ'on remarque entre eux des différences notables, et qu'ils forment le passage successif du premier âge à l'état adulte.

Le premier est de la taille de l'individu adulte que nous avons décrit d'abord : il paroît avoir été tué dans le moment où se faisoit sa dernière mue. Son dos est noir et parsemé de quelques plumes verdâtres; les grandes pennes de ses ailes et de sa queue sont d'un brun-olivâtre; les premières pennes secondaires de ses ailes sont d'un brun-noir, et les dernières, c'est-à-dire les plus rapprochées du corps, sont d'un brun-olivâtre comme les grandes pennes. La base du bec est garnie de quelques plumes jaunes; le dessus de la tête est d'un beau rouge; l'occiput et les joues sont olivâtres, ainsi que les côtés du cou et le milieu du ventre; la gorge et la poitrine sont couvertes de plumes mélangées de jaune, d'olivâtre et de rouge; le bas-ventre et les environs du croupion sont parsemés de plumes noirâtres. On voit une tache blanche sur quelques unes des grandes pennes des ailes.

Le second, qui paroît le plus jeune, si l'on en juge par sa taille un peu moins forte que celle du premier, est d'un olivâtre foncé sur le dos, et d'un jaune-olive en dessous, sur-tout vers la poitrine et la gorge : on remarque seulement deux très petites plumes rouges, l'une sur le front, et l'autre à l'occiput. Nous ne saurions décider sur le sexe de cet oiseau : tout ce que nous pouvons affirmer, c'est que c'est un jeune individu de cette espèce.

Le Manakin orangé, décrit par Edwards comme paroissant être la femelle du Manakin rouge, et regardé par Buffon comme devant former une espèce distincte de celle de cet oiseau, ne nous paroît être qu'une simple variété de couleur, dans le sexe du mâle seulement.

En effet, la couleur blanche du bec, que Buffon regardoit comme le principal caractère distinctif de son Manakin orangé, étoit due à quelque accident, puisque nous ne l'avons pas observée sur l'individu dont nous donnons la figure. Nous ne trouvons entre ces deux oiseaux d'autre différence que celle des couleurs : dans le Manakin orangé, la tête, la poitrine et le cou sont d'un jaune-orangé assez pur, tandis que les mêmes parties sont d'un rouge qui varie en intensité dans le Manakin rouge; du reste, les proportions, les formes et les couleurs des autres parties du corps sont exactement les mêmes dans ces deux oiseaux, et l'on remarque, dans l'un comme dans l'autre, cette bande blanche de l'aile qui caractérise le mâle dans cette espèce.

On ne sait rien de particulier sur l'histoire de ces oiseaux, qui habitent Cayenne et la Guiane.

La figure que Petiver nous a donnée du Manakin rouge est la plus ancienne et cependant la meilleure; quoiqu'elle ne soit pas enluminée, elle fait sentir parfaitement la disposition des couleurs, et d'ailleurs elle représente très fidèlement les formes de cet oiseau. La figure des glanures d'Edwards est moins mauvaise que celle de l'Ornithologie italienne; mais elle présente mal les formes du bec et des pates, et la couleur rouge du dessus de la tête et de la poitrine n'est pas assez distincte de la couleur jaune de la base du bec et du dessous du cou. La figure donnée par Brisson est, après celle de Petiver, la meilleure, sous le rapport du dessin. Dans la planche enluminée de Buffon, le bec est trop droit, trop pointu, et la couleur jaune du cou occupe trop de place.

La figure du Manakin orangé d'Edwards, donne une idée assez exacte des couleurs de cet oiseau. La planche enluminée est préférable, en ce que les formes sont beaucoup mieux représentées, et que les couleurs sont assez fidèlement rendues; cependant le bec et les pates sont roses au lieu d'être bruns.

BLANK
PAGE

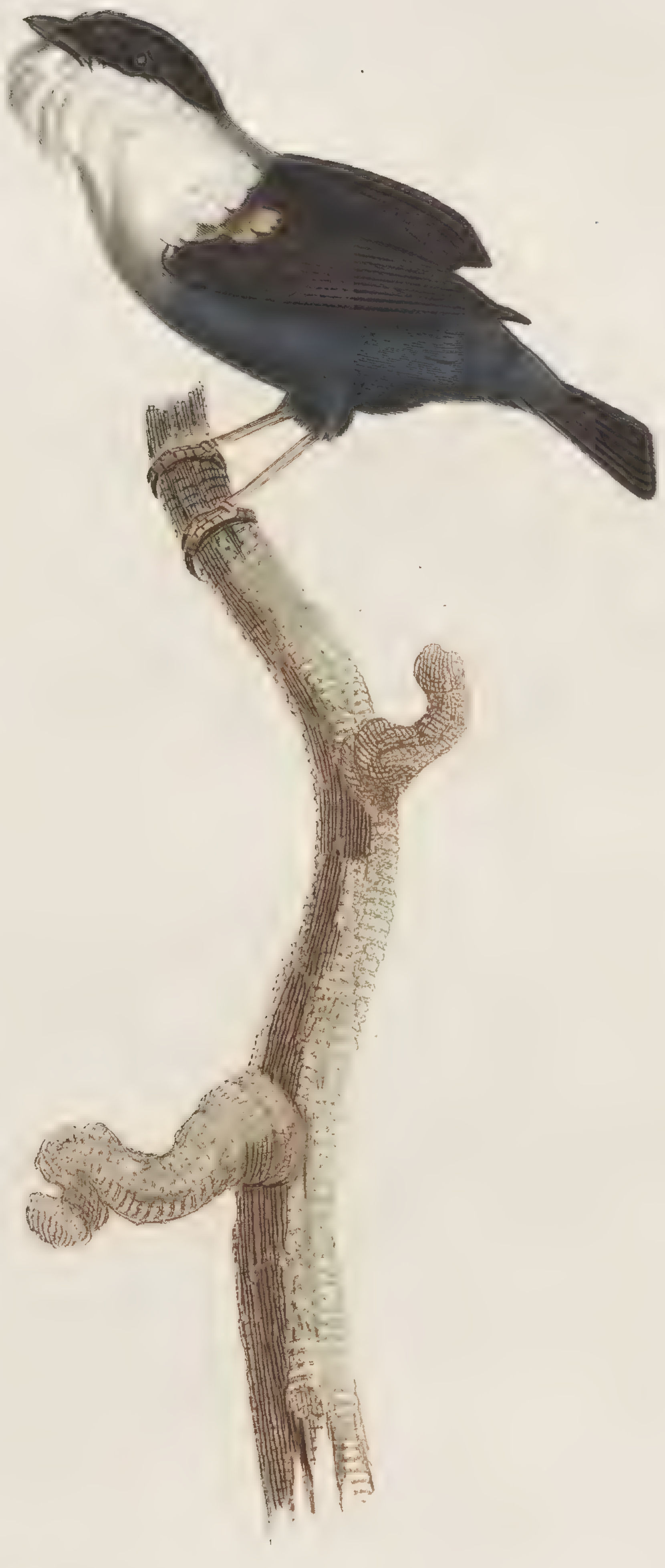

Manakin goîtreux (2.)

Pauline Decourcelles pinx.t de l'Imprimerie de Rousset. Gremilliet sculp.t

MANAKIN GOÎTREUX.

Pipra gutturosa. Nob. (P. *Manacus,* Gmel.)

MANAKIN noir en dessus, blanc en dessous, avec un collier et les petites couvertures supérieures des ailes aussi de couleur blanche, une touffe de plumes alongées d'un très beau blanc sous le cou, dessus du croupion et environs de l'anus cendrés.

Pipra *nigra subtus alba, collo superiore torque albo cincto, tectricibus alarum superioribus minoribus candidis, fasciculo plumarum nivearum longiorum subtus ad collum, crisso uropygioque cinereis.*

Variété A. M. à plumes de la gorge non alongées.
P. *pennis gutturis non elongatis.*

Avis anonyma secunda, Marcgr. Hist. nat. du Brés. p. 219. ?
— Jonst. Ornith. p. 150.
Black-capped Manakin, Edw. Glean, p. 107, pl. 260.
Manacus, Briss. Ornith. t. 4, p. 442.
Casse-noisette, Buff. Hist. nat. des oiseaux, t. 4, p. 413.
Manakin du Brésil, pl. enlum. n.° 302, fig. j.
Avicella Americana, Ornith. Ital. tom. 4, pl. 371.
Black-capped Manakin, Lath, gen. Syn. tom. 2, p. 251; Syst. ornith. genr. 44, sp. 6.
Pipra manacus, Linn. Syst. nat. edit. 12, t. 1, p. 340, sp. 12.
— Gmel. Syst. nat. edit. 13, t. 1, pars 2, p. 1002, sp. 12.

Variété B. M. à plumes de la gorge non alongées et ailes entièrement noires.
P. *pennis gutturis non elongatis, alis totis nigris.*

Manakin à tête noire de Cayenne, Buff. pl. enlum. pl. 303, fig. j.
Pipra manacus, var. ε. Gmel. Syst. nat. t. 1, pars ij, p. 1002, sp. 12.

Nous décrivons sous le nom de Manakin goîtreux un oiseau fort commun dans les collections, et qui paroît appartenir à l'espèce du *Casse-noisette* de Buffon, du moins si l'on en juge d'après les formes de son corps, sa taille et la disposition de ses couleurs; mais qui en diffère cependant bien évidemment en ce qu'il a sous la gorge une touffe de plumes blanches qui forment comme une espèce de goître, et qui ne se retrouve pas dans le Casse-noisette.

Ce Manakin goîtreux a quatre pouces environ de longueur; le dessus de sa tête et son dos sont d'un noir foncé assez luisant; le derrière de son cou est marqué d'une large bande d'un blanc-grisâtre formant un collier; les petites couvertures supérieures de ses ailes sont aussi de couleur blanche; les grandes pennes des ailes, ainsi que celles de la queue, sont d'un noir-brun; le ventre est d'un blanc qui change insensiblement en gris-cendré clair, vers les côtés du corps et le croupion; les petites couvertures supérieures de la queue sont aussi d'un gris-cendré. Les plumes du dessous du cou sont d'un blanc éclatant; elles sont fort longues relativement à la grosseur de l'oiseau, et leurs barbules sont très écartées, ce qui les fait relever en houppe, et leur donne en quelque sorte l'aspect d'un goître. Les plumes du collier sont très barbues, et de couleur grise à la base; leur extrémité seulement est blanche. Le bec est brun, et les pates sont jaunâtres; mais l'on ne doit pas tenir compte de ces couleurs qui sont probablement différentes dans l'oiseau vivant.

Il est facile de se convaincre de la ressemblance du Casse-noisette de Buffon avec notre Manakin goîtreux, en comparant la description de ce dernier oiseau avec celle que Buffon donne du sien. Le plumage du Casse-noisette, dit ce naturaliste, est noir sur la tete, le dos, les ailes et la queue, et blanc sur tout le reste du corps; le bec est noir et les pieds sont jaunes. On voit en effet que cette description ne diffère essentiellement de celle du Manakin goîtreux que par le manque de la touffe de plumes du dessous de la gorge, et par la couleur des petites couvertures supérieures des ailes, qui est noire dans le Casse-noisette et blanche dans le Manakin goîtreux. Cependant cette dernière différence n'est pas la seule et n'existe pas entre tous les individus, car Buffon figure, d'après Edwards (pl. enlum. nº 302, fig. j), sous le nom de *Manakin du Brésil,* une variété de son Casse-noisette, qui a, ainsi qu'on le remarque dans l'oiseau que nous décrivons, les petites couvertures des ailes de couleur blanche-grisâtre comme le collier.

Ce *Manakin du Brésil* est la variété du Casse-noisette dont les auteurs ont le plus fait mention, et c'est de lui dont on trouve une figure, sous le nom de *Black-Capped Manakin*, dans les glanures d'Edwards. Cet ornithologiste a laissé de cet oiseau une description plus complète que celle que Buffon a donnée de son Casse-noisette; et cette description se rapporte encore plus exactement à celle du Manakin goîtreux : en effet, outre les caractères généraux qui sont exactement les mêmes, Edwards dit que le dessous de la queue de son Manakin étoit d'une couleur de cendre foncée, et que le croupion d'un autre oiseau de cette espèce étoit aussi cendré; ce que nous avons fait remarquer dans le Manakin goîtreux.

Brisson n'a également connu que le Casse-noisette dont les petites couvertures des ailes sont blanches; il lui a donné le nom de Manakin, sans y ajouter aucune qualification.

Gmelin et Latham ont aussi regardé comme espèce principale ce même *Manakin du Brésil*, et n'ont parlé du Casse-noisette de Buffon que comme en étant une simple variété.

Nous n'avons vu ni le *Black-Capped Manakin* d'Edwards, ni le Casse-noisette de Buffon, c'est-à-dire que nous n'avons jamais observé de Manakins dont les couleurs soient disposées comme celles de ces deux oiseaux, et qui aient en même temps, comme eux, les plumes de la gorge aussi courtes qu'elles le sont ordinairement dans les autres oiseaux; tous ceux que nous avons été à même de voir avoient les couleurs exactement disposées comme celles du Manakin d'Edwards; mais tous avoient la touffe de longues plumes blanches dont nous avons parlé. Cette touffe forme un caractère bien apparent qu'on ne sauroit révoquer en doute en supposant un défaut d'empaillage, car nous nous sommes assurés que les individus préparés, que nous avons eus entre les mains n'avoient pas le cou bourré plus qu'il ne le falloit. D'ailleurs, ces plumes de la gorge sont tellement remarquables, que, si l'on cherchoit à les appliquer contre le cou, leur longueur extraordinaire les feroit toujours distinguer. Nous sommes donc persuadés que ce caractère n'auroit pas échappé à Brisson, à Edwards ou à Buffon, si les oiseaux que ces auteurs ont eus sous les yeux en avoient été réellement pourvus; mais tous les rapports principaux de forme, de taille et de couleur, étant les mêmes entre ces oiseaux et le Manakin goîtreux, nous n'hésiterons pas de les regarder comme en étant de simples variétés d'âge ou de sexe; et si nous regardons notre oiseau comme formant le type de cette espèce, c'est qu'il nous a paru que c'est celui que l'on rencontre le plus souvent dans les collections, puisque nous en avons vu plus de quinze individus, sans en retrouver un seul, soit de l'espèce de Casse-noisette de Buffon, soit de l'espèce du *Black-Capped* d'Edwards.

Quoi qu'il en soit, nous rapporterons ici ce que Buffon nous apprend sur les habitudes de son Casse-noisette. Cet oiseau que l'on trouve au Brésil, à Cayenne, mais plus communément à la Guiane, se tient sur les lisières des grands bois, et ne fréquente pas plus que les autres Manakins les savanes et les lieux découverts. Il est vif, très agile et toujours en mouvement. Sa nourriture consiste plus en insectes qu'en fruits, et il paroît sur-tout aimer beaucoup les fourmis; car on le trouve toujours auprès des fourmilières, ou à la suite des colonnes de fourmis voyageuses que l'on désigne particulièrement sous le nom de *Termès*. Par ces habitudes il se rapproche un peu des oiseaux du genre des Fourmiliers, et cela d'autant plus, que, comme eux, il se tient plutôt à terre que sur les branches des arbres. Sa voix, loin d'être mélodieuse comme celle des autres Manakins, consiste en un petit cri qui ressemble beaucoup au bruit d'un Casse-noisette, ce qui lui a fait donner par Buffon le nom de cet instrument. Les Casse-noisettes se réunissent en troupe comme les Manakins, mais ils ne se mêlent jamais avec ceux-ci.

Nous ne ferons pas la critique des figures qu'Edwards et Buffon nous ont données, le premier de son *Black-Capped Manakin*, et le second de son *Casse-noisette* et de son *Manakin du Brésil*, puisque, si ces oiseaux figurés sont réellement des variétés du Manakin goîtreux, nous ne pouvons juger de la ressemblance, n'ayant vu aucun des individus qui ont servi de modèles. Mais, si ces figures ont été faites d'après des individus semblables à l'oiseau que nous décrivons, elles sont toutes fautives, en ce qu'elles ne représentent en aucune façon la touffe de plumes qui fait le caractère le plus apparent de cet oiseau.

L'individu que nous figurons appartient à la collection nationale.

BLANK
PAGE

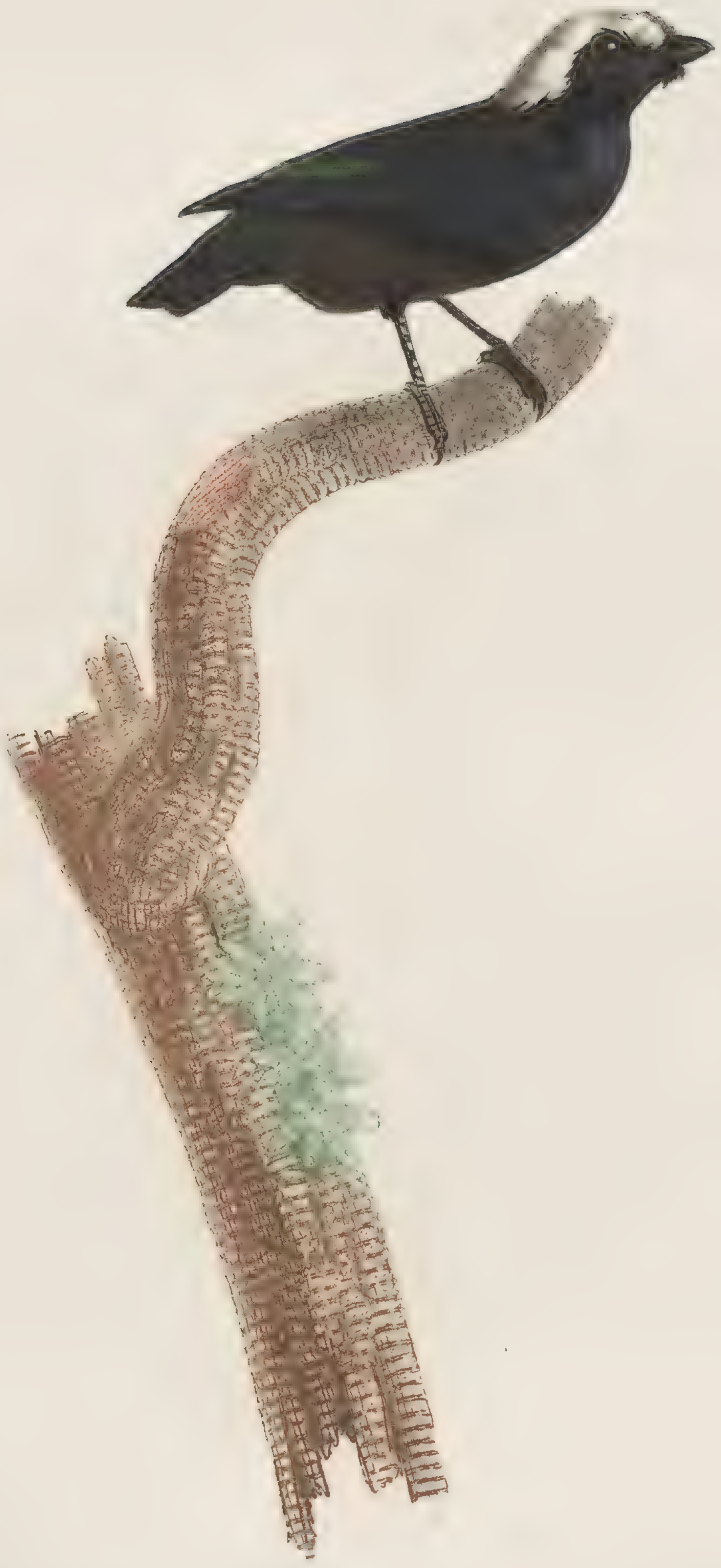

Manakin à tête blanche.

Pauline Decourcelles pinx.t de l'Imprimerie de Rousset. Gremilliet sculp.t

MANAKIN A TÊTE BLANCHE.

Pipra leucocapilla GMEL.

MANAKIN tout noir, avec le sommet de la tête et quelques plumes au-dessus des genoux d'un beau blanc, d'un jaune-orangé, ou d'un noir foncé.

PIPRA *tota atra, pileo albo, armillis nigris, albis, vel aurantiis.*

Avicula anonyma, MARCGR. Hist. Bras. p. 205. ?
Passer toto corpore nigro, vitta alba, KLEIN, Av. p. 50, n.° 17.
Avicula de catatotolt, SEBA, Thes. rer. natur. t. 1, p. 102, pl. 98, fig. lix.
Petiver gazoph. fig. xij, pl. 46.
Pipra leucocilla, LINN. Muséum Adolphi Fridericæ 2, p. 33.
Parus Pipra, LINN. Syst. nat. edit. 10, p. 190.
Manacus albo-capillus, BRISS. Ornith. t. 4, p. 446, pl. 35, fig. ij.
Avicula Americana, Ornith. Ital. t. 3, pl. 361, fig. j.
Pipra leucocilla, LINN. Syst. nat. edit. 12, t. 1, p. 340, sp. 9.
— LATH. Syst. ornith. genr. 44, sp. 8.
White-Capped Manakin, EDW. Glean, p. 107, pl. 260.
— LATH. Syn. av. 11, 2, p. 523, n.° 6.
Manakin à tête blanche, BUFF. Hist. nat. des oiseaux, t. 4, p. 418; pl. enlum. n.° 34, fig. ij.
Pipra leucocapilla, GMEL. Syst. nat. edit. 13, t. 1, pars j, p. 1002, sp. 9.

Pipra leucocephala, LINN. Muséum Adolphi Fridericæ 2, p. 33.
— LINN. Syst. nat. ed. 12, t. 1, p. 340, n.° 8.
— GMEL. Syst. nat. ed. 13, t. 1, pars j, p. 1001, sp. 8.
White eared Manakin, LATH. Syn. av. 11, 2, p. 524, n.° 7.

CE Manakin n'a guère plus de trois pouces de longueur; il est d'un noir foncé luisant, et n'a de blanc que les plumes du sommet de la tête. L'individu que nous figurons, et qui appartient à M. Dufresne, paroît être un jeune, car on remarque sur son dos quelques petites plumes olivâtres, et deux des grandes pennes de ses ailes sont aussi de cette couleur. Nous avons vu chez M. Becqueur un autre Manakin de cette espèce, qui étoit d'un noir foncé sans mélange d'olivâtre, et qui différoit encore du premier, en ce que les plumes du bas de sa jambe, ou ses jarretières, étoient de couleur blanche comme celles du sommet de la tête.

M. Sonnini a vu à la Guiane des Manakins à tête blanche qui avoient les plumes des jarretières d'un jaune-orangé.

Cette variété dans la couleur des plumes des genoux a fait penser, avec raison, à Buffon et à Mauduyt que cet oiseau n'étoit qu'une simple variété du Manakin à tête d'or, auquel il ressemble d'ailleurs beaucoup par la forme générale de son corps et par sa taille; mais il en diffère cependant par l'étendue et la couleur de la tache que l'on remarque sur la tête.

Dans le Manakin à tête d'or toute la tête est d'un jaune très brillant ou d'un rouge-orangé, tandis que dans le Manakin à tête blanche cette partie est blanche en effet sans mélange de jaune ou de rouge, et seulement jusqu'aux yeux et à l'occiput; du moins c'est ainsi que nous l'avons vu sur un assez grand nombre d'individus de cette dernière espèce, et que le représentent toutes les figures que les ornithologistes nous en ont données jusqu'à ce jour. Cependant Linnée semble établir comme différence principale entre son *Pipra leucocapilla* et son *Pipra leucocephala* l'étendue relative de cette couleur blanche[1] : suivant lui, le premier de ces oiseaux n'a de blanc que le dessus de la tête, tandis que le second a la tête entièrement de cette couleur, et il cite, comme synonyme de ce dernier, l'oiseau décrit et figuré par Seba sous la dénomination de *Avicula de catatotolt.* Nous avons cherché à vérifier cette citation, et nous nous sommes assurés que ce *Catatotolt* de Seba n'a de couleur blanche que sur la partie de la tête comprise entre les yeux, la base du bec et l'occiput, ce qui est exactement conforme aux notes que nous possédons sur le *Pipra leucocapilla,* ainsi qu'aux différentes figures que nous avons de cet oiseau, et ce qui ne se rapporte nullement à la description que Linnée nous a donnée de son *Pipra leucocephala.* Il faut bien cependant que ce célèbre naturaliste ait observé quelques différences entre les deux Manakins à tête blanche qu'il a trouvés dans le cabinet d'histoire naturelle d'Adolphe Frédéric, puisqu'il a jugé à propos de les regarder comme formant deux espèces distinctes; mais nous devons cependant ne pas compter entièrement sur la distinction qu'il a faite de ces espèces, puisque nous nous sommes convaincus que la synonymie qu'il leur donne est inexacte. D'ailleurs, en supposant qu'il existe réellement deux Manakins noirs, l'un avec la tête, l'autre avec une partie de la tête seulement blanche, on est conduit naturellement à les regarder comme des variétés d'une même espèce, et cela d'autant plus qu'on a déjà remarqué quelques différences, dans les teintes des plumes des jarretières, entre d'autres individus de cette même espèce.

---

[1] Pipra leucocapilla *atra, capite supra albo, corpus totum atrum, magnitudine pari vulgaris, caput totum tectum supra albis, pennis longioribus quam pro statura, rostrum brevius, crassius, trigonum, maxilla superiore modice incurvata, ergo proprius Pipris quam Tanagris.*

Pipra leucocephala *nigra, capite albo, statura Motacillæ, sed rostrum paulo validius, corpus totum nigrum, caput totum album, vibrissæ ad os validiores quam congeneribus.* Mus. Adolph. Frider. in-8°. pag. 53.

Cette variation dans la couleur des plumes des genoux, et dans l'étendue de la tache blanche de la tête, jointe à la similitude parfaite de forme et de taille que l'on remarque entre le Manakin à tête blanche et le Manakin à tête d'or, vient fortement à l'appui de l'opinion émise par Buffon et par Mauduyt, suivant laquelle ces deux oiseaux devroient être considérés comme appartenant à la même espèce : mais on ne pourra décider cette question que lorsqu'on les aura suivis de plus près qu'on ne l'a fait jusqu'à présent; qu'on aura observé leurs habitudes, et qu'on aura des données plus précises sur leurs mues et sur les rapports qui existent entre les individus différant par l'âge ou par le sexe.

Pour compléter la description du Manakin à tête blanche, il nous reste à dire que cet oiseau a les plumes du corps soyeuses comme celles des autres Manakins, noires seulement à l'extrémité, et d'un gris foncé à la racine; que les grandes pennes de ses ailes et de sa queue sont brunes à l'intérieur, et d'un noir luisant comme celui du corps à l'extérieur; enfin, que son bec, ses pates et ses ongles sont bruns. L'individu qu'Edwards a figuré avoit autour de la base de la mandibule supérieure une barre étroite de plumes noires.

Le Manakin à tête blanche se trouve à la Guiane, au Brésil et à Surinam. Seba dit qu'on le voit très fréquemment dans les montagnes de Tetzcocanara. Il se tient dans les forêts, où il fait entendre sa voix, qui est mélodieuse comme celle des autres Manakins.

Nous ne connoissons pas encore la femelle de cet oiseau; mais tout nous porte à croire que son plumage est d'un vert-olivâtre, comme celui de toutes les femelles de Manakins connues jusqu'à ce jour; et nous sommes fondés dans cette opinion, non seulement par l'analogie, mais encore par l'observation que nous avons faite sur l'individu dont nous donnons la figure. Cet oiseau, généralement semblable par ses couleurs au Manakin à tête blanche adulte, en diffère cependant, ainsi que nous l'avons dit plus haut, en ce que deux des pennes de ses ailes sont d'un vert-olivâtre, ce qui indique qu'il étoit jeune, et qu'il terminoit sa dernière mue lorsqu'il a été tué. Cette couleur verte est donc aussi la livrée du premier âge, et comme, sous le rapport des couleurs, les jeunes oiseaux diffèrent peu, ou souvent même ne diffèrent pas des femelles, il est naturel de penser que la femelle et le jeune, dans l'espèce du Manakin à tête blanche, sont dans le même cas, et que tous les deux sont caractérisés par la couleur verte.

La figure que Seba a donnée de cet oiseau, quoique sans effet, est très exacte, et celle de l'Ornithologie de Brisson est assez bonne pour les formes; mais la couleur blanche de la tête descend un peu trop bas. La figure des *Gazophylacium* de Petiver, quoique très ancienne, est infiniment préférable à celle de l'Ornithologie italienne, qui est, on peut le dire, à peine reconnoissable et la plus mauvaise de toutes. La figure donnée par Edwards ne présente pas assez exactement la forme de l'oiseau, et la couleur blanche du sommet de la tête n'est pas assez tranchée ni assez répandue. Enfin la figure des planches enluminées, fort médiocre sous le rapport du dessin, est aussi très peu exacte sous celui des couleurs.

BLANK
PAGE

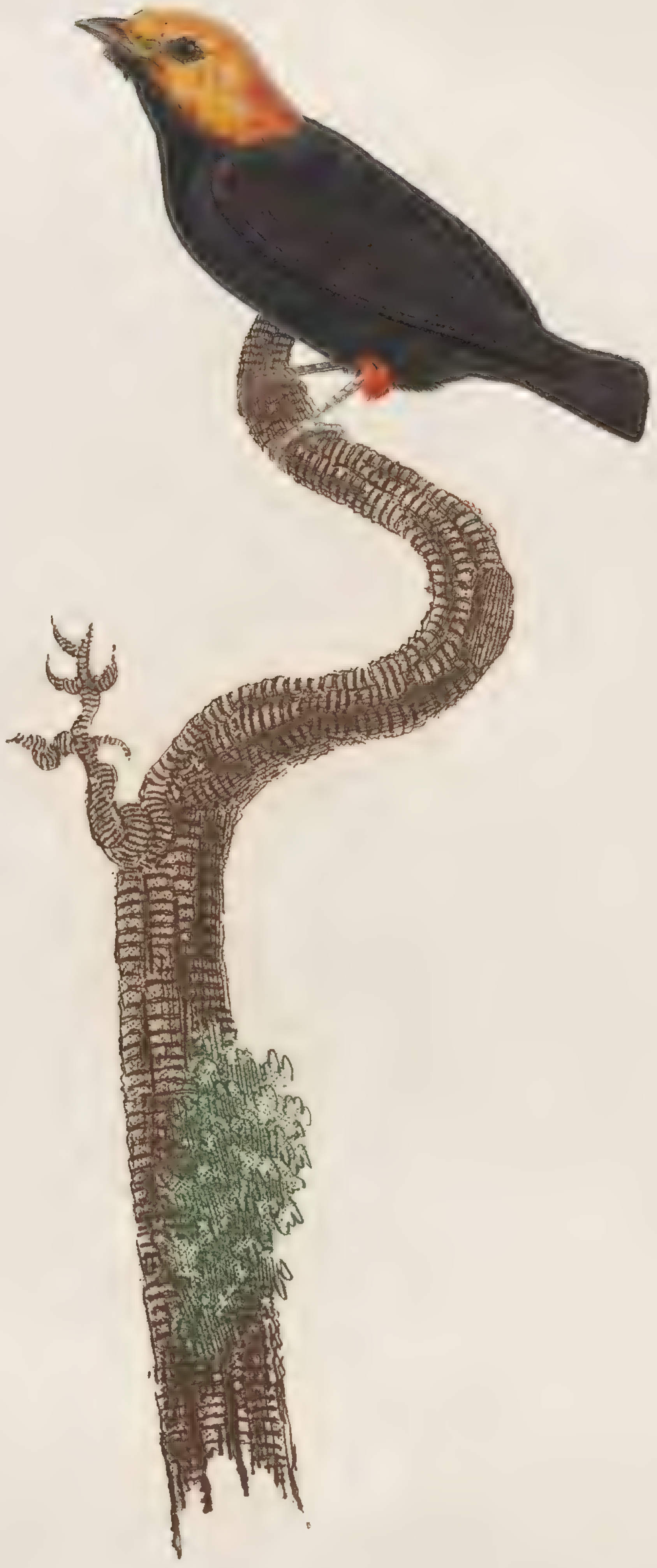

Manakin à tête d'or mâle 1.

Pauline Decourcelles pinx.t de l'Imprimerie de Millevoy. Gremilliet sculp.t

BLANK
PAGE

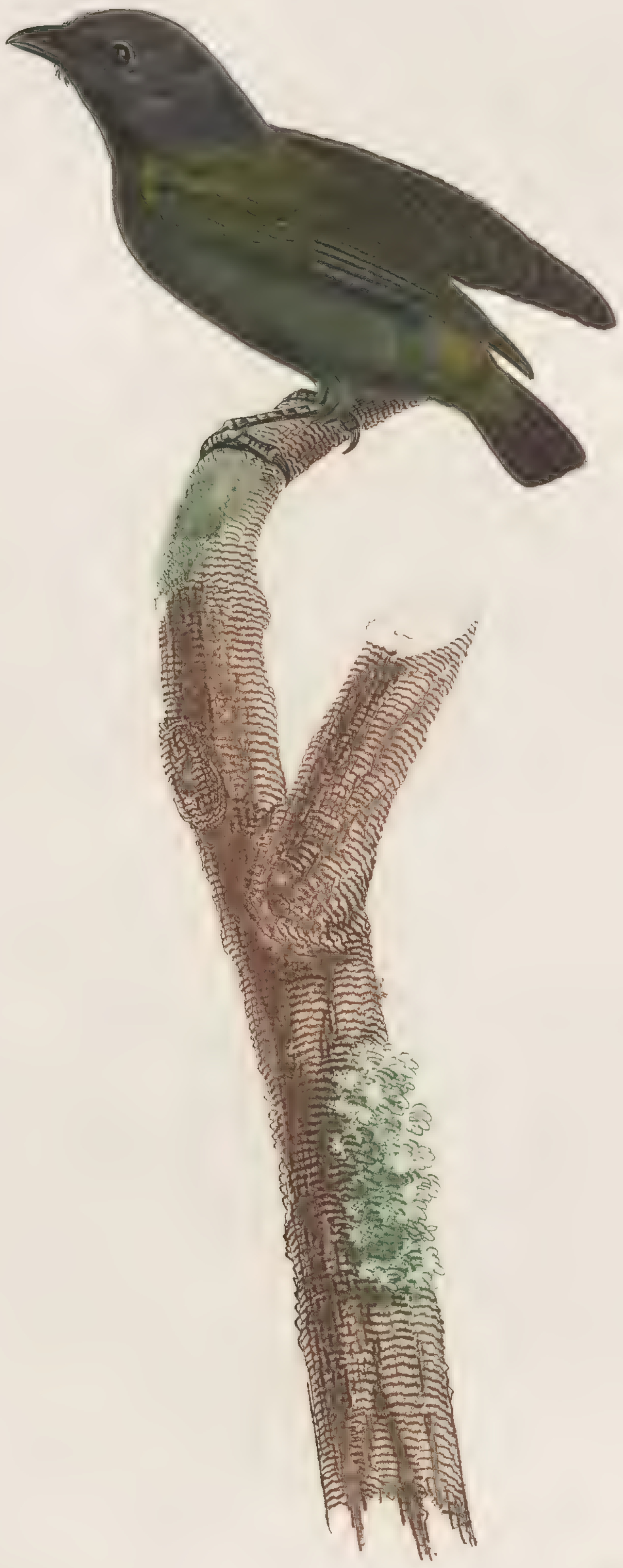

Manakin à tête d'or femelle.

Pauline Decourcelles pinx.t de l'Imprimerie de Millevoy. Gremilliet sculp.t

MANAKIN A TÊTE D'OR.

Pipra erythrocephala. GMEL.

MANAKIN noir à tête d'un jaune doré, légèrement mêlé de rouge-orangé (mâle); — M. olive à tête grise (femelle); — M. noir à tête jaune, jarretières noires (variété *A*); — M. noir à tête rouge-orangé (variété *B*).

PIPRA *nigra, capite flavo-aureo, coccineo submixto, armillis aurantiis* (mas); — P. *olivacea, capite griseo* (fœmina); — P. *nigra, capite flavo, armillis nigris* (var. *A*); — P. *nigra; capite coccineo* (var. *B*).

MALE. *Avicula Mexicana de chichiltotolt*, SEBA, Mus. t. 1, p. 96, pl. 60, fig. vij.
Linaria Mexicana, KLEIN, Av. p. 94, n.° 7.
Parus auro-capillus, KLEIN, Av. p. 86, n.° 13.
Avicula nigra, capite eluteo croceo, PETIVERT, Gazoph, nat. pl. 46, fig. vij.
Golden headed Black Titmouse, EDW. Hist. des ois., t. 1, p. 21.
Parus erythrocephalus, LINN. Syst. nat. edit. 10, t. 1, p. 191.
Pipra erytrocephala, LINN. edit. 12.
— GMEL. edit. 13, t. 1, pars 2, p. 1001.
Manacus auro-capillus, BRISS. Ornith. t. 4, p. 448, pl. 34, fig. ij.
Avis Surinamensis, Ornith. Ital. t. 3, pl. 349, fig. j.
Manakin à tête d'or, BUFF. Hist. nat. des oiseaux, t. 4, p. 418, pl. enlum. n.° 34, fig. j.
Gold headed Manakin, LATH, Syn. 11, t. 2, p. 522, n.° 5; Syst. ornith. genr. 44, sp. 7.
VARIÉTÉ B. *Tangaræ secunda species Brasiliensibus*, MARCGR. Bras. p. 215.
— JOUST. AV. 147.
— RAI, Synops. avium, p. 84, n.° 14.
Tangaræ Brasiliensibus secunda species Marcgravii, WILLULGHBY, Ornith. p. 177.
Avicula Mexicana de chichiltotolt altera, SEBA, Mus. t. 1, pl. 60, fig viij.
Manacus rubro-capillus, BRISS. Ornith. t. 4, p. 450, n.° 5.
Manakin à tête rouge, BUFF. Hist. nat. des oiseaux, t. 4, p. 418.
Tangara appelé *Manakin*, SALERNE, Ornith. p. 250.
Pipra erythrocephala, var. B, GMEL. Syst. nat. edit. 13, t. 1, pars 1, p. 1001, sp. 6.
Pipra nigra vertice armillisque rubris, LATH. Syst. ornith. genr. 44, sp. 7, var. B.

LE Manakin à tête d'or ressemble à tel point, par sa taille, par ses formes et par la disposition de ses couleurs, au Manakin à tête blanche, que Buffon et Mauduyt n'ont pas hésité de les regarder comme appartenants à la même espèce; cependant la différence constante que l'on remarque dans les couleurs de la tête de ces deux oiseaux nous a engagé à suivre l'opinion de Linné, de Gmelin, de Brisson et du plus grand nombre des ornithologistes, et à faire du Manakin à tête d'or une espèce particulière.

Les mâles de cette espèce, ou du moins les individus regardés comme tels, ont trois pouces de longueur. Le dos, le dessous du cou, la gorge et la poitrine sont d'un noir foncé; les ailes et la queue d'un noir-brun; le dessus de la tête, les joues et le derrière du cou sont couverts de plumes d'un beau jaune-doré, avec l'extrémité de leurs barbules légèrement teinte de rouge-orangé, et cette dernière couleur est plus apparente vers la base du cou que par-tout ailleurs. Les plumes des jarretières sont aussi d'un jaune-doré à leur base, et leur extrémité est d'un rouge-orangé très vif. Le bec et les pates sont pâles dans les individus empaillés; mais nous avons quelques raisons de croire qu'ils sont brunâtres dans l'oiseau vivant.

La femelle de cet oiseau n'est pas positivement connue; mais nous croyons pouvoir donner comme telle un Manakin que nous avons trouvé dans les galeries du Muséum national d'Histoire naturelle, et qui paroît en effet se rapprocher davantage de l'espèce du Manakin à tête d'or que de toute autre.

Cet oiseau est un peu plus gros que le Manakin à tête d'or dont nous venons de donner la description. Tout son corps est olivâtre, à l'exception de sa tête qui est d'une couleur grise assez foncée, laquelle s'étend jusque sous le cou, mais ne se répand pas sur la poitrine. Cette seule circonstance nous a déterminé à regarder l'oiseau que nous décrivons comme appartenant à l'espèce du Manakin à tête d'or plutôt qu'à l'espèce du Manakin rouge, parceque, dans ce dernier oiseau, la couleur qui couvre la tête s'étend jusque sous le ventre, tandis que dans le premier elle ne va pas seulement jusqu'à la gorge.

Parmi les variétés de cette espèce on doit remarquer celle qui est décrite par Seba sous le nom de *Chichitotolt altera,* et dont Buffon a fait son *Manakin à tête rouge.* La couleur jaune de la tête est remplacée par une belle couleur rouge; les plumes des genoux sont noires, comme celles du dos et du ventre.

Dans une seconde variété, tout est semblable au Manakin à tête d'or que nous avons décrit au commencement de cet article, si ce n'est que les plumes des genoux ne présentent point la couleur rouge-orangée que l'on remarque dans les autres variétés; mais il paroît que cette couleur n'est pas un caractère constant, et qu'il ne faut pas y attacher une trop grande importance.

Le Manakin à tête d'or se trouve, avec le Manakin à tête blanche, dans les forêts de la Guiane, du Brésil et du Mexique.

BLANK
PAGE

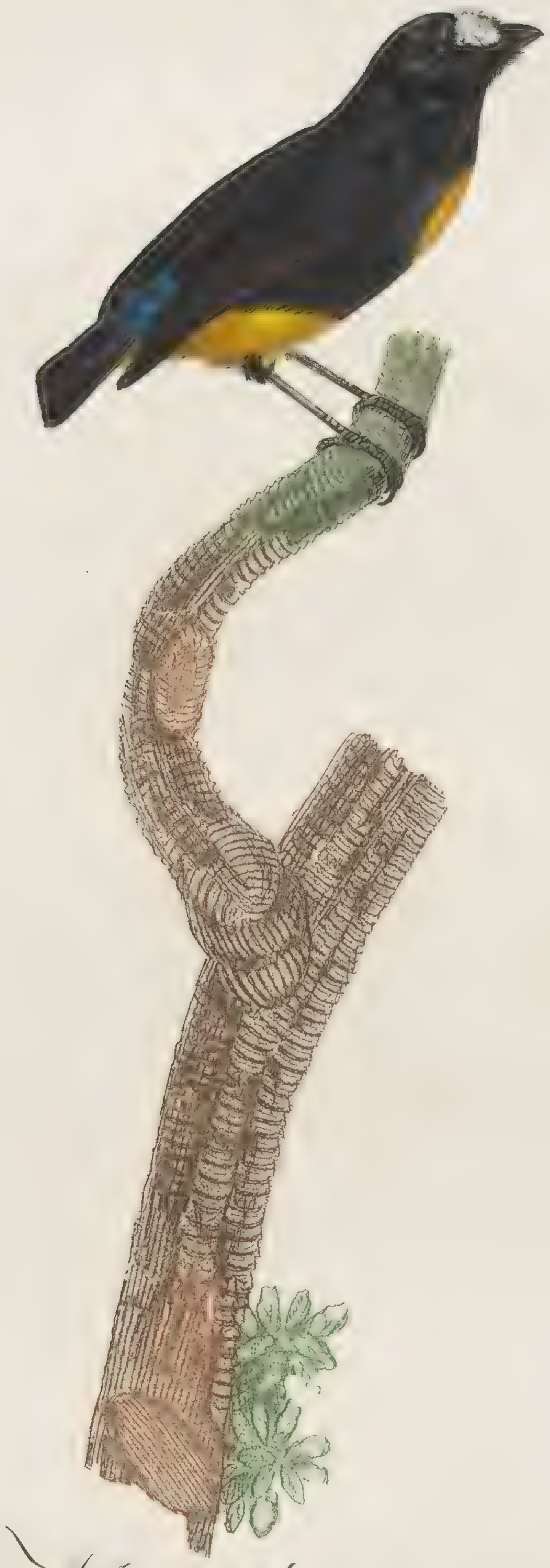

Manakin Varié.

Pauline Decourcelles pinx.t de l'Imprimerie de Rousset. Gremilliet sculp.t

MANAKIN VARIÉ

Pipra serena. GMEL.

MANAKIN noir à front blanc, sommet de la tête d'un blanc-bleuâtre, croupion bleu clair, ventre orangé; — M. semblable au précédent, une tache orangée sur la gorge, front blanc, sommet de la tête noir (variété.)

PIPRA *nigra, fronte alba, vertice cærulescente-albido, uropygio cæruleo, abdomine aurantio;* — P. *macula gulari aurantia, vertice nigro* (varietas.)

Koelrent, in nov. Comment. PETROP, 11, p. 433, pl. 15, fig. v.
Manacus alba fronte, BRISS. Ornith. 4, p. 457, n.° 9, pl. 36, fig. ij.
Manakin varié, BUFF. Hist. nat. des oiseaux, t. 4, p. 423.
Manakin à front blanc, BUFF. pl. enlum. n.° 324, fig. ij.
Pipra serena, LINN. Syst. nat. édit. 12, t. 1, p. 340, sp. 11.
— GMEL. Syst. nat. édit. 13, t. 1, pars. 1, p. 1002, sp. 11.
Withe fronted Manakin, LATH, Syn. ij, 2, p. 521, n.° 3; Syst. ornith. genr. 44, sp. 5.

C'EST le plus petit des Manakins; sa taille ne surpasse pas celle du Roitelet; son dos, sa poitrine, son cou, ses joues, sont d'un noir foncé, avec quelques reflets roussâtres; la partie antérieure de son front est recouverte de petites plumes écailleuses, un peu relevées, d'un beau blanc, et cette couleur blanche prend, sur le sommet de la tête, une légère teinte de bleu mêlée de vert-d'eau; les plumes du croupion sont d'un bleu clair très vif; le ventre est orangé et les plumes des environs de l'anus sont d'un jaune assez pur; le bec paroît brun et les pates rouges.

Cette description convient au plus grand nombre des dépouilles de cette espèce que l'on conserve dans les collections; néanmoins nous avons trouvé, dans les galeries du Muséum d'Histoire naturelle, un individu qui diffère un peu des autres par la disposition de ses couleurs, quoiqu'il leur ressemble parfaitement par la grandeur et par les formes du corps.

Son dos et sa poitrine sont de la même couleur noire foncée, avec des apparences de brun; son croupion présente le même bleu, et son ventre la même teinte orangée, passant au jaune pur vers l'anus; mais l'on voit sur le milieu de la poitrine une tache orangée que l'on ne retrouve pas dans les autres individus, et la couleur blanche du front, au lieu de passer au bleu-verdâtre, en se prolongeant jusque sur le sommet de la tête, est par-tout également pure, et ne s'étend pas beaucoup; quelques unes des plumes noires du dessous du cou sont tachetées de jaunâtre.

Ce Manakin se trouve à la Guyane, mais il y est dit-on très rare; cependant on le voit assez souvent dans les cabinets des naturalistes.

BLANK
PAGE

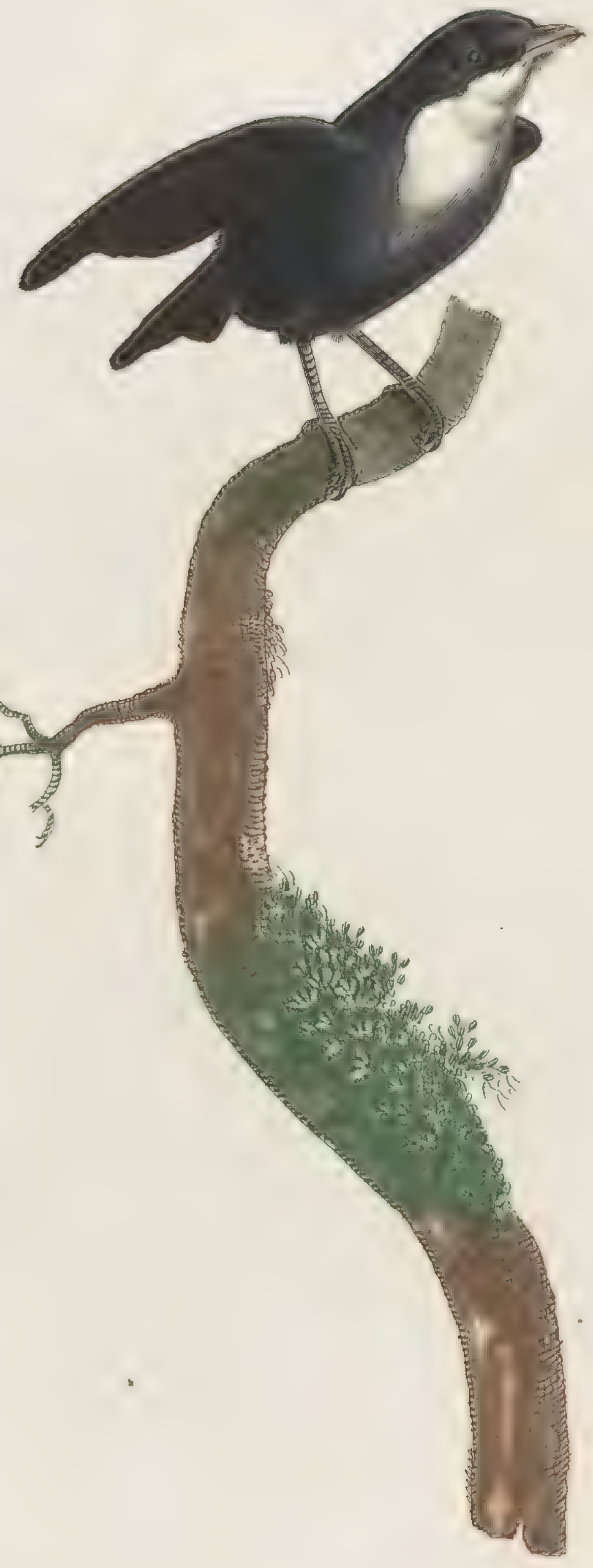

Manakin à gorge Blanche.

Pauline Decourcelles pinx.t de l'Imprimerie de Rousset. Gremilliet sculp.t

MANAKIN A GORGE BLANCHE

Pipra gutturalis. GMEL.

MANAKIN d'un noir-violet très brillant, gorge blanche; les dix premières pennes des ailes plus ou moins tachées de blanc à leur partie interne.

PIPRA *nigro-violacea nitidissima, gula alba, remigibus decem primoribus interiùs plus minùsve albo-maculatis.*

Manacus gutture albo, BRISS. Ornith. t. 4, p. 444, n.º 2, pl. 36, fig. j.
Manakin à gorge blanche, BUFF. Hist. nat. des oiseaux, t. 4, p. 421; pl. enlum. n.º 324, fig. j.
Withe throated Manakin, LATH. Syn. ij, 2, p. 524, n.º 8; Syst. ornith. genr. 44, sp. 1.
Pipra gutturalis, LINN. Syst. nat. édit. 12, p. 340, sp. 10.
— GMEL. Syst. nat. édit. 13, t. 1, part. 2, p. 1002, sp. 10.

CE Manakin, qui n'a guère que trois pouces et demi de longueur, est en dessus d'un noir très foncé, avec des reflets violets; ses ailes et sa queue sont d'un noir-brun assez terne; son ventre, d'un noir aussi très foncé, ne présente point les reflets du dos; on voit sous son cou et sur sa gorge une tache d'un beau blanc, et qui finit en pointe vers la poitrine.

Lorsque l'on écarte les plumes qui composent l'aile de cet oiseau, on voit que les pennes primaires ou grandes pennes, qui sont au nombre de sept, sont légèrement bordées de blanc dans la plus grande partie de leur longueur, du côté interne seulement, et que les trois premières pennes secondaires, entièrement blanches dans leur milieu, n'ont de noir qu'à leur base et à leur extrémité.

Lorsque l'aile est fermée, cette couleur blanche n'est nullement apparente, parcequ'il n'y a que la partie noire des plumes qui soit à recouvrement.

Nous avons bien constaté, d'après deux individus de la collection du Muséum d'Histoire naturelle, l'existence de tous les caractères de cette espèce, décrite pour la première fois par Brisson.

Buffon, qui regardoit le Manakin à tête d'or et le Manakin à tête blanche comme n'étant que deux variétés de la même espèce, parceque ces oiseaux sont de la même grosseur, et que leurs couleurs, quoique différentes, sont semblablement disposées; Buffon a cru devoir aussi considérer comme troisième variété de cette espèce prétendue le Manakin à gorge blanche, et cela seulement, parceque ce Manakin est de la même taille que les deux premiers.

Nous pensons au contraire qu'il doit être séparé de ces oiseaux qui, eux-mêmes, sont généralement regardés comme appartenant à deux espèces différentes, et nous sommes fondés dans cette opinion par la comparaison des couleurs des uns et des autres. En effet, le Manakin à gorge blanche présente un reflet violet sur le dos, une cravate sous la gorge, des taches blanches sur les grandes pennes des ailes, qui ne se retrouvent jamais dans le Manakin à tête d'or et dans le Manakin à tête blanche; ceux-ci ont le dessus de la tête d'une couleur différente de celle du dos, et des jarretières d'une teinte pareille à celle de la tête, tandis que le Manakin à gorge blanche n'a pas de jarretières, et que la couleur de son dos se prolonge jusque sur la tête.

Dans les individus que nous avons observés, le bec étoit d'un brun clair, et la mandibule supérieure ne différoit pas de l'inférieure; ce qui ne peut s'accorder avec ce que disent de ce bec les divers auteurs qui font la mandibule supérieure noirâtre et l'inférieure blanche: les pates et les ongles ne paroissoient pas avoir beaucoup changé de couleur; ils étoient rouges.

On ignore quelle est la patrie de cet oiseau; mais il est probable qu'il se trouve dans l'Amérique méridionale.

BLANK
PAGE

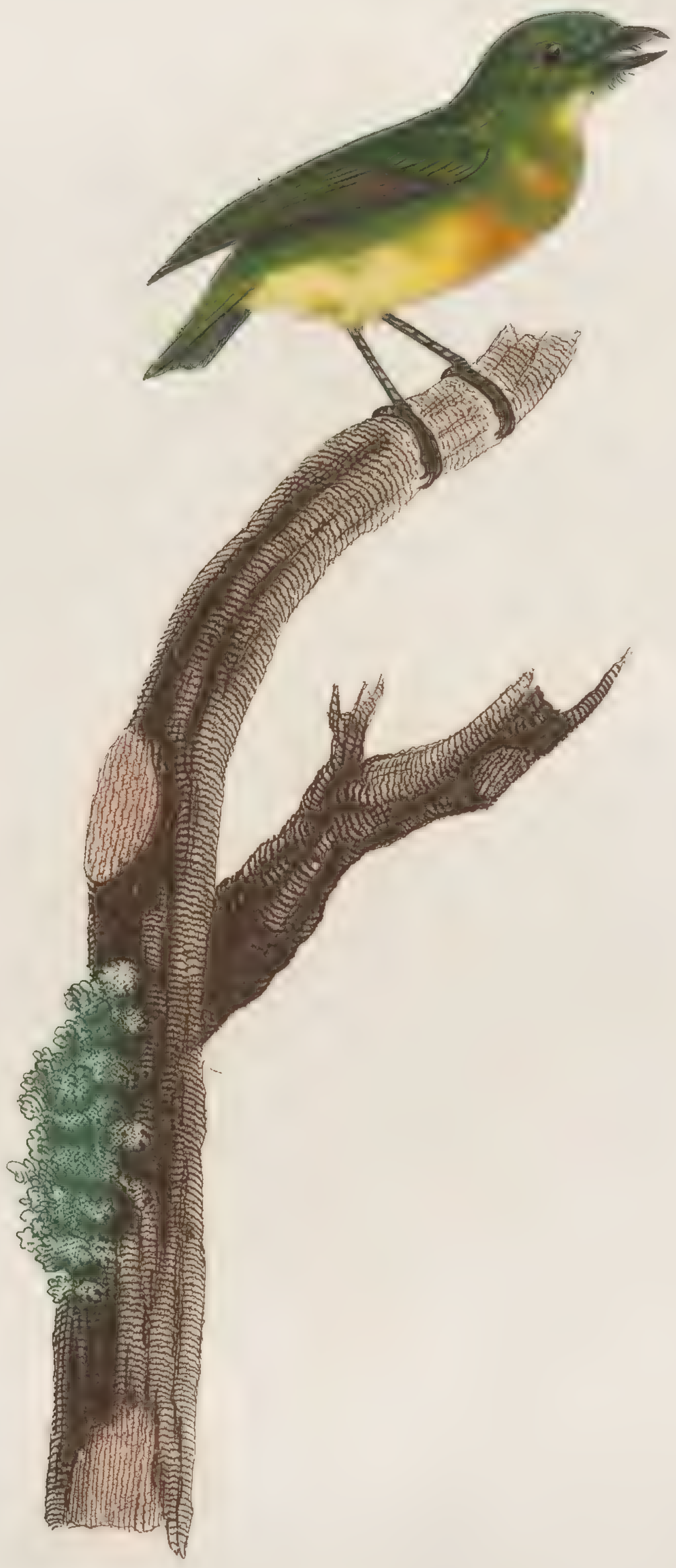

Manakin varié, jeune mâle.

Pauline Decourcelles pinx.t de l'Imprimerie de Millevoy. Gremilliet sculp.t

ADDITION AUX ARTICLES DU MANAKIN VARIÉ ET DU MANAKIN A GORGE BLANCHE.

Depuis la publication de ces deux articles, nous avons trouvé, dans les magasins du Muséum d'histoire naturelle, une femelle du Manakin à gorge blanche, et, dans un envoi arrivé récemment de Cayenne, un jeune individu de l'espèce du Manakin varié. Les ornithologistes n'ayant encore fait mention ni de l'un ni de l'autre de ces oiseaux, nous réunissons leurs descriptions dans cet article supplémentaire.

MANAKIN VARIÉ [1].

Pipra serena. GMEL.

MANAKIN vert-olive en dessus, vert-jaunâtre en dessous, avec une tache jaune sur la poitrine, plumes de la base du bec grises, croupion vert-brillant (jeune mâle.)

PIPRA *supra viridi-olivacea, subtus viridi-flavescens, macula pectorali flava, fronte grisea, uropygio viridi-nitente* (mas junior.)

Cet oiseau se rapporte on ne peut mieux, par les proportions de son corps et la distribution de ses couleurs, à l'espèce du Manakin varié. En effet, le noir de ce dernier est remplacé par du vert; la plaque blanche du front est représentée par une plaque grise; le bleu-ciel brillant du croupion, par une teinte d'un vert éclatant; la couleur jaune du ventre se trouve conservée, et la tache jaune de la poitrine que l'on remarque sur quelques individus adultes de l'espèce du Manakin varié se voit ici fort distinctement; les pennes des ailes et de la queue sont brunes et bordées de vert-olivâtre; le bec et les pates sont bruns.

Nous regardons cet oiseau, qui paroît avoir été tué dans le temps de la mue, comme un jeune mâle de l'espèce du Manakin varié, parceque sa très petite taille semble indiquer qu'il n'avoit pas encore pris toute sa croissance, et que son plumage présente déjà toutes les dispositions de celui des mâles.

---

[1] Voyez l'article du Manakin varié, pour la description du mâle et la synonymie de l'espèce.

MANAKIN A GORGE BLANCHE[1].

Pipra gutturalis. GMEL.

MANAKIN vert-olivâtre en dessus, tout blanc en dessous, une tache noire sur chaque œil (femelle.)

PIPRA *viridi-olivacea, subtus alba, macula oculari nigra* (fœmina).

CE petit oiseau est parfaitement semblable au Manakin à gorge blanche par sa taille, la forme et les proportions de son bec, de ses pates et de sa queue. Il a aussi, comme lui, la mandibule supérieure brune et l'inférieure blanchâtre; en un mot, il est évident qu'il appartient à la même espèce, et c'est ce dont on pourra se convaincre en comparant la figure que nous en donnons avec celle du Manakin à gorge blanche. Il n'en diffère que par les couleurs; mais ces couleurs où le vert domine nous déterminent à penser que cet oiseau est une femelle, et sa taille, qui égale celle du mâle, nous porte à croire que cette femelle est adulte : ses plumes ayant toutes la longueur qu'elles doivent acquérir, et étant d'ailleurs bien fournies par-tout et bien conservées, nous ne pouvons regarder ce plumage comme étant celui de l'oiseau dans l'état de mue.

Le dos, le dessus du cou et de la tête, et les couvertures supérieures des ailes sont d'un vert-olive foncé; la gorge, la poitrine et le ventre sont blancs; chaque œil est situé dans une tache noire alongée; les grandes pennes des ailes et de la queue sont d'un noir-brun sur leur côté interne, et d'un vert-olivâtre à l'extérieur; les pates sont brunes.

Cette femelle a été envoyée de Cayenne par M. Martin.

---

[1] Voyez la synonymie de l'espèce, et la description du mâle, à l'article du Manakin à gorge blanche.

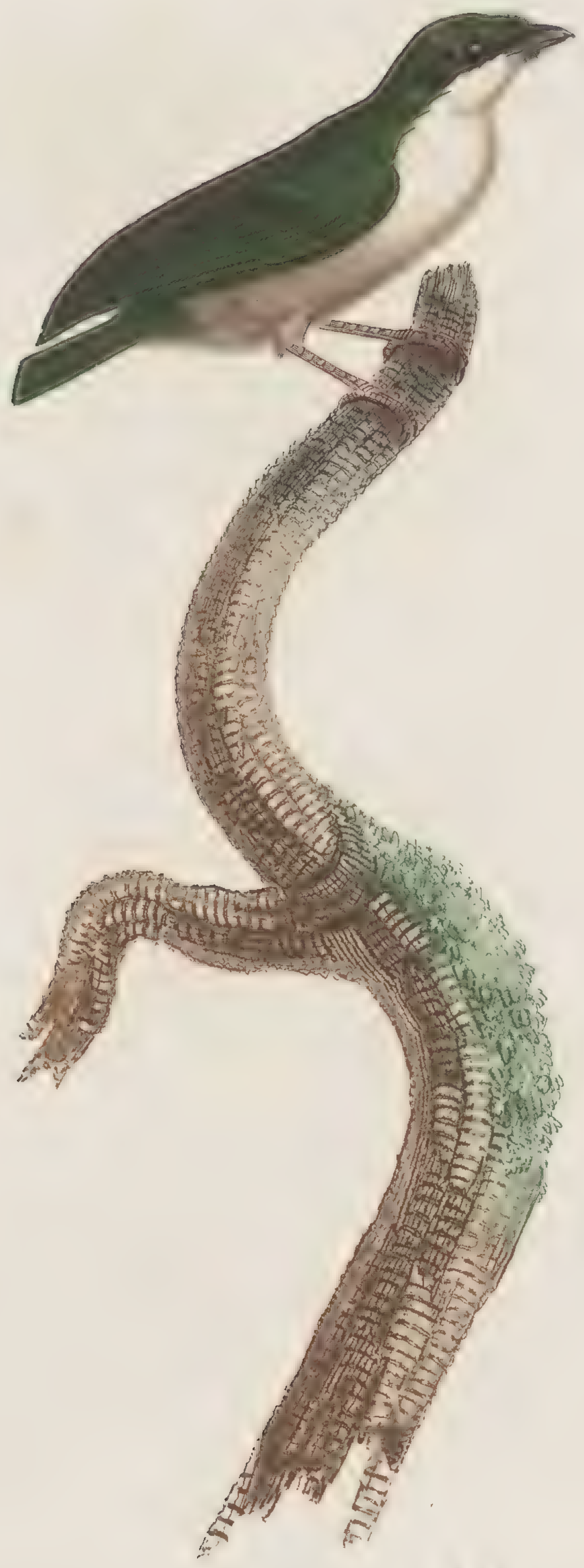

Manakin à gorge blanche femelle.

Pauline Decourcelles pinx.^t

de l'Imprimerie de Rousset.

Gremillet sculp.^t

BLANK
PAGE

BLANK
PAGE

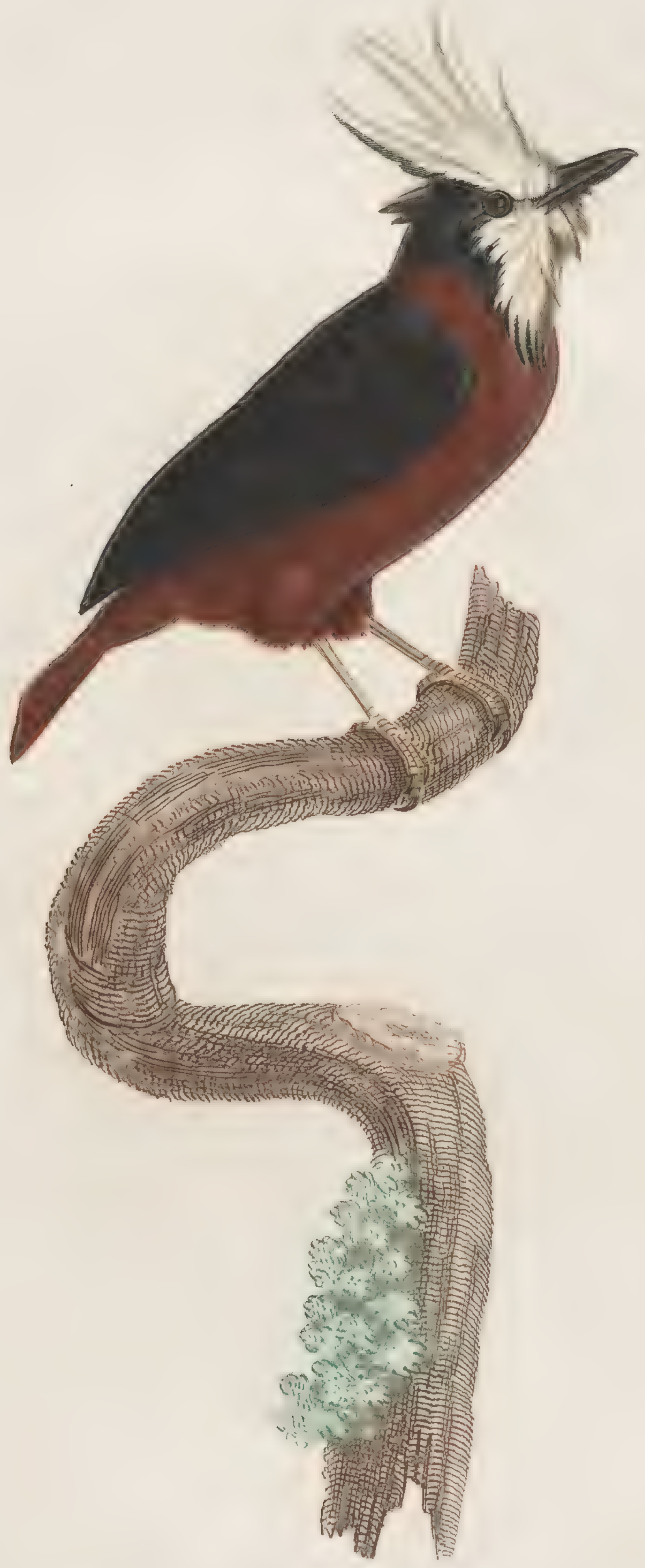

Le Plumet blanc.

Pauline de Courcelles pinx.t

de l'Imprimerie de Millevoy.

Gremilliet sculp.t

MANIKUP.

Pipra albifrons. GMEL.

MANIKUP à tête, dos et ailes d'un noir-roussâtre, à huppe et cravatte de plumes effilées et blanches, collier, ventre et queue de couleur de brique terne.

M. *cristata, capite, dorso alisque fusco-nigricantibus, cristá albá, erectá, plumis gularibus albis, longiusculis, pendentibus, collo, ventre et caudá spurco-testaceis.*

Pipra albifrons, GMEL.
Demi-fin à huppe et gorge blanches, BUFF. Hist. nat. des oiseaux, t. 5, p. 335.
Plumet blanc, BUFF. *ibid.* 4, p. 129.
Manikup de Cayenne, *ibid.* pl. enlum. n.° 707, fig. j.
White faced Manakin, EDW. Glean. t. 344.
— LATH. Syn. 11, 2, p. 530, n.°. 18.

LA diversité des noms donnés à cet oiseau est la preuve de l'embarras dans lequel se sont trouvés les méthodistes pour lui assigner une place. Dans le fait, il a des rapports avec plusieurs genres, dont aussi des différences doivent le séparer. Plus grand d'un quart que le plus grand des Manakins, il s'éloigne encore de ce genre par une queue longue et étagée, par un bec comparativement plus long, et sur-tout plus crochu; mais il s'en rapproche par l'union du doigt externe avec celui du milieu. Tout cela avoit engagé M. de Buffon à le regarder comme intermédiaire entre les Manakins et les Fourmiliers, et à lui composer un nom particulier, d'après le *plumet blanc* dont la nature a orné sa tête, plutôt qu'à lui laisser le nom de Manikup qu'on lui avoit donné par contraction de Manakin huppé. Nous nous rangerons de l'avis du célèbre naturaliste français, en séparant cet oiseau des Manakins; mais, pour indiquer à la fois et les rapports qu'il a avec eux et sa belle parure, nous adopterons le nom de *Manikup*.

Il se fait remarquer par des touffes de plumes blanches effilées et de différentes longueurs, qui, se redressant sur son front et pendant sur sa gorge, contrastent agréablement avec le noir de sa tête et de son dos, et avec le rouge roussâtre et terne qui entoure son cou et couvre sa poitrine, son ventre et sa queue. Sa longueur est d'environ six pouces.

Le Manikup qui fait partie de la collection du Muséum d'Histoire Naturelle y a été apporté, de la Guiane, par Sonnini. Il n'est plus aussi rare dans les collections particulières.

HISTOIRE NATURELLE

DES TODIERS.

En créant ces tribus innombrables d'insectes, dont la multiplication est si prompte et si excessive, la nature n'a pas eu cependant le dessein de leur abandonner l'univers. Toujours féconde, mais aussi toujours prévoyante, elle a sagement établi une balance de destruction, en n'accordant qu'une vie de peu d'instants à chacun de ces individus, et sur-tout en opposant à leurs myriades un nombre proportionné d'êtres destinés à les combattre et à s'en nourrir.

Ces êtres sont principalement des oiseaux auxquels elle a départi des organes analogues aux appétits qu'ils devoient satisfaire, comme elle a perfectionné ceux de leurs sens qui devoient le plus servir à leur conservation. Ainsi une vue perçante dirige vers l'insecte aérien le vol flexible de l'Hirondelle qui le happe avec son large bec, et l'engloutit dans son ample gosier, tandis qu'une sensibilité plus exquise dans le sens de l'ouïe guide le Tournepierre vers l'insecte caché sous terre. Ceux qui ont observé cet oiseau l'ont vu s'arrêter tout à coup, devenir immobile et attentif, puis, par un mouvement subit et souvent rétrograde, diriger ses pas rapides du côté que lui a indiqué son oreille : là, il enfonce brusquement en terre son bec long, aigu et ferme, et presque jamais il ne manque d'en tirer un vermisseau que sans contredit son œil n'avoit pu apercevoir. Ainsi encore l'oiseau d'eau, destiné à chercher sa nourriture dans la vase, a reçu en partage l'audace suffisante pour oser braver les flots, et des moyens pour y voguer avec facilité : la nature l'a aussi armé d'un bec large, aplati et propre à éparpiller la bourbe, muni de papilles qui dégustent ou discernent la proie, d'aspérités ou de dents qui la retiennent. Enfin, c'est à l'aide d'un bec délié et en alène que d'autres petits oiseaux tirent de dessous l'écorce des arbres et d'entre les fentes des murailles les insectes dont ils font leur pâture, et que la subtilité de leur odorat semble leur faire éventer de loin.

Les Todiers ont aussi une conformation appropriée au genre de vie auquel ils sont destinés. Tous d'une petite stature, ainsi que l'exprime leur nom [1], ils sont aussi tous habitants de ces parties humides de l'Amérique méridionale, où une chaleur continuelle et excessive ne cesse de favoriser et de hâter la multiplication des insectes. Ils ont bien l'adresse d'en attraper au vol; mais le plus souvent ils les cherchent à terre, au bord des petits ruisseaux, dans les herbes et sous la mousse épaisse, ou dans les crevasses des écorces. Il leur a donc fallu des sens qui les guidassent, un instrument qui leur servît à trouver et à distinguer la nourriture qui leur est appropriée. Ils ont en effet l'œil perçant; mais leur organe le plus apparent est un bec assez délié, un peu long, obtus à son extrémité, et dans toute sa longueur presque égal et déprimé, c'est-à-dire aplati horizontalement. Au moyen de ce bec qu'ils insinuent, soit dans les fentes profondes des écorces, soit à travers les tiges pressées des graminées ou dans l'épaisseur des mousses, ils peuvent atteindre une proie imperceptible ou cachée vers laquelle peut-être leur odorat les a conduits, et que quelque partie, douée sans doute du sens du goût, leur fait discerner lorsqu'ils l'ont saisie.

---

[1] Todier vient du latin *todus*, qui signifie petit. Festus a employé le mot *todi*, pour exprimer particulièrement de petits oiseaux. *todillus*, diminutif de *todus*, veut dire mince, grêle : Plaute a dit, *todilla habens crura*, c'est-à-dire qui a des jambes grêles, ou comme des flûtes, pour me servir d'une expression triviale.

D'après la conformation particulière de ce bec, les auteurs se sont tous accordés, et avec raison, à faire un genre distinct des Todiers; mais ils ont été plus embarrassés sur le rang qu'ils devoient assigner à ce genre, que le plus grand nombre cependant a placé immédiatement après celui des Martins-Pêcheurs. Brisson et Latham l'ont fait suivre par celui des Guépiers, Lacépède par les Manakins, que Schaeffer a mis au contraire les premiers. Cette diversité d'opinions et de classements est due aux rapports que les Todiers ont avec tous ces genres, par leurs pieds consistant en quatre doigts, un en arrière, et trois en avant dont celui du milieu est en effet, comme dans les Calaos, les Momots, les Guépiers, les Manakins, etc., réuni au doigt extérieur et à l'intérieur : mais cette ressemblance est plus marquée encore avec les Martins-Pêcheurs, parceque, dans les uns comme dans les autres, cette réunion est intime et jusqu'à la troisième articulation avec le doigt extérieur, moins intime et seulement jusqu'à la première articulation avec le doigt intérieur; d'où il résulte que les individus qui composent ces deux genres ont, si l'on peut dire, une espèce de plante des pieds. Mais si les Todiers ont avec les Martins-Pêcheurs cette ressemblance plus parfaite, ils ont aussi une différence essentielle et qui doit influer sur les habitudes; c'est que les Todiers, ayant le tarse beaucoup plus long que celui des Martins-Pêcheurs, doivent être, comme ils sont effectivement, plus *marcheurs* que ne le sont ceux-ci, qui encore vivent de poissons, tandis que les Todiers n'en mangent vraisemblablement point.

Des rapports aussi caractérisés et aussi apparents ont fait négliger la différence, et sont devenus la cause des erreurs que quelques ornithologistes ont commises en plaçant parmi les Todiers certains oiseaux qui doivent leur être absolument étrangers. Buffon lui-même, ce puissant génie qui de tous a le mieux vu la nature, et dont la plume éloquente l’a décrite avec une pompe et une majesté vraiment dignes d’elle; Buffon a introduit dans son genre Todier un oiseau d’Afrique qui n’est véritablement qu’un très petit Martin-Pêcheur. Latham et Gmelin y ont aussi admis des oiseaux que nous avons cru devoir rendre à leurs genres respectifs. Celui des Todiers restera peu nombreux, en en écartant toutes les espèces que l’erreur y avoit intruses, et nous avons encore estimé raisonnable d’en ôter deux oiseaux que la largeur et l’aplatissement extraordinaire de leur bec appeloient à former un genre à part : nous les avons réunis sous le nom de *Platyrhinques*.

Les naturalistes qui ont voyagé dans le pays des Todiers n’ayant point observé leurs mœurs, ou ayant négligé de transmettre leurs observations à cet égard, nous regrettons de n’avoir rien à en dire.

BLANK
PAGE

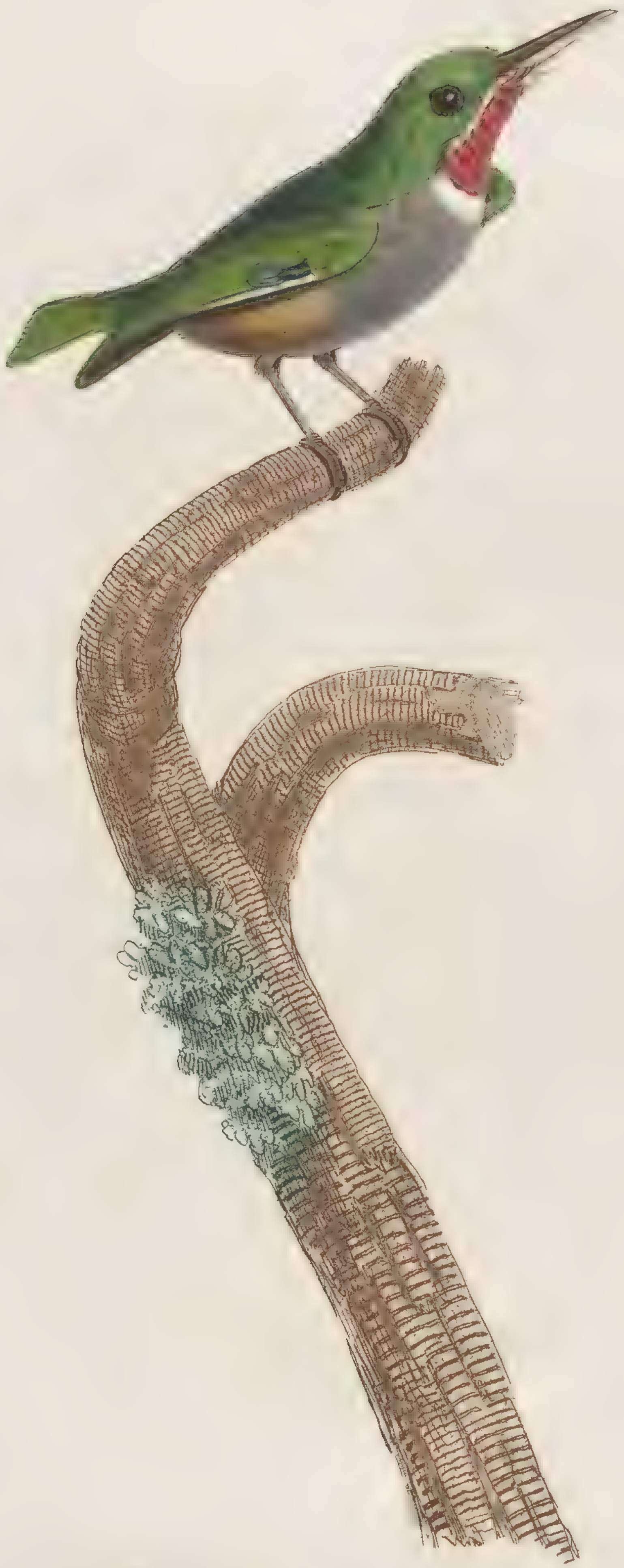

Todier vert.

Pauline de Courcelles pinx. de l'Imprimerie de Millevoy. Gremilliet sculp.

TODIER VERT.

Todus viridis. Gmel.

TODIER vert, devant du cou et gorge rouges, poitrine d'un blanc-cendré, ventre d'un jaune-pâle, queue formée de plumes d'égale longueur.

Todus *viridis, gutture rubro, pectore cinerascente-albido, ventre pallide-luteo, cauda œquali.*

Todus viridis pectore rubro, Brown, Hist. nat. Jam. p. 476.
Rubecula viridis elegantissima. — Green sparrow, or green hunning bird, Sloane, trav. of. Jam. t. 2, p. 306, n.° 36, pl. 263, fig. j.
— Ray, Synopsis avium, p. 187, n.° 40.
Sylvia gula phœnicea, Klein, Av. p. 79, n.° 16.
Rubecula viridis elegantissima, Edwards, Hist. of birds, t. 3, p. et pl. 121.
Todus, Briss. Ornith. t. 4, p. 528, pl. 41, fig. ij.
Todier de l'Amérique septentrionale, Buff. édit. orig. t. 7, p. 225, pl. 11.
— Édit. Sonnini, t. 56, p. 298.
Todier de Saint-Domingue, Buff. pl. enlum. n.° 585, fig. j et ij.
Green Tody, Lath. gen. of. birds p. 61, pl. 6, fig. j; Syst. ornith. gen. 26, sp. 1.
Todus viridis, Gmel. Syst. nat. edit. 13, t. 1, pars 1, p. 443, sp. 1.
Todier de l'Amérique septentrionale, Viellot, nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 22, p. 209.

Le Todier vert a quatre pouces de longueur et six pouces d'envergure. Tout le dessus de son corps est d'une belle couleur verte analogue à celle que l'on remarque dans le plumage d'un grand nombre de Perruches et de Perroquets. La gorge et le dessous du cou sont couverts de petites plumes écailleuses d'un beau rouge-ponceau, et chacune de ces plumes est terminée par une très petite tache blanche fort peu apparente. Les côtés du cou et de la poitrine sont d'un gris très clair, ou plutôt d'un blanc légèrement teint de gris-cendré. Le ventre et le bas-ventre sont d'un jaune-pâle un peu nuancé de rouge-orangé sur les côtés du corps et aux environs de l'anus. La tache rouge de la gorge est bordée de blanc très pur. Les grandes pennes des ailes et de la queue sont brunes à l'intérieur et vertes à l'extérieur. Les trois petites plumes qui couvrent l'aileron sont d'un assez beau bleu.

Nous avons décrit dans l'histoire du genre la forme du bec du Todier vert; ainsi nous ne parlerons ici que de ses couleurs. Dans l'oiseau vivant, il est rougeâtre en dessus et d'un jaune de corne en dessous; les soies qui entourent sa base sont noires. Dans le Todier vert, l'iris de l'œil est de couleur marron, et les pieds sont bruns.

Selon Buffon, l'oiseau que nous venons de décrire est la femelle du Todier vert. Le mâle en diffère en ce qu'il est entièrement d'un bleu foible et léger sur le dessus du corps et blanc sous le ventre, avec la gorge et le flanc couleur de rose. Cependant M. Viellot, qui a vu un grand nombre de ces oiseaux, et qui les a observés dans leur pays natal, dit qu'il n'a jamais trouvé cette teinte bleue dont parle Buffon, et que la femelle est en tout semblable au mâle, à cela près que dans ce dernier la teinte rouge-orangée que l'on remarque sur les côtés du corps et aux environs de l'anus est un peu plus foncée en rouge.

La figure que Sloane a donnée de cet oiseau est à peine reconnoissable. Celle de Brisson représente plutôt un Martin-pêcheur qu'un Todier. Dans la figure donnée par Edwards, le vert n'est pas assez brillant et tire trop sur la couleur olive; le beau rouge-ponceau de la gorge est remplacé par une couleur de brique roussâtre. Dans les *planches enluminées* on n'a tenu compte ni de la teinte grise de la poitrine, ni de la couleur jaune-pâle du ventre, et l'on a beaucoup exagéré la teinte rouge-orangée des côtés du mâle, en supprimant totalement ce caractère dans la femelle.

Le Todier vert se trouve dans toutes les Antilles. Sloane et Brown l'ont observé à la Jamaïque. M. Chanvalon, dont parle Buffon, l'a aussi trouvé à la Martinique. M. Viellot dit que cet oiseau est très commun à Saint-Domingue. Enfin feu Maugé l'a rapporté de Porto-Rico.

La forme du bec de cet oiseau lui a fait donner par les habitants de la Guiane le nom de *Petite-palette*, ou *Petite-spatule* : à Saint-Dominque il porte celui de *Perroquet de terre*, d'après la couleur verte de son plumage, et l'habitude qu'il a de rester toujours ou presque toujours à terre.

Cet oiseau a cela de commun avec le Martin-pêcheur qu'il ne quitte jamais le voisinage des eaux. Son vol est peu étendu, et sa contenance a quelque chose de stupide : dans l'état de repos, il porte la tête en arrière et le bec en haut. Selon Viellot, sa voix ordinaire est un cri assez triste qu'il répète fort souvent; cependant M. de Chevain, cité par Buffon, dit que le mâle a dans le temps de ses amours un petit ramage assez agréable.

Ce dernier observateur donne encore quelques détails sur les habitudes du Todier vert. Selon lui, « La femelle fait son nid dans la terre sèche, et préférablement encore dans le tuf tendre : elle choisit à cet effet les ravines et les petites crevasses de la terre. Les Todiers nichent assez souvent dans les galleries basses des habitations, et toujours dans la terre : ils la creusent avec leur bec et leurs pates; ils y forment un trou rond, évasé dans le fond, où ils placent des feuilles souples, de la mousse et du coton qu'ils disposent avec art. La femelle pond quatre ou cinq œufs de couleur grise et tachés de jaune très foncé. Ces oiseaux attrapent avec beaucoup d'adresse les mouches et autres petits insectes volants : ils sont très difficiles à élever. Cependant on y réussiroit peut-être si on les prenoit jeunes et si on les faisoit nourrir par le père et la mère, en les tenant dans une cage jusqu'à ce qu'ils fussent en état de manger seuls. Ils sont très attachés à leurs petits: ils en poursuivent le ravisseur et ne l'abandonnent pas tant qu'ils les entendent crier. »

Dans l'article *Todier* du nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle, M. Viellot confirme les observations que nous venons de rapporter sur les habitudes du Todier vert; il ajoute seulement que les œufs de cet oiseau sont de la grosseur de ceux du Rossignol de Muraille.

L'individu que nous figurons fait partie de la collection nationale.

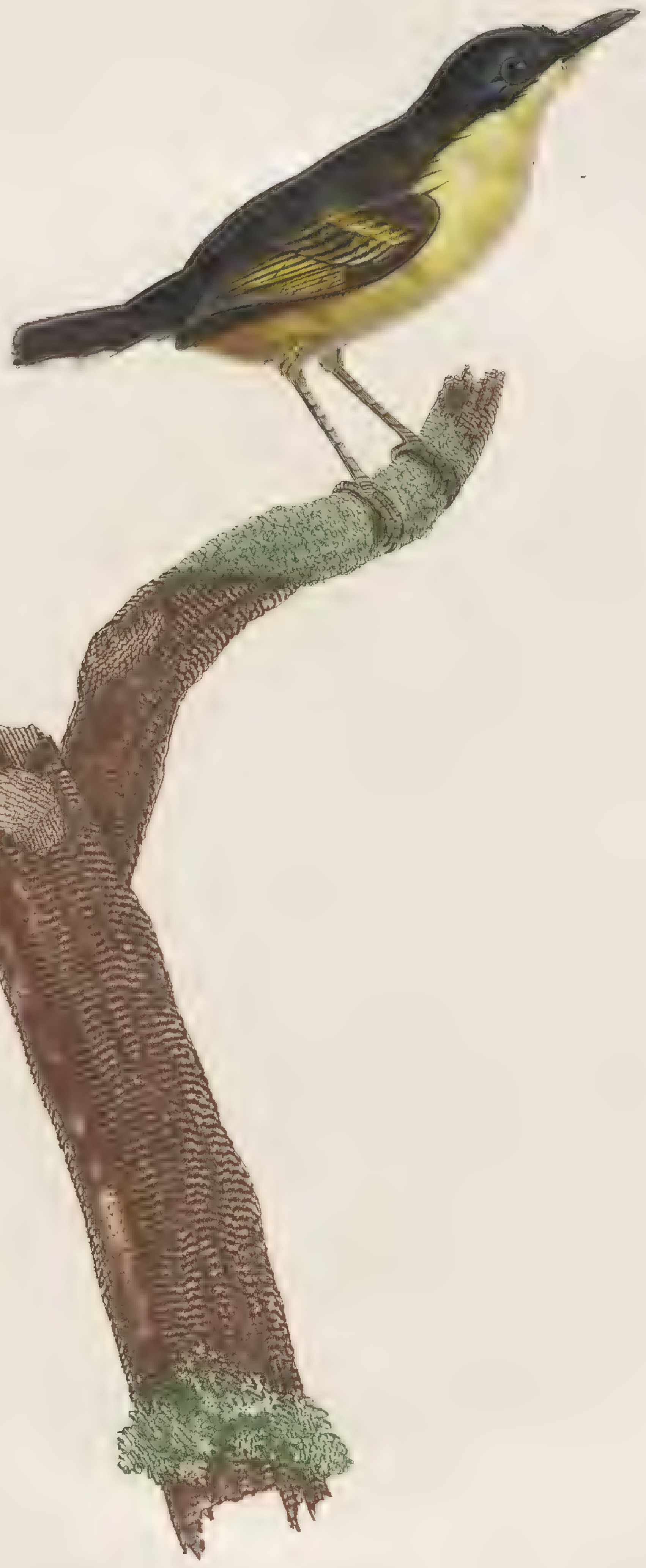

Todier Tic-tic.

Pauline de Courcelles pinx. de l'Imprimerie de Millevoy. Gremilliet sculp.

TODIER TIC-TIC.

Todus cinereus. GMEL.

TODIER d'un brun-olivâtre en dessus, jaune en dessous, sommet de la tête noir, queue étagée, mandibule supérieure très entière, arrondie à l'extrémité.

TODUS *olivaceo-fuscus, subtus luteus, pileo nigro, cauda subcuneata, mandibula superiore integerrima apice rotundata.*

Moucherolle ardoise et jaune. — *Grey and yellow fly-catcher,* EDW. Glean, t. 2, p. 110, pl. 262.
Todus cinereus, BRISS. Ornith. suppl. p. 134.
— PALLAS, *spicilegia* fasc. 6, pl. 3, A (*rostrum.*)
Tic-Tic ou *Todier de l'Amérique méridionale,* BUFF. Hist. nat. des oiseaux, t. 7, p. 225.
Todier de Cayenne, pl. enlum. n.° 585, fig. iij.
Cinereous Tody, LATH. Syn. 1, 2, p. 658, n.° 2; Syst. ornith. gen. 26, sp. 2.
Todus cinereus, GMEL. Syst. nat. edit. 13, t. 1, pars 1, p. 443, sp. 2.

LE Todier Tic-Tic a trois pouces et demi de longueur : tout le dessus de son corps est d'un brun-olivâtre ou verdâtre passant au noir sur le dessus de la tête ; le dessous de son cou, sa gorge, sa poitrine et son ventre sont d'un jaune assez beau. Les plumes des petites couvertures des ailes sont noires et bordées de jaune ; les grandes pennes, d'un brun noirâtre à l'intérieur, sont jaunâtres du côté externe. La queue est étagée ; ses pennes intermédiaires sont d'un noir-brun uniforme, celles qui viennent ensuite sont terminées de blanc ; enfin les deux dernières de chaque côté ont leur bord extérieur et leur extrémité de cette couleur. Le dessous des ailes et de la queue est de couleur cendrée ; le doigt extérieur n'est réuni au doigt du milieu que jusqu'à la première articulation.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que ses couleurs sont moins vives et moins foncées.

Le bec de cet oiseau est un peu moins allongé comparativement que celui du Todier vert; son extrémité est moins obtuse, et ses bords sont un peu moins parallèles entre eux.

Telle est la description du Todier Tic-Tic de Buffon et celle de l'oiseau dont nous donnons la figure. On rapporte encore à cette espèce le Mouche-rolle ardoise et jaune d'Edwards. Cet oiseau est en effet totalement semblable au Todier Tic-Tic, si ce n'est que son dos et sa tête sont d'un gris-cendré uniforme, tandis que dans le Tic-Tic la tête est noirâtre et le dos d'un brun-olivâtre.

On trouve ce Todier à Cayenne et à Surinam, dans les lieux découverts et sur les buissons. Sa nourriture consiste en insectes. Le nom de *Tic-Tic*, qui lui a été donné par les Créoles de Cayenne, est une imitation de son cri.

Nous avons vu dans le laboratoire du Muséum d'Histoire naturelle un nid étiqueté *nid du Todier cendré de Cayenne*. Il avoit la forme en godet de presque tous les nids des petits Passereaux, et étoit uniquement formé d'aigrettes soyeuses qui paroissoient provenir d'une plante de la famille des composées. Nous nous gardons cependant d'affirmer que ce nid soit réellement celui du Todier Tic-Tic.

BLANK
PAGE

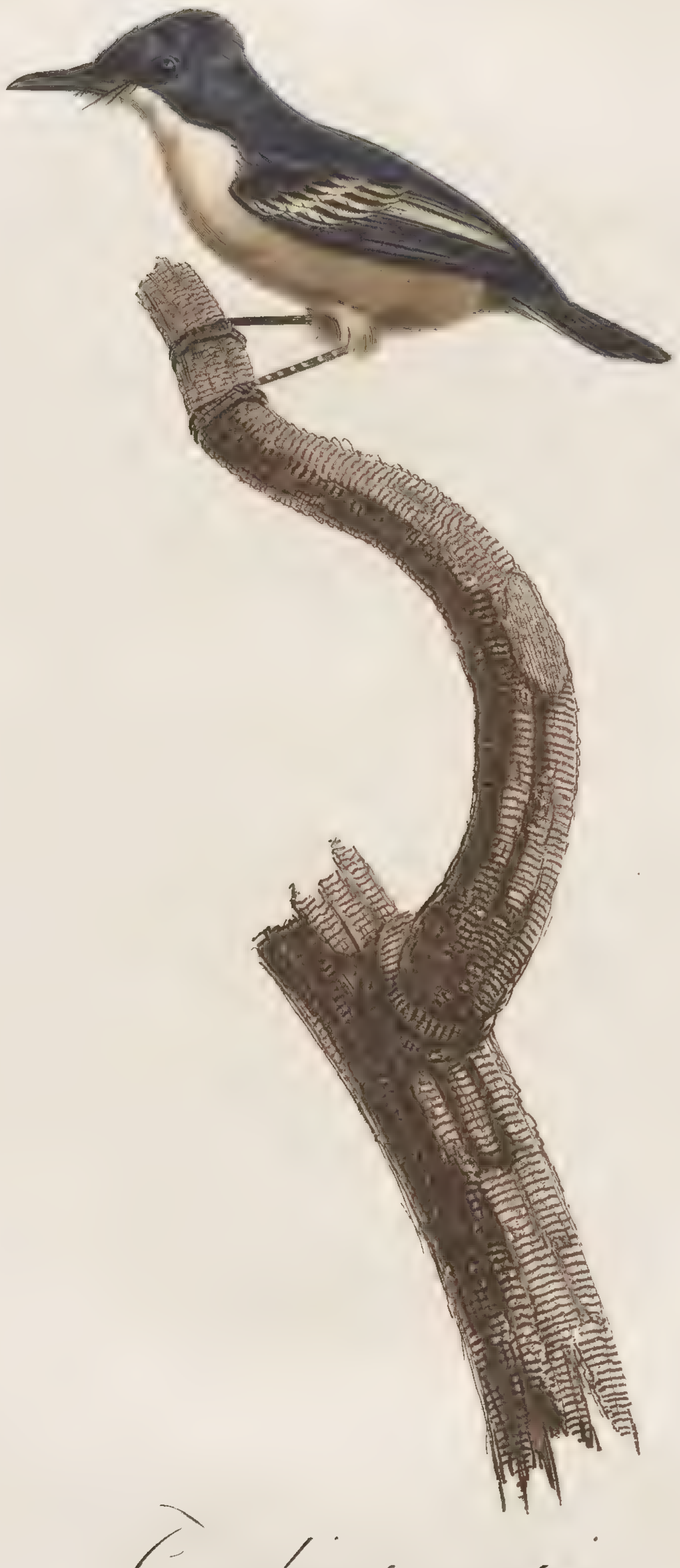

Todier gris.

Pauline de Courcelles pinx. de l'Imprimerie de Millevoy. Gremilliet sculp.

TODIER GRIS.

Todus griseus. Nob.

TODIER cendré en dessus, blanc en dessous, plumes de la tête assez longues, queue étagée presque cuneiforme, mandibule supérieure un peu pointue et sans échancrure à l'extrémité.

Todus *cinereus subcristatus, subtus albus, cauda subcuneata, mandibula superiore integerrima apice acutiuscula.*

Nous décrivons dans cet article une espèce nouvelle d'oiseau, qui, par ses formes générales et la configuration de son bec, appartient réellement au genre des Todiers, et, par les dispositions de ses couleurs, se rapproche beaucoup de l'espèce du Todier Tic-Tic.

Le bec de cette espèce présente cependant un caractère suffisant pour la faire distinguer de toutes les autres. Il est aussi long que la tête, déprimé et presque linéaire comme le bec de tous les Todiers; mais sa mandibule supérieure, au lieu d'être arrondie à l'extrémité, ainsi que celle des Todiers Tic-Tic et Sylvain, ou encore mieux que celle du Todier vert, est terminée en une pointe assez aiguë, comme la mandibule supérieure du Todier tacheté : elle en diffère néanmoins en ce qu'elle ne présente pas d'échancrure.

Le Todier gris a trois pouces et demi de longueur. Le dessus de la tête, le derrière du cou et le dos sont d'un gris cendré; la gorge, la poitrine et le ventre sont d'un blanc assez pur. Les pennes des ailes sont noirâtres : les primaires ont du côté externe un très léger liséré blanc; les secondaires ont une marge blanche beaucoup mieux prononcée. La queue est étagée et noirâtre : ses quatre pennes intermédiaires ou les plus longues sont sans taches;

celles qui viennent ensuite ont un peu de blanc à l'extrémité ; enfin les deux plus externes de chaque côté ont une tache blanche marginale et de forme triangulaire.

Les plumes du dessus de la tête sont assez allongées et forment un peu la huppe.

Cet oiseau fait partie de la collection nationale.

BLANK
PAGE

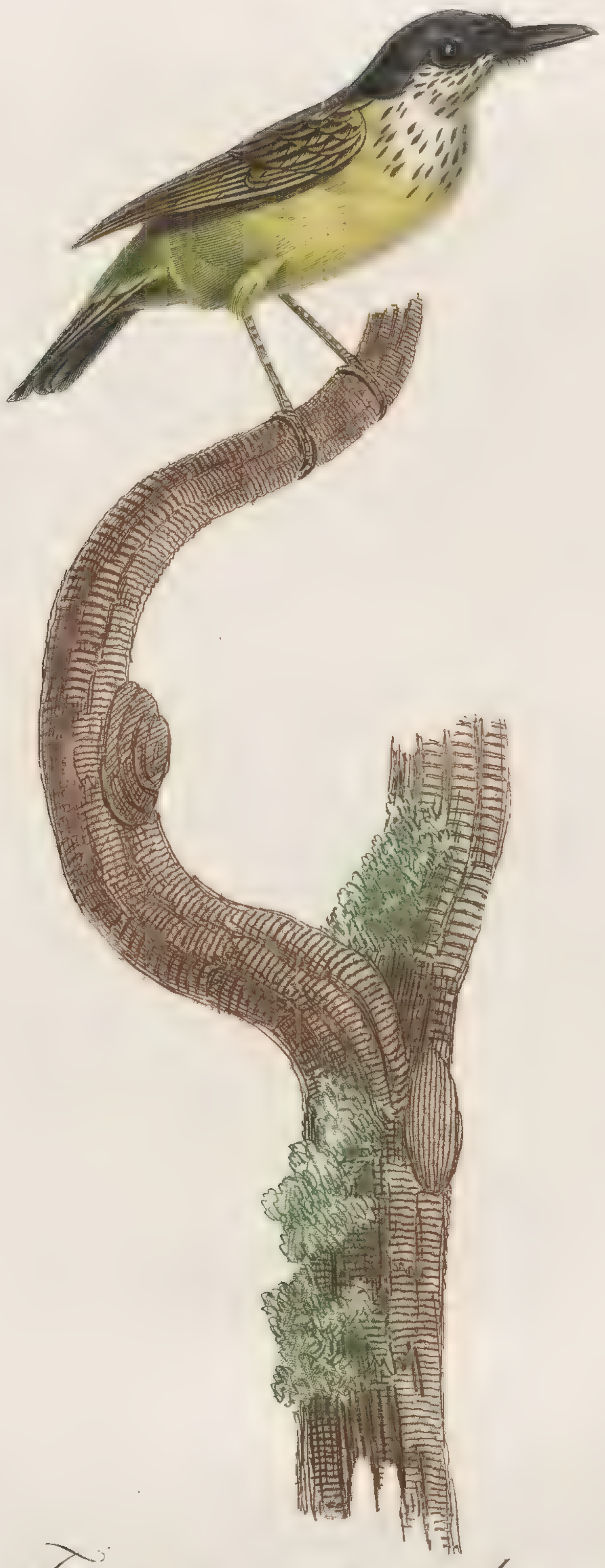

Todier tacheté.

Pauline de Courcelles pinx. de l'Imprimerie de Millevoy. Gremilliet sculp.

TODIER TACHETÉ.

Todus maculatus. Nob.

TODIER d'un gris-olivâtre en dessus et d'un jaune clair en dessous, tête noirâtre, gorge et dessous du cou blancs tachetés de brun, mandibule supérieure un peu échancrée à l'extrémité.

Todus *supra olivaceo-griseus, subtus flavescens, capite nigrescente, mento gulaque albissimis fusco-maculatis, mandibula superiore apice subemarginata.*

Cet oiseau n'a pas encore été décrit, du moins à notre connoissance; il est de la taille du précédent. Son bec est linéaire, déprimé, plus long que la tête, et garni à sa base de soies roides comme le bec des Todiers; mais il en diffère en ce que sa mandibule supérieure est un peu arquée et échancrée à l'extrémité. Le dessus de son corps est d'un gris-olivâtre foncé; sa tête est noirâtre. Son ventre est d'un jaune clair. Le dessous de son cou et sa gorge sont d'un beau blanc et parsemés de petites taches oblongues d'un brun foncé. Les pennes de ses ailes et de sa queue sont brunes à l'intérieur et bordées de jaunâtre sur le côté externe.

Le doigt extérieur et le doigt du milieu ne sont pas réunis dans cet oiseau comme dans le Todier vert.

Tous les individus de cette espèce que l'on voit dans les collections viennent de la Guiane. M. Viellot, qui a fait un long séjour dans les Antilles, et notamment à Saint-Domingue, où se trouve le Todier vert, nous a donné l'assurance que notre Todier tacheté est inconnu dans cette partie de l'Amérique.

Cet oiseau ne diffère sensiblement des Todiers des autres espèces que par la légère échancrure de sa mandibule supérieure; mais du reste il s'en rapproche évidemment par tous ses autres caractères; aussi n'hésitons-nous pas à le regarder comme un véritable Todier.

L'individu que nous figurons appartient à la collection nationale.

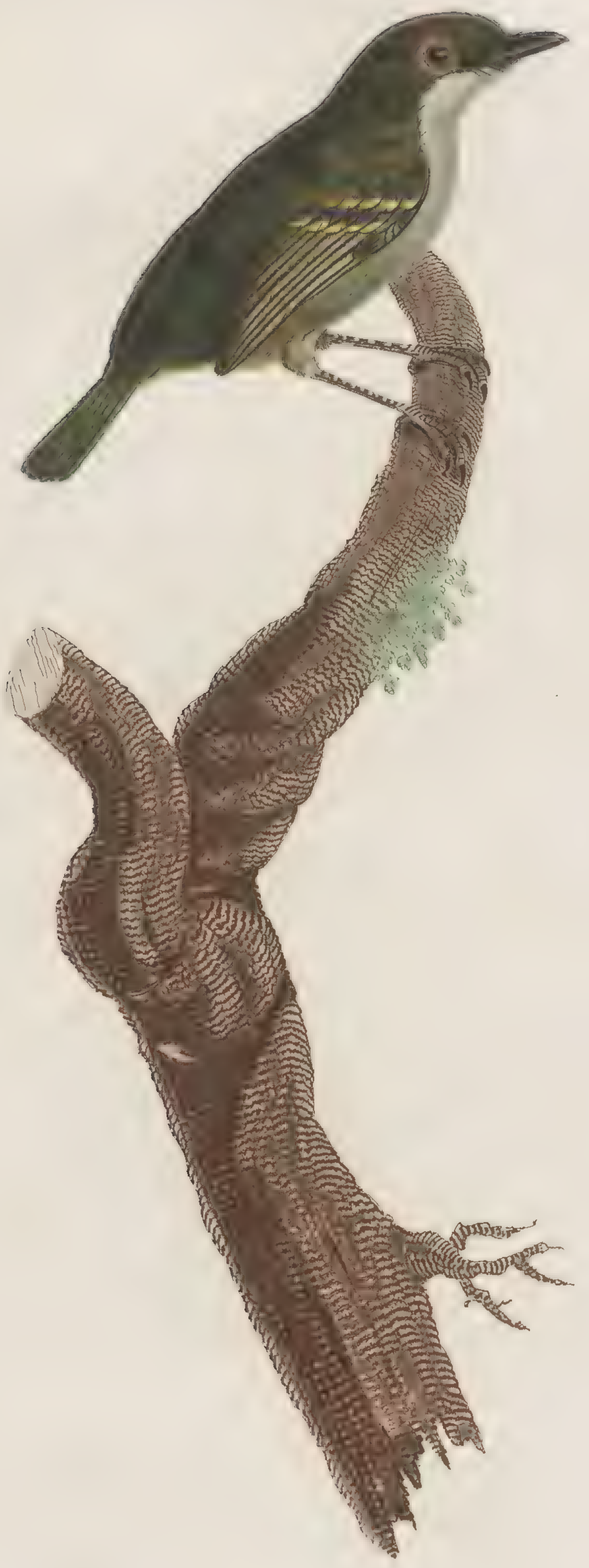

Todier Sylvain.

Pauline de Courcelles pinx. de l'Imprimerie de Millevoy. Gremilliet sculp.

BLANK
PAGE

TODIER SYLVAIN.

Todus Sylvia. NOB.

TODIER olivâtre en dessus, d'un blanc légèrement teint de jaunâtre en dessous, mandibule supérieure sans échancrure, plumes de la queue d'égale longueur.

TODUS *olivaceus, subtus flavescente-albidus, mandibula superiore integerrima, cauda æquali.*

LE nom spécifique que nous avons donné à ce Todier indique les rapports de ressemblance que nous avons cru remarquer entre lui et les espèces du genre des Sylvains. Cependant ces rapports ne consistent guère que dans la disposition des couleurs, qui est à peu près semblable, et dans la longueur comparative du bec et de la queue, qui ne présente pas des différences bien sensibles.

Le bec du Todier Sylvain est en effet plus court que celui des autres Todiers; mais il n'est cependant pas beaucoup plus allongé que celui des Sylvains. Du reste, il est parfaitement semblable au bec des Todiers, en ce qu'il est très déprimé, droit, peu large à la base, arrondi et sans échancrure à l'extrémité, tandis que le bec des Sylvains est presque cylindrique, en alène, et que sa mandibule supérieure est un peu recourbée et échancrée vers le bout.

Ce dernier caractère sert aussi à distinguer le Todier Sylvain des oiseaux du genre des Gobe-mouches, avec lesquels il a aussi quelques rapports.

Tout le dessus du corps de cet oiseau est olivâtre; sa tête est d'un gris foncé en dessus; son ventre est d'un blanc-jaunâtre, et sa gorge d'un blanc pur. Les grandes pennes de ses ailes sont d'un brun-noir à l'intérieur et jaunâtres à l'extérieur; les petites couvertures sont composées de plumes noirâtres et bordées de jaune. La queue est d'un brun-olivâtre en dessus, et d'un gris-brun en dessous; ses grandes pennes sont assez longues et égales entre elles.

Le doigt externe et le doigt du milieu sont séparés.

La patrie et les mœurs de cet oiseau sont inconnues. L'individu qui a servi à notre description, et dont nous donnons une figure, appartient à la collection nationale.

HISTOIRE NATURELLE

DES PLATYRINQUES.

D'APRÈS l'avis que nous a donné M. Brongniart, nous formons, sous le nom de *Platyrinque*, un nouveau genre d'oiseaux, que nous composons seulement de deux espèces, rangées jusqu'ici par les auteurs dans le genre des Todiers.

Ces oiseaux ont, comme les Todiers, trois doigts en avant et un seul en arrière; le doigt extérieur réuni au doigt du milieu jusqu'à la seconde phalange, et celui-ci collé au doigt intérieur seulement jusqu'à la première articulation.

Le bec de ces oiseaux forme leur caractère le plus saillant; il est très déprimé et garni de soies à sa base comme le bec des Todiers; mais, au lieu d'être, comme celui-ci, assez long, médiocrement large, linéaire et arrondi à l'extrémité, il est à peu près aussi large et aussi long que la tête, caréné en dessus et crochu à sa pointe; en un mot, il a les plus grands rapports avec le bec des *Savacous*, grands oiseaux de rivage qui habitent les bords des fleuves de l'Amérique méridionale.

Il n'y a pas d'autre analogie entre les Savacous et les Platyrinques, aussi ne pousserons-nous pas plus loin la comparaison de ces oiseaux; mais quelques Pie-grièches, celles qui portent le nom particulier de Tyrans, se rapprochent, jusqu'à un certain point, par leur bec, de nos Platyrinques; cependant ce bec est plus alongé, moins déprimé, moins large près de la tête et plus crochu à l'extrémité : il est également pourvu de soies à sa base.

Les Tyrans étant d'ailleurs d'assez gros oiseaux, relativement à ceux qui nous occupent, et étant pourvus de pates assez fortes, à doigts simples et séparés comme ceux des autres Pie-grièches, ne peuvent être confondus avec nos Platyrinques.

Ceux-ci sont encore caractérisés par la longueur moyenne de leurs ailes, la légère bifurcation de leur queue, et la grande largeur de leurs narines.

Deux oiseaux seulement doivent être rapportés à ce genre. Le premier que nous décrivons, et que nous figurons, est notre Platyrinque brun (*Platyrinchus fuscus*); c'est le *Todus Platyrhynchos* de Gmelin : l'autre est notre Platyrinque orné (*Platyrinchus ornatus* [1]). Celui-ci, dont la dépouille n'existe qu'à Londres, dans le *Muséum Leverian*, est de la taille du Rossignol; son dos est d'un beau noir avec des reflets bleus; ses joues, sa poitrine, son ventre, son croupion et les couvertures inférieures de sa queue, sont pourpres; ses scapulaires sont blanches et retombent sur ses ailes; les grandes pennes de celles-ci ont aussi du blanc sur leur côté interne; son bec est d'un bleu-noirâtre, avec l'extrémité et les bords blanchâtres; ses ongles sont comprimés latéralement.

On ne sait pas encore quelle est la patrie des Platyrinques.

---

[1] Nous sommes forcés de changer les dénominations spécifiques de ces oiseaux, parcequ'elles ressemblent trop à celles que nous avons adoptées pour le genre, et qu'elles ont d'ailleurs la même signification.

Notre Platyrinque orné n'a été figuré que par LATHAM, sous le nom de *Great billed Tody*, gen. Syn. of. birds, t. 2, p. 664, n.° 14, pl. 30. — Dans son *Syst. ornith.*, le même auteur lui donne le nom de *Todus nasutus*, et GMELIN, dans le *Syst. nat.*, édit. 13, celui de *Todus macrorhynchos*.

BLANK
PAGE

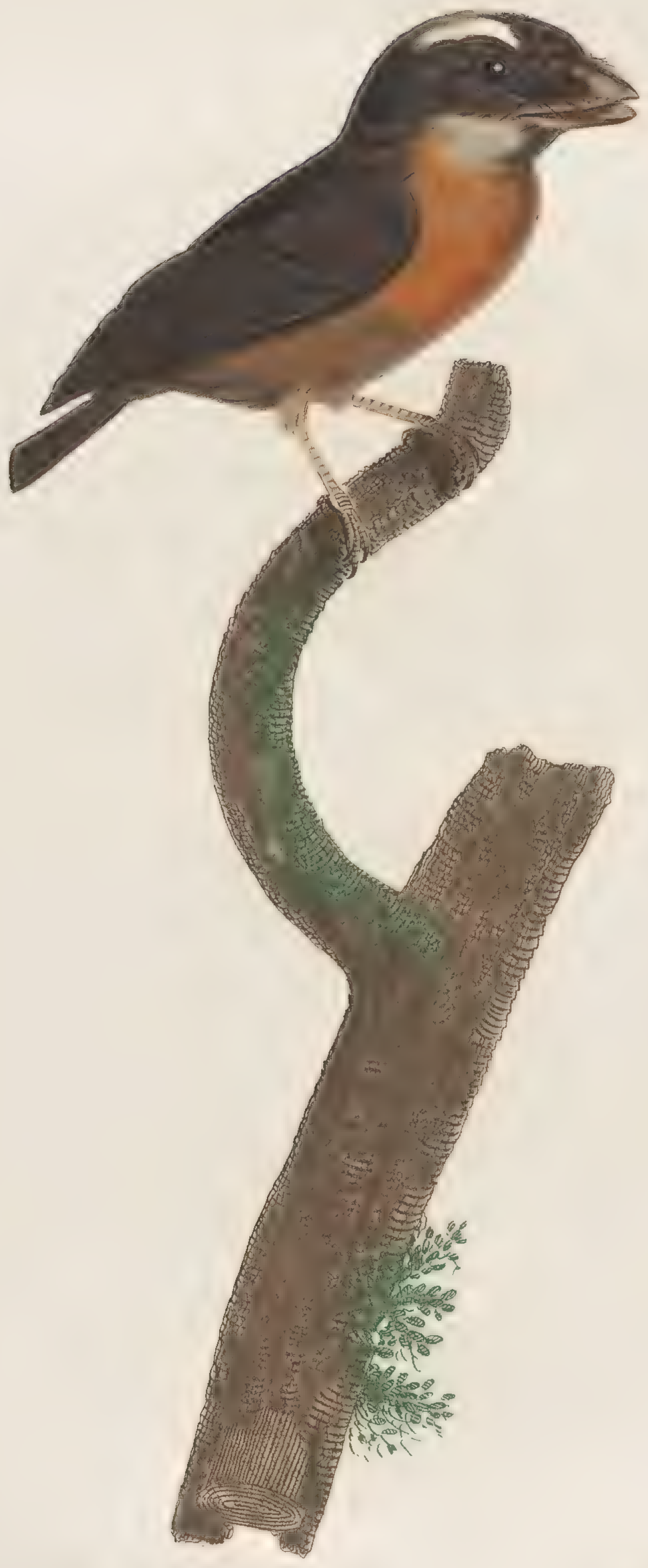

Platyrhinque Brun.

Pauline Decourcelles pinx.t de l'Imprimerie de Rousset. Gremilliet sculp.t

PLATYRINQUE BRUN

Todus Platyrhynchos. GMEL.

PLATYRINQUE d'un brun-jaunâtre, sommet de la tête d'un gris-plombé, avec une ligne longitudinale blanche, ventre jaunâtre, gorge blanchâtre, ailes et queue brunes.

PLATYRINCHUS *fusco-lutescens, vertice plumbeo stria longitudinali alba, ventre lutescente, gula albicante, alis caudaque fuscis.*

Todi species octava, PALLAS, Spicilegia fasc. 6, p. 19, pl. 3, fig. c. (*rostrum.*)
Broad billed tody, LATH. Syn. j, 2, p. 664, n.° 13.
Todus rostratus, LATH. Syst. ornith. genr. 26, sp. 13.
Todus platyrhynchos, GMEL. Syst. nat. édit. 13, p. 446, sp. 14.
Todier à large bec. Encycl. méthod. illustr. des ois., p. 271.
— SONNINI, édit. des Œuvres de BUFF. t. 56, p. 315.
— VIELLOT. nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 22, pag. 211.

LE Platyrinque brun, qui n'est pas plus gros que notre Rossignol, est très remarquable par sa conformation singulière : son large bec et les longues soies qui l'entourent à sa base lui rendent la physionomie dure, et lui donnent un certain caractère de méchanceté qui ne répond nullement à sa petite taille.

Le dos de cet oiseau est d'un brun-jaunâtre ; le dessus de sa tête est d'un gris-plombé et marqué d'une tache longitudinale blanche, à peu près disposée comme la tache jaune que l'on voit sur la tête des Tyrans, et sur celle du Tangara houpette ; sa gorge est d'un blanc sale, son ventre jaunâtre, sa queue et ses ailes brunes, ses pates et ses ongles jaunâtres.

Les soies qui entourent la base du bec sont noires, très roides et d'inégale longueur.

On ne sait rien sur les habitudes du Platyrinque brun ; mais la forme de son bec et de ses pates doit faire présumer qu'elles diffèrent peu de celles de tous les Passereaux qui se nourrissent d'insectes.

Pallas a donné seulement la figure du bec de ce Platyrinque : nous donnons celle de l'oiseau entier. L'individu qui nous a servi de modèle, et d'après lequel nous avons rédigé cette description, appartient à la collection nationale. Il faisoit autrefois partie du cabinet du prince d'Orange.

AVIS SERVANT DE TABLE.

Ordre dans lequel doivent être placés les soixante-douze *figures et le texte de cet Ouvrage.*

(Nota. Il faut avoir soin de placer la planche toujours en regard de l'explication.)

	Livraisons dans lesquelles se trouvent le texte et les figures.
Titre de l'Ouvrage.	1
Dédicace.	2

HISTOIRE NATURELLE DES TANGARAS. (GÉNÉRALITÉS).

	Fig.			
*	1	Tangara septicolor mâle.	(Tanagra. *Tatao.* Gmel.).	1
	2	——— varié.	(*Motacilla Velia.* Gmel.).	2
	3	——— tricolor mâle.	(T. *tricolor.* Gmel.).	2
	4	——— tricolor femelle.		2
	5	——— Diable-enrhumé.	(T. *Mexicana.* Gmel.).	8
	6	——— Rouverdin mâle.	(T. *Gyrola.* Gmel.).	11
	7	——— Rouverdin femelle.		11
	8	——— Syacou adulte.	(T. *punctata.* Gmel.).	5
	9	——— Syacou jeune âge.		5
	10	——— Passe-vert femelle.	(T. *Cayana.* Gmel.).	9
	11	——— Passe-vert mâle (1).	(T. *Peruviana.* Nob.).	9
	12	——— Rouge-cap mâle.	(T. *gularis.* Gmel.).	1
	13	——— Rouge-cap dans la mue.		1
	14	——— Rouge-cap jeune âge.		3
	15	——— Évêque mâle.	(T. *Episcopus.* Gmel.).	5
	16	——— Évêque femelle.		5
	17	——— Archevêque mâle.	(T. *Archiepiscopus.* Nob.).	7
	18	——— Archevêque femelle.		7
**	19	Euphone organiste mâle.	(*Pipra musica.* Gmel).	1
	20	——— organiste femelle.		1
	21	——— Téité mâle.	(T. *violacea.* Gmel.).	3
	22	——— Téité jeune âge.		3
	23	——— Téité femelle.		3
	24	——— chlorotique mâle.	(T. *violacea; var. chlorotica.* Gmel.).	7
	25	——— chlorotique jeune âge.		7
	26	——— nègre.	(T. *Cayennensis.* Gmel.).	11
	27	——— olive.	(*Euphonia olivacea.* Nob.).	10
***	28	Ramphocèle scarlatte mâle.	(T. *Brasilia.* Gmel.).	1
	29	——— scarlatte jeune âge.		2
	30	——— bec-d'argent mâle.	(T. *Jacapa.* Gmel.).	3
	31	——— bec-d'argent femelle.		3
****	32	Le Tangara du Missisipi.	(T. *Mississipensis.* Gmel.).	5
	33	——— du Missisipi à ailes vertes.		5
	34	——— du Canada.	(T. *rubra.* Gmel.).	11

---

(1) Ainsi nommé par erreur : la gravure devroit porter, *Tangara péruvien.*

Fig. Livraisons.
****35 L'Olivet mâle. . . . . (T. *olivacea*. Gmel.). 12
36 ———— jeune âge. 12
37 ———— femelle. 12
38 L'Oiseau silencieux mâle. . . . . (T. *silens*. Lath.). 2
39 ———— silencieux jeune âge. 2
40 ———— silencieux femelle. 12
41 Le Tangara à coiffe noire. . . . . (T. *pileata*. Gmel.). 9
42 Le Camail. (T. *atra*. Gmel). 11
43 Le grand Tangara. . . . . (T. *magna*. Gmel.). 11
44 Le Verderoux. . . . . (T. *Guianensis* Gmel.). 12
*****45 Le Tangara noir mâle. . . . . (T. *nigerrima*. Gmel). 7
46 ———— noir femelle. 7
47 La Houpette mâle. . . . . (T. *cristata*. Gmel.). 9
48 ———— jeune âge. 9
49 ———— noire. 9

HISTOIRE NATURELLE DES MANAKINS. (GÉNÉRALITÉS).

50 Manakin Tijé mâle. . . . . (Pipra *Pareola*. Gmel.). 4
51 ———— Tijé dans la mue. 4
52 ———— Tijé jeune âge. 4
53 ———— Tijé femelle. 8
54 ———— rouge mâle. . . . . (P. *Aureola*. Gmel.). 6
55 ———— rouge dans la mue. 6
56 ———— rouge jeune âge. 6
57 ———— rouge (variété orangée). 8
58 ———— goîtreux. . . . . (P. *gutturosa*. Nob.). 6
59 ———— à tête blanche. . . . . (P. *leucocapilla*. Gmel.). 6
60 ———— à tête d'or mâle. . . . . (P. *erythrocephala*. Gmel.). 8
61 ———— à tête d'or femelle. 8
62 ———— varié mâle. . . . . (P. *serena*. Gmel.). 4
63 ———— à gorge blanche mâle. . . . . (P. *gutturalis*. Gmel.). 4

ADDITION AUX ARTICLES DU MANAKIN VARIÉ ET DU MANAKIN A GORGE BLANCHE.

64 Manakin varié jeune mâle. 8
65 ———— à gorge blanche femelle. 6
66 Le Manikup ou Plumet blanc. . . . . (P. *albifrons*. Gmel.). 12

HISTOIRE NATURELLE DES TODIERS. (GÉNÉRALITÉS).

67 Todier vert. . . . . (Todus *viridis*. Gmel.). 10
68 ———— tic-tic. . . . . (T. *cinereus*. Gmel.). 10
69 ———— gris. . . . . (T. *griseus*. Nob.). 10
70 ———— tacheté. . . . . (T. *maculatus*. Nob.). 10
71 ———— Sylvain. . . . . (T. *Sylvia*. Nob.). 10

HISTOIRE NATURELLE DES PLATYRINQUES. (GÉNÉRALITÉS).

72 Platyrinque brun. . . . . (*Todus Platyrynchos*. Gmel). . . . 4

FIN DE L'AVIS SERVANT DE TABLE.

1